Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025

CHAPITRE SPÉCIAL : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

OCDE

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et celle du Directeur général de la FAO. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres ou celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les noms de pays et territoires employés dans ce document sont ceux qu'utilise la FAO

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE/FAO (2016), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025*, Éditions OCDE, Paris.
http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-fr

ISBN 978-92-64-25903-4 (imprimé)
ISBN 978-92-64-25904-1 (PDF)

Série : Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO
ISSN 1563-0455 (imprimé)
ISSN 1999-1150 (en ligne)

FAO:
ISBN 978-92-5-209296-4

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

La position de l'ONU sur la question de Jérusalem figure dans la Résolution 181 (II) du 29 novembre 1947 et dans des résolutions postérieures à cette date de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité relatives à cette question.

Crédits photo : Couverture © Concept initial réalisé par Juan Luis Salazar. Adaptations par OCDE.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : *www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm*.

© OCDE/FAO 2016

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à *rights@oecd.org*. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), *info@copyright.com*, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), *contact@cfcopies.com*.

Avant-propos

Les systèmes agricoles et alimentaires remplissent un large éventail de fonctions indispensables au bien être de l'humanité. Clé de voûte de la sécurité alimentaire mondiale, ils ont pour tâche de fournir en quantités fiables et suffisantes des aliments sûrs, sains et nutritifs. Ils sont cruciaux également au sens où ils procurent un moyen de subsistance à plusieurs milliards de personnes dans le monde, souvent parmi les plus pauvres, assurant des emplois directs et des revenus et contribuant plus largement au développement économique rural et global. Pour qu'ils continuent à accomplir ces missions déterminantes, il faut que la productivité agricole s'accroisse de façon durable.

L'édition 2016 des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO *présente une évaluation des perspectives à moyen terme de l'agriculture mondiale. Il en ressort nettement qu'une augmentation notable de la production est nécessaire pour que le secteur réponde à la demande croissante d'aliments destinés aux humains ou aux animaux et de matières premières à usage industriel. Or, les quantités disponibles de terres et d'eau diminuent dans beaucoup d'endroits du monde, et les effets du changement climatique viendront s'ajouter à ce handicap. De toute évidence, la croissance devra provenir en majeure partie d'un renforcement de l'efficience de la production agricole, mais aussi d'améliorations dans l'ensemble de la chaîne de valeur.*

La communauté internationale reconnaît que l'agriculture joue un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de la société. Ce secteur est essentiel à beaucoup des objectifs définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui vise à mettre fin à la pauvreté et à la faim et à promouvoir la prospérité et le bien être des personnes, tout en protégeant l'environnement. Cette édition des Perspectives indique ce que l'agriculture peut faire pour contribuer activement à l'accomplissement de ces ambitions.

On s'attend à une amélioration des disponibilités alimentaires mondiales et de l'accès à celles ci dans les années à venir, mais beaucoup de pays resteront confrontés à la sous alimentation et à des problèmes de plus en plus complexes soulevés par différentes formes de malnutrition, comme le soulignait la Déclaration de la Deuxième conférence internationale sur la nutrition (2014). En outre, la stabilité et la fiabilité des approvisionnements alimentaires sont aussi exposées à des risques dans plusieurs types de régions géographiques et de zones climatiques, principalement à cause des répercussions du changement climatique. Conscients de la vulnérabilité des systèmes de production alimentaire aux effets de ce changement, 195 pays ont décidé d'agir dans le cadre de l'Accord de Paris conclu à la 21e Conférence des Parties (COP21) en décembre 2015. L'agriculture et la filière alimentaire devront s'adapter aux modifications du climat et contribuer aux efforts d'atténuation.

Cette édition des Perspectives *confirme par ailleurs que les échanges jouent un rôle croissant dans la sécurité alimentaire mondiale, l'offre et la demande de produits alimentaires étant de plus en plus séparées géographiquement à l'avenir. Il est vital que les pays tributaires des importations entretiennent des relations commerciales fiables avec leurs fournisseurs. Le " paquet de Nairobi ", adopté en décembre 2015 à la dixième Conférence ministérielle de l'OMC, comporte des décisions qui constituent une étape importante dans la réforme du commerce agricole, notamment en ce qui concerne la concurrence à l'exportation et plusieurs questions telles que l'élimination des*

subventions à l'exportation, les règles sur les crédits à l'exportation, l'aide alimentaire et les entreprises commerciales d'État.

Toutes ces attentes très diverses relatives à l'agriculture et à l'alimentation ont été au centre des réflexions et des objectifs communs exprimés en avril 2016 à la réunion du Comité de l'agriculture de l'OCDE au niveau ministériel, qui avait pour thème « Des politiques meilleures pour un système alimentaire mondial productif, durable et résilient ».

Le chapitre spécial de la présente édition est consacré aux perspectives et aux difficultés de l'agriculture en Afrique sub saharienne. Cette région compte près d'un milliard d'habitants et l'agriculture y est encore un secteur essentiel pour assurer la subsistance d'une majorité de ménages. Le rapport contient des projections complètes sur la production et la demande de plus de 20 produits agricoles de base particulièrement importants en Afrique sub saharienne. Les perspectives sont généralement positives, mais nourrir une population en augmentation rapide continue de soulever des difficultés colossales. La région doit surmonter l'obstacle que représente la faible productivité de ses ressources agricoles, concomitante d'une urbanisation rapide, de l'intensification de la mondialisation, des effets du changement climatique, de l'évolution des habitudes alimentaires et de la nécessité de créer des possibilités d'emploi. Les Perspectives *recensent quelques priorités stratégiques pouvant permettre à la région de tirer parti des opportunités et de faire face aux difficultés à venir pour faire en sorte que ses systèmes agroalimentaires soient durables.*

Nous sommes convaincus que notre collaboration sur l'établissement, chaque année, des Perspectives agricoles, *mais aussi sur celui du* Guide de l'OCDE et de la FAO pour des filières agricoles responsables, *publié récemment, aide les parties prenantes à mieux appréhender la complexité de l'agriculture et du système alimentaire en général. Ces travaux produisent un scénario plausible de l'évolution de l'agriculture mondiale sur les dix années suivantes, lequel peut guider et étayer les efforts consentis par les pouvoirs publics et d'autres acteurs en vue de prendre des mesures adaptées, pour le bien de nos sociétés*

José Graziano da Silva,
Directeur général
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Angel Gurría,
Secrétaire général
Organisation de coopération
et de développement économiques

Préface

Les Perspectives agricoles 2016-2025 *sont le fruit de la collaboration entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les deux organisations mettent en commun leurs connaissances spécialisées sur les produits, les politiques et les pays, ainsi que les informations fournies par leurs pays membres, afin de produire chaque année une analyse des perspectives des marchés nationaux, régionaux et mondiaux des produits agricoles de base pour la décennie à venir. Le chapitre spécial sur l'Afrique subsaharienne a été préparé avec l'aide d'analystes associés au Réseau régional des instituts de recherche en politique agricole (ReNAPRI) et au Bureau pour la politique alimentaire et agricole (BFAP). Toutefois, les informations et projections contenues dans le présent rapport demeurent sous la responsabilité de l'OCDE et de la FAO, et les avis exprimés dans le chapitre spécial ne reflètent pas nécessairement ceux du ReNAPRI et du BFAP.*

Les projections de référence présentées visent, non pas à prédire l'avenir, mais à présenter un scénario plausible de ce qui pourrait se passer compte tenu des hypothèses retenues au sujet des conditions macroéconomiques, de l'orientation actuelle des politiques agricoles et commerciales, des conditions météorologiques, des tendances lourdes de la productivité et de l'évolution des marchés internationaux. Les projections décrites et analysées sont celles de la production, de la consommation, des stocks, des échanges et des prix des différents produits agricoles pour la période comprise entre 2016 et 2025. En règle générale, l'évolution des marchés est représentée par le taux de croissance annuel ou la variation en pourcentage entre l'année 2025 et la période de référence de trois ans, 2013-15.

Les projections établies pour chaque produit sont soumises à l'examen critique d'experts d'institutions nationales de pays collaborateurs et d'organisations internationales de produits avant d'être parachevées et publiées. Les risques et incertitudes qui les entourent sont étudiés dans un certain nombre de scénarios envisageables et dans le cadre d'une analyse stochastique montrant de quelle manière la situation du marché peut différer des projections de référence déterministes.

Les Perspectives agricoles *complètes, y compris les chapitres plus détaillés par produit, toute l'annexe statistique ainsi que la base de données documentée qui comprend les données historiques et les projections, peuvent être consultées à partir du site internet conjoint de l'OCDE et de la FAO : www.agri-outlook.org/fr/. La version imprimée des* Perspectives agricoles 2016 *contient : une vue d'ensemble de l'agriculture mondiale et ses perspectives ; une analyse en profondeur des perspectives de l'agriculture de l'Afrique subsaharienne et un examen de certains des enjeux auxquels est confronté le secteur ; et, pour chaque produit de base, un aperçu de deux pages et les tableaux statistiques associés. Les chapitres plus détaillés par produit figurent dans la version en ligne, accessible sur OECD iLibrary.*

Remerciements

Cette édition des *Perspectives agricoles* a été préparée conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

À l'OCDE, les personnes de la division des Échanges et marchés agro-alimentaires qui ont contribué à l'écriture de ce rapport des Perspectives et à l'élaboration du scénario de référence sont : Marcel Adenäuer, Jonathan Brooks (Chef de Division), Annelies Deuss, Armelle Elasri (coordinatrice de la publication), Gen Furuhashi, Hubertus Gay (coordinateur des *Perspectives*), Céline Giner, Gaëlle Gouarin, Pete Liapis, Claude Nénert, Graham Pilgrim et Grégoire Tallard. Le Secrétariat de l'OCDE est reconnaissant pour les contributions fournies par les experts invités Selebogo Leshoro (Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche d'Afrique du Sud), John Saunders (Université Lincoln, Nouvelle-Zélande) et Junye Zhao (Académie chinoise des sciences agricoles). L'organisation des réunions et la préparation de la publication ont été assurées par Helen Maguire et Özge Taneli-Ziemann. L'assistance technique pour la préparation de la base de données des *Perspectives* a été assurée par Eric Espinasse et Frano Ilicic. Beaucoup d'autres collègues du Secrétariat de l'OCDE et les délégués des pays membres ont apporté des commentaires utiles sur les versions préliminaires de ce rapport.

À l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les projections ont été préparées par les économistes et les responsables produit de la Division des produits et échanges (EST), sous la direction de Boubaker Ben-Belhassen (Directeur de la Division EST) et selon les orientations générales définies par Kostas Stamoulis (Sous-directeur général par intérim, Département du développement économique et social). L'équipe chargée des projections centrales est constituée de ElMamoun Amrouk, Sergio René Araujo Enciso, Pedro Arias, Emily Carroll, Merritt Cluff, Hannah Fried, Yasmine Iqbal, Holger Matthey (chef d'équipe) et Jorge Soguero Escuer. Abdolreza Abbassian, Concepcion Calpe, Kaison Chang, Michael Griffin, Shirley Mustafa, Adam Prakash, Shangnan Shui et Peter Thoenes ont apporté leurs connaissances spécialisées sur les produits. Nous remercions Tracy Davids, invitée expert du Bureau pour la politique alimentaire et agricole à l'Université de Pretoria. Stefania Vannuccini, du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO, a également contribué aux travaux, avec le soutien technique de Pierre Charlebois. Des conseils sur les questions relatives aux farines de poisson et à l'huile de poisson ont été fournis par Enrico Bachis, de l'IFFO (The Marine Ingredients Organisation). L'assistance en recherche et la préparation de la base de données ont été assurées par Claudio Cerquiglini, Julie Claro, Emanuele Marocco et Marco Milo. La présente édition a également bénéficié des commentaires d'autres collègues de la FAO et d'institutions des pays membres, ainsi que de la relecture attentive de Günter Hemrich, Michelle Kendrick, Brave Ndisale, Coumba Sow, Kostas Stamoulis et Rob Vos. De l'équipe d'édition de la FAO, James Edge, Yongdong Fu, Pedro Javaloyes, Jessica Mathewson et Juan-Luis Salazar ont apporté une aide précieuse sur les questions de publication et de communication.

Le chapitre 2 des *Perspectives*, « L'agriculture en Afrique subsaharienne : Perspectives et enjeux de la décennie à venir », a été préparé par les équipes techniques de la FAO et de l'OCDE, en collaboration avec le Réseau régional des instituts de recherche en politique agricole (ReNAPRI). Les contributions du ReNAPRI ont été établies sous la direction de Tracy Davids, du Bureau pour la politique alimentaire et agricole (BFAP) de l'Université de Pretoria (Afrique du Sud), avec le concours de Sharolyn Arnett (stagiaire ReNAPRI). Les collègues suivants au siège de la FAO et dans ses bureaux décentralisés (présentés dans l'ordre alphabétique) ont fourni commentaires et assistance : Carlo Angelico, Federica Angelucci, Jean Balié, Elisenda Estruch, Léopold Ghins, Dorian Kalamvrezos Navarro, Suffyan Koroma, Ekaterina Krivonos, Yanyun Li, Nancy Morgan, Jamie Morrison, Signe Nelgen, Jonathan Pound, Paul Racionzer, Jean Senahoun et Bukar Tijani. L'encadré intitulé « Émergence d'une économie de l'alimentation en Afrique occidentale » a été rédigé par Thomas Allen et Philipp Heinrigs, du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SWAC).

Enfin, les informations et commentaires fournis par le Comité consultatif international du coton, la Fédération internationale de laiterie, le Conseil international des céréales, l'Organisation internationale du sucre et l'Association mondiale des planteurs de betteraves et de canne à sucre ont été très précieux.

Table des matières

Sigles et abréviations 13
Résumé 17

Partie I
Vue d'ensemble et chapitre spécial

Chapitre 1. **Vue d'ensemble des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025*** 23
Le contexte : baisse des prix des produits végétaux et animaux en 2015 24
Consommation 32
Production 39
Échanges 46
Prix 54
Conclusion 61
Note 62
Référence 62

Chapitre 2. **L'agriculture en Afrique subsaharienne : Perspectives et enjeux de la décennie à venir** 63
Introduction 64
L'environnement agricole de l'Afrique subsaharienne 65
Perspectives à moyen terme 76
Défis et incertitudes 99
Conclusions 100
Notes 102
Références 103

Chapitre 3. **Aperçus par produit** 105
Céréales 106
Oléagineux et produits oléagineux 109
Sucre 112
Viande 115
Lait et produits laitiers 118
Produits halieutiques et aquacoles 121
Biocarburants 124
Coton 126
Notes 128

Annexe. **Tableaux des aperçus par produit** 129

Partie II
Les chapitres plus détaillés de chaque produit ainsi que le glossaire, la méthodologie et l'annexe statistique sont disponibles en ligne sur : *http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-fr*

Tableaux

3.A1.1. Projections mondiales des céréales 130
3.A1.2. Projections mondiales des oléagineux 132
3.A1.3. Projections mondiales du sucre 134
3.A1.4. Projections mondiales des viandes 135
3.A1.5. Projections mondiales du secteur laitier : Beurre et fromage 136
3.A1.6. Projections mondiales du secteur laitier : Poudres et caséine. 137
3.A1.7. Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture 138
3.A1.8. Projections mondiales des biocarburants. 140
3.A1.9. Projections mondiales de coton. 141

Graphiques

1.1. Taux de croissance du PIB dans les pays de l'OCDE et dans les pays en développement. 26
1.2. Consommation d'aliments par habitant et par région. 33
1.3. Nombre de personnes sous-alimentées dans certaines régions 37
1.4. Augmentation de la consommation par région. 38
1.5. Superficie cultivée et rendement, par région 40
1.6. Production mondiale de viande 41
1.7. Rendement des cultures en Asie de l'Est et du Sud 42
1.8. Surfaces cultivées en Amérique latine et aux Caraïbes 43
1.9. Croissance des échanges par produit 46
1.10. Part de la production exportée. 47
1.11. Parts des exportations des cinq premiers pays exportateurs en 2025, par produit 49
1.12. Parts des importations des cinq premiers importateurs en 2025, par produit . . . 50
1.13. Changements des prix mondiaux en 2025, scénario d'une croissance plus faible du PIB de la Chine. 51
1.14. Prix agricoles en valeur nominale 55
1.15. Évolution annuelle des prix des produits agricoles 57
1.16. Évolution à long terme du prix réel du blé. 58
1.17. Prix du maïs et de la viande porcine en valeur nominale 60
1.18. Indice des prix à la production et indice des prix à la consommation dans certains pays 61
1.19. Variabilité annuelle de l'IPP et de l'IPC au Mexique selon l'analyse stochastique 61
2.1. Part de l'agriculture dans le PIB total en 2014 65
2.2. Valeur brute de la production agricole en Afrique subsaharienne 66
2.3. Différentes cultures pratiquées dans la région de l'Afrique subsaharienne. . . 67
2.4. Différentes productions animales de la région de l'Afrique subsaharienne. . . 68
2.5. Panier de produits alimentaires en Afrique occidentale, par groupe d'aliments et par zone en 2010 71
2.6. Dépenses publiques affectées au secteur agricole dans certains pays d'Afrique subsaharienne 72
2.7. Échanges nets de maïs en Afrique orientale et australe 74
2.8. Croissance du PIB par habitant en Afrique subsaharienne 75

2.9. Apport calorique par groupe de produits en Afrique subsaharienne 77
2.10. Consommation de protéines par habitant en Afrique subsaharienne, par groupe de produits 78
2.11. Indice de la production agricole des produits étudiés en Afrique subsaharienne 78
2.12. Indice de stress agricole – Décembre 2015 80
2.13. Surface cultivée en Afrique subsaharienne 81
2.14. Composition de la demande de céréales en Afrique subsaharienne 82
2.15. Évolution de la surface cultivée et du rendement des céréales en Afrique subsaharienne 83
2.16. Production de maïs dans certains pays d'Afrique subsaharienne 83
2.17. Importations de céréales en Afrique subsaharienne 85
2.18. Consommation de racines et de tubercules en Afrique subsaharienne 86
2.19. Consommation d'huiles végétales en Afrique subsaharienne 88
2.20. Production mondiale de légumineuses en 2014 par région 89
2.21. Exportations de coton de certains pays d'Afrique subsaharienne 90
2.22. Échanges nets de sucre en Afrique subsaharienne 91
2.23. Consommation de viande en Afrique subsaharienne 93
2.24. Augmentation de la demande de viande en Afrique subsaharienne 94
2.25. Consommation de produits laitiers en Afrique subsaharienne 97
3.1. Prix mondiaux des céréales 107
3.2. Exportations d'oléagineux et de produits oléagineux par région 111
3.3. Variation des prix mondiaux nominaux du sucre libellés en différentes monnaies nationales 113
3.4. Prix mondiaux de la viande 116
3.5. Exportations de produits laitiers, par région 120
3.6. Production aquacole et halieutique 122
3.7. Prix mondiaux des biocarburants 125
3.8. Consommation de coton par région 127

Suivez les publications de l'OCDE sur :

http://twitter.com/OECD_Pubs

http://www.facebook.com/OECDPublications

http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871

http://www.youtube.com/oecdilibrary

http://www.oecd.org/oecddirect/

Ce livre contient des...

StatLinks

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks* . Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : *http://dx.doi.org*, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Suivez FAO sur :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

www.twitter.com/FAOstatistics
www.twitter.com/FAOnews

www.linkedin.com/company/fao

www.facebook.com/UNFAO

www.youtube.com/user/FAOoftheUN

Sigles et abréviations

ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ACRE	Average Crop Revenue Election (États-Unis)
ADN	Acide désoxyribonucléique
AIE	Agence Internationale de l'Énergie
ALE	Accord de libre échange
ALENA	Accorde de libre-échange nord-américain
AMIS	Agricultural Market Information System
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ANP	Agence nationale brésilienne du pétrole, du gaz naturel et des biocarburants
AOA	Afrique orientale et australe
APE	Accord de partenariats économiques entre l'UE et les pays ACP
ARC	Assurance contre les risques agricoles (États-Unis)
ASAP	Programme d'adaptation de la petite agriculture
ASS	Afrique subsaharienne
BAD	Banque africaine de développement
BRIC	Économies émergentes du Brésil, Fédération de Russie, Inde et Chine
BRICS	Économies émergentes du Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du sud
CAF	Coût, assurance, fret
CCAFS	Climate Change, Agriculture and Food Security
CCNUCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CIRC	Agence internationale de recherche sur le cancer
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
CPDN	Contributions prévues déterminées au niveau national
CRED	Base de données internationale sur les catastrophes – Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes
CRP	Conservation Reserv Program (États-Unis)
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
cts/lb	Cents par livre
CV	Coefficient de variation
DCP	Dépenses de la consommation privée
DER	Directive sur les énergies renouvelables en Union européenne
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
EISA	Loi des États-Unis de 2007 sur l'indépendance et la sécurité énergétique, Energy Independence and Security Act.

El Niño	Condition climatique associée à la température des principaux courants maritimes
EPA	Agence pour la protection de l'environnement, USA
epc	Équivalent poids carcasse
ERS	Economic Research Service du département de l'agriculture des États-Unis
esb	Equivalent sucre brut
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
ESSG	Estimation du soutien aux services d'intérêt général
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
e.s.r	équivalent sucre raffiné
est	Estimation
EST	Estimation du soutien total
FAB	Franco à bord
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCE Act	Loi agricole des États-Unis de 2008, Food, Conservation and Energy
FIDA	Fond international pour le développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
G20	Groupe de 20 pays en développés et en développement (voir glossaire)
GBEP	Partenariat mondial pour la bioénergie
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
ha	Hectare
HFCS	Sirop de maïs à forte teneur en isoglucose
hl	hectolitre
ICG	Conseil international des céréales
ILUC	Changement indirect d'utilisation des terres
INN	Activités de pêche illicites, non réglementées et non déclarées
IPC	Indice des prix à la consommation
IPP	Indice des prix au producteur
kg	Kilogramme
kt	Milliers de tonnes
L	Litre
La Niña	Conditions climatiques associées à la température des principaux courants marins
lb	Livre
MAFAP	voir SPAAA
MCO	Moindres carrés ordinaires
MENA	Moyen Orient et Afrique du Nord
MERCOSUR	Accord multilatéral sur les échanges des pays d'Amérique du sud
mln	Million
mln L	Million de litres
MSS	Mécanisme de sauvegarde spéciale
Mrd	Milliard
Mrd L	Milliard de litres
MGS	Mesure globale de soutien
Mha	Millions d'hectare
Mt	Millions de tonnes

NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NPF	Nation la plus favorisée
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCM	Organisation commune des marchés du sucre (Union européenne)
ODD	Objectif de développement durable
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
p.a	Per annum
PAC	Politique agricole commune
pac	Prêt à cuire
pad	Poids au détail
PAM	Programme alimentaire mondiale
pcp	Poids carcasse parée
PDAAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PDS	Système de distribution publique
PEDv	Épidémie de diarrhée porcine virale
PIB	Produit intérieur brut
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PLC	Assurance contre la diminution des prix (États-Unis)
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PN	Phosphates naturels
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
pp	Poids produit
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PTF	Productivité totale des facteurs
RDC	République démocratique du Congo
RFS / RFS2	Réformes sur les carburants renouvelables aux États-Unis, faisant partie de la loi sur la politique de l'énergie
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
SPAAA	Suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique
SPM	Soutien des prix du marché
t	Tonne
t/ha	Tonnes par hectare
tq	Base tel quel
TSA	Tout sauf les armes
UE	Union européenne
UE-15	Les quinze états membres qui ont joint de l'Union européenne avant 2004E
UE-28	Les 28 états membres de l'Union européenne (inclus la Croatie)
USDA	Ministère de l'agriculture des États-Unis
WFP	Programme alimentaire mondial des Nations Unis

Monnaies

ARS	Peso argentin	KRW	Won coréen
AUD	Dollar australien	MXN	Peso mexicain
BDT	Taka bangladais	MYR	Ringgit malaisien
BRL	Real brésilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CAD	Dollar canadien	PKR	Roupie pakistanaise
CLP	Peso chilien	RUB	Rouble russe
CNY	Yuan renminbi chinois	SAR	Rial saoudien
DZD	Dinar algérien	THB	Baht thaïlandais
EGP	Livre égyptienne	TRL	Lire turque
EUR	Euro (Europe)	UAH	Grivna ukrainienne
IDR	Roupie indonésienne	USD	Dollar américain
INR	Roupie indienne	UYU	Peso uruguayen
JPY	Yen japonais	ZAR	Rand sud-africain

Résumé

Les *Perspectives agricoles 2016-2025* sont le fruit de la collaboration entre l'OCDE et la FAO. Les deux organisations ont mis en commun leurs connaissances spécialisées sur les produits, les politiques et les pays, ainsi que les informations fournies par leurs pays membres, afin de produire une analyse des perspectives à moyen terme des marchés nationaux, régionaux et mondiaux des produits agricoles de base. Les Perspectives contiennent des estimations de la production, de la demande, des échanges et des prix des principaux produits agricoles de base pour 41 pays et 12 régions. Le chapitre spécial de la présente édition est consacré aux perspectives et aux difficultés du secteur agricole en Afrique subsaharienne.

Les prix des principaux produits végétaux et animaux, y compris les produits halieutiques et aquacoles, ont tous baissé en 2015, ce qui indique que la période pendant laquelle les prix sont restés élevés est vraisemblablement terminée dans tous les sous-secteurs. Les prix de la viande ont abandonné leurs niveaux record de 2014, ceux des produits laitiers ont poursuivi la diminution entamée en 2013 et 2014, et ceux des produits végétaux ont continué à redescendre des sommets atteints en 2012. Les principaux facteurs qui expliquent cette tendance sont la forte croissance de l'offre plusieurs années durant, le fléchissement de la progression de la demande dû à la crise économique globale, la baisse des prix du pétrole et la poursuite de l'accumulation de stocks déjà abondants.

Sur la période de dix ans couverte par les *Perspectives*, la croissance de la demande de produits alimentaires devrait peu à peu décélérer. Son principal moteur, à savoir l'accroissement de la population mondiale, ralentit, tandis que l'augmentation des revenus devrait se tasser dans les économies émergentes. Parallèlement, les consommateurs ont de moins en moins tendance à consacrer leur surcroît de revenus à l'achat de quantités plus importantes d'aliments de base, en particulier dans les économies émergentes très peuplées. La demande de viande, de poisson et de produits laitiers enregistrera une progression relativement vigoureuse, entraînant une hausse de la demande d'aliments pour animaux, notamment de céréales secondaires et de tourteaux protéiques. D'après les projections, la demande de produits agricoles destinés à la production de biocarburants est appelée à stagner compte tenu de la baisse des prix de l'énergie et de l'adoption d'une politique plus modérée concernant les biocarburants dans plusieurs pays.

On s'attend à ce que la hausse de la consommation dans les pays en développement fasse passer la proportion de la population mondiale qui souffre de sous-alimentation de 11 % à 8 % au cours des dix années à venir, le nombre total des personnes concernées étant ramené de 788 millions à moins de 650 millions. Cependant, la sous-alimentation demeure élevée en Afrique subsaharienne et, dans dix ans, cette région comptera plus du tiers du nombre total de personnes sous-alimentées, contre un quart aujourd'hui. Beaucoup de pays seront confrontés aux problèmes posés simultanément par la sous-alimentation (pas

assez de calories), par l'obésité et par les carences en micronutriments (l'alimentation étant souvent déséquilibrée). Dans les pays développés comme dans les pays en développement, la consommation de sucre et de matières grasses devrait augmenter plus vite que celle de produits de base et de protéines, en grande partie sous l'effet de la hausse de la consommation d'aliments transformés.

Il ressort des projections que la demande alimentaire supplémentaire sera satisfaite grâce à des gains de productivité, les superficies cultivées et les effectifs d'animaux ne changeant guère. L'amélioration des rendements devrait assurer 80 % de l'augmentation de la production de végétaux. Il est possible d'accroître les superficies agricoles de manière durable, principalement dans certaines parties de l'Amérique latine et de l'Afrique subsaharienne. Les nouvelles superficies cultivées seront majoritairement consacrées aux céréales en Afrique et au soja en Amérique latine. On s'attend à ce que l'amélioration des rendements perde de sa vigueur dans les principaux pays producteurs, car il devient peu à peu de plus en plus difficile de repousser la frontière technologique. Beaucoup de pays affichent cependant un déficit de rendement notable, en particulier en Afrique subsaharienne, et le combler pourrait permettre d'accroître sensiblement l'offre mondiale.

Les projections faisant état d'un ralentissement de la croissance des marchés en général, le développement des échanges agricoles devrait être environ deux fois moindre qu'au cours de la décennie précédente. Néanmoins, pour la plupart des produits, la proportion de la production qui donne lieu à des échanges sur les marchés mondiaux est constante. Étant donné que relativement peu de pays sont riches en ressources naturelles, les échanges joueront un rôle plus important dans la sécurité alimentaire mondiale. Toutefois, les échanges de produits alimentaires de base seront limités par la politique d'autoapprovisionnement appliquée dans un certain nombre de pays et par une restructuration des échanges au profit de produits à valeur ajoutée.

Les exportations mondiales de la plupart des produits agricoles de base sont le fait d'une poignée de grands pays fournisseurs. Les cinq principaux exportateurs de l'ensemble des produits étudiés dans les *Perspectives* représenteront au moins 70 % des exportations totales, et s'agissant de certains produits, seulement deux ou trois pays joueront un rôle prépondérant. La concentration est moins forte en ce qui concerne les importations, même si la République populaire de Chine (ci-après « la Chine ») représente un marché crucial pour certains produits (en particulier le soja, mais aussi les produits laitiers et les céréales secondaires autres que le maïs). D'après les projections, les régions pauvres en ressources, notamment l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, seront de plus en plus tributaires des importations de produits alimentaires.

La croissance de l'offre et celle de la demande s'équilibrant globalement, les prix agricoles réels devraient se maintenir à un niveau relativement constant. Cependant, ils vont quelque peu évoluer les uns par rapport aux autres, reflétant des changements dans la composition de la demande et des différences dans les conditions d'approvisionnement (il sera par exemple plus facile d'accroître la production en Amérique latine qu'en Asie). Globalement, les prix des produits animaux devraient augmenter par rapport à ceux des produits végétaux et ceux des céréales secondaires et des oléagineux devraient s'élever comparativement à ceux des produits alimentaires de base. Ces tendances structurelles seront probablement d'autant plus manifestes que les prix sont actuellement plus bas dans toutes les catégories de produits.

Les *Perspectives* sont soumises à un large éventail d'incertitudes, notamment aux variations des prix du pétrole, des rendements et de la croissance économique. Si ces facteurs continuent d'évoluer dans le même sens que par le passé, il y a de fortes probabilités pour que les prix connaissent au moins une oscillation de grande ampleur dans les dix ans à venir. Ce type de fluctuations prononcées d'une année sur l'autre peut masquer les tendances à long terme. Le changement climatique peut renforcer cette incertitude, en particulier si les événements météorologiques extrêmes se font plus nombreux.

En outre, plusieurs incertitudes ont trait à l'action publique. Par exemple, la Chine a récemment annoncé qu'elle allait modifier sa politique céréalière, dont la détermination des prix intérieurs et la gestion des stocks. Les présentes *Perspectives* partent du principe que ces changements permettront à la Chine de maintenir, conformément à ses objectifs, un niveau élevé d'autoapprovisionnement en maïs, sans gravement perturber les marchés internationaux. Toutefois, les dates auxquelles les stocks seront écoulés et les quantités concernées font peser une incertitude majeure sur les projections. Il en va de même de l'interdiction des importations en Russie, qui est supposée expirer à la fin 2017.

Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne compte plus de 950 millions d'habitants, soit environ 13 % de la population mondiale. Malgré la transformation en cours des économies de la région, l'agriculture reste un secteur crucial qui assure la subsistance de millions de personnes. Les différences structurelles et les écarts de développement que présente l'agriculture des pays de la région reflètent les grandes disparités agroécologiques, économiques, politiques et culturelles du continent. La sous-alimentation est un problème de longue date et l'amélioration de la sécurité alimentaire est inégale à travers la région.

Le développement du secteur agricole dans cette partie du monde est façonné par une croissance démographique rapide, l'urbanisation, la diversification rurale, une transformation structurelle allant de pair avec ces dernières, au détriment de l'emploi agricole et au profit de l'emploi non agricole, la montée en puissance de la classe moyenne et l'intérêt croissant (au niveau local et mondial) pour les terres agricoles du continent. D'après les projections, la production agricole totale va s'accroître de 2.6 % par an. Contrairement aux augmentations passées, qui étaient globalement dues à l'agrandissement des superficies, la croissance future de la production sera de plus en plus tributaire de l'amélioration de la productivité. Un développement inclusif sera nécessaire pour renforcer la productivité des petits exploitants dénués de ressources et créer davantage de possibilités de développement rural.

Étant supposé que la croissance démographique rapide se maintienne dans la région, que les revenus augmentent et que les politiques et les structures des marchés actuelles ne changent pas, la production des cultures vivrières devrait croître plus lentement que la demande dans de nombreux pays. On prévoit que les importations nettes de produits alimentaires en Afrique subsaharienne connaîtront une hausse au cours de la décennie à venir, encore que des investissements stimulant la productivité atténueraient cette tendance.

Beaucoup de pays producteurs sont compétitifs et exportent régulièrement des fruits et des plantes à boissons, ce qui alimente les réserves de devises étrangères. Ces produits peuvent permettre aux agriculteurs de ne plus se cantonner aux cultures vivrières

habituelles. Ils peuvent aussi être une source d'emplois potentiellement importante pour la jeune population du continent. Les exportateurs de produits alimentaires étant en nombre limité et les importateurs nets étant nombreux, il est essentiel que les échanges commerciaux régionaux soient ouverts pour garantir la sécurité alimentaire.

Les perspectives de l'agriculture sont globalement positives en Afrique subsaharienne, mais elles pourraient être bien meilleures si les politiques menées dans la région étaient plus stables, si des investissements stratégiques publics et privés étaient consentis, notamment dans les infrastructures, et si des activités de recherche et de vulgarisation adaptées étaient menées. Les investissements pourraient améliorer l'accès aux marchés, réduire les pertes après récolte et accroître la disponibilité des intrants nécessaires.

PARTIE I

Vue d'ensemble et chapitre spécial

© OCDE/FAO 2016

PARTIE I

Chapitre 1

Vue d'ensemble des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025*

Ce chapitre donne un aperçu de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme relatives aux marchés agricoles mondiaux et nationaux. Ces projections englobent la production, la consommation, les stocks, les échanges et les prix de 25 produits agricoles pour la période allant de 2016 à 2025. Le chapitre débute avec une analyse de la situation des marchés agricoles en 2015 et décrit les principales hypothèses macroéconomiques et d'action publique qui sous-tendent les projections. Les sections suivantes s'intéressent aux évolutions de la consommation et de la production, en mettant l'accent sur les tendances régionales. Ce chapitre étudie par ailleurs la structure des échanges qui révèle une relative concentration des exportations et une dispersion des importations des pays pour les différents produits de base. Il se termine par les projections des prix mondiaux agricoles, et une analyse stochastique qui illustre combien les incertitudes concernant l'environnement macroéconomique et les niveaux de rendement peuvent affecter les projections de prix. Selon les projections, les gains d'efficacité réalisés au niveau de la production permettront de répondre à la demande croissante de produits agricoles, ce qui maintiendra les prix réels à des niveaux relativement stables.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.
La position de l'ONU sur la question de Jérusalem figure dans la Résolution 181 (II) du 29 novembre 1947 et dans des résolutions postérieures à cette date de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité relatives à cette question.

Le contexte : baisse des prix des produits végétaux et animaux en 2015

Alors qu'en 2014, les prix des produits végétaux et animaux ont évolué de façon divergente, avec une baisse des premiers et une hausse des seconds, la campagne de 2015 (voir la définition de la campagne dans le glossaire) a été marquée par un recul du prix de ces deux catégories de produits. La production a fléchi en 2015 dans la plupart des cultures après avoir atteint un niveau exceptionnellement élevé en 2014. Quoi qu'il en soit, ce recul n'a pas suffi à juguler la baisse du prix des produits agricoles, alimentée par une contraction de la demande et des stocks importants. Le prix du bétail est redescendu de son haut niveau historique de 2014, en raison d'un ralentissement de la croissance de la demande et de la baisse des prix des céréales fourragères. Le prix des produits laitiers a poursuivi sa décrue amorcée en 2014, dans un contexte de diminution de la demande d'importations et d'augmentation de la production. Enfin, pour la pêche, une offre plus abondante de certaines espèces et un tassement de la demande de consommation sur les marchés clés ont fait baisser le prix du poisson en général.

En 2015, les principaux facteurs qui ont pesé sur les prix agricoles ont été l'offre, qui s'est maintenue à un bon niveau, conjuguée à l'atonie de la croissance économique et l'abondance des stocks. L'évolution des prix agricoles à moyen terme dépendra de la situation sur les marchés mondiaux des produits de base, mais aussi de l'évolution de la situation macro-économique et politique. Les conditions du marché pour chaque produit agricole sont brièvement présentées ci-dessous, tandis que les principales hypothèses en matière de macroéconomie et de politique sur lesquelles repose le scénario de référence sont exposées en détail dans l'encadré 1.1. Les perspectives de croissance devraient s'établir à 2 % par an en moyenne dans les économies industrialisées, les chiffres projetés pour les principales économies émergentes allant d'environ 7.5 % par an pour l'Inde, à seulement 1.2 % par an pour la Fédération de Russie. Les perspectives de croissance des pays en développement et des pays les moins développés se situent généralement dans la fourchette 5-7 % par an. Par rapport à 2015, la croissance du PIB devrait légèrement s'accélérer dans les pays développés ces dix prochaines années, mais ralentir dans les pays émergents et en développement. Par ailleurs, ces derniers devraient continuer d'impulser la croissance démographique mondiale. Toutefois, cette dernière devrait diminuer pour s'établir à 1 % par an sur la prochaine décennie. L'inflation restera modeste dans les pays de l'OCDE et la République populaire de Chine (ci-après la Chine), mais devrait être très élevée dans plusieurs pays émergents (Argentine, Brésil et Afrique du Sud) en raison de dépréciations monétaires conséquentes. Enfin, le prix du pétrole, qui devrait passer de 39.3 USD à 83.2 USD le baril entre 2016 et 2025, tirera vers le haut le prix nominal des produits agricoles.

Les projections de référence qui figurent dans les *Perspectives* se fondent sur certaines hypothèses spécifiques concernant une série de facteurs, y compris la stabilité de la situation macro-économique et climatique, qui influent sur l'offre, la demande, les échanges et le prix des produits. La dernière partie du présent chapitre est consacrée à la

Encadré 1.1. **Hypothèses en matière macroéconomique et politique**

Principales hypothèses sur lesquelles repose le scénario de référence

Les *Perspectives* sont un scénario de référence jugé plausible compte tenu d'une série d'hypothèses. Ces hypothèses décrivent un environnement macroéconomique, un cadre d'action et une situation démographique spécifiques dont dépendent les projections d'évolution de la demande et de l'offre des produits de l'agriculture et de la pêche et de l'aquaculture. Ces conditions sont présentées ci-dessous.

Ralentissement de l'activité économique mondiale

La croissance mondiale reste inférieure aux prévisions. En 2015, elle s'est infléchie pour s'établir à 3 %, c'est-à-dire bien en deçà de sa moyenne à long terme. Cette situation s'explique surtout par un nouvel affaiblissement des grandes économies de marché émergentes. Une profonde récession est survenue au Brésil et en Fédération de Russie, tandis que le ralentissement en cours en République populaire de Chine (ci-après Chine) et l'atonie du prix des produits de base qui l'a accompagné s'est répercuté sur l'activité des principaux partenaires commerciaux de ce pays et des pays exportateurs de produits de base. L'incertitude croissante sur les marchés financiers et le ralentissement de la croissance du commerce mondial, en particulier dans les économies de marché émergentes, constituent eux aussi un frein à l'activité mondiale.

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la croissance est restée constante en 2015, à environ 2 %, bien que l'on constate un ralentissement dans certains pays notamment l'Australie, le Canada, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande. Par ailleurs, la croissance a été plus soutenue au Chili, au Mexique, en Turquie, au Japon et dans les pays membres de l'UE-15 considérés globalement. Elle est restée identique à 2014 aux États-Unis et en Israël.

Les hypothèses macroéconomiques retenues dans les *Perspectives agricoles* sont fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE* (novembre 2015) et sur les *Perspectives économiques mondiales* (octobre 2015) du Fonds monétaire international.

En 2015, la croissance devrait s'accélérer légèrement dans les pays développés mais subir un coup de frein dans les pays émergents et en développement. Les politiques macroéconomiques de soutien, le recul du prix des produits de base et une amélioration persistante de l'emploi devraient favoriser la reprise dans les pays développés. Ainsi, le PIB devrait se redresser, atteignant 2.1 % par an en moyenne jusqu'à la fin de la période de projection pour les pays de l'OCDE considérés globalement.

Parmi les pays de l'OCDE, la Corée et la Turquie devraient être ceux qui afficheront la croissance la plus soutenue au cours de la prochaine décennie, à 3.5 % par an en moyenne, suivies du Mexique à 3.2 %. La reprise devrait se poursuivre aux États-Unis, grâce à la baisse du prix de l'énergie, à un comblement des déficits publics et à l'amélioration du marché du logement ; ainsi, la croissance à moyen terme devrait plutôt bien résister, à 2.4 % en rythme annuel ces dix prochaines années. La reprise modeste dans la zone euro devrait se poursuivre en 2016, soutenue par la décrue du prix du pétrole, un assouplissement de la politique monétaire (dans un contexte de faible inflation) et la dépréciation de l'euro. Sur la période de projection, on peut tabler sur un taux de croissance annuel de 1.7 % en moyenne pour les pays membres de l'UE-15 pris globalement.

Les perspectives de croissance risquent encore de diverger entre les différentes grandes économies de marché émergentes. Le ralentissement devrait se poursuivre progressivement en Chine, la croissance du PIB étant appelée à chuter à 6.2 % sur la prochaine décennie par rapport aux 9.0 % annuels moyens de ces dix dernières années. L'Inde pourrait connaître une expansion relativement vigoureuse (7.6 % par an), sous réserve de poursuivre ses efforts dans la mise en place de réformes structurelles. Malgré d'importantes dépréciations monétaires, la reprise ne se fera que progressivement au Brésil et dans la Fédération de Russie, au rythme de 2 % et 1.2 % par an en moyenne respectivement, à partir de 2017 et jusqu'à la fin de la période de projection.

Encadré 1.1. **Hypothèses en matière macroéconomique et politique** *(suite)*

Pour les pays en développement, la croissance devrait rester soutenue. La plupart des pays en développement devraient afficher une croissance marginalement plus faible que durant la décennie précédente. Le Bangladesh et les Philippines sont les pays d'Asie les plus dynamiques, puisque leur croissance sera comprise entre 6.6 % et 6.3 % par an en moyenne respectivement. En Afrique subsaharienne, la croissance annuelle devrait ralentir pour s'établir à 4.7 %, compte tenu de l'érosion du prix des produits de base. Soutenus par la stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles en faveur de l'investissement privé, l'Éthiopie et le Mozambique devraient connaître la croissance la plus soutenue ces dix prochaines années, à 7.2 % et 7.6 % par an respectivement, tandis que la Tanzanie devrait se maintenir au rythme annuel moyen de 6.7 %. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, la croissance devrait s'établir à 3.5 % par an, ce qui représente un décrochage important par rapport aux 5.3 % par an constatés en moyenne durant la dernière décennie. Enfin, en Amérique latine, la croissance devrait être similaire à celle observée depuis ces dix dernières années, soit 3 % en moyenne sur la période de projection, ce qui correspond à un résultat plus modeste que l'Asie et l'Afrique subsaharienne en moyenne.

Graphique 1.1. **Taux de croissance du PIB dans les pays de l'OCDE et dans les pays en développement**

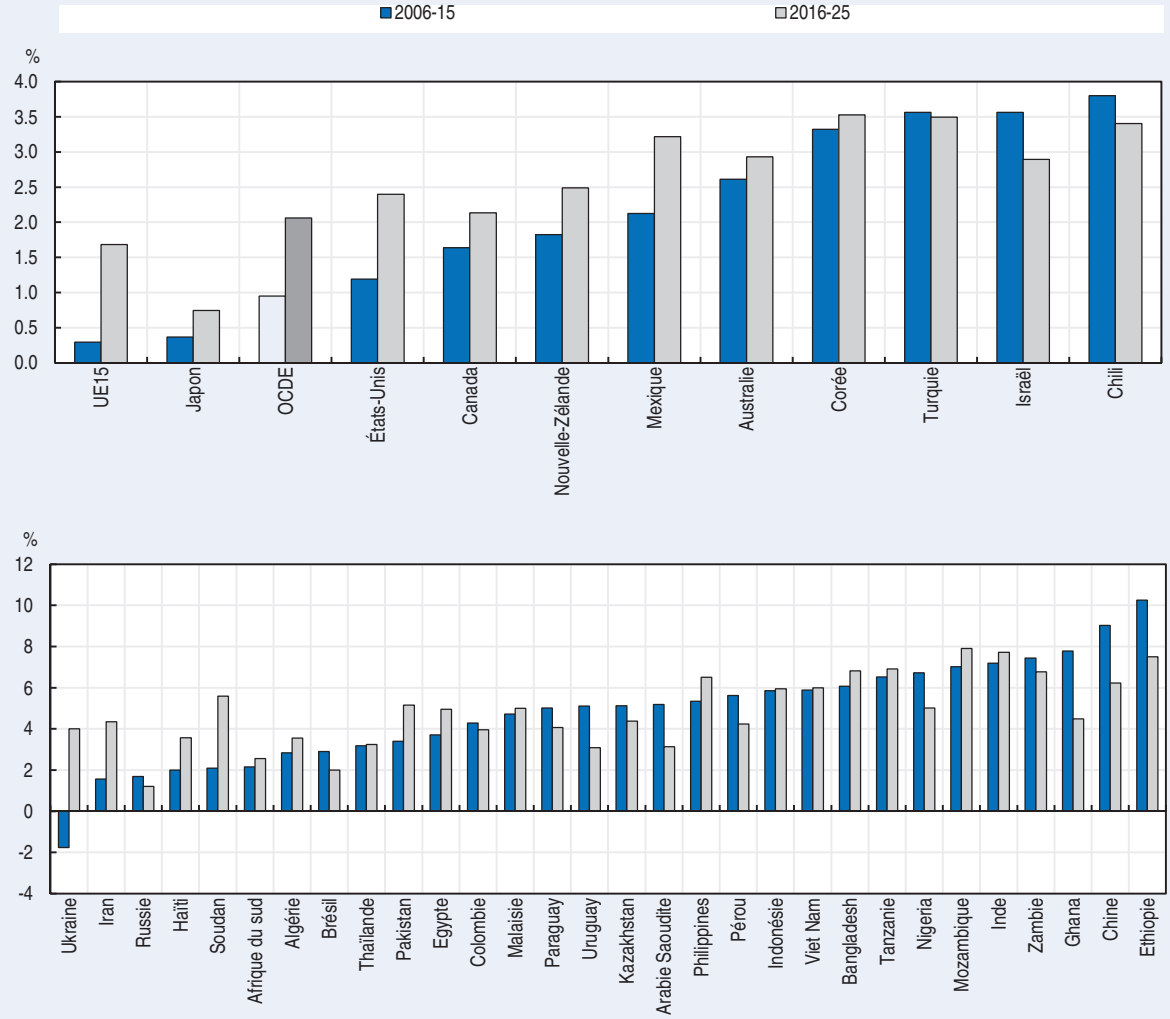

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385725*

Encadré 1.1. **Hypothèses en matière macroéconomique et politique** *(suite)*

On suppose que l'augmentation des revenus mesurée concerne toute la population et qu'elle a une influence sur la demande de divers produits alimentaires, mais, en réalité, la croissance économique n'est pas forcément répartie de façon équitable et les consommateurs de la partie inférieure de la distribution n'enregistrent pas nécessairement une hausse correspondante de leurs revenus. En outre, alors que de nombreux pays en développement et pays les moins développés connaissent une croissance soutenue, ils partent d'un point de départ extrêmement bas et l'augmentation des revenus y reste relativement modeste en valeur absolue. C'est à cause de cela que, malgré de longues périodes de croissance soutenue, les modes de consommation alimentaire évoluent de façon relativement lente.

Ralentissement de la croissance démographique

La population mondiale devrait augmenter à une allure plus lente, de 1 % par an la prochaine décennie. Quoi qu'il en soit, la croissance démographique est toujours tirée vers le haut par les pays en développement, en particulier d'Afrique, laquelle devrait connaître la hausse la plus conséquente, à 2.5 % par an, certains pays du continent enregistrant même un taux de 3.5 % par an. De leur côté, l'Asie et le Pacifique abriteront pratiquement la moitié de la population mondiale tandis que l'Inde, qui comptera 151 millions d'habitants de plus d'ici à 2025, devrait dépasser la Chine au titre de pays le plus peuplé du monde.

Parmi les pays de l'OCDE, le Japon devrait perdre 3.7 millions d'habitants ces dix prochaines années et la population de la Fédération de Russie devrait aussi diminuer de 2.3 millions. La population de l'Union européenne restera stable, avec un taux de croissance démographique de 0.08 % par an ; l'Australie est le pays de l'OCDE qui devrait connaître la croissance démographique la plus importante, à 1.18 % par an, suivie du Mexique à 1.10 % par an.

Inflation

L'inflation reste modeste dans les pays de l'OCDE et en Chine, mais elle est repartie à la hausse dans plusieurs autres économies de marché émergentes, en particulier dans les pays dont la monnaie s'est fortement dépréciée. Elle est proche de zéro au Japon, aux États-Unis et dans l'Union européenne, mais elle devrait redémarrer en 2016 et après. Dans ces régions, toutefois, elle ne devrait pas dépasser les objectifs fixés par les banques centrales.

Les prix à la consommation ne devraient pas beaucoup augmenter en Chine et en Inde, grâce à une pression relativement modeste des prix à l'importation. Dans les autres grandes économies de marché émergentes comme l'Argentine, le Brésil, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud, l'inflation devrait rester soutenue dans les années à venir en raison de l'impact d'importantes dépréciations monétaires et, pour la Russie, de l'effet des sanctions sur le marché intérieur.

Les variations monétaires récentes ont été anormalement élevées

En valeur nominale, l'euro s'est déprécié de 19 % par rapport au dollar des États-Unis et de 25 % par rapport au yen japonais ces trois dernières années. Les taux de change ont également fortement fluctué dans un certain nombre de pays émergents et en développement. Le recul du prix des produits de base fait écho à la forte dépréciation du taux de change qu'ont connue de nombreux pays exportateurs de ces produits pratiquant une politique de taux de change flottants. Quoi qu'il en soit, ces fortes fluctuations ne se limitent pas aux devises des pays exportateurs de produits de base, les grandes économies émergentes ayant également subi de fortes dépréciations de leur monnaie, en général.

Le peso argentin a réintégré le marché international des devises en décembre 2015, pour y subir une dépréciation immédiate et sensible.

En valeur nominale, les taux de change sur la période 2016-25 évoluent surtout en fonction du différentiel d'inflation par rapport aux États-Unis (avec quelques modifications mineures en termes réels). Compte tenu des différentiels d'inflation attendus, on peut anticiper sur la prochaine décennie une appréciation nominale par rapport au dollar des États-Unis des devises japonaise, canadienne, coréenne, chinoise, russe et de la zone euro. À l'inverse, une très forte dépréciation des devises argentine, brésilienne, indienne, sud-africaine et turque est prévue ces dix prochaines années.

Encadré 1.1. **Hypothèses en matière macroéconomique et politique** *(suite)*

Effondrement du prix de l'énergie

Le prix du pétrole a fortement chuté depuis le milieu de l'année 2014, à cause d'un affaiblissement de la demande et d'une offre devenue pléthorique, en particulier d'huile de schiste d'Amérique du Nord, mais aussi à cause de la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de ne pas modifier les quotas de production.

Les hypothèses concernant le prix mondial du pétrole jusqu'en 2014 sont tirées de la mise à jour à court terme des *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 98 (novembre 2015). Pour 2015, on utilise le prix spot quotidien moyen annuel, tandis que le prix spot quotidien moyen pour décembre 2015 est utilisé pour 2016. Le prix du pétrole devrait augmenter au même rythme que ce que prévoient les perspectives mondiales de l'énergie de l'AIE (*World Energy Outlook,* novembre 2015).

Le prix de l'énergie reste bas au début de la période étudiée, jusqu'à ce que le marché se rééquilibre à des prix plus élevés, compte tenu d'un redressement de la demande et d'une progression plus modeste de l'offre. En termes nominaux, ils devraient donc augmenter de 8.3 % par an en moyenne, passant de 39.3 USD le baril en 2016 à 83.2 USD le baril en 2025.

Considérations de politique publique

Les politiques publiques ont des conséquences importantes sur les marchés des produits agricoles, des biocarburants et des produits halieutiques et aquacoles, les réformes modifiant souvent leur structure. Les hypothèses retenues dans la présente publication tablent sur le maintien des politiques menées sur l'ensemble de la période étudiée. Les accords commerciaux bilatéraux ne sont pris en compte que s'ils ont été ratifiés. Ainsi, le processus de ratification de l'Accord de partenariat transpacifique étant en cours, cet accord n'est pas pris en compte dans les présentes *Perspectives*. Les mesures temporaires d'interdiction annoncées par la Russie à l'encontre de certaines importations en fonction de leur origine, qui resteront en vigueur jusqu'en 2017, sont prises en compte en tant que telles dans les *Perspectives*.

sensibilité des projections à ces hypothèses. Cette analyse complémentaire donne une idée des écarts possibles autour du scénario de référence, compte tenu des variations de rendement et de l'évolution de la situation macroéconomique, à savoir notamment la croissance du PIB, l'évolution du prix du pétrole et les fluctuations des taux de change.

La présente édition des *Perspectives* contient, pour la première fois, une ventilation des céréales secondaires entre maïs et autres céréales secondaires, des oléagineux entre soja et autres oléagineux, et une décomposition des chiffres de l'aquaculture entre principales espèces. Elle comporte également de nouvelles spécifications qui permettent de calculer des projections de prix à la consommation.

Situation actuelle du marché

Après des récoltes qui ont atteint des niveaux record en 2014, la production de blé, de maïs, de riz et d'autres céréales secondaires a reculé en 2015. Cette évolution n'a pas empêché les prix internationaux de rester orientés à la baisse, toutes céréales confondues, en raison de stocks élevés et du ralentissement de la croissance de la demande. Le prix du blé a atteint son niveau le plus faible depuis 2009, les stocks mondiaux s'établissant à des niveaux inégalés depuis la même année.

Alors que la production de soja augmenté en 2015, celle d'autres oléagineux (colza, tournesol et arachide) a baissé par rapport à 2014. La production d'huile végétale s'est ralentie par rapport à celle des oléagineux du fait d'une baisse de la production d'huile de

palme en Asie du Sud-Est, due au phénomène El Niño, et de la part croissante du soja sur les marchés mondiaux des produits oléagineux. La demande d'huile végétale a également décliné en raison d'un fléchissement de la production de biocarburants en Indonésie. Enfin, le prix du tourteau protéique a également diminué par rapport à ceux des céréales secondaires et d'autres ingrédients entrant dans la composition des aliments pour animaux.

L'accroissement de la production de sucre au Brésil et chez d'autres producteurs plus petits n'a pas empêché la production mondiale de reculer en 2015, suite à un essoufflement en Europe et chez plusieurs grands producteurs d'Asie. Le prix du sucre est resté modeste en raison des niveaux très élevés des stocks, d'une croissance économique atone, et de la modicité des prix du pétrole et des productions végétales.

En 2015, la léthargie de la demande de viande, conjuguée à la réponse de la production au fléchissement des coûts d'alimentation du bétail, a tiré les prix à la baisse, ces derniers étant redescendus aux niveaux observés en 2010. Par ailleurs, le recul de la demande d'importations de la Fédération de Russie et l'offre réduite de l'Amérique du Nord ont limité les volumes échangés. La hausse de la production est le fait des pays en développement, menés par le Brésil et la Chine, les deux principaux producteurs de viande dans ce groupe de pays. L'augmentation de la consommation de viande a été tirée par la volaille, qui a représenté les deux tiers des quantités consommées supplémentaires.

La baisse du prix des produits laitiers en 2015 s'explique tout d'abord par un recul de la demande d'importations de la Chine et par une production en hausse dans l'Union européenne, les États-Unis et l'Océanie. La suppression des quotas laitiers dans l'UE, en avril 2015, a permis quelques appréciations de la production, mais a suscité des réactions diverses au niveau de l'offre dans les différents pays. Le beurre et le fromage de l'Union européenne, des États-Unis et d'Australie continuent de pâtir de l'interdiction d'importation décrétée par la Fédération de Russie.

Les pays en développement ont joué un rôle prépondérant dans la hausse de la consommation et de la production de poisson en 2015. L'aquaculture continue à tirer l'offre mondiale de poisson vers le haut. La contraction de l'activité économique et les fluctuations de taux de change chez les principaux acteurs du marché ont pesé sur les échanges de produits halieutiques et aquacoles, en valeur. Les prix ont évolué différemment en fonction des espèces et des marchés, mais en règle générale, ceux-ci sont plus élevés pour les espèces sauvages que pour les espèces d'élevage.

En 2015, les prix bas du pétrole brut et des produits alimentaires ont pesé sur celui de l'éthanol et des biocarburants. La demande de biocarburants reste fortement dépendante des politiques intérieures, dans un contexte de demande d'énergie soutenue à travers le monde.

La production de coton a chuté au premier semestre 2015 dans quasiment tous les principaux pays producteurs, ce qui s'est traduit par un recul de 9 % de la production mondiale. Ce fort déclin inattendu s'explique par de mauvaises conditions météorologiques, le décrochage de la demande mondiale et les incertitudes pesant sur l'action publique. En réaction à ce plongeon de la production, les stocks mondiaux, qui avaient atteint un niveau record en 2014, ont été remis sur le marché dans les principaux pays producteurs, notamment en Chine où l'écart de prix entre le coton produit sur le territoire national et le coton importé s'est resserré suite à la suppression des prix de soutien minimum en 2014. Par conséquent, les échanges de coton ont encore diminué.

Les nouveaux objectifs de développement durable (ODD) comprennent de nombreux objectifs reliés entre eux qui portent sur l'agriculture et l'alimentation. Ainsi, l'objectif n° 2 concerne clairement l'alimentation, dans la mesure où il vise à « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », mais de nombreux autres objectifs cherchent à résoudre les difficultés du système alimentaire. L'objectif n° 1 est axé sur la réduction de la pauvreté, une question dans laquelle l'agriculture et l'alimentation ont un rôle crucial à jouer. L'agriculture durable est essentielle à la réalisation de l'objectif n° 6 sur l'eau, de l'objectif n° 12 sur la consommation et la production durables, de l'objectif n° 13 sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et de l'objectif n° 15 sur l'utilisation des terres et les écosystèmes. Les liens entre agriculture et ODD sont exposés dans l'encadré 1.2. Le scénario de référence, qui s'appuie sur le maintien des politiques en vigueur, ne tient pas compte des efforts menés pour atteindre ces objectifs. Toutefois, nous examinons les conséquences des projections de référence pour 2015 sur la faim, moyennant l'indicateur de la sous-alimentation de la FAO, et donc sur la réalisation de l'ODD n° 2.

Encadré 1.2. **Répercussion des Objectifs de développement durable des Nations Unies sur l'agriculture**

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies sont entrés en vigueur, lançant le compte à rebours pour la réalisation de 169 cibles d'ici 2030, voire, dans certains cas, d'ici 2020. Nombre de ces cibles ambitieuses touchent de près à l'agriculture.

Le deuxième Objectif, **Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable**, revêt une importance primordiale ; ses cibles portent sur la faim, la malnutrition, la productivité et les revenus, la viabilité et la résilience, la biodiversité, l'investissement, le commerce et les marchés des denrées alimentaires. Toutefois, compte tenu des relations étroites qui existent entre faim, malnutrition, productivité agricole et pauvreté sur la planète, le premier Objectif, **Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde**, est lui aussi hautement pertinent. Si la sécurité alimentaire possède de nombreuses facettes, la majorité des personnes qui souffrent de la faim en souffrent chroniquement, et ce, parce qu'elles sont pauvres. Étant donné que 78 % des pauvres de la planète sont fortement tributaires de l'agriculture, non seulement pour leur alimentation, mais aussi pour leurs moyens de subsistance, le développement agricole, y compris la croissance de la productivité et des revenus agricoles, constitue l'un des outils les plus puissants qui soient pour mettre un terme à l'extrême pauvreté et nourrir 9 milliards de personnes d'ici 2050 (Banque mondiale, 2015).

Au-delà de ces deux premiers Objectifs, la majorité des ODD énumérés ci-dessous sont, directement ou indirectement, pertinents pour l'agriculture. Ensemble, ils viennent compléter et renforcer le message précédemment mis en avant par les Objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies, à savoir que les pratiques actuelles ne sont pas tenables.

Objectifs, dans leur formulation abrégée, et pertinence pour l'agriculture*

1. Pas de pauvreté : Inclut des cibles d'éradication de l'extrême pauvreté (revenus inférieurs à moins de 1.25 USD par jour) et de réduction de la pauvreté d'au moins 50 % d'ici 2030. Il est également fait référence à la propriété et au contrôle des terres, ainsi qu'aux ressources naturelles. Cet Objectif est pertinent pour l'agriculture étant donné son importance pour la réduction de la pauvreté, en particulier dans de nombreux pays en développement.

Encadré 1.2. **Répercussion des Objectifs de développement durable des Nations Unies sur l'agriculture** *(suite)*

2. Faim « zéro » : Comporte de nombreuses cibles pertinentes, notamment l'élimination de la faim et de la malnutrition, le doublement de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs alimentaires, la correction des restrictions commerciales internationales, le renforcement de l'investissement en faveur des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies, ainsi que la mise en œuvre de systèmes et de pratiques de production alimentaire viables d'ici 2030.

3. Bonne santé et bien-être : Inclut la réduction du nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol. Pertinent pour l'usage de produits agrochimiques et d'effluents d'élevage.

4. Éducation de qualité : Pertinent pour la formation et la vulgarisation agricoles, qui favorisent toutes deux l'adoption de pratiques agricoles écologiquement durables et l'amélioration de la compétitivité.

5. Égalité entre les sexes : Inclut l'élimination de la discrimination vis-à-vis des femmes et des filles, y compris concernant la propriété foncière. En réduisant l'écart de rendement qui existe actuellement entre les hommes et les femmes exploitants dans les pays en développement, on pourrait accroître la production agricole totale de ces pays de 2.5 % à 4 %, ce qui permettrait de réduire la faim dans le monde de 12 % à 17 %[1].

6. Eau propre et assainissement : Comprend l'amélioration de la qualité de l'eau utilisée dans l'agriculture grâce à la réduction de la pollution, et la protection des écosystèmes liés à l'eau. L'agriculture représente environ 70 % de l'eau consommée à travers le monde et contribue à la pollution de l'eau à cause d'un apport excessif en nutriments, pesticides ou autres polluants.

7. Énergie propre et d'un coût abordable : Cible un accroissement substantiel de la part des énergies renouvelables et le doublement du taux d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le monde d'ici 2030. Pertinent pour l'efficacité énergétique de l'agriculture et pour la production de bioénergie.

8. Travail décent et croissance économique : Comporte des cibles concernant le taux de croissance économique durable par habitant, l'amélioration de l'efficience de l'utilisation des ressources, ainsi que l'accès aux services financiers et d'assurance.

9. Industrie, innovation et infrastructure : Inclut des cibles pertinentes pour l'agriculture, à savoir la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente, l'accroissement de l'accès des PME aux services financiers et leur intégration dans les chaînes de valeur, ou encore l'encouragement de l'innovation.

10. Inégalités réduites : Inclut l'obtention, d'ici 2030, d'une croissance durable des revenus des 40 % les plus pauvres de la population à un rythme plus rapide que le revenu moyen national. Pertinent pour les raison évoquées pour l'Objectif 1.

12. Consommation et production responsables : Inclut la réduction du volume de déchets alimentaires et des pertes de produits alimentaires, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets, la réduction des subventions aux combustibles fossiles, ainsi que le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables.

13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : Cible le renforcement de la résilience face aux aléas climatiques et la mobilisation, ensemble, de 100 milliards USD par an d'ici à 2020 afin de faciliter l'adoption par les pays en développement de mesures d'atténuation face aux changements climatiques. Le changement climatique est extrêmement pertinent pour l'agriculture, à la fois parce qu'il a un effet sur l'agriculture et parce que l'agriculture a un effet sur lui.

Encadré 1.2. **Répercussion des Objectifs de développement durable des Nations Unies sur l'agriculture** *(suite)*

14. Vie aquatique : Inclut la prévention et la nette réduction, d'ici 2025, de la pollution marine, en particulier par les nutriments, la réglementation efficace de la pêche, de façon à garantir des pratiques de pêche durable, et l'interdiction de certaines subventions à la pêche d'ici 2020.

15. Vie terrestre : Cible la préservation et l'exploitation durable des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, tels que les zones humides, ainsi que la promotion de la gestion durable des forêts, notamment en mettant un terme à la déforestation, d'ici à 2020, la lutte contre la désertification et la restauration des terres et sols dégradés, d'ici à 2030, ainsi que la prévention de l'appauvrissement de la biodiversité. L'agriculture étant, dans beaucoup de pays de l'OCDE, l'activité qui occupe la plus grande partie des terres, non seulement elle peut avoir un impact substantiel sur la biodiversité, mais elle en est aussi dépendante**.**

17. Partenariats pour la réalisation des objectifs : Comporte des cibles pertinentes pour l'agriculture en rapport avec le commerce international, notamment la promotion d'un système commercial multilatéral ouvert, non discriminatoire et équitable, et le parachèvement des négociations du Programme de Doha de l'OMC.

1. FAO (2011), *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11*, *www.fao.org/publications/sofa/2010-11/fr/*.

* Titres abrégés conformément à la formulation retenue par les Nations Unies. Pour les titres complets, voir *www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/*.

Les Objectifs 11 (Villes et communautés durables) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces) sont exclus de la liste.

Consommation

La croissance démographique dans les pays en développement est le principal moteur de la consommation alimentaire mondiale

La croissance démographique dans les pays en développement demeurera le principal moteur de la demande mondiale de produits agricoles au cours de la prochaine décennie. La population mondiale devrait en effet passer de 7.4 milliards à 8.1 milliards d'habitants entre 2016 et 2025, 95 % de cette hausse étant le fait des pays en développement. D'ici à 2025, on dénombrera 6.7 milliards d'habitants dans ces derniers et 1.4 milliard dans les pays développés. En d'autres termes, entre 2005 et 2025, la population des pays en développement aura crû d'une valeur égale à l'ensemble de la population des pays développés. C'est en Afrique subsaharienne que la croissance démographique sera la plus rapide, puisqu'elle s'établira à 2.7 % par an entre 2016 et 2025, la population passant de 0.96 à 1.22 milliard d'habitants sur la même période.

Un deuxième élément déterminant de la demande de consommation est la croissance du revenu par habitant, qui permet à chacun de consommer davantage. Une fois de plus, les pays en développement impulseront cette hausse de la consommation, car c'est dans ces pays que le revenu par habitant devrait croître le plus rapidement. En outre, les pauvres ont tendance à consacrer une part plus importante de leur revenu supplémentaire à l'alimentation (c'est-à-dire que chez eux, l'élasticité de la demande par rapport au revenu est plus élevée). Ainsi, en Chine et aux États-Unis, la part du revenu supplémentaire consacrée à l'alimentation en 2025 devrait être respectivement de 3.4 % et 1.1 %.

L'augmentation du revenu par habitant est associée à un troisième facteur, à savoir le changement des habitudes de consommation. Au fur et à mesure que les pays se développent, ils traversent une période de « transition nutritionnelle », dans laquelle le

revenu supplémentaire est tout d'abord consacré à une consommation supplémentaire de calories, puis de protéines (en général d'origine animale), ainsi que d'autres nutriments provenant des fruits et des légumes. Cette tendance se traduit par une consommation plus élevée de sucre, de matières grasses et d'aliments transformés. De nombreux pays en développement présentent des structures complexes de consommation, une partie de la population étant en situation de sous-nutrition (pas assez de calories), une autre en situation de suralimentation (trop de calories) et une troisième en situation de malnutrition (régime alimentaire déséquilibré). Dans les pays développés, les préférences alimentaires sont plus stables, les revenus augmentent plus lentement et les schémas de consommation sont moins sensibles à l'évolution du revenu. On constate une progression de la suralimentation et une tendance, en particulier, à l'accroissement de la consommation de viande et de produits laitiers, mais aussi d'huiles végétales et d'édulcorants.

Les céréales prépondérantes dans le régime alimentaire des pays en développement

La croissance démographique, l'augmentation du revenu par habitant et l'évolution des schémas de consommation sont intégrées aux projections de consommation alimentaire par habitant. Le graphique 1.2 illustre les différences entre pays développés et en développement en matière de demande alimentaire, les seconds étant répartis entre Afrique subsaharienne et « autres ». La majorité des pays les moins avancés (PMA) se trouve en Afrique subsaharienne. L'Afrique du Sud, généralement intégrée au groupe des pays développés, est considérée comme faisant partie de l'Afrique subsaharienne pour des raisons de cohérence avec le chapitre 2.

La partie gauche montre la consommation par habitant prévue en 2025 des principales denrées alimentaires traitées dans les *Perspectives*. Celle de droite illustre le taux de croissance respectif de ces denrées entre 2013-15 et 2025. Ces chiffres ne concernent que

Graphique 1.2. **Consommation d'aliments par habitant et par région**

Kg/personne/an en 2025 (gauche) et évolution entre 2013-15 et 2025 (droite)

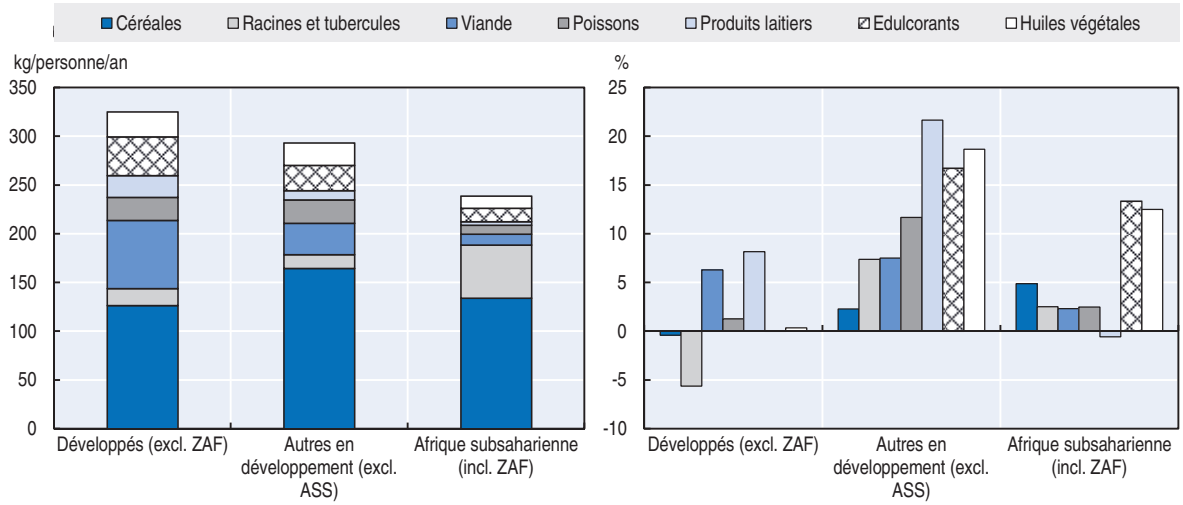

Note : les produits laitiers sont représentés en équivalent matière sèche parce que leur teneur élevée en eau aboutirait à une consommation par habitant disproportionnée par rapport à d'autres denrées alimentaires. ZAF fait référence à l'Afrique du Sud.

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385736*

l'usage alimentaire des produits de base faisant l'objet des *Perspectives* et ne tiennent donc pas compte de certains ingrédients importants dans le régime alimentaire des populations, en particulier les légumes, les fruits et les légumineuses.

En 2025, c'est toujours dans les pays développés que l'on consommera le plus d'aliments en volume, par habitant. Toutefois, l'écart entre ces pays et les pays en développement (hors Afrique subsaharienne) se réduit, la consommation par habitant dans certains pays en développement ayant déjà dépassé la moyenne constatée dans les pays développés. Enfin, la consommation d'aliments par habitant en Afrique subsaharienne sera inférieure de pratiquement 20 % de celle des autre pays en développement, les céréales représentant environ la moitié des calories consommées.

Dans les trois catégories de pays, les céréales sont le principal ingrédient du régime alimentaire, mais leur importance relative diminue légèrement sur la période étudiée. La consommation de céréales va continuer de diminuer dans les pays développés, contrairement à la consommation d'autres sources d'énergie. Par ailleurs, la consommation de céréales alimentaires par habitant ne progressera que modestement dans les pays en développement (hors Afrique subsaharienne), mais devrait augmenter de 4.9 % en Afrique subsaharienne. Fait intéressant, dans cette dernière région, le riz est la céréale dont la consommation va le plus augmenter (8.3 %), passant de 25.8 kg à 27.9 kg par personne et par an entre la période de référence et 2025. Les racines et les tubercules, en particulier le manioc, restent un ingrédient important du régime alimentaire en Afrique subsaharienne, puisque leur consommation s'élèvera à 53 kg par habitant en 2025.

En 2025, la consommation de viande est estimée à 69.7 kg en poids au détail (pad) par habitant dans les pays développés. Ce chiffre est plus de deux fois supérieur à celui observé dans les « autres » pays en développement (32 kg pad), et atteint presque sept fois celui de l'Afrique subsaharienne (11.3 kg pad). Dans les pays développés, la consommation de viande augmente sensiblement en raison, essentiellement, d'une demande en nette hausse en Amérique du Nord, alimentée par l'essor de l'économie prévue aux États-Unis par le scénario de référence et par une baisse des prix. En 2025, la consommation de poisson par habitant devrait rester plus faible dans les pays en développement que dans les pays développés (21.5 kg poids vif (pv) contre 23.3 kg pv). Toutefois, en 2025, la consommation de poisson par habitant s'élèvera à 24.3 kg (pv) dans les pays en développement (hors Afrique subsaharienne) et dépassera ainsi celle des pays développés.

Dans les pays en développement (hors Afrique subsaharienne), la consommation par habitant de produits laitiers progressera de 21 % par rapport à la période de référence, les produits frais étant privilégiés par rapport aux produits transformés. Les hausses les plus importantes pour les produits laitiers frais seront observées en Inde, au Pakistan, en Turquie et en Uruguay. Dans les pays développés, la consommation devrait progresser plus rapidement la prochaine décennie que la précédente. La hausse de la demande proviendra principalement des consommateurs en Ukraine et dans la Fédération de Russie, où l'on s'attend à une levée de l'interdiction des importations en 2017. L'Afrique subsaharienne, pour sa part, ne devrait connaître qu'une augmentation marginale de la consommation de produits laitiers par habitant.

Globalement, une consommation accrue de viande, de poisson et de produits laitiers se traduira par une diversification des régimes alimentaires et un apport plus élevé de protéines. Au niveau planétaire, la tendance de la consommation de viande à augmenter

avec le niveau de revenu l'emportera sur sa tendance à diminuer dans les pays où la consommation par habitant est déjà élevée.

Forte demande de sucre et d'huile végétale dans les pays en développement

Dans les pays en développement, la consommation humaine de sucre par habitant s'appréciera de plus de 15 %. En d'autres termes, elle passera de 20 kg à 23 kg par habitant (hors Afrique subsaharienne) entre la période de référence et 2025, tandis que la progression sera de 11 à 12 kg en Afrique subsaharienne. On prévoit par ailleurs des écarts importants dans la consommation de ce produit entre pays en développement en 2025, le volume allant de 2 kg dans les pays les moins développés d'Océanie à plus de 50 kg en Uruguay (52 kg), au Brésil (57 kg), en Thaïlande (56 kg) et en Malaisie (65 kg). Afin d'aider les pays à déterminer la quantité de sucre à consommer dans le cadre d'une alimentation équilibrée, l'OMS a recommandé en 2015 que l'apport de sucre quotidien ne dépasse pas 10 % de l'apport calorique total, ce qui signifie que la consommation prévue de sucre est proportionnelle à l'apport calorique total. L'application des recommandations de l'OMS se répercute non seulement sur la demande, mais aussi sur la production. L'encadré 1.3 du chapitre sur le sucre (disponible en ligne) examine l'impact qu'aurait sur les marchés des produits agricoles une diminution de la consommation de sucre conformément aux préconisations de l'OMS.

La consommation d'édulcorants par habitant devrait croître de façon marginale uniquement dans les pays développés à l'horizon 2025. Dans certains d'entre eux, le sucre devrait être remplacé par de l'isoglucose après la levée des quotas sur ces deux produits. La part de l'isoglucose dans la consommation d'édulcorants au sein de l'Union européenne devrait atteindre 11 % en 2025 contre 3 % pour la période de référence. Certains pays ont également commencé à s'attaquer au problème de l'obésité en intervenant sur les marchés. C'est ainsi qu'en 2014, le Mexique a instauré une taxe de 8 % sur les boissons sucrées, un paramètre qui a été intégré aux projections des *Perspectives*.

Durant la période examinée, la demande d'huile végétale destinée à la consommation humaine devrait s'élever considérablement dans les pays en développement, tout en se maintenant à un niveau inférieur à celui des pays développés. En 2025, les pays en développement (hors Afrique subsaharienne) consommeront 23.5 kg d'huile végétale par habitant, ce qui correspond presque à la consommation des pays développés (25.5 kg), tandis que la consommation s'établira à 12.8 kg en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, la courbe de la consommation d'huile végétale épouse celle, ascendante, des revenus. L'Inde et la Thaïlande devraient connaître une progression particulièrement conséquente de la consommation humaine de ce produit, de 55 % et 49 % respectivement.

L'accroissement des disponibilités alimentaires et la hausse de la consommation alimentaire par habitant s'accompagnent d'un certain nombre de modifications, certaines positives et d'autres négatives, en matière de nutrition. Ainsi, un apport calorique accru devrait réduire la sous-alimentation dans les pays en développement. Par ailleurs, le deuxième objectif de développement durable (ODD n° 2) vise à éliminer la faim à l'horizon 2030. L'encadré 1.3 aborde les conséquences des projections de référence de 2015 concernant la faim et donc la réalisation de l'ODD n° 2, en s'appuyant sur l'indicateur de la sous-alimentation de la FAO.

Encadré 1.3. **Conséquences des échanges et de l'évolution des marchés agricoles sur la sécurité alimentaire**

La lutte contre la faim et la sous-alimentation est une priorité mondiale. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) étaient notamment de réduire de moitié la proportion de personnes sous-alimentées entre 1990 et 2015. Selon les estimations de la FAO, cet objectif a presque été atteint au niveau mondial, mais les progrès sont inégaux selon les pays. À l'arrivée à échéance de cet objectif, en 2015, la sous-alimentation touchait encore près de 800 millions de personnes. Les nouveaux objectifs de développement durable (ODD), qui remplacent les OMD, ont pour ambition d'éradiquer la faim d'ici à 2030.

Des analyses effectuées avec le modèle Aglink-Cosimo aboutissent à des projections de la sous-alimentation à l'horizon 2024 qui sont cohérentes avec les hypothèses de référence des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* de 2015. Elles permettent de déterminer quels pays sont sur la voie de la réalisation de l'objectif d'élimination de la faim tel qu'il est mesuré par l'indicateur de sous-alimentation de la FAO. Elles tiennent également compte de l'impact de quatre hypothèses différentes sur les projections : croissance des revenus plus rapide que dans le scénario de référence dans les pays en développement, croissance plus soutenue de la productivité agricole, combinaison de ces deux dernières hypothèses et accès plus équitable à l'offre alimentaire disponible.

Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* contiennent des projections relatives à la production, à la consommation et aux échanges des grands produits agricoles et, implicitement, à la disponibilité de calories à l'échelon national dans 32 pays en développement couverts par le modèle Aglink-Cosimo (OCDE, 2015). L'indicateur de sous-alimentation de la FAO mesure la probabilité pour qu'une personne faisant partie d'une population de référence consomme moins de calories que celles qui sont nécessaires, au minimum, pour mener une vie active et être en bonne santé. Appelé « prévalence de la sous-alimentation », cet indicateur estime la sous-alimentation à partir de la disponibilité nationale de calories et d'une estimation de la distribution de l'accès des personnes à ces calories. Ici, on utilise la disponibilité de calories estimée dans les *Perspectives* et – dans l'hypothèse de référence – la distribution de l'accès à ces calories est maintenue telle quelle. Cette méthode permet d'obtenir des projections de la sous-alimentation.

Dans l'hypothèse du *statu quo*, où l'action des pouvoirs publics est inchangée et où la productivité agricole continue de progresser à son allure actuelle, la prévalence de la sous-alimentation dans le monde devrait reculer, passant de 11 % à 8 % sur la prochaine décennie. Le continent latino-américain passerait sous la barre des 5 %, en dessous de laquelle la FAO considère que la faim a été éradiquée. L'indicateur passerait de 12 % à 8 % dans l'Asie-Pacifique, l'Indonésie et la Thaïlande descendant également sous la barre des 5 %, tandis qu'en Afrique subsaharienne, la sous-alimentation s'établirait à 19 %, contre 23 % auparavant. Globalement, la sous-alimentation toucherait alors 636 millions de personnes, contre 788 millions précédemment (graphique 1.3).

D'ici à 2024, la consommation mondiale de calories provenant de produits végétaux et animaux aura progressé de 14 % et de 15 %, respectivement, par rapport à 2015. Les pays en développement représenteront 96 % de la consommation supplémentaire de produits végétaux et 88 % de celle de produits d'élevage. En tenant compte de la croissance démographique, la consommation par habitant de ces deux catégories de produits aura augmenté de 4 % et 5 % respectivement.

Une accélération de la hausse des revenus dans les pays en développement de 1 % en valeur cumulée les dix prochaines années (soit une augmentation du taux de croissance annuel moyen de 25 % environ) se traduit par un revenu par habitant en progression de 10 % en 2024 et par un recul supplémentaire de la prévalence de la sous-alimentation de 0.5 %, les effets étant légèrement plus importants en Afrique qu'en Asie. Un relèvement de la croissance de la productivité agricole de 1 % en valeur cumulée les dix prochaines années dans les pays en développement (soit un gain de plus de 50 % supérieur à celui qui est prévu pour les produits végétaux dans le scénario de référence) réduirait la prévalence de la sous-alimentation de 0.8 % de plus dans les pays en développement et permettrait à la Chine, au Nigéria et au Pérou d'éliminer la faim. Toutefois, l'Asie bénéficierait davantage d'une telle évolution que l'Afrique. La combinaison des deux hypothèses aurait un effet essentiellement additif, le Bangladesh rejoignant alors le groupe des pays libérés de la faim.

Encadré 1.3. **Conséquences des échanges et de l'évolution des marchés agricoles sur la sécurité alimentaire** *(suite)*

Graphique 1.3. **Nombre de personnes sous-alimentées dans certaines régions**

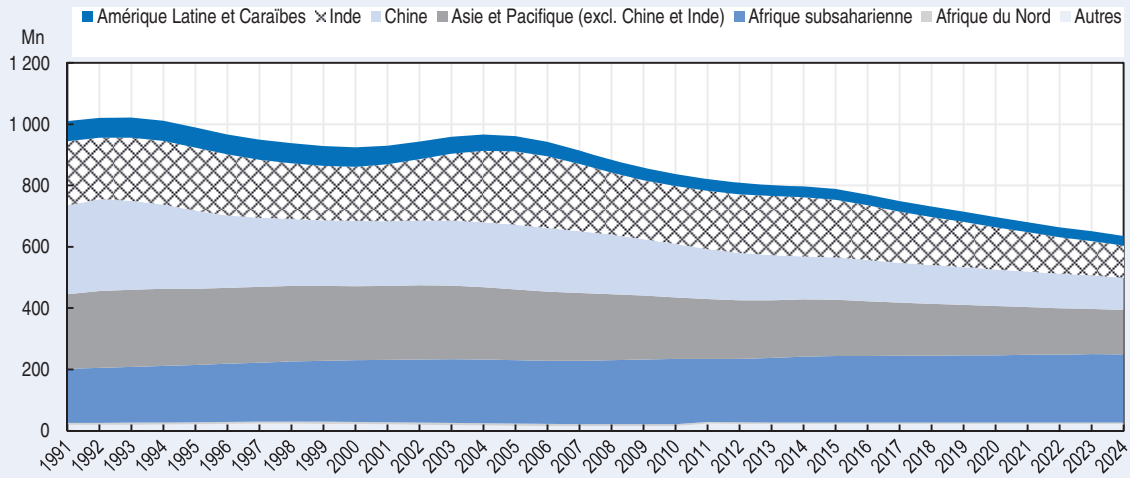

Source : Secrétariat de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385740

Comme l'on pouvait s'y attendre, le scénario qui donne les meilleurs résultats dans la lutte contre la sous-alimentation est celui dans lequel l'accès aux calories disponibles s'améliore grâce à une distribution plus égale des revenus et donc des dépenses parmi les populations nationales. Cela confirme que c'est l'accès à la nourriture, et non sa disponibilité, qui permet d'assurer la sécurité alimentaire, sachant que d'ores et déjà le monde produit 50 % de calories de plus que celles qui sont nécessaires pour répondre aux besoins caloriques minimaux de chacun. Une diminution de 10 % du coefficient de variation en 2024 ferait baisser la prévalence globale de la sous-alimentation de 1.7 point de pourcentage et permettrait à tous les pays des scénarios revenus et productivité, ainsi qu'à l'Inde et au Viet Nam, de venir à bout de la sous-alimentation.

Une situation qui associerait augmentation des revenus, gains de productivité agricole et baisse des inégalités permettrait à la plupart des pays asiatiques d'atteindre l'ODD d'élimination de la faim. En revanche, la prévalence de la sous-alimentation en Afrique subsaharienne reste constamment élevée dans tous les scénarios : d'ici 2024, cette région abritera plus du tiers de la population sous-alimentée de la planète. Dans les pays africains les plus pauvres, des mutations bien plus profondes seront nécessaires pour élever le revenu des ménages les plus démunis et, dans le même temps, l'accès de ces derniers à l'alimentation, que celle-ci soit produite sur place ou importée. La façon d'y parvenir et le rôle de la production agricole domestique est une question plus vaste de développement, qui dépasse le cadre du présent rapport.

La disponibilité alimentaire peut résulter de la production intérieure ou des importations, et le commerce international a un rôle important à jouer en transférant l'offre de pays où elle est excédentaire vers les pays où elle est déficitaire. L'importance des échanges commerciaux dépend toutefois de la situation de chaque pays. Même si, dans un certain nombre d'entre eux, les approvisionnements nécessaires pour faire face à la consommation supplémentaire sont d'origine locale, beaucoup de pays en développement importeront une proportion importante et croissante de la totalité des calories. Cette tendance sera plus forte lorsque la disponibilité accrue de calories sera principalement due à une croissance globale des revenus, et moins nette lorsqu'elle sera surtout imputable à une augmentation de la productivité agricole.

Progression plus rapide de la consommation de produits agricoles dans les pays en développement

La progression de la consommation d'aliments par habitant se combine à la croissance démographique pour aboutir à une augmentation globale de la consommation (graphique 1.4). En effet, une partie des céréales et des oléagineux est destinée à l'alimentation des animaux et à la production de biocarburants. Par conséquent, une consommation totale qui augmente plus vite que la population ne signifie pas forcément que la consommation par habitant soit plus importante.

Graphique 1.4. **Augmentation de la consommation par région**

2025 et 2013-15

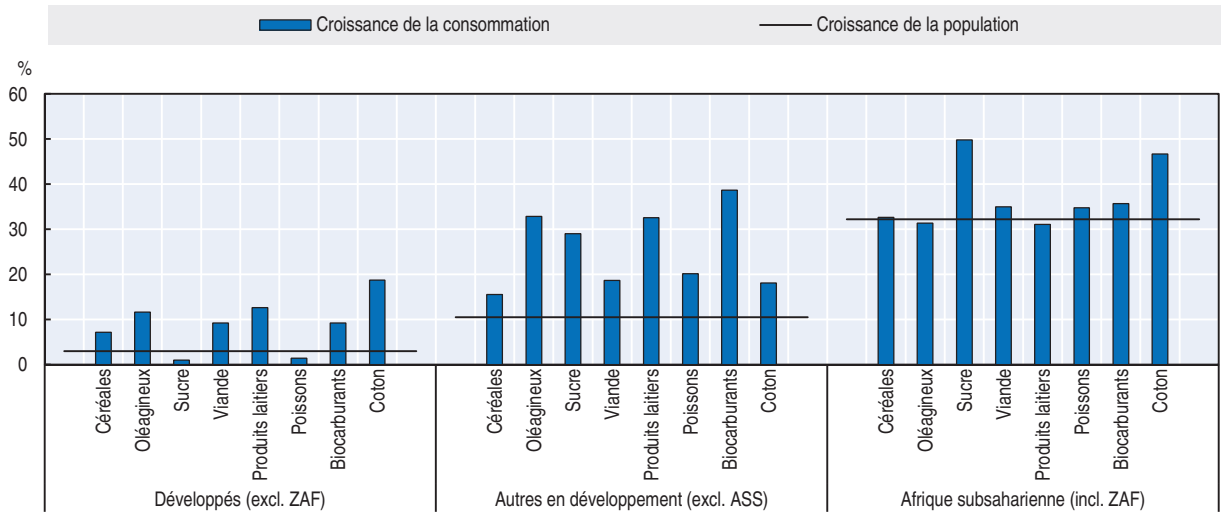

Note : ZAF fait référence à l'Afrique du Sud.

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385759*

Dans le monde développé, les États-Unis et l'Union européenne sont les premiers consommateurs de biocarburants. La baisse du prix du pétrole favorise l'utilisation d'essence avec un recours accru à ce type de carburant aux États-Unis au cours des deux premières années examinées par les *Perspectives*, en raison des obligations relatives aux biocarburants dans ce pays. Compte tenu du recul attendu de la consommation d'essence durant le reste de la période étudiée et de la disponibilité réduite de mélanges qui dépassent le plafond de 10 % (d'éthanol), on suppose que l'obligation d'incorporation d'éthanol provenant du maïs au carburant diminue après 2018. L'obligation d'incorporation de biocarburants avancés (biocarburants provenant de sources autres que le maïs) devrait ensuite être plus contraignante, de telle sorte qu'aux États-Unis, les obligations de mélange restent proches de leur niveau de 2017. Par conséquent, l'utilisation d'éthanol devrait reculer et celle de biodiesel augmenter durant la période examinée. Dans l'Union européenne, l'utilisation d'éthanol et de biodiesel devrait progresser jusqu'en 2020, année où devra être atteint l'objectif fixé par la Directive sur les énergies renouvelables, et diminuer ensuite.

Dans les pays en développement (hors Afrique subsaharienne), la hausse de la consommation de toutes les catégories de produits agricoles s'est accélérée. Ce groupe de

pays comprend les pays les plus peuplés, mais aussi des pays émergents qui devraient connaître la plus forte croissance de l'activité et des revenus. Une forte progression de la demande de sucre sera observée dans les pays très peuplés d'Asie et du Pacifique, qui réaliseront environ 67 % de cette progression. C'est en Inde, en Chine et en Indonésie que la consommation augmentera le plus. Selon les prévisions, le Brésil devrait accroître sa consommation d'éthanol issu de la canne à sucre sur la période examinée et rester le principal consommateur d'éthanol des pays en développement. Par ailleurs, l'utilisation de biodiesel est aussi appelée à croître de façon soutenue, une augmentation notable de la demande étant prévue en Indonésie, au Brésil et en Argentine, conformément aux obligations de mélange fixées par ces pays. La demande de coton brut restera concentrée dans certains pays d'Asie et du Pacifique. D'ici 2025, l'Inde aura dépassé la Chine au titre de premier consommateur de coton brut. On prévoit une forte hausse de la consommation de coton au Bangladesh (3.7 % par an), en Indonésie (3.2 % par an) et au Viet Nam (3.1 % par an).

La consommation de la plupart des produits agricoles croît à une allure plus rapide en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions en développement. Toutefois, il convient de mettre ces taux de croissance en perspective, étant donné que le niveau actuel de la consommation est beaucoup plus faible en Afrique subsaharienne. En outre, dans cette région du monde, la consommation de la plupart des produits agricoles progresse à peine plus vite que la croissance démographique. En effet, la population devrait s'accroître de 33.6 % entre 2013-15 et 2025, une allure bien plus soutenue que les 10.5 % constatés en moyenne dans les autres pays en développement.

Production

Une croissance induite par l'intensification de la production

La vigueur de la demande mondiale et le faible niveau de stocks se sont traduits ces dernières années par des prix agricoles élevés qui, parallèlement aux réformes engagées dans de nombreux pays, ont créé des incitations économiques et des conditions propices à un accroissement de la production agricole mondiale. Globalement, le secteur a été en mesure de se développer au rythme de 2.5 % par an cette dernière décennie.

Ces dix prochaines années, la production agricole sera confrontée à différentes difficultés. En effet, le prix des produits de base a amorcé un recul en 2013, les stocks ont été reconstitués et la croissance économique devrait marquer le pas dans la plupart des grands pays producteurs. Comme cela est souligné dans la partie précédente, la demande progresse différemment en fonction des produits, mais elle devrait globalement être plus modeste que les dix années précédentes. L'affaiblissement des marchés agricoles qui en découle rendra ce secteur moins intéressant pour l'investissement, ce qui limitera l'augmentation totale de la production agricole à 1.6 % par an en moyenne durant la période de projection. Après les gains solides réalisés ces dernières années, la production de végétaux devrait progresser au rythme de 1.5 % par an environ ces dix prochaines années.

La demande mondiale supplémentaire peut être satisfaite principalement par une amélioration de l'efficience, et ne nécessiter qu'un accroissement réduit de la base de production, des surfaces cultivées et des cheptels. La hausse des rendements agricoles assurera 80 % de l'augmentation de la production totale, et l'accroissement des superficies cultivées, 20 %. La superficie des cultures étudiées dans les *Perspectives* devrait s'accroître de 42 Mha (4 %) ces dix prochaines années, le Brésil et l'Argentine réalisant pratiquement

la moitié de cette augmentation. Une demande vigoureuse et la baisse du prix des aliments pour animaux sont à l'origine d'une progression soutenue de la production de viande, au rythme de 1.4 % par an, ce qui correspond à environ 4.5 Mt de viande et à 16 Mt de lait supplémentaires produites chaque année. La production mondiale de produits halieutiques et aquacoles augmentera de 17 % durant la période de projection, l'aquaculture occupant une place de plus en plus importante dans l'offre globale de poisson. Enfin, on constate une stagnation de la production mondiale de biocarburants, en raison du recul du prix de l'énergie, qui réduit la demande non imposée, et de politiques plus modérées dans certains des grands pays producteurs.

Graphique 1.5. **Superficie cultivée et rendement, par région**

Progression des superficies cultivées et des rendements en 2025 et en 2013-15 (partie gauche) et part des superficies agricoles en 2025 (partie droite)

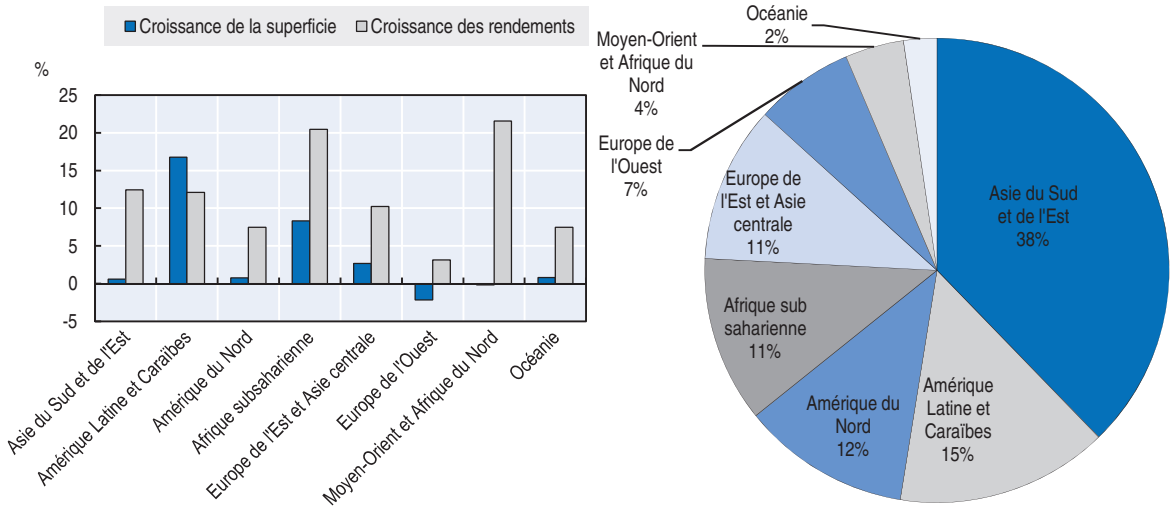

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385768*

Le graphique 1.5 montre l'évolution des superficies cultivées et des rendements par région géographique, ainsi que la part de chaque région dans la superficie agricole mondiale en 2025 (la classification des régions géographiques est définie dans la partie Méthodologie). En Afrique subsaharienne, la production s'accélère grâce à une amélioration des rendements et à un accroissement des superficies agricoles. En Asie du Sud et de l'Est et en Europe orientale, la croissance modérée se maintient principalement grâce à une hausse des rendements. Au contraire, c'est par l'accroissement des surfaces que l'Amérique latine et les Caraïbes augmenteront leur production, principalement tirée par le soja qui gagne du terrain au Brésil et en Argentine. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, et en Europe occidentale, la hausse des rendements compense la diminution des surfaces cultivées. En Océanie, l'augmentation de l'autoapprovisionnement devrait se faire via une amélioration des rendements et une augmentation des surfaces. La suite de la présente partie donne un aperçu des projections de la production agricole dans diverses régions géographiques.

Graphique 1.6. **Production mondiale de viande**

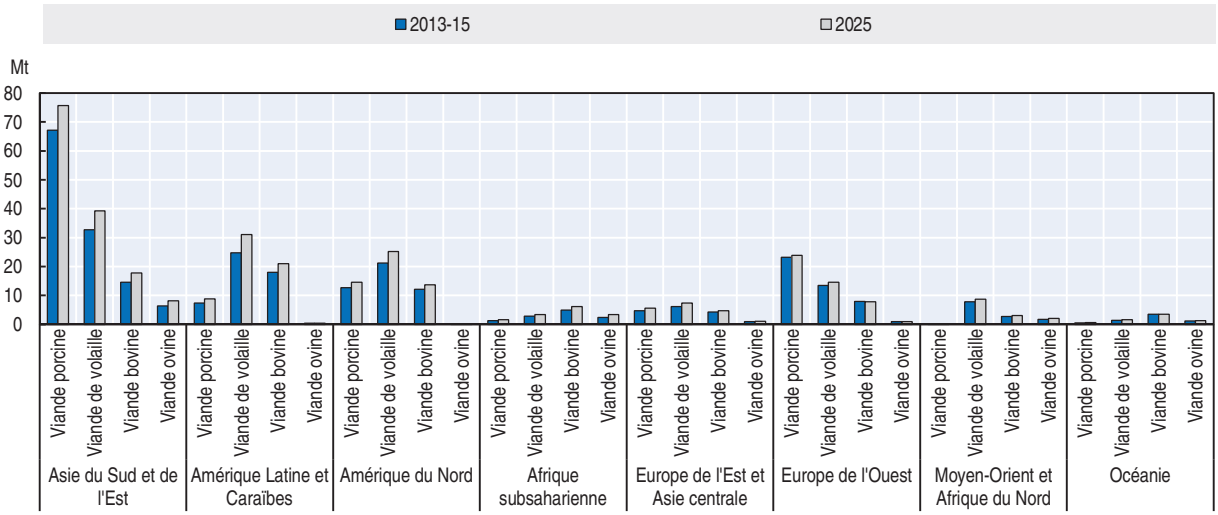

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385771*

Asie de l'Est et du Sud : hausse de la production malgré des contraintes sur les ressources

L'Asie de l'Est et du Sud est la région qui produit le plus de produits agricoles dans le monde. Durant la période de référence (2013-15), elle a en effet produit environ 40 % des céréales et de la viande, mais aussi pratiquement 60 % des huiles végétales, principalement de palme, consommées dans le monde. Le secteur agricole est toutefois confronté à des contraintes croissantes, liées aussi bien aux surfaces disponibles et à la gestion de l'eau qu'au manque de main-d'œuvre. L'augmentation de la production agricole de près de 20 % ces dix prochaines années passera par l'intensification et les gains d'efficience. Le secteur de l'élevage contribuera à hauteur d'environ 40 % à cette hausse, contre 33 % pour le secteur des cultures et 27 % pour la pêche. Le graphique 1.7 illustre la progression moyenne du rendement des différentes cultures à l'horizon 2025.

En raison de la position dominante de cette région et d'importantes hausses du rendement, 89 % de l'augmentation mondiale de la production de riz sera le fait de pays d'Asie de l'Est et du Sud, principalement l'Inde, l'Indonésie et le Bangladesh. La production de maïs, deuxième culture par ordre d'importance en Asie de l'Est et du Sud, s'appréciera principalement grâce à la production chinoise. L'Inde, troisième producteur mondial de blé, joue un rôle déterminant dans l'évolution de cette culture dans la région. Que ce soit dans ce pays ou dans n'importe quel autre de la région, les agriculteurs ne sont pas suffisamment incités à accroître les superficies en blé. Par conséquent, la production supplémentaire devrait provenir d'une amélioration du rendement.

La production de soja dans la région augmentera d'environ 30 %, le point de départ étant assez bas. On s'attend à des progressions plus marquées en Chine, en Inde et en Indonésie. Quoi qu'il en soit, l'ensemble de la région et la Chine en premier lieu continueront d'importer et de triturer des quantités considérables de soja. En plus d'être le premier pays importateur de soja, la Chine est aussi l'un des principaux producteurs d'autres oléagineux (colza et arachide principalement). Malgré tout, la production ne devrait pas beaucoup progresser. Outre la fabrication de tourteau protéiné et d'huiles

Graphique 1.7. **Rendement des cultures en Asie de l'Est et du Sud**

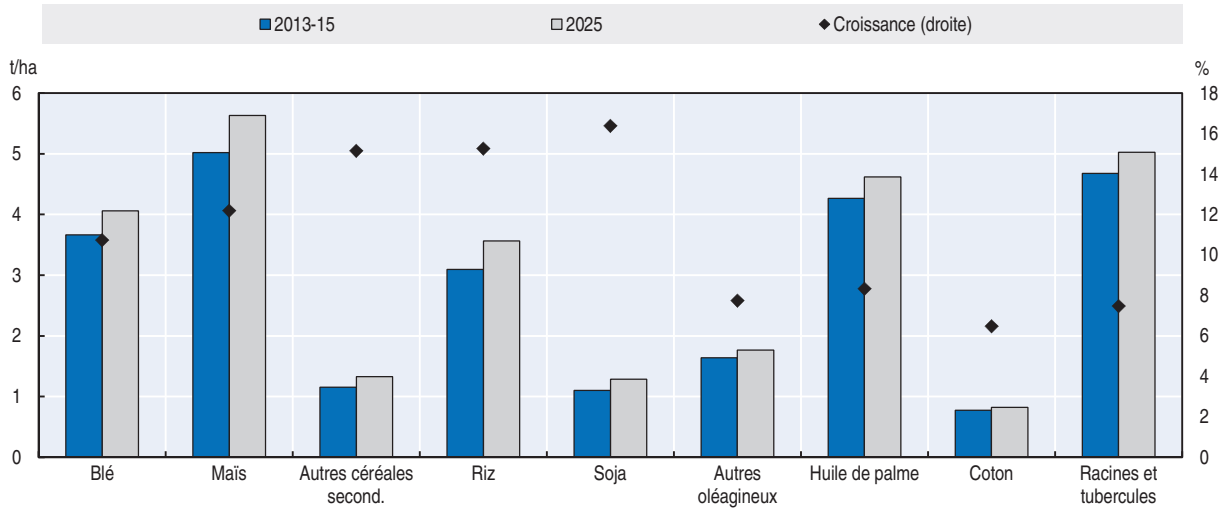

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385785*

végétales extraites de graines oléagineuses, les pays d'Asie de l'Est et du Sud sont les premiers producteurs mondiaux d'huile de palme. Conséquence du ralentissement récent de la production chinoise de coton, l'Inde s'est hissée au premier rang mondial de la production. En continuant à étendre les superficies et à appliquer de nouvelles technologies, l'Inde devrait être en mesure de réaliser environ 30 % de la production mondiale de coton d'ici à 2025. Bien que l'huile de palme voie sa part diminuer dans la fabrication de biodiesel en Europe, sa production devrait croître plus vite que celle des huiles à base de graines oléagineuses, pour répondre aux obligations nationales d'incorporation de biocarburants.

Dans la région, l'élevage reste confronté à la difficulté de répondre à une demande intérieure de viande, de produits laitiers et de poisson en forte progression. La production de viande augmentera de 1.8 Mt par an d'ici à 2025, soit une hausse de 17 % par rapport à la période de référence. Les viandes porcine et de volaille représentent l'essentiel de cette progression. La Chine continue d'être le premier producteur de la région, en particulier de viande porcine. Les pays d'Asie de l'Est et du Sud devraient continuer à dominer le secteur mondial de l'aquaculture, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Viet Nam réalisant l'essentiel de la progression ces dix prochaines années.

En Asie de l'Est et du Sud, le secteur laitier se développe grâce à une demande induite par l'urbanisation rapide et par la hausse des revenus. Dans ce secteur, le rendement laitier devrait s'apprécier de 20 % d'ici à 2025. Avec une progression de 47 % de sa production, l'Inde deviendra le premier producteur de lait dans le monde d'ici à 2020. La production de lait liquide dans la région devance largement celle de produits laitiers transformés car une proportion croissante du lait produit est consommée fraiche.

Amériques : une production en plein essor et axée sur les exportations

Globalement, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine et les Caraïbes dominent la production mondiale de graines oléagineuses, qu'elles assurent à près de 90 %, et elles ne représentent pas moins de 30 % environ de la production de céréales, de viande et de

produits laitiers. Les céréales, en particulier le maïs, sont davantage concentrées dans le nord de la région, tandis que le Sud se consacre plutôt aux oléagineux et en particulier au soja.

En Amérique du Nord, la production agricole progresse de 10 %, maïs et soja en tête. Aux États-Unis, la production de riz se redresse. Le blé reste une culture importante, mais la surface qui lui est consacrée continue de rétrécir tandis que les rendements ne s'améliorent que de façon marginale.

L'Amérique latine reste la première région du monde où les superficies consacrées aux cultures augmentent, puisque ces dernières progressent de 24 %. Les nouvelles surfaces sont principalement consacrées à la culture du soja (graphique 1.8). Le Brésil est appelé à devenir le premier producteur mondial de soja d'ici à 2025, avec un volume produit de 135 Mt. La trituration de cette légumineuse fournira non seulement de l'huile végétale destinée à être exportée, mais aussi du tourteau protéique qui alimentera un secteur de l'élevage en plein essor. La canne à sucre et le coton continuent de progresser dans l'agriculture brésilienne, grâce à une amélioration du rendement et une augmentation des superficies. Les perspectives sont particulièrement favorables pour le secteur aquacole, qui devrait connaître une croissance de 40 % entre la période de référence et 2025.

Graphique 1.8. **Surfaces cultivées en Amérique latine et aux Caraïbes**

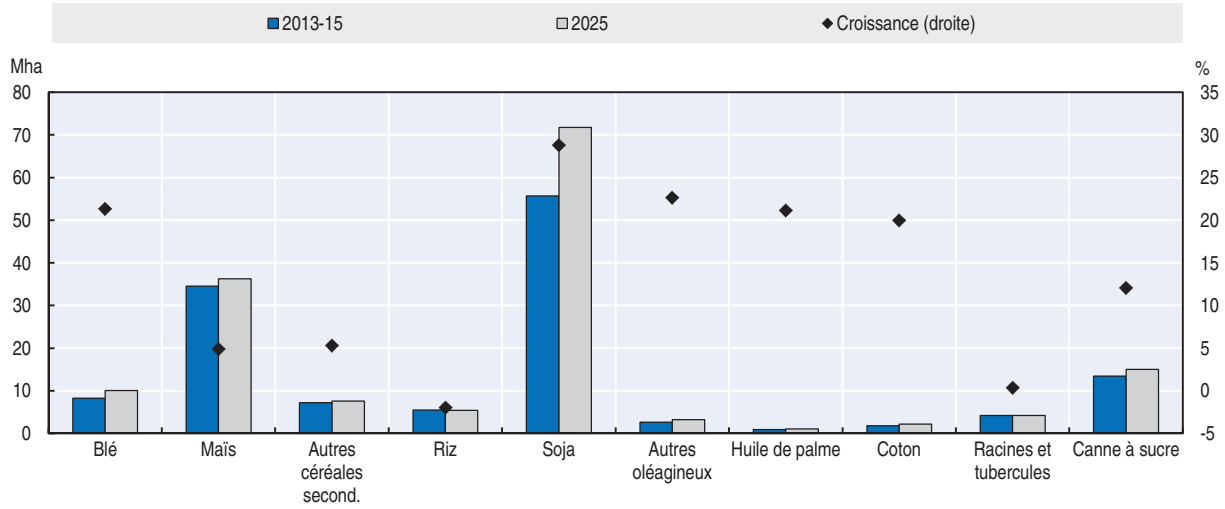

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385796*

Les États-Unis et le Brésil conservent leur place de premiers producteurs d'éthanol. Toutefois, leurs perspectives d'avenir diffèrent. En effet, au Brésil, la production devrait s'apprécier de 25 % durant la période de projection en réponse principalement à la demande intérieure, tandis qu'aux États-Unis, elle devrait marquer le pas en raison de l'affaiblissement de la demande intérieure et internationale.

Afrique subsaharienne : un vaste potentiel, mais d'énormes contraintes

Le chapitre 2 des *Perspectives* analyse le secteur agricole de cette région dans le détail et fournit des projections ventilées. Alors que, par le passé, la production avait bénéficié d'une augmentation des superficies cultivées, ces dix prochaines années, la croissance

devrait s'atténuer, la progression étant plutôt due à une hausse de la productivité. Globalement, la production agricole totale devrait augmenter de 2.6 % par an dans la prochaine décennie. Il arrive souvent qu'elle ne parvienne pas à répondre à une demande intérieure qui progresse à un rythme soutenu, ce qui aboutit à une dépendance accrue vis-à-vis des importations de nombreux produits alimentaires de base. Parallèlement, beaucoup de pays sont des producteurs compétitifs et des exportateurs constants de fruits et de plantes à boissons, ce qui alimente leurs réserves en devises étrangères.

Europe orientale et Asie centrale : une forte présence mondiale dans les céréales

L'Europe orientale et l'Asie centrale ont connu une progression rapide de leur production agricole ces dix dernières années (42 %). Cette région a d'ailleurs produit 10 % des céréales consommées dans le monde en 2013-15, principalement du blé. Toutefois, les conditions météorologiques changeantes dans la région et l'instabilité dans la production qui s'en est suivie ont suscité des inquiétudes sur les marchés mondiaux de céréales.

Sur la période de projection, la production agricole totale devrait s'accroître de 13 % dans cette région. Les caractéristiques géographiques jouent en faveur de la culture de céréales, suivies de celle du tournesol. L'augmentation rapide des surfaces observée ces dix dernières années ne durera pas. La rentabilité relative des différentes cultures étant appelée à évoluer, certains végétaux seront remplacés par d'autres. Alors que les gains de production dans les cultures sucrières sont principalement dus à une augmentation des surfaces cultivées, la progression dans les céréales et les oléagineux s'explique par une hausse des rendements. En règle générale, toutefois, ces derniers restent inférieurs aux moyennes mondiales. Le soja, une culture relativement récente dans cette région, devrait afficher la hausse de rendement la plus forte.

Tout comme les cultures, l'élevage devrait continuer à se développer durant la période de projection, quoiqu'à un rythme beaucoup plus modeste. La production totale de viande s'accroîtra de 3 Mt, la volaille représentant la moitié de la hausse environ. L'amélioration des rendements laitiers soutiendra le développement du secteur de la transformation du lait.

La production d'éthanol-carburant et de biodiesel restera marginale dans cette région, car les pays qui en font partie sont soit des producteurs de pétrole et de gaz, soit des exportateurs de produits de base qui n'appliquent pas de mesures d'incitation à destination des producteurs de biocarburants et n'imposent pas d'obligations d'incorporation au niveau de la consommation.

Europe occidentale : stabilité des structures de production

Actuellement, les pays industrialisés d'Europe occidentale réalisent une part importante de la production mondiale de produits laitiers (36 %), de biocarburants (30 %), de viande (15 %) et de céréales (13 %). Après des années de croissance soutenue compte tenu de la hausse des prix, le ralentissement prévu de la production de végétaux s'explique par une demande atone ou décroissante de matières premières pour les biocarburants, une stagnation de la demande intérieure de produits pour l'alimentation humaine ou animale, et une concurrence plus rude, notamment des pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, sur le marché mondial des céréales.

En 2025, les superficies récoltées totales auront diminué de 3 %. La région affiche les rendements les plus élevés du monde pour la plupart des cultures, la marge d'amélioration

étant modeste (de 4 % en moyenne). D'ici à 2025, la production en Europe occidentale devrait être encore plus concentrée sur les céréales. Par ailleurs, les projections varient selon les cultures. Ainsi, la production de maïs et de betterave à sucre va augmenter, tandis que celle d'autres céréales secondaires, d'oléagineux et de racines et tubercules (pommes de terre principalement) devrait s'orienter à la baisse.

De son côté, la production de viande devrait croître deux fois plus vite que celle des produits végétaux, ce qui se traduira par une production supplémentaire de 1.7 Mt en 2025. La viande porcine et de volaille représentera l'essentiel de cette progression. L'intensification de la production et les restructurations dans le secteur laitier de l'Union européenne aboutiront à un relèvement global de la production de lait. L'offre élevée de lait cru appuie un développement notable du secteur de la transformation laitière. À l'avenir, la croissance du secteur des produits laitiers et de la viande dépendra de sa compétitivité sur les marchés internationaux étant donné que la production supplémentaire sera majoritairement exportée.

Afrique du Nord et Moyen-Orient : les difficultés créent de la volatilité

Des conditions naturelles difficiles et l'instabilité de la situation politique dans de nombreux pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient créent des contraintes sur la production agricole. En raison d'un manque d'eau ou de problèmes d'irrigation, la région ne contribue que très modestement à la production mondiale. Le blé est la culture dominante, puisqu'il occupe pratiquement 60 % des superficies cultivées. Dans des pays comme l'Iran ou le Maroc, les autorités s'efforcent d'accroître l'auto-approvisionnement au moyen de diverses mesures destinées à stimuler la production du blé. Or ces progrès ont un coût, lié au rationnement de ressources limitées et au fait que l'augmentation de cette production se traduit par une stagnation de la production d'autres céréales comme le maïs et d'autres céréales secondaires. Par ailleurs, les cultures sucrières se développent, le sucre étant une source importante de calories. Une hausse de la production est également prévue pour le riz, les racines et les tubercules, qui restent toutefois des produits de niche.

Dans les secteurs de la viande et du poisson, la croissance réalisée ces dix dernières années ne se confirmera pas et l'on prévoit une augmentation de la production d'environ 1 % seulement par an, cette progression étant dominée par la volaille et la viande ovine. Encore très artisanal et caractérisé par une faible consommation d'intrants et un rendement modeste, le secteur laitier exploite principalement des vaches, des chameaux et des chèvres. L'essentiel du lait est consommé sous forme de produits laitiers frais, tandis que la production de fromage, de beurre et de lait en poudre reste limitée.

Les biocarburants n'ont pas d'utilité dans cette région riche en pétrole, qui devrait importer des végétaux pour en produire.

Océanie : la réussite d'un producteur de niche

L'importance de l'Océanie dans l'agriculture mondiale n'est pas liée au volume effectif que produit la région, mais au niveau élevé de sa production par habitant, qui engendre un net excédent exportable. Malgré sa position de premier exportateur mondial de produits laitiers, l'Océanie ne produit que 9 % de ce qui est consommé dans le monde ; la proportion est encore plus basse pour la viande (2 %) et les céréales (2 %), qui sont les autres produits de base importants exportés. Après une période marquée par un recul de la production, l'Océanie devrait connaître une embellie, avec une augmentation de 11 % de sa production

sur la période de projection. L'essentiel de la hausse est imputable à la canne à sucre et aux céréales, qui bénéficieront surtout de gains de rendement.

Compte tenu du ralentissement de la hausse de la demande mondiale d'importations de viande, l'élevage océanien connaît lui aussi un relâchement. La progression est surtout attribuable à la volaille qui est cependant presque entièrement destinée au marché intérieur, tandis que la production de viande bovine devrait stagner. La production de lait continuera d'augmenter grâce à l'accroissement du cheptel de vaches laitières, tandis que le rendement progressera de façon plus modeste, l'élevage étant pratiqué essentiellement en pâturage. La pêche proprement dite continuera de dominer la production de poisson, puisqu'elle assurera 83 % de la production totale en 2025.

Échanges

Une progression des échanges plus modérée que par le passé

Parallèlement à l'offre et à la demande mondiales, les échanges devraient augmenter moins vite ces dix prochaines années que les dix précédentes (graphique 1.9). Ce ralentissement est particulièrement sensible pour les céréales et les produits laitiers, mais il est manifeste aussi pour la viande en général (à l'exception de la viande ovine) et le poisson. Dans le groupe des produits non alimentaires, les échanges d'éthanol et de biodiesel devraient effectuer un repli tandis que le commerce de coton devrait se redresser après avoir fortement baissé entre 2005 et 2008. Le ralentissement des échanges de la plupart des produits alimentaires doit toutefois être replacé dans son contexte, les échanges étant plus élevés durant la période de référence que durant les dix années précédentes. Ainsi, en 2025, les échanges mondiaux de viande devraient s'être appréciés de 22 % par rapport à la période de référence, et le volume supplémentaire échangé sera à peu près le même ces dix prochaines années que les dix précédentes.

Graphique 1.9. **Croissance des échanges par produit**

Croissance annuelle, en pourcentage, en volume

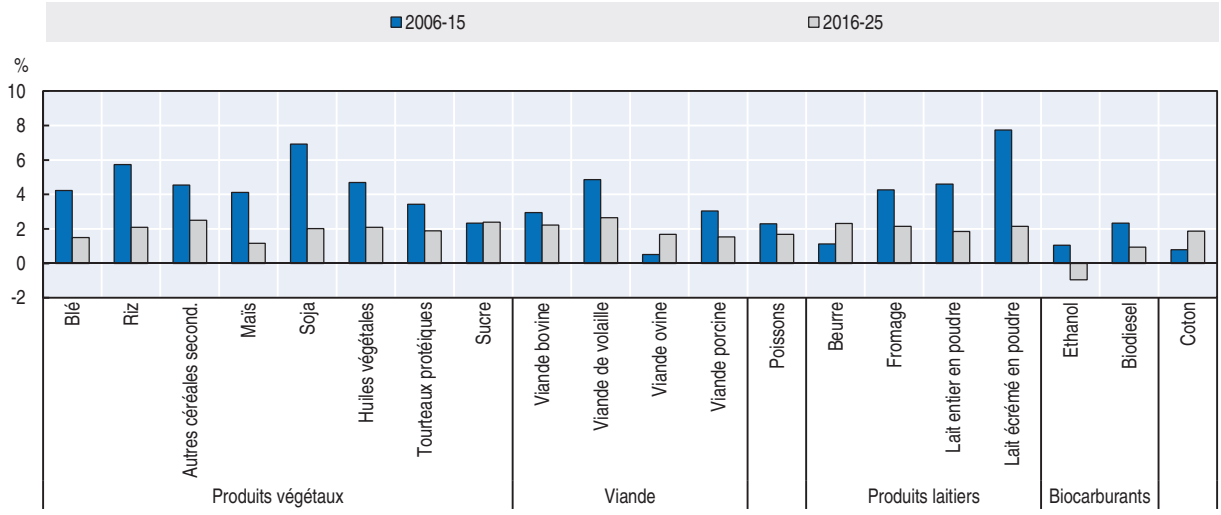

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385806*

Ce ralentissement s'explique principalement par une croissance plus modeste dans les pays émergents, où l'élasticité de la demande par rapport au revenu est relativement élevée pour la plupart des produits alimentaires. La Chine étant un grand importateur de plusieurs produits de base, le fléchissement de la croissance chinoise aura des répercussions très importantes (encadré 1.5).

Ce ralentissement s'explique aussi par l'adoption de mesures plus protectionnistes par certains des grands pays importateurs. Alors que la plupart des pays de l'OCDE protègent moins qu'auparavant leur marché agricole, plusieurs pays émergents (dont la Chine, l'Inde et l'Indonésie) cherchent à atteindre des objectifs d'auto-approvisionnement et appliquent pour ce faire des mesures de protection commerciale. Cette tendance est parfois compensée par de nouveaux accords commerciaux régionaux et plurilatéraux, bien que ces derniers risquent aussi de laisser de côté d'autres partenaires commerciaux potentiels. Seuls les accords ratifiés sont retenus dans les projections. Par conséquent, certaines dispositions précises de l'accord de l'OMC de Nairobi sont prises en compte, mais pas l'Accord de partenariat transpacifique. Les mesures contenues dans l'accord de Nairobi sont décrites dans l'encadré 1.4. Le scénario de référence intègre aussi la décision prise en mars 2016 par la Chine de cesser d'accumuler des stocks de maïs et de commercialiser des quantités supplémentaires de maïs dans les années à venir.

L'appréciation récente du dollar des États-Unis rend les exportations du pays moins compétitives et nuit aux exportations des pays dont la monnaie est liée au dollar. En revanche, cette appréciation facilite les exportations des pays dont le taux de change évolue en sens inverse. Ainsi, le Brésil et l'Argentine devraient s'arroger des parts plus importantes du marché mondial de la viande, tandis que l'Australie et la Nouvelle-Zélande devraient conserver une place de choix sur le marché des produits laitiers.

Le ralentissement des échanges ne devrait pas avoir de répercussions notables sur la proportion de la production agricole qui est échangée. Le graphique 1.10 compare la part de

Graphique 1.10. **Part de la production exportée**

Part des exportations dans la production totale

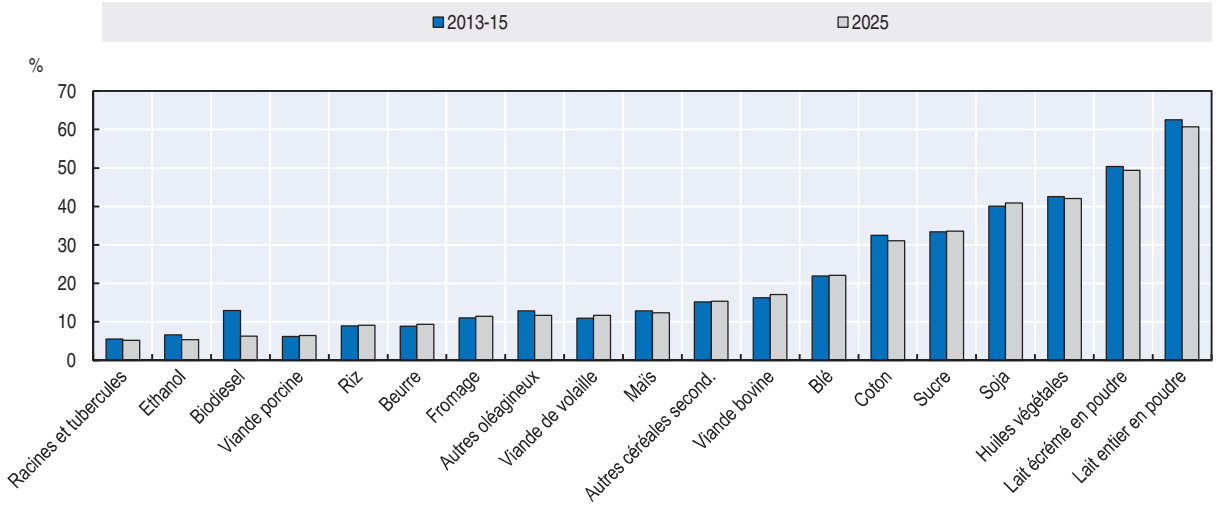

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385810

Encadré 1.4. **Accord de Nairobi : quelles conséquences pour l'agriculture ?**

Le 19 décembre 2015, la dixième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Nairobi (Kenya) a approuvé un ensemble de décisions ministérielles, dont certaines intéressent l'agriculture. Le « Paquet de Nairobi » comprend notamment l'engagement de supprimer les subventions à l'exportation de produits agricoles, ainsi que d'autres décisions en rapport avec l'agriculture, sur la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, la mise en place d'un mécanisme spécial de sauvegarde en faveur des pays en développement, des mesures concernant le coton et les règles d'origine préférentielles.

Concurrence à l'exportation : l'un des éléments clés du Paquet de Nairobi est la décision ministérielle sur la **concurrence à l'exportation,** par laquelle les pays développés s'engagent à éliminer les subventions à l'exportation de produits agricoles, à l'exception des subventions programmées pour l'exportation de produits laitiers, de produits transformés et de porc. Un délai supplémentaire a été accordé à ces derniers produits pour lesquels les subventions pourront être maintenues jusque fin 2020. Les pays en développement ont jusqu'à la fin de 2018 pour mettre un terme aux subventions à l'exportation, mais pourront continuer de subventionner les coûts de transport et de commercialisation jusqu'à la fin de 2023. Les pays les plus pauvres et les pays importateurs de produits alimentaires auront jusqu'à la fin de 2030 pour satisfaire à leurs engagements.

La décision comprend en outre des restrictions, ou « disciplines », destinées à empêcher l'utilisation d'autres politiques d'exportation qui auraient l'effet de subventions. Celles-ci prévoient en particulier de limiter le soutien financier accordé aux exportateurs de produits agricoles sous forme de crédits à l'exportation, de garanties de crédits à l'exportation ou de programmes d'assurance. Elles instaurent également des règles relatives aux entreprises commerciales d'État exportatrices de produits agricoles et des mesures destinées à garantir que l'aide alimentaire internationale n'ait pas d'effets préjudiciables sur les marchés nationaux.

Détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire : la décision sur la **détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire**, réaffirme l'engagement des membres de l'OMC de négocier et de déployer en concertation tous les efforts pour trouver et adopter une « solution permanente » à cette question qui était au cœur des débats de la Ministérielle de Bali en 2013.

Coton : la décision sur le **coton** invite les pays développés – et les pays en développement qui se déclarent en mesure de le faire – à accorder, à compter du 1er janvier 2016, l'accès en franchise de droits et sans contingent aux exportations de produits dérivés du coton des PMA, dans la mesure prévue dans leurs arrangements commerciaux préférentiels respectifs en faveur des PMA. Les pays développés sont également invités à mettre fin immédiatement aux subventions à l'exportation de coton tandis que les pays en développement devront le faire pour le 1er janvier 2017 au plus tard. La décision salue aussi les réformes apportées par certains pays aux politiques cotonnières nationales, qui peuvent contribuer à la réduction des subventions internes, tout en soulignant qu'il reste des efforts à faire.

Mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) : les pays sont convenus de maintenir le droit des pays en développement d'avoir recours à un MSS basé sur des seuils de déclenchement fondés sur les quantités importées et les prix, des arrangements précis devant ensuite être définis comme le prévoit le paragraphe 7 de la Déclaration ministérielle de Hong Kong. Les négociations autour du MSS seront poursuivies dans le cadre du comité de l'OMC.

D'autres décisions intéressant l'agriculture ont été prises à la dixième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Nairobi, notamment une décision sur les **règles d'origine préférentielles** pour les pays les moins avancés. Cette décision précise que les membres, lorsqu'ils appliqueront le critère de la fabrication ou de l'ouvraison aux produits agricoles, autoriseront, dans la limite de ce qui est prévu dans leurs arrangements commerciaux préférentiels, la transformation des produits agricoles bruts en produits agroalimentaires. Les membres sont aussi invités à envisager d'élargir le traitement préférentiel aux produits non originaires de PMA à concurrence de 75 % de la valeur finale du produit.

Source : Organisation mondiale du commerce (2015).

la production exportée durant la période de référence aux projections pour 2025. Le classement des différents produits ne devrait pas beaucoup évoluer non plus ces dix prochaines années. Le lait entier en poudre et le lait écrémé en poudre resteront les produits agricoles les plus échangés ; les produits laitiers frais (non représentés dans le graphique) resteront quant à eux les produits les moins échangés. En effet, ils représentent moins de 1 % de la production échangée, cela étant directement lié à la difficulté de transporter et de conserver ce type de produit. Les huiles végétales et le soja occupent aussi une large place dans les échanges, plus de 40 % de leur production étant destinée aux marchés internationaux. Au total, environ 31 % des produits de la pêche et de l'aquaculture seront exportés en 2025. Parmi les différentes catégories de viande, la viande bovine et la volaille resteront les plus échangées et devraient représenter 80 % des quantités supplémentaires échangées en 2025 par rapport à la période de référence.

Des exportations concentrées dans un groupe restreint de pays

De longue date, les exportations de produits agricoles sont concentrées dans les quelques pays dotés des ressources naturelles et de l'infrastructure nécessaires à la production et à l'exportation à des prix compétitifs. Dans dix ans, cette concentration sera toujours d'actualité, mais quelques modifications seront apparues, différentes en fonction du produit.

Le graphique 1.11 montre la part des exportations des cinq premiers pays exportateurs de certains produits en 2025 et leur part cumulée par produit durant la période de référence (2013-15). En 2025, au moins 70 % des exportations seront réalisées par cinq pays seulement, pour chaque produit. La concentration la plus élevée devrait continuer à porter sur le soja, les cinq principaux exportateurs représentant alors pratiquement 95 % des exportations, au total. Pour la plupart des produits, les parts cumulées des cinq principaux exportateurs ne changent pas par rapport à la période de référence, malgré quelques légers reculs (blé et coton, par exemple) et certaines hausses (fromage, sucre et lait écrémé en poudre).

Graphique 1.11. **Parts des exportations des cinq premiers pays exportateurs en 2025, par produit**

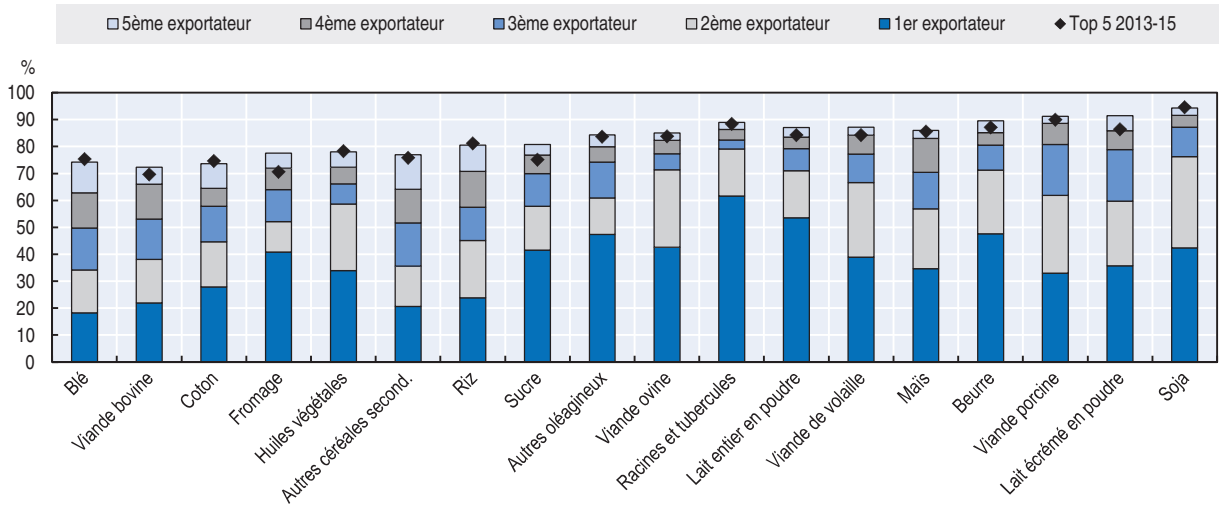

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385828

L'importance de quelques exportateurs dans l'offre de nombreux produits risque d'avoir des retombées notables sur les marchés si les exportations s'interrompent en raison, soit de chocs affectant la production alimentaire, soit de changements dans les politiques menées. Ces risques sont particulièrement graves lorsqu'une large part des exportations provient d'un pays ou deux seulement et que d'autres pays se retrouvent en difficulté d'approvisionnement, du moins à court terme. En 2025, un seul pays devrait réaliser plus de 40 % des exportations mondiales de racines et de tubercules (la Thaïlande), de lait entier en poudre (la Nouvelle-Zélande), de beurre (la Nouvelle-Zélande), d'autres oléagineux (Canada), de viande ovine (Australie) et de sucre et de soja (Brésil).

La composition et le classement des trois premiers pays exportateurs ne change pas pour la plupart des produits agricoles, entre la période de référence et 2025, à quelques rares exceptions près. Ainsi, les États-Unis restent le principal exportateur de maïs, mais perdent des parts de marché à la faveur du Brésil. Les trois premiers exportateurs de riz durant la période de référence – Inde, Thaïlande et Viet Nam – ont réalisé plus de 65 % des exportations totales. D'ici à 2025, le Viet Nam et l'Inde auront échangé leur place, le Viet Nam devenant le principal exportateur, et la part des trois premiers exportateurs passera sous la barre des 60 %. Cette situation est due au fait que le Cambodge et le Myanmar seront aussi devenus de grands exportateurs de riz. Le Brésil devrait prendre la place des États-Unis au titre de principal exportateur de soja, l'Inde devenant le premier exportateur de viande bovine. Ces changements s'expliquent notamment par la dépréciation du real brésilien, qui favorise les exportations du pays.

Les importations agricoles sont plus dispersées, mais la Chine reste un grand importateur de divers produits agricoles

La consommation étant appelée à croître plus vite que la production dans de nombreux pays, les importations resteront plus dispersées entre différents pays que les exportations (graphique 1.12). Pour certains produits agricoles, toutefois, notamment le

Graphique 1.12. **Parts des importations des cinq premiers importateurs en 2025, par produit**

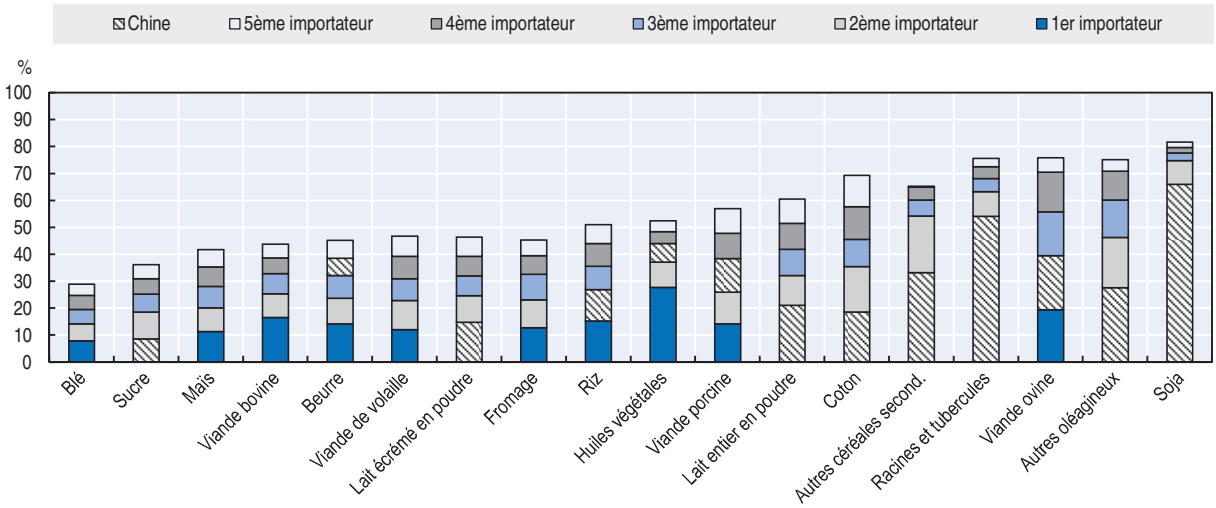

Note : les hachures utilisées pour la Chine permettent de connaître sa position par rapport aux principaux importateurs.
Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385835

soja et les racines et tubercules, une grande partie de la demande d'importations émane de quelques pays seulement. Ainsi, la Chine importe beaucoup de certaines catégories de produits et absorbe notamment une forte proportion des exportations de soja et d'autres oléagineux, de racines et de tubercules, d'autres céréales secondaires, de coton et de lait en poudre. L'influence de la croissance économique de la Chine et de sa politique céréalière est abordée en détail dans l'encadré 1.5.

Encadré 1.5. **Conséquences de l'évolution de la situation économique et des changements de la politique céréalière en Chine**

Plusieurs éditions précédentes des *Perspectives* mettaient l'accent sur l'importance de la Chine dans l'agriculture mondiale, en particulier le rapport de 2013, dont un chapitre était consacré aux perspectives et aux difficultés du secteur agricole de ce pays. Dans l'édition de cette année, l'hypothèse retenue est un ralentissement de la croissance économique chinoise à 6 % en moyenne par an entre 2016 et 2025, contre 9 % en moyenne les dix années précédentes. Selon le scénario de référence, les importations de céréales devraient donc progresser de 7 % par an en moyenne, un chiffre plus modeste que la hausse observée entre 2006 et 2015. Ce recul est un facteur primordial des projections, à l'origine du ralentissement des échanges agricoles et du fléchissement des prix internationaux.

Si la croissance du PIB recule encore plus pour atteindre 5 % en rythme annuel, cela aura des conséquences considérables pour plusieurs marchés. Ainsi, d'après une analyse faite à partir du modèle Aglink-Cosimo, un tassement de la croissance de cet ordre ferait baisser les prix de la plupart des produits agricoles de 1 % à 4 % environ en 2025, par rapport aux projections de référence. Dans un tel scénario, les racines et tubercules connaîtraient la baisse la plus marquée (-6.3 %), tout comme les oléagineux autres que le soja (-3.8 %) et la viande ovine (-3.7 %). La baisse des prix serait plus modeste pour la plupart des viandes (moins de 3 % à l'exception de la viande ovine) et pour les produits laitiers (moins de 2 %). Tous produits agricoles confondus, la part de la Chine dans les importations mondiales reculerait de 1 % à 2 %, le déclin étant relativement important pour la viande porcine (8 % des importations contre 12 % dans le scénario de référence).

Graphique 1.13. **Changements des prix mondiaux en 2025, scénario d'une croissance plus faible du PIB de la Chine**

Différence en pourcentage par rapport au scénario de référence

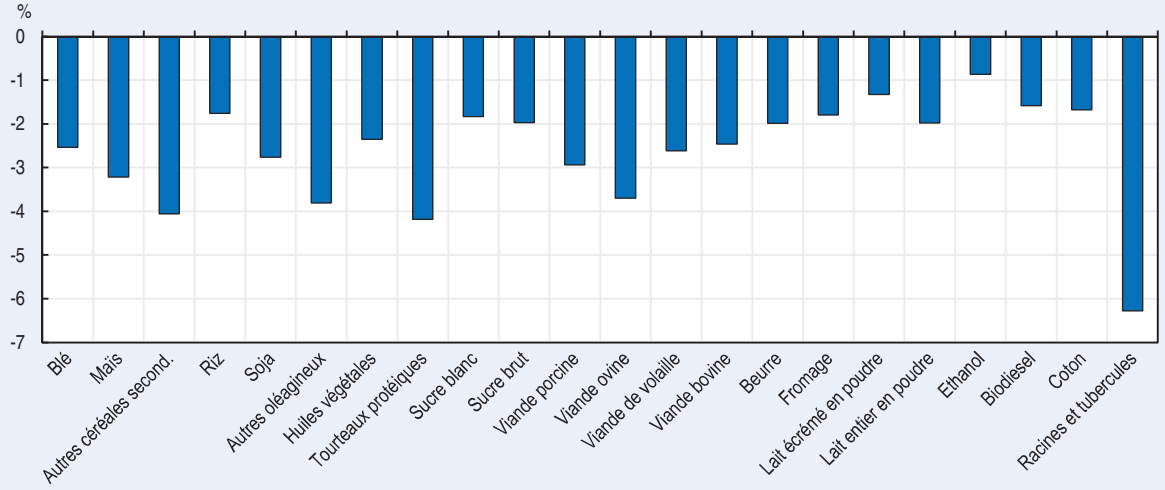

Source : secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385845

Encadré 1.5. **Conséquences de l'évolution de la situation économique et des changements de la politique céréalière en Chine** *(suite)*

Pour les céréales, c'est dans la catégorie des autres céréales secondaires que l'impact sur les prix mondiaux serait le plus important, avec une baisse de 4.2 % à l'horizon 2025. Le second impact par ordre d'importance concernerait le maïs (-3 %). Bien que les importations chinoises soient bien plus modestes que pour l'orge et le sorgho, cette baisse serait plus marquée en valeur absolue (1.8 Mt contre 1.2 Mt). En effet, la production chinoise de maïs réagit beaucoup moins que les importations à l'évolution des prix. Enfin, les prix internationaux du blé et du riz diminueraient de 2.5 % et de 1.9 %, respectivement.

Les changements annoncés récemment concernant la politique céréalière de la Chine pourraient avoir d'importantes retombées. En effet, depuis 1996, le pays s'efforce de maintenir à 95 % son autoapprovisionnement en blé, en maïs et en riz – les principales céréales –, ce qui limite sa participation aux échanges de ces produits. Diverses mesures ont été prises dans ce sens, notamment :

- La fixation d'un prix minimum pour le riz et le blé, des interventions ponctuelles pour le maïs, des paiements directs pour soutenir la production de céréales, des transferts monétaires aux cantons grands producteurs de céréales, un subventionnement complet des intrants agricoles, ainsi que l'instauration de stocks régulateurs et quelques consignes de plantation. Bien que les prix du coton et des oléagineux bénéficient aussi de mesures de soutien, la rentabilité toujours plus élevée des cultures céréalières s'est traduite par l'affectation de terres à la production de céréales et en particulier de maïs.
- Des contingents tarifaires ont été instaurés pour le riz, le blé et le maïs lorsque la Chine a adhéré à l'OMC, en 2001. Ils représentent environ 5 % de la demande intérieure et bénéficient de droits de douane considérablement plus bas que les importations hors contingent. Ces contingents limitent les importations des trois principales céréales mais accroissent les importations d'orge et de sorgho, ainsi que de drêches de distillerie séchées et de racines et tubercules (manioc), destinées à l'alimentation animale, produits qui ne sont pas assujettis à des contingents d'importation.

Compte tenu de ces mesures internes et commerciales, le soutien au secteur céréalier s'est intensifié au fil des années, les prix sur le marché intérieur étant supérieurs d'environ un tiers à ceux pratiqués sur les marchés mondiaux. Cette situation a donné lieu à l'accumulation d'importants excédents, les stocks de maïs passant d'un volume estimé à 45 Mt en 2005 à plus de 100 Mt en 2015. En 2013-15, les ratios stocks/consommation avaient atteint 40 % pour le blé, 45 % pour le maïs et plus de 60 % pour le riz.

Par ailleurs, la Chine a dû augmenter ses importations de céréales pour répondre à la demande croissante d'aliments pour animaux. Avant 2009, ces importations ne dépassaient pas 2 Mt et étaient composées principalement d'orge mais aussi de maïs, de drèches de distillerie séchées et de sorgho. Au total, elles correspondaient à environ 2 % des aliments pour animaux consommés. En 2014, elles étaient passées à 30 Mt, soit pratiquement 20 % des aliments pour animaux consommés. Les importations de drèches de distillerie séchées, de sorgho et d'orge sont presque toutes consacrées à l'alimentation du bétail et représentent respectivement 80 %, 75 % et 15 % des importations mondiales. En revanche, les importations de maïs représentent une part bien plus modeste _environ 4 %_ des échanges sur les marchés mondiaux. Les racines et tubercules (manioc) sont un autre ingrédient important de l'alimentation du bétail à être importé par la Chine. Ainsi, la part de ce pays dans les importations mondiales a augmenté, passant de 10 % à plus de 50 % entre 2000 et 2005, et les importations chinoises ont atteint 8.8 Mt en matière sèche au total en 2014.

Compte tenu de l'augmentation des stocks et d'une demande croissante de produits alimentaires, la Chine a décidé d'aligner plus étroitement les prix intérieurs du maïs sur les prix mondiaux, les producteurs de maïs bénéficiant à partir de 2016 d'un paiement compensatoire égal à la différence entre le prix du marché et un prix cible. La suppression des prix minimum et l'inévitable écoulement des stocks tireront les prix intérieurs vers le bas. Si le ratio stocks/consommation devait chuter à 30 % (soit 66 Mt), une valeur plus viable, alors il faudrait déstocker environ 35 Mt de maïs. Cette opération ferait diminuer les prix intérieurs, mais cet effet serait compensé en partie par une hausse des quantités demandées à prix plus modique.

Encadré 1.5. **Conséquences de l'évolution de la situation économique et des changements de la politique céréalière en Chine** *(suite)*

Si le déstockage se faisait progressivement (au rythme de 5 Mt par an, par exemple), les échanges annuels de la Chine, qui s'établissent à 130 Mt actuellement, augmenteraient de 4 % en rythme annuel et l'offre mondiale, qui s'élève aujourd'hui à 1 000 Mt, de 0.5 %. Le remplacement du maïs par de l'orge, du sorgho et des drêches de distillerie séchées auraient des effets bien plus conséquents sur ces marchés.

À longue échéance, si elle augmente sa production de maïs, la Chine se trouvera confrontée à des contraintes sur les ressources et l'environnement, ce qui signifie que l'on peut tabler sur une hausse des importations. L'hypothèse retenue dans la présente édition des *Perspectives* est que la Chine réalisera des réformes qui répondront à son objectif de maintien d'un autoapprovisionnement élevé sans pour autant créer d'importantes perturbations sur le marché international du maïs. Toutefois, le calendrier et l'ampleur du déstockage font peser une lourde incertitude sur les projections.

La forte concentration des importations d'oléagineux et de coton est liée à la transformation à grande échelle de ces produits par quelques pays. Les importations chinoises de soja devraient représenter plus de 65 % des importations mondiales d'ici à 2025, soit une augmentation de 105 Mt par rapport au scénario de référence. La Chine sera également le pays où la demande d'importations de coton sera la plus élevée en 2025, bien que ce pays risque d'être talonné par le Bangladesh, lui-même suivi par le Viet Nam et l'Indonésie. Ces trois derniers pays devraient en effet accroître considérablement leurs importations de coton par rapport à la période de référence.

Quoique premier pays producteur de viande ovine et porcine, la Chine importe des quantités importantes de ces deux types de viande. Ces dix prochaines années, la production intérieure de viande, mais aussi les importations, devraient augmenter en Chine. Dans le cas des bovins et des ovins, qui consomment plus d'aliments que les autres animaux, les importations devraient même dépasser la production intérieure. Par ailleurs, ce pays restera le principal importateur de lait en poudre, écrémé ou entier, en 2025. Toutefois, sa part des importations de lait entier en poudre devrait diminuer, passant de 25 % en 2013-15 à 21 % en 2025. Enfin, le Viet Nam, l'Algérie et le Nigéria devraient devenir de grands importateurs de lait entier en poudre.

Importance des échanges commerciaux dans la sécurité alimentaire

À mesure que les modes de consommation et de production évoluent, les échanges internationaux de produits agricoles devraient s'intensifier dans les décennies à venir. Ces échanges auront une influence sur l'ampleur et la nature de la sécurité alimentaire dans toutes les régions du monde. En 2025, environ un quart de la population mondiale importera au moins 25 % des céréales qu'elle consomme.

Pauvres en ressources, les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), ainsi qu'un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne, sont particulièrement tributaires de leurs importations de produits alimentaires de base ou à forte valeur ajoutée. Actuellement, la région MENA importe plus de la moitié de son aliment de base, le blé, mais aussi 70 % du sucre qu'elle consomme et 80 % des huiles végétales. Sa dépendance vis-à-vis des importations de blé devrait légèrement s'infléchir dans la prochaine décennie, alors qu'elle s'intensifiera pour d'autres produits. En Afrique subsaharienne, les importations sont particulièrement nécessaires dans le cas des huiles végétales (50 %), de la volaille (36 %) et du sucre (23 %), et elles suivent une tendance à la hausse sur tous ces produits.

La progression constante des importations d'aliments incite de nombreux pays à se demander si les marchés mondiaux sont des sources d'approvisionnement fiables et à prix abordable. L'ouverture au commerce international améliore la disponibilité alimentaire dans les pays importateurs et tire les prix à la consommation vers le bas. Finalement, elle diminue les risques, les marchés mondiaux ayant tendance à être moins fluctuants que les marchés intérieurs. En revanche, une dépendance plus importante vis-à-vis des marchés internationaux expose aussi davantage les pays les plus vulnérables aux décisions de leurs partenaires commerciaux et à des chocs sur les marchés extérieurs.

Prix

Des prix nominaux en hausse à l'horizon 2025, mais inférieurs aux sommets atteints récemment

Dans les *Perspectives*, les prix internationaux de référence sont ceux constatés sur les principaux marchés (par exemple ports des États-Unis, Bangkok) pour chaque produit agricole. Les observations antérieures servent à décrire les évolutions précédentes, tandis que les projections reflètent l'évolution à venir des marchés. À court terme, les projections sur les prix restent influencées par les événements récents (sécheresses, changements de politiques). En revanche, plus on s'approche de la fin de la période de projection et plus elles ont tendance à obéir uniquement aux conditions fondamentales de l'offre et de la demande.

Le graphique 1.14 représente l'évolution prévue des prix nominaux de certains produits agricoles. À brève échéance, il faut s'attendre à une pression sur le prix du riz, du blé et des autres céréales secondaires, due aux faits que les stocks mondiaux sont reconstitués et que la demande est atone. Pour sa part, le prix du maïs ne devrait pas reculer davantage en 2016, après avoir chuté en 2015. À moyen terme, le prix de toutes les céréales devrait progresser modestement en valeur nominale, la hausse étant plus importante pour les autres céréales secondaires. Cette situation est principalement due à la forte demande d'aliments pour animaux en Chine et au fait que la hausse de la production atteint ses limites dans les principales régions productrices.

Le prix du sucre reste stable, la production mondiale étant à même de répondre à la demande accrue des pays en développement. La prime au sucre blanc devrait se renforcer au début de la période de projection en raison de l'augmentation de la demande d'importations. Toutefois, cette situation devrait changer en 2017. En effet, la suppression du quota sur le sucre dans l'Union européenne entraînera une décrue des importations de sucre non raffiné et une hausse des exportations de sucre blanc. Vers la fin de la période de projection, la prime devrait s'apprécier de nouveau, lorsque les producteurs se mettront à exporter davantage de sucre non raffiné que de sucre raffiné.

Le prix du tourteau protéique augmente plus rapidement que celui de l'huile végétale. La consommation de ce second produit est essentiellement tirée par un accroissement de la consommation humaine dans les pays en développement, mais la demande du premier est plus forte en raison d'une hausse de la production de lait et de bétail non ruminant et d'une augmentation de la teneur en protéines des rations alimentaires des animaux d'élevage dans les pays en développement. En outre, la progression vigoureuse de la production d'huile de palme tire le prix des huiles végétales vers le bas. Par conséquent, le prix du soja augmente aussi plus rapidement que celui des autres oléagineux, compte tenu de sa teneur plus élevée en protéines.

Graphique 1.14. **Prix agricoles en valeur nominale**

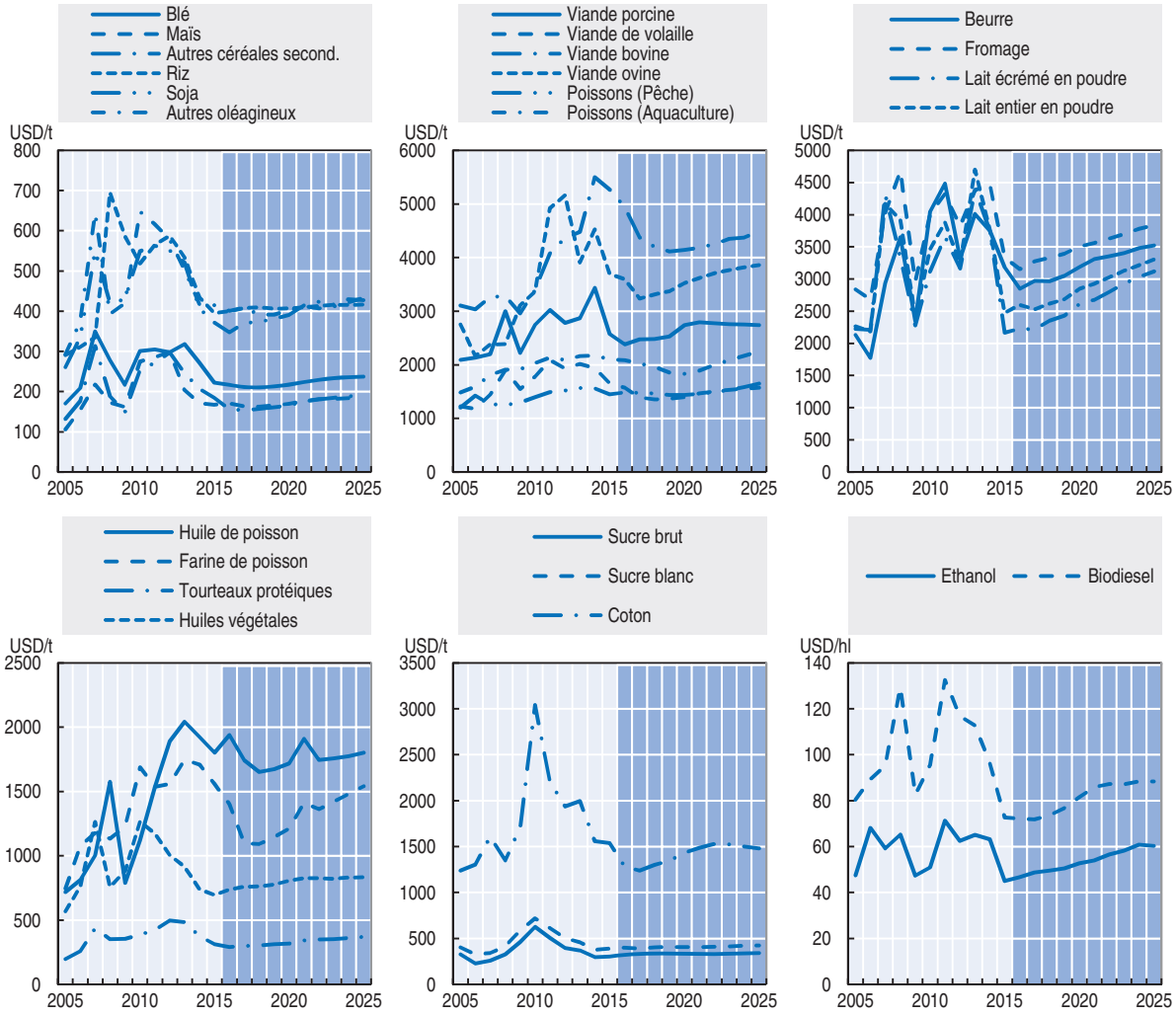

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385850

Le prix de la viande cède du terrain à court terme, dans le sillage du recul des prix des céréales fourragères. Étant donné les grandes quantités d'aliments qu'ils utilisent, les éleveurs de porcs et de volailles font davantage de bénéfices lorsque les prix des céréales fourragères sont bas. Qui plus est, dans le cas de la volaille en particulier, le cycle de production est très court et permet donc de réagir plus rapidement aux signaux-prix. Compte tenu de son indice de conversion alimentaire élevé et des gains d'efficience du secteur, la volaille reste la source de protéines la moins chère, malgré la progression soutenue de la demande. Pour la viande bovine, dont le cycle de production est le plus long, les prix s'orientent à la baisse jusqu'en 2019, avant de se relever légèrement jusqu'en 2025. Le prix du fromage conserve une surcote importante par rapport à celui des autres produits laitiers, en raison d'une forte demande de la part des pays aussi bien en développement que développés.

Le prix du poisson devrait reculer à court terme avant de se stabiliser. Les contraintes croissantes qui s'exercent sur la pêche et l'essor considérable de l'aquaculture font sentir

leurs effets sur les projections de prix. Ainsi, le prix moyen du poisson sauvage devrait être plus élevé que celui du poisson d'élevage.

Le prix mondial de l'éthanol devrait progresser plus vite que celui de la plupart des autres produits agricoles, étant donné que le prix du pétrole brut remonte lui aussi plus rapidement. Toutefois, cette tension sera compensée par une demande mondiale d'importations relativement modeste dans un contexte de fort potentiel d'exportation des États-Unis et du Brésil. Le prix du biodiesel est étroitement lié à celui des huiles végétales. La demande de biodiesel est principalement liée à des politiques de soutien des prix aussi bien des huiles végétales que de ce carburant lui-même. Toutefois, en fin de compte, le prix du biodiesel ne s'apprécie pas aussi vite que celui de l'éthanol.

Les stocks mondiaux de coton dépassent désormais 80 % de la consommation annuelle. Compte tenu de cette situation d'excédent de l'offre, les prix devraient reculer entre 2016 et 2018 mais se redresser par la suite. Ils sont également contenus par l'intensification de la concurrence des fibres artificielles et seront fortement influencés par la politique du coton menée à l'avenir par la Chine.

Une évolution modeste du prix réel de la plupart des produits agricoles de base

Les prix internationaux de référence des produits agricoles donnent des indications aux marchés mondiaux. Ces signaux sont transmis aux producteurs et aux consommateurs des différents pays et influencent les décisions économiques de ces derniers. La transmission de ces signaux dépend de l'intégration des marchés nationaux au marché mondial. Au bout du compte, les marchés intérieurs réagissent aux prix intérieurs réels. Ces derniers peuvent évoluer dans une direction différente de celle correspondant aux signaux des prix mondiaux en raison de mouvements des taux de change réels, mais aussi de la situation du marché intérieur et des mesures qui sont prises.

En USD constants, les prix internationaux de référence ne s'écarteront pas beaucoup de leur niveau actuel ces dix prochaines années. Globalement, la croissance de la production comme celle de la demande devraient marquer le pas, ce qui se traduira par un profil d'évolution des prix globalement neutre. En règle générale, on s'attend à ce que les prix réels restent toujours légèrement plus élevés que dans les années qui ont précédé leur flambée, en 2007-08.

L'évolution des prix réels des différents produits de base dépend de la situation particulière de chaque produit en matière d'offre et de demande. Le graphique 1.15 illustre l'évolution annuelle moyenne des prix internationaux de référence réels durant la période de projection. Globalement, la dynamique qui tend à faire baisser les prix s'explique par des facteurs liés à l'offre et à la demande. Du côté de l'offre, l'hypothèse retenue est celle d'une progression des rendements à leur rythme actuel. D'une part, dans les économies les plus productives, il devient de plus en plus difficile d'effectuer de nouveaux progrès technologiques. D'autre part, les pays en développement disposent d'une marge de progression considérable pour rattraper leur retard en matière de rendement, sous réserve d'améliorer leurs pratiques agricoles. Une amélioration de la situation en Asie et en Amérique latine est essentielle à un accroissement de l'offre mondiale. Du côté de la demande, le ralentissement de la croissance démographique s'accompagne d'une modération de la hausse des revenus dans les pays en développement, où les consommateurs ont de moins en moins tendance à dépenser leur revenu supplémentaire dans l'alimentation.

Abstraction faite de la catégorie « autres céréales secondaires », les prix des céréales devraient reculer en termes réels. Ceux de la viande s'orienteront légèrement à la baisse, compte tenu du ralentissement de la croissance de la demande et d'une industrialisation rapide de la production. La demande comparativement plus soutenue de produits laitiers et la nécessaire, mais coûteuse, augmentation des capacités de production tireront le prix des produits laitiers vers le haut ces dix prochaines années. L'accroissement de la demande d'importations, en particulier en Asie et Afrique, plaide en faveur d'une remontée du prix du lait en poudre par rapport aux niveaux d'étiage atteints récemment. Enfin, les prix des biocarburants épousent la tendance de ceux du pétrole brut et des matières premières nécessaires à leur fabrication.

Graphique 1.15. **Évolution annuelle des prix des produits agricoles**

En dollars des États-Unis de 2010, entre 2016 et 2025

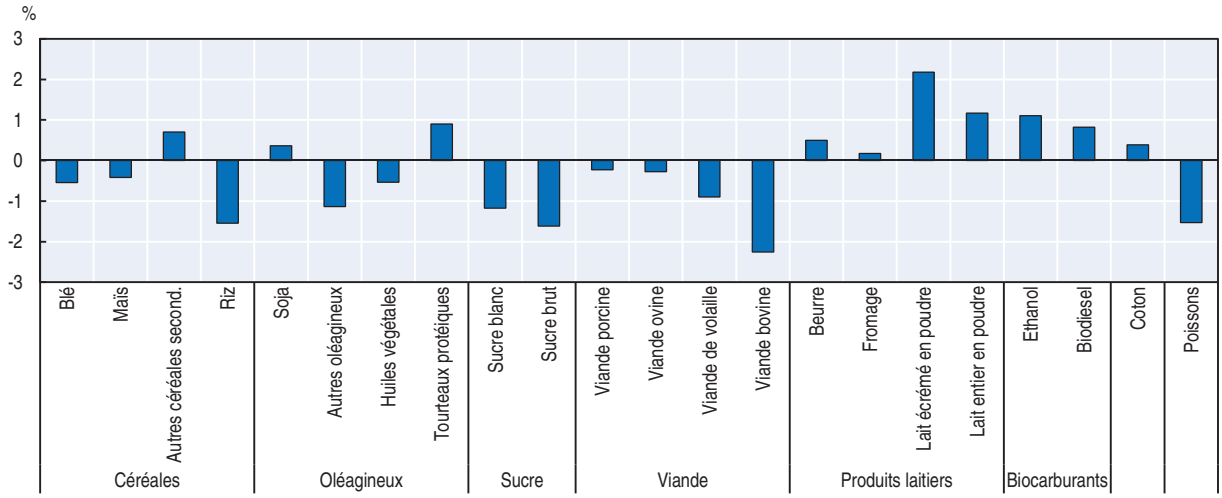

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385861*

Il est difficile de cerner la tendance à long terme des prix des produits agricoles, celle-ci dépendant de la perspective historique adoptée. Ainsi, les prix devraient être structurellement plus élevés qu'au cours de la décennie ayant précédé la flambée de 2007-08, mais s'inscrire malgré tout à la baisse, en valeur réelle, sur le très long terme (graphique 1.16). Ces cent dernières années, le prix du blé a baissé de 1.5 % par an en moyenne en valeur réelle. Alors que, le siècle dernier, les prix ont eu tendance à reculer, en général, les marchés ont subi différents chocs (guerres, crises politiques et catastrophes naturelles) qui se sont traduits par des périodes de hausse et de forte volatilité des prix. Ces chocs ont produit des effets moins spectaculaires au fil du temps, en raison de l'amélioration de la résilience des systèmes de production et de la mondialisation des échanges. Ce schéma s'observe également pour les autres produits agricoles.

Les projections de référence des *Perspectives* sont fondées sur un environnement de marché stable. Une analyse complémentaire d'incertitude est toutefois réalisée pour évaluer la sensibilité des projections à la variabilité de la situation macroéconomique et aux fluctuations des rendements. Cette analyse tient compte de la variabilité de la croissance économique, des taux de change, des rendements et des prix du pétrole, la

Graphique 1.16. **Évolution à long terme du prix réel du blé**

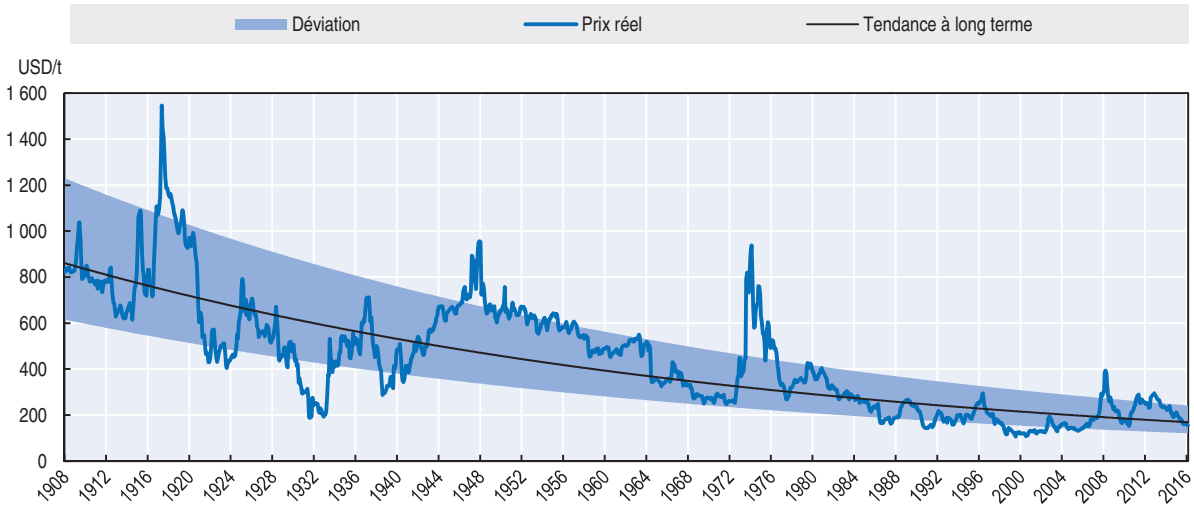

Note : l'écart correspond à un écart-type par rapport à la courbe de tendance. Si l'on suppose que la distribution des termes d'erreur est normale, 68 % des points de donnée sont compris dans cette fourchette.
Source : « prix du blé perçu » mensuel, statistiques du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA quickstats). Les prix nominaux sont déflatés en utilisant les statistiques mensuelles sur les prix à la consommation de *www.bls.gov/data/*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385874*

variabilité à venir étant considérée identique à celle observée par le passé. Certaines sources de variabilité, comme les maladies des animaux ou les changements de politique, ne sont pas examinées. Le changement climatique est pris en compte dans la mesure où il se reflète dans les tendances des rendements et dans la variabilité actuelle de ces derniers. En d'autres termes, les répercussions potentielles du changement climatique sous la forme d'une relocalisation géographique de la production ou d'une intensification de la variabilité des rendements ne sont pas prises en compte dans l'analyse. Les conséquences plus larges de l'accord récent de la COP21 sont décrites dans l'encadré 1.6.

Encadré 1.6. **Quelles sont les conséquences de la COP21 pour l'agriculture ?**

A l'occasion de la COP21, tenue à Paris en décembre 2015, l'accord de Paris sur le climat, qui relève de la CCNUCC[1], a été conclu. L'accord de Paris fixe un objectif à long terme consistant à limiter l'élévation de la température moyenne de la planète à nettement moins de 2 °C par rapport au niveau préindustriel et engage les pays à « poursuivre l'action menée » pour la contenir à 1.5 °C. Pour atteindre cet objectif, les Parties sont convenues qu'elles chercheraient à parvenir au plafonnement mondial des émissions dans les meilleurs délais, étant entendu que le plafonnement prendra davantage de temps pour les pays en développement, et à opérer des réductions rapidement par la suite, conformément aux meilleures données scientifiques disponibles.

L'agriculture n'est pas mentionnée directement dans l'accord lui-même. Néanmoins, aussi bien le texte que les stratégies nationales de réduction des émissions, décrites dans les contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN), prennent acte de la menace que le changement climatique fait peser sur la viabilité de la production alimentaire et **ouvrent des possibilités pour que l'agriculture prenne une part active à la lutte contre le changement climatique**.

Encadré 1.6. **Quelles sont les conséquences de la COP21 pour l'agriculture ?** *(suite)*

Liens entre l'accord de Paris et l'agriculture et l'alimentation

Il est fait explicitement référence à la sécurité et à la production alimentaires dans le préambule de l'accord, qui reconnaît « *la priorité fondamentale consistant à protéger la sécurité alimentaire et à venir à bout de la faim, et la vulnérabilité particulière des systèmes de production alimentaire aux effets néfastes des changements climatiques* ». De plus, l'article 2 de l'accord souligne l'importance de la production alimentaire en énonçant clairement : « *Le présent Accord (…) vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques (…) d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire* ».

En laissant aux gouvernements la liberté de décider exactement contre quelles sources d'émissions il convient de lutter, l'accord n'exclut pas **l'atténuation** en agriculture. L'article 4.1, par exemple, indique que les Parties s'efforcent de « *parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle* ». L'article 5.1 parle des puits de carbone, qu'il faut conserver et renforcer.

En ce qui concerne l'**adaptation**, l'accord décrit de multiples actions des pouvoirs publics qui visent à renforcer la capacité de la société à faire face aux effets du changement climatique et à maintenir et accroître le soutien international fourni aux pays en développement pour les aider à s'adapter. On peut citer le **soutien financier** apporté par les pays développés, dont relève l'objectif collectif en cours qui consiste à mobiliser 100 milliards USD par an pour concourir à l'adaptation et à l'atténuation dans les régions en développement, montant qui devrait être accru à partir de 2025.

Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN)

Au-delà de l'accord lui-même, un certain nombre de CPDN font référence à l'agriculture et à la production alimentaire. Sur les 133 analysées par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) fin novembre 2015, 102 mentionnaient l'adaptation de l'agriculture (et au moins 94 d'entre elles citaient une mesure d'adaptation), et 103 prévoyaient des objectifs liés à l'atténuation en agriculture (et au moins 84 d'entre elles prévoyaient une mesure d'atténuation)[2]. La gestion de l'eau dans l'agriculture était évoquée dans 83 soumissions et la sylviculture était particulièrement bien représentée, figurant dans 153 CPDN.

Le Programme d'action Lima-Paris appuiera l'application des CPDN. Ce Programme vise à soutenir l'application des CPDN et se caractérise par cinq grandes initiatives concernant l'agriculture. On peut ainsi citer l'Initiative « 4 pour 1 000 – Les sols pour la sécurité alimentaire et le climat », lancée par des partenaires étatiques et non étatiques dans le but de préserver et d'accroître les stocks de carbone du sol, ou encore le « Adaptation for Smallholder Agriculture Program » (ASAP, programme d'adaptation de la petite agriculture), qui vise à renforcer la résilience climatique et la sécurité alimentaire des petits exploitants.

1. Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
2. CGIAR, Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security, et CCAFS (novembre 2015), *https://cgspace.cgiar.org/rest/bitstreams/62364/retrieve*.

Le graphique 1.17 montre le résultat de l'analyse d'incertitude pour deux produits agricoles, le maïs et la viande porcine. On y voit l'évolution du prix nominal, avec les variations autour des projections de référence. On part du principe que l'incertitude sur les rendements est constante dans le temps, tandis que l'incertitude macroéconomique s'accumule au fil du temps. Il en ressort que l'incertitude globale a tendance à se renforcer vers la fin de la période de projection. L'impact des incertitudes sur les rendements et sur la situation macroéconomique varie en fonction du produit, l'incertitude dans le domaine macroéconomique ayant une influence plus importante sur les prix que sur la variation

des rendements. Pour la viande et les produits laitiers, les incertitudes en matière de rendement des cultures produisent des effets très faibles sur les prix internationaux par rapport aux incertitudes d'ordre macroéconomique.

Graphique 1.17. **Prix du maïs et de la viande porcine en valeur nominale**

Avec des variations issues de l'analyse stochastique

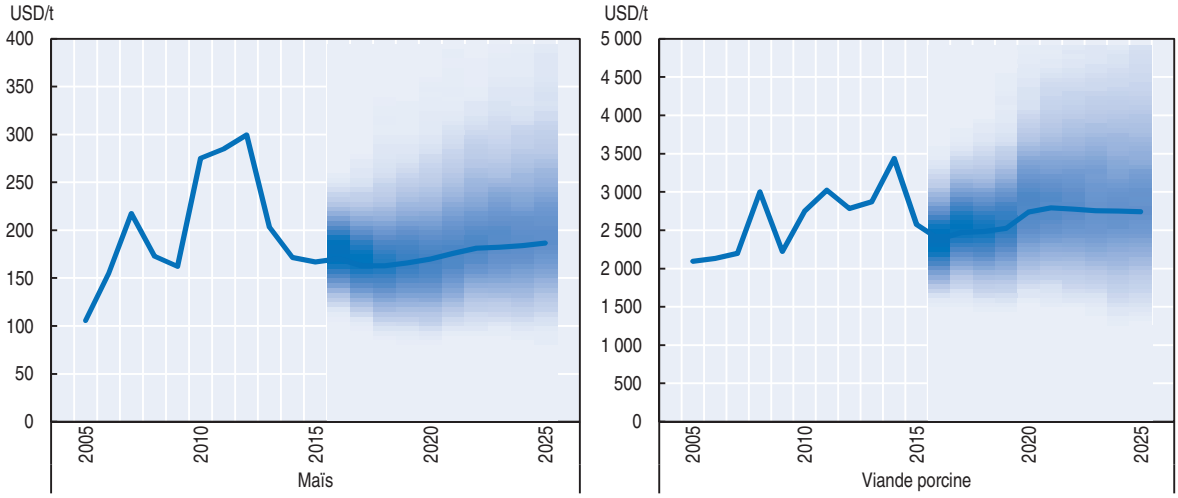

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385889*

Les prix des produits alimentaires à la consommation sont moins susceptibles de créer de la volatilité que les prix à la production

Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* projettent l'évolution des prix à la production et à la consommation finale à moyen terme des grands produits agricoles. Dans la présente édition, la représentation des prix à la consommation a été modifiée afin de mieux rendre compte du processus de formation des prix dans la filière et du fait que les marges entre prix à la production et prix à la consommation varient selon le produit et le pays considéré. La modélisation des prix finaux des produits alimentaires tient compte de l'évolution des prix agricoles, des déterminants des marges (sous la forme de coûts de main-d'œuvre et de transport) et de la capacité des consommateurs de remplacer un produit alimentaire par un autre. Globalement, les marges devraient s'étoffer sur la période de projection pour la plupart des pays et des produits, ce qui correspond à une baisse du ratio entre le prix à la production et le prix à la consommation. En effet, les autres coûts (énergie et transformation) augmentent plus vite que les prix à la production.

À titre d'exemple, le graphique 1.18 montre l'évolution passée et prévue de l'IPC et de l'IPP agrégés dans certains pays et régions[1]. Entre 2005 et 2015, l'IPP a crû plus rapidement que l'IPC, sauf dans l'Union européenne. Ces dix dernières années, l'IPP a été plus variable que l'IPC dans le cas des produits alimentaires destinés à la consommation humaine. Selon l'analyse stochastique, cette situation devrait se poursuivre ces dix prochaines années, comme le montre le cas du Mexique (graphique 1.19). Les prochaines éditions des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* fouilleront davantage le lien entre prix à la production et prix à la consommation.

Graphique 1.18. **Indice des prix à la production et indice des prix à la consommation dans certains pays**

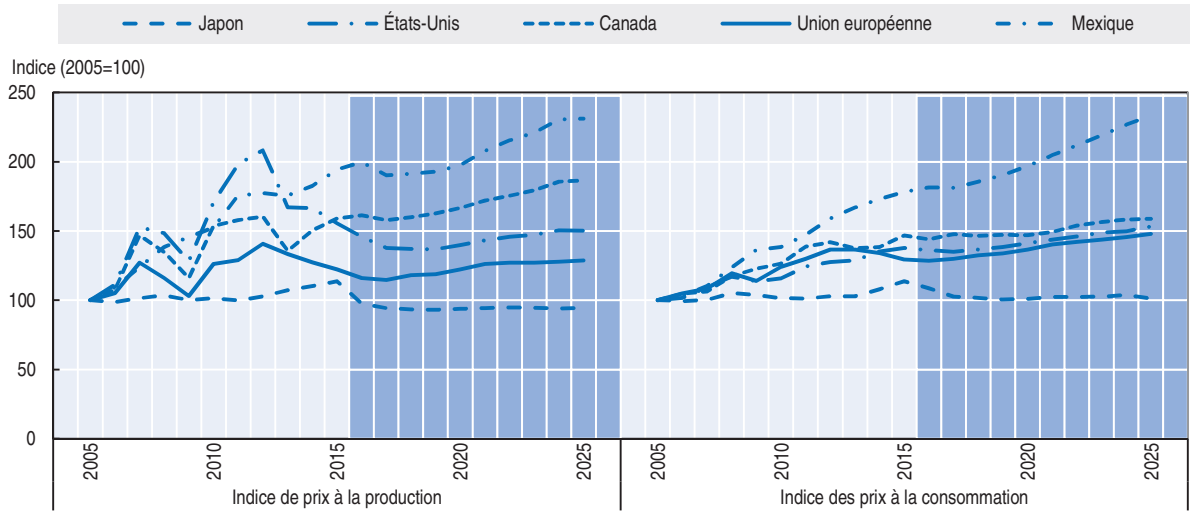

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385890

Graphique 1.19. **Variabilité annuelle de l'IPP et de l'IPC au Mexique selon l'analyse stochastique**

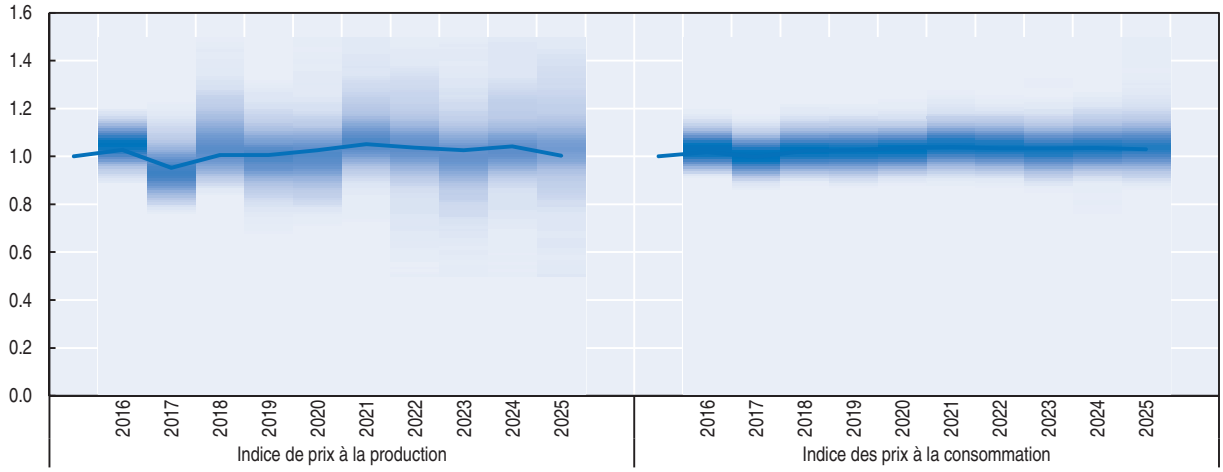

Note : les mesures d'IPP et d'IPC donnant la variabilité annuelle sont effectuées en calculant le ratio entre la mesure à l'année « t » et la même mesure l'année « t-1 ». La zone plus foncée qui entoure la mesure de variabilité de l'IPC correspond à une moindre variabilité.
Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385903

Conclusion

Au fil du temps, la valeur des produits bruts dans les produits alimentaires vendus au détail a diminué. Cette tendance devrait se poursuivre ces dix prochaines années. Parallèlement, les prix au départ de l'exploitation resteront plus volatils que les prix à la consommation, en raison de différents facteurs, notamment la sensibilité aux conditions météorologiques (cultures) et la durée du cycle de production (élevage).

La demande persistante de produits agricoles devrait être satisfaite grâce à des gains d'efficacité dans la production qui se traduiront par des prix relativement stables en valeur

réelle. Quoi qu'il en soit, certains prix pourraient évoluer les uns par rapport aux autres, compte tenu de changements dans la composition de la demande et des contraintes pesant sur l'offre. Ainsi, les prix des produits animaux devraient s'apprécier par rapport à ceux des végétaux, tandis que ceux des céréales secondaires et des oléagineux pourraient progresser par rapport à ceux des aliments de base. Ces tendances structurelles risquent d'être plus visibles dans le contexte actuel de prix bas dans toutes les catégories de produits agricoles.

Note

1. Les mesures globales des indices de prix à la production (IPP) et des indices de prix à la consommation (IPC) ont été calculées sur toute la base de données des Perspectives, des facteurs de pondération ayant été définis en fonction de la part respective de la production et de la consommation.

Référence

OCDE (2015), « Documentation du modèle Aglink-Cosimo », *www.agri-outlook.org/abouttheoutlook/Aglink-Cosimo-model-documentation-2015.pdf*.

© OCDE/FAO 2016

PARTIE I

Chapitre 2

L'agriculture en Afrique subsaharienne : Perspectives et enjeux de la décennie à venir

Le présent chapitre porte sur l'agriculture en Afrique subsaharienne en s'attachant plus particulièrement aux perspectives et enjeux pour la décennie à venir. Il examine la performance du secteur, décrit le contexte dans lequel opèrent actuellement les marchés, présente des projections quantitatives détaillées à moyen terme pour la décennie 2016-25, et évalue les principaux risques et incertitudes. Les perspectives de l'agriculture en Afrique subsaharienne s'inscrivent dans un contexte dominé par plusieurs mégatendances qui façonnent le développement du secteur. Parmi elles, on peut citer la croissance démographique rapide, l'urbanisation et la diversification rurale, qui vont de pair avec une transformation structurelle propice à l'emploi non agricole au détriment de l'emploi agricole, la montée en puissance de la classe moyenne et l'intérêt croissant (au niveau local et mondial) pour les terres agricoles du continent. Les perspectives de l'agriculture sont globalement positives, mais pourraient être encore améliorées grâce à une action systématique des pouvoirs publics et des investissements stratégiques, en particulier dans les infrastructures rurales.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.
La position de l'ONU sur la question de Jérusalem figure dans la Résolution 181 (II) du 29 novembre 1947 et dans des résolutions postérieures à cette date de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité relatives à cette question.

Introduction

La région de l'Afrique subsaharienne[1] (ASS) compte plus de 950 millions d'habitants, soit environ 13 % de la population mondiale. D'ici à 2050, cette part devrait passer à près de 22 %, soit 2.1 milliards de personnes. La sous-alimentation est un problème de longue date et les progrès accomplis à cet égard sont irréguliers au sein de la région. Bien qu'il ait diminué, passant de 33 % en 1990-92 à 23 % en 2014-16, le pourcentage de personnes sous-alimentées reste le plus élevé du monde en développement (FAO, FIDA et PAM, 2015). L'ASS ayant enregistré une croissance rapide (2.7 % par an) de sa population au cours de la même période, le nombre absolu de personnes sous-alimentées a augmenté de 44 millions pour atteindre 218 millions. La lenteur des progrès à l'égard de la sécurité alimentaire est attribuée à la faible productivité des ressources agricoles, à la forte croissance de la population, à l'instabilité politique et aux troubles civils. Toutefois, les disparités régionales restent fortes et les performances obtenues dans les pays connaissant des conditions politiques stables, une croissance économique et un secteur agricole en développement laissent penser qu'il est possible d'améliorer la sécurité alimentaire de façon durable et pérenne grâce à des systèmes de gouvernance, des capacités institutionnelles et des mesures macroéconomiques structurelles et sectorielles adaptées.

L'importance du secteur agricole pour la sécurité alimentaire transparaît dans la priorité qui lui est accordée dans le programme de développement. Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) fait partie intégrante du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la contribution du secteur au PIB total, généralement élevée dans le contexte mondial, est révélatrice de la place prééminente qu'il occupe dans la région. La place importante qu'occupe le secteur agricole dans le PIB témoigne aussi de la faible diversification de la plupart des économies africaines. En moyenne, la part de l'agriculture dans le PIB total est de 15 %, mais elle va de moins de 3 % au Botswana et en Afrique du Sud à plus de 50 % au Tchad (graphique 2.1), ce qui révèle des structures économiques variées. Le secteur agricole emploie plus de la moitié de la population active totale (FMI, 2012) et fournit un moyen de subsistance à une multitude de petits producteurs dans les zones rurales. Les petites exploitations représentent environ 80 % de l'ensemble des exploitations agricoles de l'ASS et emploient directement environ 175 millions de personnes (Alliance for a Green Revolution in Africa, 2014). Dans de nombreux pays, les femmes représentent au moins la moitié de la population active (FAO, 2015).

Compte tenu du rôle que joue l'agriculture dans l'éradication de la faim et l'amélioration de la sécurité alimentaire, le présent chapitre examine les performances passées et l'état actuel de l'agriculture en ASS, en considérant les conditions politiques et économiques, l'état des ressources naturelles et la structure démographique de la région. Il tient compte du rôle des politiques publiques et des mégatendances[2] dans la dynamique de développement du secteur agricole. Parmi ces mégatendances, citons les évolutions

Graphique 2.1. **Part de l'agriculture dans le PIB total en 2014**

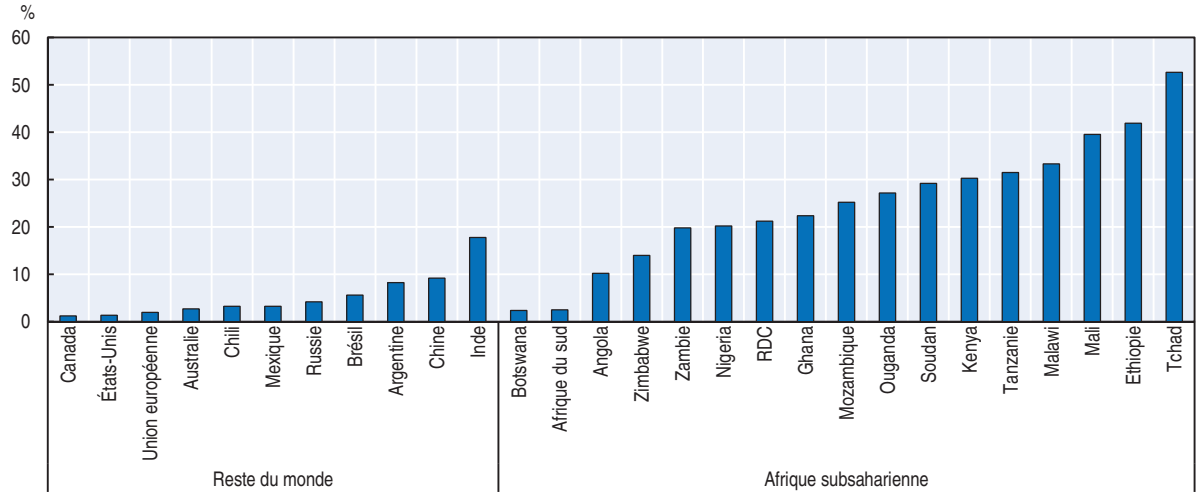

Note : L'abréviation RDC désigne la République démocratique du Congo.
Source : Banque mondiale (2016).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385914

démographiques, la montée en puissance de la classe moyenne africaine, l'accès croissant aux nouvelles technologies de l'information et des communications, l'urbanisation rapide et l'évolution consécutive de la demande alimentaire. Ces tendances s'accompagnent d'une modernisation des systèmes alimentaires en aval, d'une réorientation massive de la main-d'œuvre du secteur agricole vers des emplois non agricoles, et d'un intérêt croissant au niveau mondial pour les terres agricoles disponibles en Afrique, intérêt encore renforcé par l'envolée des prix des produits agricoles au cours de la décennie écoulée.

Ces mégatendances ne sont pas inévitables et présentent toujours un certain degré d'incertitude, tout comme les futures politiques. L'étude de l'ASS dans son ensemble risque de perpétuer l'idée que l'Afrique est une entité unique, mais ce chapitre vise à offrir des perspectives agricoles, avec une réflexion plus large sur les liens entre la croissance et la sécurité alimentaire, qui reflète la complexité de cette région.

L'environnement agricole de l'Afrique subsaharienne

Après plusieurs décennies de stagnation, une grande partie de l'Afrique voit aujourd'hui son économie se transformer rapidement. Durant la période d'ajustement post-structurel, l'environnement dans lequel opèrent les entreprises est devenu plus stable et bien qu'elle soit partie d'un niveau bas, la croissance économique de la région est rapide depuis le milieu des années 1990. Ces facteurs internes, conjugués à la flambée des prix des matières premières, ont permis aux pays, exportateurs en particulier, de porter leurs taux de croissance à près de 6 % voire plus. Toutefois, la baisse récente des prix agricoles, le fléchissement de la demande de la Chine et la dépréciation monétaire ont émoussé les taux de croissance des économies africaines. Les investissements étrangers et les flux financiers vers l'Afrique ont quadruplé depuis 2000. Ces flux devraient encore augmenter dans les années à venir (Banque africaine de développement, OCDE et PNUD, 2014)[3], tandis que les fonds générés en interne sous forme de recettes fiscales continuent de croître sur l'ensemble du continent.

Les moteurs de la croissance agricole

Compte tenu de l'importance du secteur agricole dans le PIB (graphique 2.1), les perspectives d'évolution de ce secteur pèsent très lourd dans le développement économique de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Entre 1990 et 2013, la valeur totale de la production agricole, mesurée en dollars constants des États-Unis, a augmenté de 130 % (graphique 2.2). La filière des cultures représente la majorité de la valeur totale de la production agricole, avec une moyenne de 85 % sur cette période de 24 ans. Cette part varie au sein de la région, allant de 53 % en Afrique australe à plus de 90 % en Afrique occidentale.

Graphique 2.2. **Valeur brute de la production agricole en Afrique subsaharienne**

Mesurée en dollars constants de 2004-06 des États-Unis

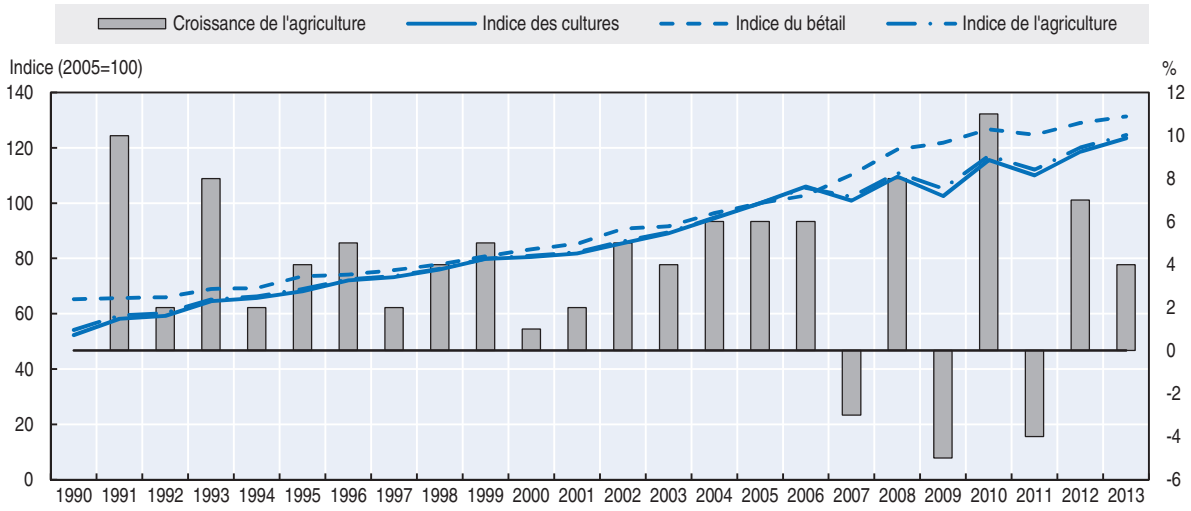

Source : FAOSTAT (2016), FAO, *http://faostat3.fao.org/*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385927*

Les différences régionales concernant la contribution relative des sous-secteurs des cultures et de l'élevage reflètent la diversité agroécologique et culturelle. Il est évident que l'ASS a connu une croissance notable au cours des 24 dernières années, mais l'Afrique occidentale continue de représenter plus de 60 % de la valeur totale de la production agricole en ASS, tandis que l'Afrique australe n'y contribue qu'à hauteur de 22 %. L'Afrique occidentale est aussi la principale responsable de la fluctuation de la valeur totale de la production depuis 2007 (graphique 2.2), principalement en raison de l'irrégularité de la production d'ignames au Nigeria. Malgré la diversité des gammes de cultures dans la région, la part de la filière des cultures dans la valeur totale de la production est nettement supérieure dans toutes les sous-régions, sauf en Afrique australe, où la part de la filière de l'élevage est similaire.

Dans chacune des quatre sous-régions, les cinq principales cultures représentent plus de 45 % de la valeur totale de la production végétale, le maïs étant la culture de base prédominante. Le riz constitue un aliment de base en Afrique orientale et occidentale ; parmi les autres grands produits de consommation, on peut citer la pomme de terre (Afrique orientale et centrale), la patate douce (Afrique orientale), le manioc (Afrique occidentale et orientale) et la banane-plantain (Afrique orientale et centrale). En Afrique australe, la place importante qu'occupent les fruits et légumes dans la valeur de la production totale s'explique par la production horticole de l'Afrique du Sud principalement destinée à l'exportation.

Graphique 2.3. **Différentes cultures pratiquées dans la région de l'Afrique subsaharienne**

D'après la valeur moyenne de la production 2011-13

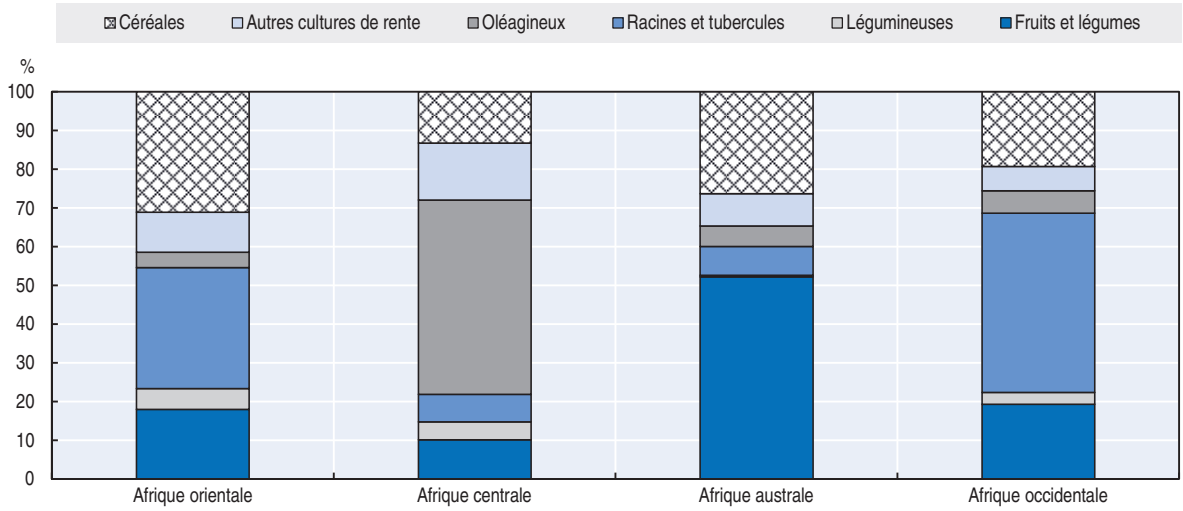

Source : FAOSTAT (2016). FAO, *http://faostat3.fao.org/*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385938*

On observe la même diversité s'agissant des différentes productions animales, au niveau non seulement de la part qu'elles représentent dans la valeur totale de la production agricole, mais aussi de l'importance relative des différents sous-secteurs de l'élevage. La volaille représente une part non négligeable de la valeur de la production animale au sein de la région, qui varie entre 12 % en Afrique orientale et 45 % en Afrique centrale et en Afrique australe (graphique 2.4). À noter qu'en Afrique centrale, où la valeur de la production animale est inférieure à celle des trois autres régions, le gibier représente 35 % de la valeur de la filière de l'élevage. Les systèmes de production animale restent majoritairement extensifs : la production de ruminants au pâturage est souvent la seule option permettant de créer de la valeur ajoutée dans les zones semi-arides. De même, le déplacement des animaux d'élevage en fonction des conditions saisonnières et de la disponibilité du fourrage reste la seule façon d'avoir la garantie de pouvoir nourrir les grands troupeaux (NEPAD, 2014). En parallèle, des exploitations d'élevage intensif de volailles, intégrées verticalement, qui lient les producteurs de céréales fourragères commerciales aux fabricants d'aliments pour animaux, aux abattoirs et aux grossistes, sont présentes depuis de nombreuses années dans certains pays (comme l'Afrique du Sud) et commencent à se développer dans d'autres (comme la Zambie et la Tanzanie). Ces exploitations ciblent les centres de consommation urbains caractérisés par une croissance rapide de la demande alimentaire.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture contribue également de différentes façons aux économies nationales de l'ASS. La région, qui dispose d'importantes ressources halieutiques dans ses eaux marines et continentales, se distingue par la diversité de ses communautés de pêcheurs. Les petites entreprises de pêche, comme les entreprises industrielles, ciblent un vaste éventail d'espèces destinées aux marchés locaux et internationaux. Les avantages générés par ce secteur sont nombreux : nutrition et sécurité alimentaire, moyens de subsistance, emplois, revenus extérieurs. A l'instar des autres sous-secteurs agricoles, le secteur de la pêche et de l'aquaculture est considéré comme sous-utilisé, en dépit de ses atouts naturels. Dans la région, la production halieutique totale ne représente qu'environ 4 % de la production mondiale et les perspectives de croissance sont limitées pour la décennie à

Graphique 2.4. **Différentes productions animales de la région de l'Afrique subsaharienne**

D'après la valeur moyenne de la production 2011-13

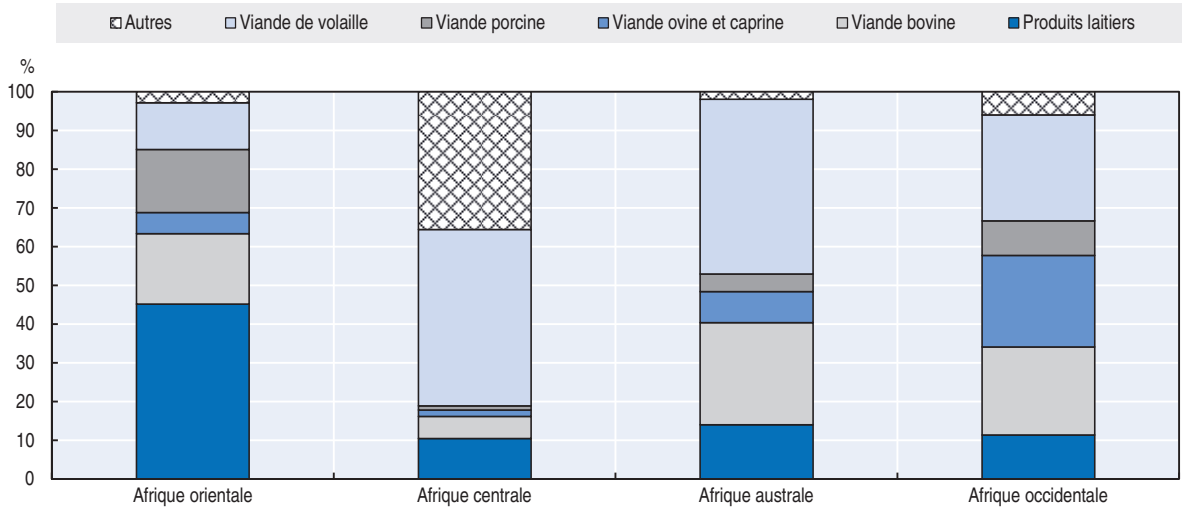

Source : FAOSTAT (2016), FAO, *http://faostat3.fao.org/*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385940*

venir. En ASS, le secteur de la pêche et de l'aquaculture fait face à des défis immenses et présente de graves lacunes qui limitent la capacité de la plupart des gouvernements à assurer sa durabilité et sa rentabilité. Parmi ces défis, mentionnons une gestion inadaptée des stocks de poisson ; le manque de connaissances et de données pour lancer des réformes ; le potentiel inexploité des entreprises de pêche artisanale ; la faiblesse et le manque de coordination des institutions ; les limites ou l'inefficacité des cadres juridiques et institutionnels ; l'insuffisance de la recherche scientifique ; l'inadéquation des ressources humaines et financières ; le manque d'informations fiables, pertinentes et opportunes ; le manque d'infrastructures et de services adaptés ; et le changement climatique, qui devrait modifier les modèles de production du secteur halieutique du fait de la migration des espèces vers de nouveaux habitats.

La croissance du secteur agricole est soutenue par l'expansion des surfaces cultivées

En Afrique, le modèle de croissance agricole diffère sensiblement de celui de l'Asie ou de l'Amérique du Sud. En Asie, la croissance résulte pour l'essentiel de l'intensification, tandis qu'en Amérique du Sud, elle découle de l'amélioration notable de la productivité de la main-d'œuvre du fait de la mécanisation. En revanche, la forte croissance de la production agricole en ASS s'explique principalement par l'expansion des surfaces cultivées et par l'intensification des systèmes de culture, et non par une amélioration à grande échelle de la productivité (NEPAD, 2014 ; Brink et Eva, 2009). Si le nombre de travailleurs agricoles a progressé, le NEPAD (2014) note que la productivité par travailleur n'a augmenté que de 1.6 % en Afrique au cours des 30 dernières années, contre 2.5 % en Asie.

L'ASS étant généralement considérée comme une région riche en terres, la poursuite de l'expansion des surfaces cultivées au cours de la décennie à venir peut ne pas sembler poser problème. Toutefois, les zones rurales de l'ASS sont très hétérogènes et bien qu'une grande partie des terres y demeure inutilisée ou sous-utilisée, une part considérable de la population rurale vit dans des zones d'agriculture familiale qui sont densément peuplées et où les terres manquent (Jayne et al., 2014). Dans le cadre d'une évaluation plus générale

utilisant une combinaison de facteurs biophysiques et économiques comme critères de viabilité, Chamberlin et al. (2014) indiquent que les terres potentiellement cultivables dépendent fortement d'hypothèses liées à la productivité des terres et à l'accès aux marchés. Une bonne partie des terres sous-utilisées est concentrée dans relativement peu de pays et, à ce jour, entre la moitié et les deux tiers des terres excédentaires sont des forêts. La conversion de ces terrains boisés en terres agricoles aurait un coût environnemental considérable.

Dans les pays où les ressources foncières sont limitées, la croissance par l'expansion des surfaces cultivées risque de se faire aux dépens des terres en jachère. L'augmentation de la population rurale et la pression foncière qui en découle ont amené de nombreux pays africains à cultiver les terres en permanence, si bien que les terres en jachère disparaissent massivement dans les zones densément peuplées[4]. L'exploitation ininterrompue des parcelles existantes ne poserait pas forcément problème pour l'intensification durable de l'utilisation des terres si les engrais, les pratiques d'amendement des sols et les autres investissements dans l'expansion des surfaces cultivées étaient raisonnablement employés et s'accompagnaient d'une formation continue aux méthodes de maintien et d'amélioration de la qualité des sols. Néanmoins, de nombreuses publications sur l'ASS mettent en avant la dégradation des sols due à des pratiques culturales non durables dans les régions densément peuplées, par exemple dans certaines parties du Kenya et du Malawi (Stoorvogel et Smaling, 1990 ; Drechsel et al., 2001 ; Tittonell et Giller, 2012). L'exploitation ininterrompue des terres et l'absence de rotation des cultures épuisent les ressources en carbone organique du sol, qui devient alors moins réactif aux applications d'engrais. Dans ces conditions, les petits exploitants ont aussi plus de mal à profiter des gains de rendement rendus possibles par l'amélioration génétique des végétaux.

Contribution du secteur agricole à l'emploi

Le secteur agricole joue un rôle central dans l'emploi en ASS, car il emploie plus de la moitié de la main-d'œuvre totale. Si son importance pour la population rurale est bien établie, de récentes études laissent penser que l'agriculture est également la principale source de revenus de 10 % à 25 % des ménages urbains. Les données des recensements nationaux indiquent que le nombre de personnes employées principalement dans le secteur agricole augmente au fil des ans (Yeboah et Jayne, 2015)

Du fait de sa croissance rapide, la population de l'ASS est jeune et 17 millions de personnes environ entreront dans la population active chaque année au cours de la décennie à venir (Losch, 2012 ; FMI, 2015). Si l'on considère les taux actuels de croissance de l'emploi, les emplois salariés rémunérateurs hors secteur agricole absorberont moins de la moitié de la population active, et même avec des scénarios de croissance et d'action publique plus favorables, cette part s'élèvera à deux tiers au maximum (Fine et al., 2012). La Banque mondiale indique que les exploitations familiales resteront la principale source d'emploi durant la prochaine décennie (Filmer et Fox, 2014), ce qui concorde avec les tendances en matière d'emploi établies par le Centre de la croissance et du développement de Groningue (Groningen Growth and Development Centre, 2013). Par conséquent, la participation des jeunes au secteur agricole dépendra dans une large mesure de la viabilité de l'agriculture familiale.

Avec des solutions innovantes pour faciliter la participation des jeunes aux activités agricoles, il serait possible de réduire largement la pauvreté chez les jeunes comme chez les adultes. Une stratégie cohérente et intégrée qui s'attaque aux difficultés liées à l'éducation, à l'accès aux terres, aux régimes fonciers, à l'accès aux services financiers, aux marchés et

aux emplois verts, et à la participation au dialogue sur la ligne d'action pourrait rendre le secteur agricole plus attractif aux yeux des jeunes, ce qui créerait l'impulsion dont ils pourraient avoir besoin pour se lancer (FAO, CTA et FIDA, 2014).

La capacité de l'urbanisation et de la croissance des revenus à faire augmenter le nombre d'emplois dans les secteurs en aval du système alimentaire dépend également de l'origine des principaux produits agricoles. Une accélération de la croissance de la production intérieure due à une commercialisation pourrait accroître le nombre d'emplois créés dans les filières de la préparation des aliments, de la vente en gros, de la transformation et de la vente au détail. L'encadré 2.1 fournit de plus amples détails sur l'émergence de l'économie de l'alimentation en Afrique occidentale et sur le rôle de l'apport d'une valeur ajoutée dans la création d'emplois.

Encadré 2.1. **Émergence d'une économie de l'alimentation en Afrique occidentale**

Les agglomérations de l'Afrique occidentale abritent aujourd'hui 133 millions de personnes, 25 fois plus qu'en 1950. Sur la seule période 2000-10, la population urbaine a gagné plus de 48 millions de personnes. Par conséquent, la taille de l'économie de l'alimentation a enregistré une croissance spectaculaire. Soutenues par l'urbanisation et la croissance des revenus, les habitudes de consommation alimentaire des ménages évoluent et l'économie de l'alimentation se développe.

Un nombre croissant de ménages se tourne vers les marchés pour se procurer de la nourriture. Dans les zones urbaines, presque toute la nourriture est achetée sur le marché : les divers circuits de distribution fournissent en moyenne 93 % des aliments consommés par les ménages. En parallèle, avec la diversification croissante des économies rurales et la généralisation des produits et des modes de vie urbains, la part des produits alimentaires ruraux achetés sur les marchés progresse également. Globalement, les marchés fournissent au moins les deux tiers des aliments consommés par les ménages au niveau régional (OCDE, 2013).

En outre, l'urbanisation et l'adoption des modes de vie urbains s'accompagnent d'une modification des habitudes alimentaires, dont la portée dépasse les frontières des villes et des agglomérations. On observe une baisse de la consommation des céréales et des légumineuses au profit des fruits, des légumes et des aliments transformés. Les consommateurs urbains se tournent clairement vers des produits alimentaires à plus haute valeur. Les fruits, les légumes, la viande et le poisson représentent maintenant la moitié des dépenses alimentaires totales des ménages urbains. La demande de produits prêts à consommer est une tendance observée dans l'ensemble des catégories de revenus et des zones. Cette tendance se traduit par une forte demande de produits transformés et préparés et par le développement des repas achetés dans la rue. Dans les zones urbaines, les aliments transformés représentent 41 % du budget alimentaire. Si la part du budget consacrée à ces aliments est plus modeste chez les ménages ruraux qu'en ville, elle s'élève tout de même à 36 % (graphique 2.5).

Les effets combinés de l'urbanisation rapide, de la croissance de la population et de la transformation subséquente de la demande alimentaire ont des répercussions majeures sur la taille et la structure de l'économie de l'alimentation en Afrique occidentale. En utilisant des données récentes sur les dépenses et la consommation issues d'études compilées par la Banque mondiale, on estime la valeur de l'économie de l'alimentation de l'Afrique occidentale à 178 milliards USD en 2010[1]. Ce montant représente 36 % du PIB régional, ce qui fait de la filière alimentaire le principal secteur de l'économie de l'Afrique occidentale. Dans de nombreux pays, le marché intérieur des produits alimentaires devient plus attractif pour les agriculteurs que les cultures de rapport traditionnellement exportées. Les activités post-récolte non agricoles de l'économie de l'alimentation telles que la transformation, la logistique et la vente au détail, se développent rapidement. Elles représentent 40 % de la valeur ajoutée du secteur et continueront à prendre de l'ampleur (Allen et Heinrigs, 2016).

Encadré 2.1. **Émergence d'une économie de l'alimentation en Afrique occidentale** *(suite)*

L'apparition de filières alimentaires et d'usines de transformation locales crée de plus en plus d'emplois dans les secteurs de la transformation, de l'emballage, de la distribution et de la vente au détail dans les zones urbaines et rurales. Dans de nombreuses zones rurales, l'économie rurale hors secteur agricole progresse rapidement et entraîne des transformations économiques.

Il est nécessaire de faire évoluer la politique agricole vers une politique alimentaire intégrée pour tirer pleinement parti des opportunités qu'offrent l'urbanisation et le développement de l'économie de l'alimentation. En plus d'aider les agriculteurs à répondre à la demande de fruits, de légumes, de viande et de poisson des villes, les États doivent améliorer l'environnement commercial des entreprises agroalimentaires des secteurs de la transformation, de la distribution et de la vente au détail, et renforcer les liens entre les zones urbaines et l'arrière-pays rural.

Graphique 2.5. **Panier de produits alimentaires en Afrique occidentale, par groupe d'aliments et par zone en 2010**

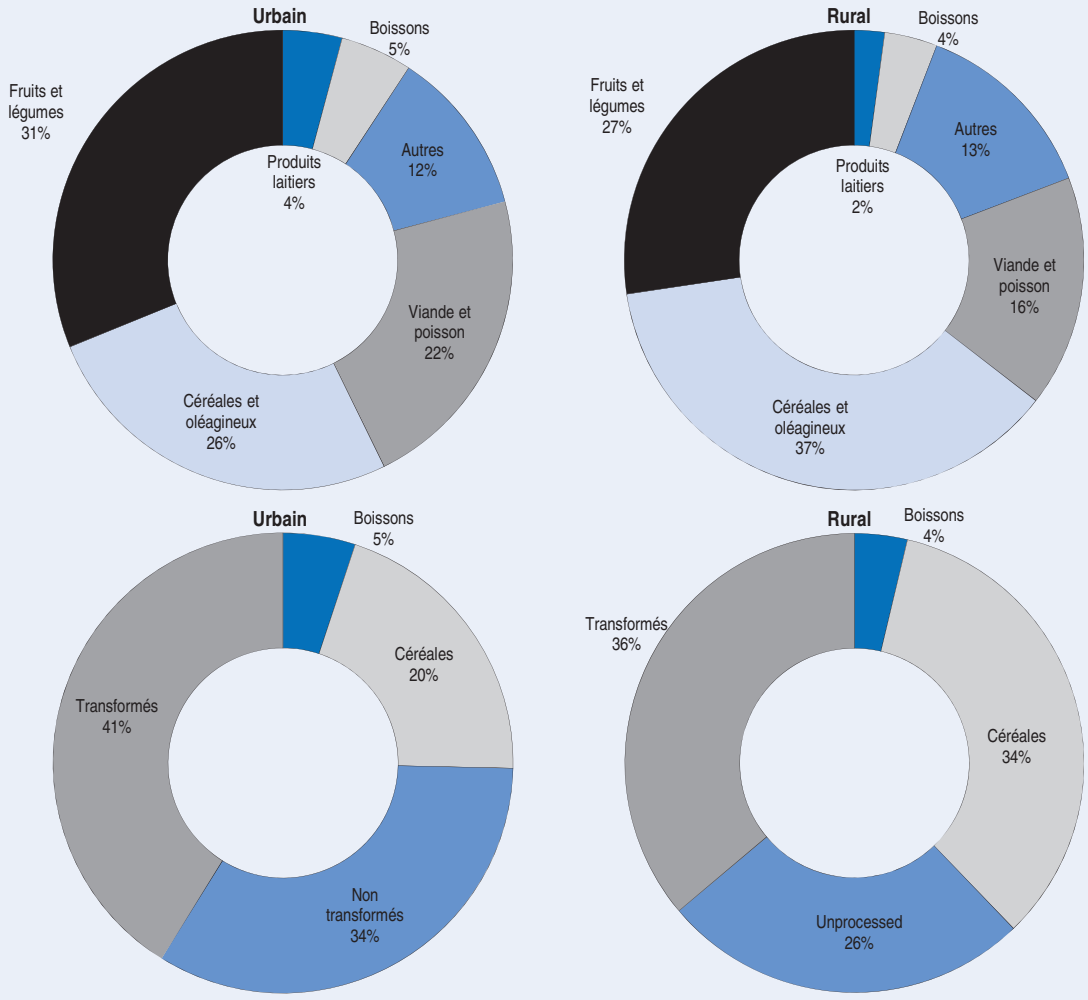

1. Correspond à la somme de l'ensemble des aliments consommés, ajustée en fonction des chiffres du PIB.

Source : Base de données sur la consommation mondiale, Banque mondiale ; Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385954

Politiques agricoles en Afrique subsaharienne

Un certain nombre d'initiatives stratégiques, dont la mise en place a été motivée par la nécessité de créer un secteur agricole dynamique et durable, ont joué un rôle essentiel dans le développement du secteur au cours de la décennie écoulée. La Déclaration de Maputo sur l'Agriculture et la sécurité alimentaire de 2003 (Maputo Declaration on Agriculture and Food Security) a fait du PDDAA une priorité, les États signataires s'engageant à consacrer au moins 10 % de leur budget national à sa mise en œuvre, et avait pour objectif de porter à 6 % la croissance annuelle du secteur agricole. Moins de 20 % des pays ont respecté leurs engagements en matière de dépenses agricoles. Plus récemment, ces engagements ont été réaffirmés dans la Déclaration de Malabo[5] sur la croissance accélérée de l'agriculture, dans laquelle les États se sont engagés à mettre fin à la famine en Afrique d'ici 2025.

Bien que le secteur agricole soit devenu une priorité, le projet de Suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique (SPAAA) note que la part des ressources publique consacrée à l'agriculture tend à diminuer dans les dix pays suivis en 2013[6]. Ces pays ont utilisé des fonds publics pour financer un large éventail de politiques de soutien des consommateurs et des producteurs (graphique 2.6). Cependant, ces dépenses pourraient avoir ciblé des objectifs à court terme qui n'ont pas toujours pleinement concordé avec les objectifs de développement à long terme du secteur (Banque africaine de développement, FAO et Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Pour assurer le développement stratégique du secteur agricole, les États devraient concentrer leur action sur les infrastructures, la recherche et le développement. De nombreux chercheurs ont montré que l'instabilité du cadre politique et stratégique est un facteur qui limite le développement du secteur. La cohérence des mesures appliquées restera un facteur clé dont dépend la réussite du secteur dans le cadre du programme de développement.

Les programmes de subvention aux engrais sont utilisés dans un certain nombre de pays comme moyen de soutien aux producteurs pour améliorer la productivité, et bien qu'ils aient permis d'accélérer la croissance des rendements dans des pays comme la

Graphique 2.6. **Dépenses publiques affectées au secteur agricole dans certains pays d'Afrique subsaharienne**

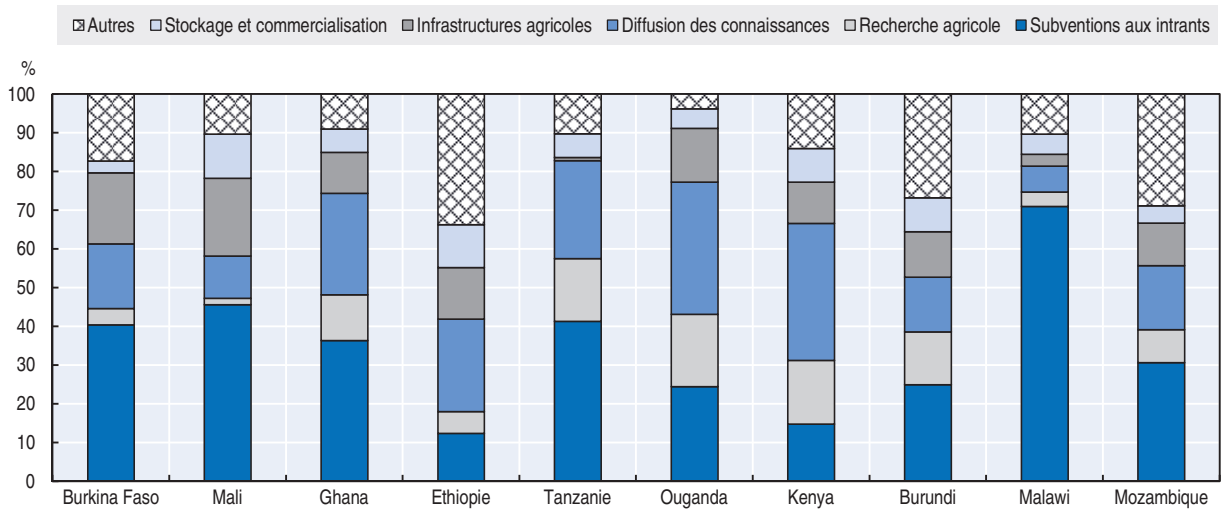

Source : Angelucci et al. (2013)

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933385960

Zambie ou le Malawi, leur efficacité réelle à long terme reste contestée, les coûts dépassant souvent les avantages produits (Jayne et Rashid, 2013). Une autre stratégie encouragée est l'adoption d'une approche globale pour soutenir les petits producteurs. Ce type d'approche inclut des investissements dans la R-D en agriculture, des programmes de développement agricole ciblant l'amélioration de la qualité des sols et la multiplication des infrastructures physiques.

La mise en place de systèmes de réserves alimentaires stratégiques pour contribuer à la sécurité alimentaire était l'une des résolutions de la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Par conséquent, la majorité des fonds affectés aux programmes relatifs aux consommateurs dans la région ont servi à maintenir les stocks publics des principales céréales de base. Les coûts de mise en œuvre, de même que les distorsions de prix générées par ces mesures sont des considérations dont l'importance ne doit pas être perdue de vue. Elle a été réduite lorsque les mesures se fondent sur des prix cibles transparents qui concordent avec les indices de parité à l'exportation et à l'importation. De plus, les gouvernements ont recouru à des mesures commerciales temporaires telles que des interdictions d'exportation ou des réductions des droits d'importation pour soutenir les consommateurs.

La croissance de la production en ASS n'a pas été aussi rapide que celle de la demande due à l'augmentation de la population et des revenus, de sorte que les importations des principaux produits alimentaires tels que le blé, le riz et la volaille ont augmenté. Dans de nombreux cas, les États ont mis en place des droits à l'importation pour soutenir les producteurs nationaux, notamment face à la concurrence des agriculteurs ne faisant pas partie de la région. L'encadré 2.2 illustre quelques-uns des avantages qui pourraient découler du développement du commerce intrarégional en Afrique orientale et australe. Plusieurs accords commerciaux régionaux conclus en Afrique, notamment le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC), ont permis de réduire les droits de douane, mais se sont aussi accompagnés d'une augmentation à l'avenant des mesures non tarifaires. La mise en œuvre de la zone de libre-échange tripartite, établie en 2015 entre la SADC, le COMESA et l'EAC créera le plus grand bloc économique du continent, qui couvrira plus de 50 % de la population et du PIB de l'Afrique et pourrait avoir une incidence considérable sur le commerce dans la région.

Encadré 2.2. **Rôle du commerce intrarégional dans la réduction de la volatilité des marchés et l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique orientale et australe**

La forte volatilité des prix intérieurs des produits alimentaires est un problème récurrent dans de nombreux pays africains. Elle représente en particulier un risque pour la sécurité alimentaire des foyers pauvres qui dépensent une grande part de leurs revenus dans l'alimentation, ainsi que pour les foyers dont les revenus dépendent de l'agriculture. La prise de conscience de la nécessité de stabiliser l'offre et les prix a longtemps motivé l'intervention des gouvernements sur les marchés agricoles, malgré la tendance internationale à la libéralisation (Jayne et Tschirley 2009, Minot 2014). Lorsqu'ils prennent des mesures en réponse à ces chocs sur les marchés, les gouvernements doivent souvent trouver un juste équilibre entre les objectifs de sécurité alimentaire à court terme et l'objectif à plus long terme d'améliorer la croissance de la productivité. En ASS, région du monde où la sécurité alimentaire est la plus faible, l'atteinte de cet équilibre est très difficile, mais la cohérence des mesures appliquées reste essentielle.

Encadré 2.2. **Rôle du commerce intrarégional dans la réduction de la volatilité des marchés et l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique orientale et australe** *(suite)*

Le rôle du commerce intrarégional dans la réduction de cette volatilité et l'amélioration de la sécurité alimentaire a été reconnu par l'Union africaine dans la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture, où elle s'est engagée à stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles. La réduction des barrières au commerce régional constitue un moyen économique de réduire les prix intérieurs et offre un potentiel énorme en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région. Cette contribution positive est déjà visible dans les régions où des pays voisins mettent leur production en commun afin de stabiliser les marchés grâce au commerce transfrontalier (Mozambique-Malawi, Malawi-Zambie, Ouganda-Kenya) (Chapoto et Sitko, 2014).

Le nouveau statut de producteur excédentaire régulier de la Zambie, notamment pour le maïs, a entraîné une modification de la structure des échanges régionaux en Afrique orientale et australe. Grâce au différentiel avantageux en matière de transport et à l'absence de modification génétique, la Zambie est devenue le fournisseur privilégié du Zimbabwe. En parallèle, les restrictions commerciales discrétionnaires mises en place par le gouvernement zambien ont influé sur la régularité des exportations vers le Zimbabwe, ce qui a eu un effet sur la volatilité des prix. La mesure dans laquelle la Zambie continuera d'asseoir sa position d'exportateur vers le Zimbabwe et d'autres pays déficitaires au cours de la période étudiée par cette édition des Perspectives dépendra de la cohérence avec laquelle sa stratégie commerciale sera appliquée. L'Afrique du Sud et l'Ouganda maintiennent une politique d'ouverture commerciale et devraient continuer à exporter régulièrement des produits dans la région. En supposant que les frontières restent ouvertes, la Zambie devrait également augmenter ses exportations, devenant le deuxième plus gros exportateur de maïs de l'ASS, au cours de la décennie à venir (graphique 2.7).

Bien que le commerce intrarégional de maïs soit plus important, il représente à ce jour moins de 10 % des échanges totaux des produits alimentaires de base. Parmi les obstacles au commerce recensés, mentionnons le poids des procédures douanières et l'insuffisance des infrastructures de transport. Il faudrait donner la priorité aux mesures et aux investissements qui réduisent ces obstacles et mettre en place des systèmes plus prévisibles, encadrés par des règles (Morrison et Sarris, 2016).

Graphique 2.7. **Échanges nets de maïs en Afrique orientale et australe**

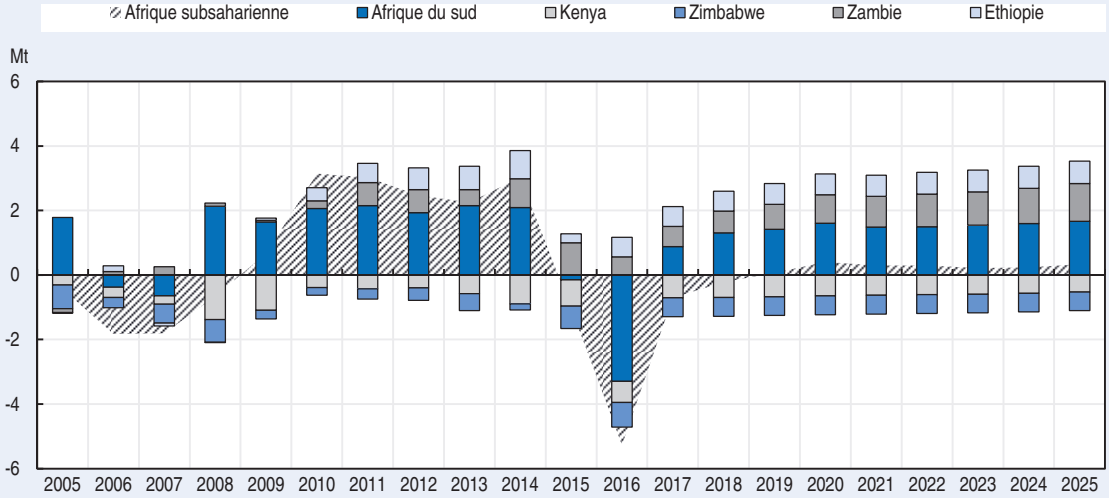

Note : La partie ombrée du graphique représente le total des échanges nets de maïs en ASS ; les bâtons illustrent les échanges nets des principaux importateurs et exportateurs en ASS.

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385976*

Principaux facteurs sur lesquels se fondent les perspectives agricoles pour la région

Les perspectives d'évolution de la production, de la demande intérieure et des échanges de produits agricoles dans la région sont influencées par toute une série de facteurs agro-écologiques, économiques, démographiques et politiques. Le niveau de revenu disponible sur le marché intérieur des produits alimentaires fait écho au développement économique général des pays. Les perspectives de plusieurs pays qui dépendent largement des exportations de produits agricoles ont été revues à la baisse et la croissance du PIB par habitant devrait stagner au cours de la décennie à venir, ce qui provoquera un ralentissement notable en Afrique centrale, australe et occidentale (graphique 2.8). Néanmoins, l'accélération du rythme de croissance de la production en Afrique orientale compense en partie ce déclin et le taux de croissance du PIB par habitant de l'ensemble de l'ASS ces dix prochaines années sera à peine inférieur (2.3 % par an) à celui de la décennie précédente (2.4 % par an).

Graphique 2.8. **Croissance du PIB par habitant en Afrique subsaharienne**

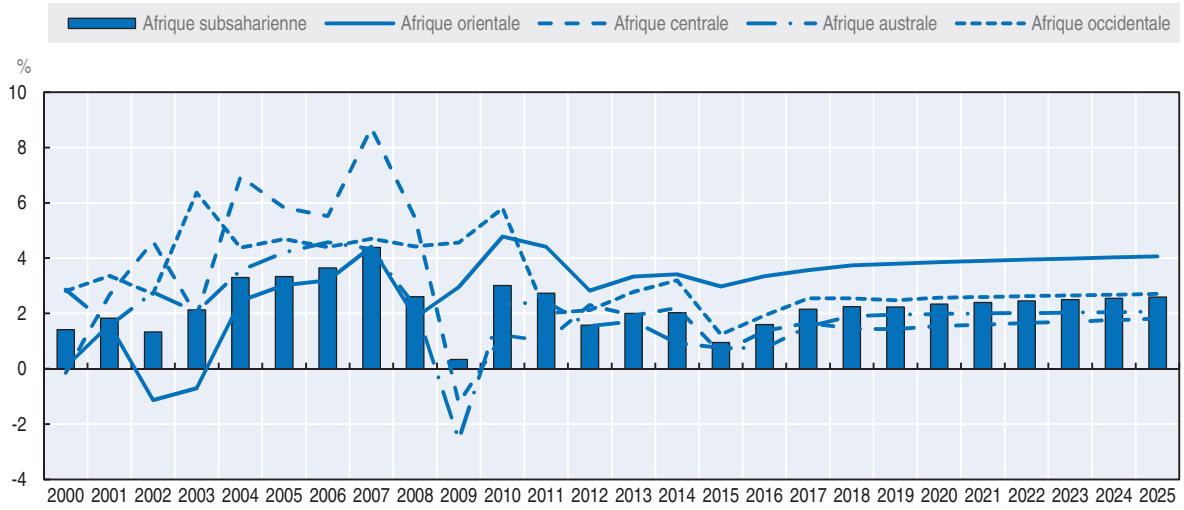

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385984*

Répartition des revenus : vers l'essor d'une classe moyenne africaine ?

La région de l'ASS enregistre l'un des taux d'inégalité les plus élevés du monde et si l'augmentation des revenus est manifeste, la répartition de plus en plus inéquitable des richesses dans de nombreux pays freine la montée en puissance des consommateurs de la classe moyenne et partant, l'augmentation des dépenses alimentaires sur le marché intérieur. Selon la Banque africaine de développement (BAD), la classe moyenne, qui englobe les personnes qui dépensent entre 2 et 20 USD par jour (à parité de pouvoir d'achat de 2005), a vu sa part dans la population passer de 27 % en 1990 à 34 % en 2010. Toutefois, en 2010, environ 60 % de la classe moyenne se trouvait dans la tranche dépensant entre 2 et 4 USD par jour et par tête : ces personnes sont donc à peine au-dessus de la catégorie des pauvres et risquent constamment d'y retomber (BAD, 2011).

Structure démographique

La croissance de la population de l'ASS dépasse largement celle de toutes les autres régions du monde. Depuis 1990, la population de l'ASS a augmenté de 96 %, soit plus du double de la moyenne mondiale de 38 % (45 % en Océanie, 37 % en Asie, 27 % en Amérique du Nord et moins de 3 % en Europe). On prévoit une nouvelle croissance de la population de 28 % au cours de la décennie à venir, alors que la moyenne mondiale ne sera que de 11 %. De cette croissance rapide découle une structure démographique unique : plus de 60 % de la population a moins de 25 ans, contre 41 % en Asie et seulement 27 % en Europe. Le potentiel économique lié au dividende démographique, c'est-à-dire les avantages que présente la période pendant laquelle la proportion de la population en âge de travailler dépasse celle d'inactifs, devrait être reconnu.

La proportion de la population vivant en zone urbaine est passée de 27 % en 1999 à 38 % en 2015, un taux similaire à celui de l'Amérique du Sud et de l'Asie du Sud. D'ici 2025, ce taux devrait passer à 42 %, ce qui aura une incidence sur les niveaux de revenus et les habitudes alimentaires. Malgré l'urbanisation, la population rurale continue d'augmenter en valeur absolue et les études indiquent que même dans les zones urbaines, l'agriculture constitue encore la principale source de revenus pour 25 % de la population. La hausse de la productivité du secteur agricole semble donc être le moyen le plus efficace d'améliorer directement les revenus ruraux, tout en stimulant la demande réelle et la création d'emplois hors secteur agricole grâce aux effets multiplicateurs des gains de productivité.

L'émergence d'exploitations de taille moyenne

L'envolée des prix des produits alimentaires mondiaux après 2007, associée à la mise en place de subventions agricoles et d'une politique foncière dans de nombreux pays, a accéléré la demande de terres agricoles en ASS. Les acquisitions de terres par des investisseurs africains et étrangers ont progressé de manière spectaculaire, ce qui a mené à l'essor rapide d'exploitations commerciales « émergentes » de taille moyenne et de grande taille (Jayne et al., 2015). D'après les données de l'enquête sur le développement et la santé, les ménages urbains contrôlent désormais 10 % à 30 % du total des terres agricoles. Certains éléments laissent également penser que les politiques foncières actuelles accroissent les inégalités en matière de propriété foncière, et que dans certains cas, elles pourraient rendre plus difficile l'expansion des surfaces cultivées dans les zones d'agriculture familiale densément peuplées.

La productivité relative de ces exploitations moyennes est moins bien connue. Les entreprises agricoles bénéficient peut-être d'une commercialisation accrue et d'économies d'échelle, mais les achats de terres réalisés par des ménages urbains riches et influents sur le plan politique à des fins spéculatives pourraient ne pas avoir d'effet sur la productivité. L'accroissement de la commercialisation du secteur devrait augmenter la croissance de la productivité, mais l'écart de rendement reste important. Il serait possible d'atteindre un taux de croissance de la productivité bien plus élevé en accélérant la transformation de la structure des exploitations, en mécanisant le secteur et en améliorant les pratiques agricoles.

Perspectives à moyen terme

Dans la région où l'insécurité alimentaire est la plus forte au monde, les questions clés pour les perspectives à moyen terme sont liées à l'augmentation de l'apport calorique. La hausse importante de la demande alimentaire est gonflée par l'accroissement de la

population, mais l'amélioration de l'apport calorique par habitant reste modeste. L'importance et la composition de cet apport varient notablement au sein de la région, mais c'est l'Afrique orientale qui devrait connaître la plus forte croissance, avec une augmentation de l'apport calorique par habitant de près de 7.5 % (162 kcal/jour/personne) d'ici 2025. En revanche, dans la région de l'Afrique centrale, fortement influencée par ses deux pays névralgiques que sont l'Angola et la République démocratique du Congo (RDC), l'augmentation de l'apport calorique par habitant ne sera que de 1.5 % (32 kcal/jour/personne) au cours de la décennie à venir. Ce chiffre s'explique par la croissance rapide de la population (plus de 3.5 %) en RDC et par un ralentissement prévu de la croissance des revenus en Angola, qui dépend fortement des exportations de pétrole brut. L'Afrique australe et l'Afrique occidentale comptant les deux plus grandes économies de la région (l'Afrique du Sud et le Nigeria), il n'est pas surprenant que l'apport calorique total soit près de 40 % supérieur à celui de l'Afrique centrale et orientale. Cependant, les différences demeurent importantes dans ces régions et l'apport calorique reste faible dans plusieurs pays. L'apport calorique de l'Afrique australe et de l'Afrique occidentale aura progressé de respectivement 6 % (178 kcal/jour/personne) et 5 % (136 kcal/jour/personne) d'ici 2025, principalement du fait d'une augmentation de la consommation d'huiles végétales et de sucre (graphique 2.9).

Graphique 2.9. **Apport calorique par groupe de produits en Afrique subsaharienne**

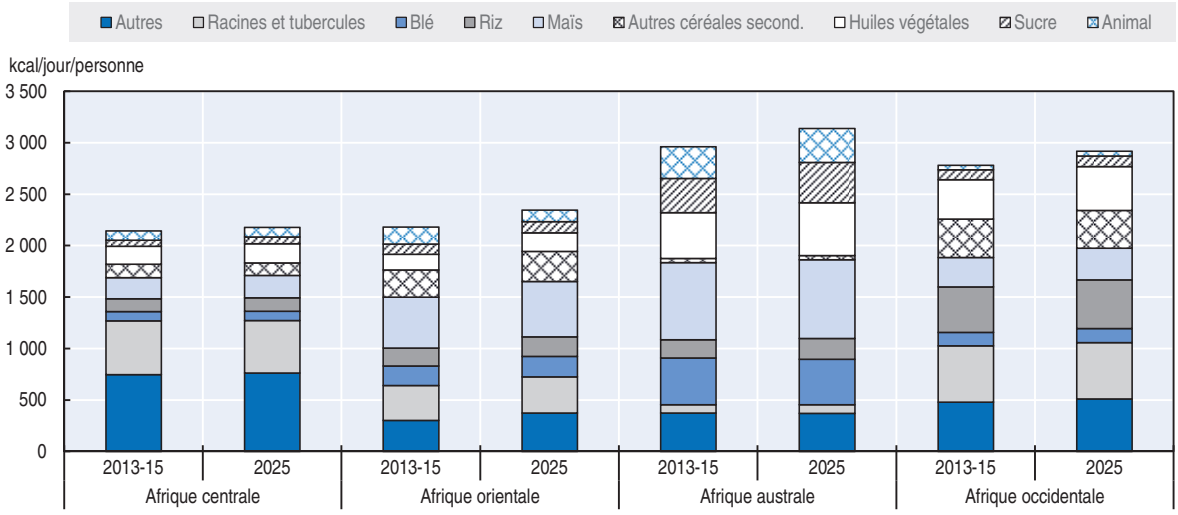

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933385990*

L'apport en protéines par habitant varie également au sein de la région : il est près de 65 % plus élevé en Afrique australe qu'en Afrique centrale (graphique 2.10). Cet écart s'explique par une consommation de viande nettement plus importante en Afrique australe. Avec un taux de 6 % (4 g/jour/personne), c'est l'Afrique orientale qui enregistrera la plus forte augmentation de la consommation de protéines au cours des dix prochaines années, suivant la tendance de la consommation de viande et de produits laitiers. En Afrique centrale, qui reste déchirée par des conflits civils, la croissance par habitant sera modeste, dépassant à peine 3 % (2 g/jour/personne) au cours de la décennie à venir.

Graphique 2.10. **Consommation de protéines par habitant en Afrique subsaharienne, par groupe de produits**

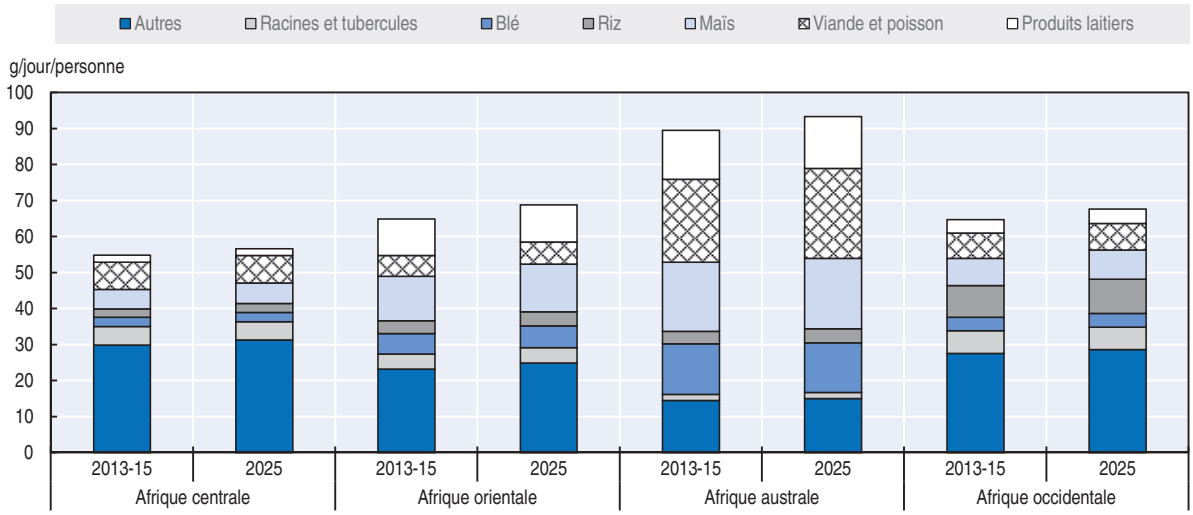

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386007

Dans un contexte d'expansion démographique rapide, une augmentation modeste de la consommation par habitant entraîne une hausse importante de la demande et une demande croissante des importations de nombreux produits. Le graphique 2.11, qui présente l'indice de la valeur de la production agricole d'après les prix en dollars constants de 2004-06 et les prévisions de production, laisse penser que la production suit la demande. Cette tendance est soutenue par des prix élevés en ASS, qui sont le résultat de taux de change plus faibles et des majorations de prix dues à l'isolement des marchés intérieurs, mais des différences notables subsistent en fonction des sous-régions et des

Graphique 2.11. **Indice de la production agricole des produits étudiés en Afrique subsaharienne**

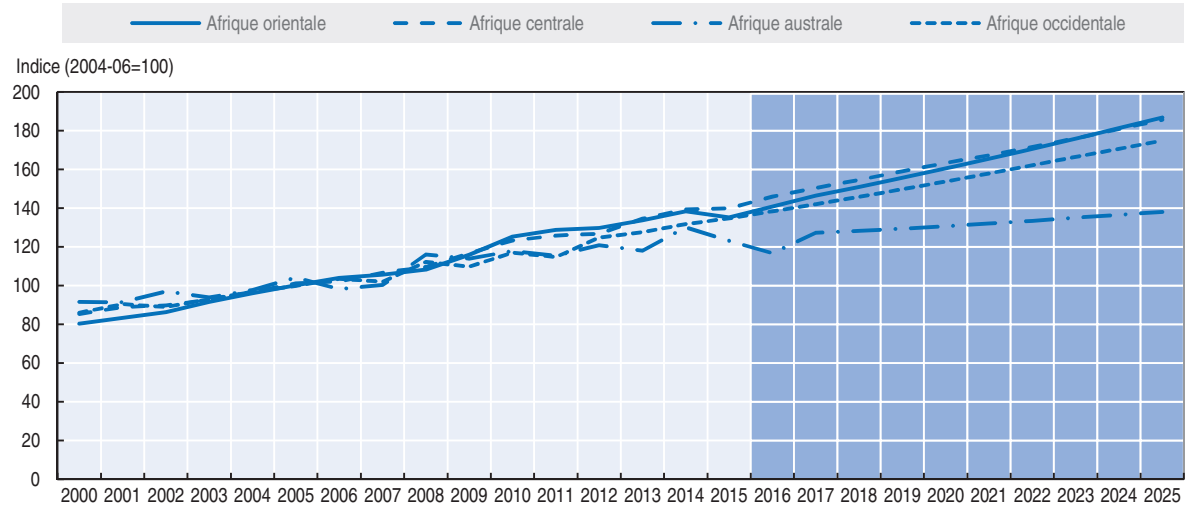

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386017

produits. En supposant que les rendements soient stables, la région est capable de subvenir à ses besoins en produits agricoles de base comme le maïs et les racines et tubercules, les importations n'étant nécessaires qu'en période de sécheresse. En revanche, une part importante de l'augmentation de la consommation de blé, de riz et de volaille sera satisfaite grâce aux importations. Parallèlement, les filières tournées vers l'export telles que le sucre, le coton, les fruits et les boissons continuent de progresser, participant à la constitution de réserves de devises étrangères.

Cultures

Après une expansion rapide au cours de la décennie écoulée, la production de céréales en Afrique orientale et australe a baissé de plus de 10 % en 2015 en raison de conditions météorologiques défavorables (encadré 2.3). Pour l'été 2016, les perspectives de production des cultures restent réservées à l'Afrique australe en particulier, ce qui a entraîné une forte hausse des prix. Les prix du maïs en Afrique du Sud, en Zambie et au Malawi ont atteint des niveaux record au début de l'année 2016 et les gouvernements ont réagi en vendant du maïs aux consommateurs à un prix subventionné et en limitant les permis d'exportation. L'Agence des réserves alimentaires (Food Reserve Agency – FRA) de la Zambie a cessé d'exporter son stock actuel. Des volumes importants devront être importés pour assurer la sécurité alimentaire à court terme. En outre, dans de nombreuses régions côtières, le blé est importé à des prix plus compétitifs que le maïs blanc.

Encadré 2.3. **Impact de la sécheresse 2015-16 sur la production agricole en Afrique orientale et australe**

La région de l'ASS a été particulièrement sujette à des sécheresses récurrentes dans le passé. Entre 1990 et 2013, près de 43 % des sécheresses enregistrées dans la base de données EM-DAT[1] ont eu lieu en ASS. Les répercussions du manque de précipitations sur la production agricole ont été particulièrement graves, du fait de la prédominance des cultures en sec et des systèmes d'élevage reposant sur le pâturage. Les projections climatiques semblent indiquer que les précipitations seront de plus en plus variables en ASS dans la décennie à venir, ce qui aura un effet sur la sécurité alimentaire.

En 2015, au climat extrêmement sec en Afrique orientale et australe (AOA) s'est ajouté un épisode El Niño de forte intensité. Cette même année, l'Éthiopie a enregistré sa plus faible pluviométrie en 30 ans, et l'Afrique du Sud, sa plus faible depuis 1904. La répartition mensuelle des précipitations est tout aussi importante pour la production agricole. Les précipitations limitées et irrégulières pendant la période de plantation idéale des cultures d'été (entre octobre et décembre) en Afrique australe ont gravement nui au développement des cultures précoces, ce qui a suscité des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire. L'indice de stress agricole du graphique 2.12 montre à quel point les cultures en croissance souffraient du stress hydrique fin décembre 2015.

Le maïs est le principal aliment de base de la plupart des pays de l'AOA, la sécurité alimentaire de la région dépend donc essentiellement de sa disponibilité et de son prix. Il représente la plus importante culture d'été dans la majeure partie de l'AOA et offre un moyen de subsistance à une multitude de petits producteurs. En Afrique du Sud et en Zambie, les deux plus grands producteurs excédentaires de la région, les premières estimations de production montrent une baisse de respectivement 27 % et 21 % de la récolte de maïs début 2016 par rapport à la récolte début 2015, qui était déjà au-dessous de la moyenne. Par conséquent, les volumes importés en AOA augmenteront notablement en 2016, et contrairement à la tendance des années antérieures, la plus grande partie ne proviendra pas de la région.

Encadré 2.3. **Impact de la sécheresse 2015-16 sur la production agricole en Afrique orientale et australe** *(suite)*

Graphique 2.12. **Indice de stress agricole – Décembre 2015**

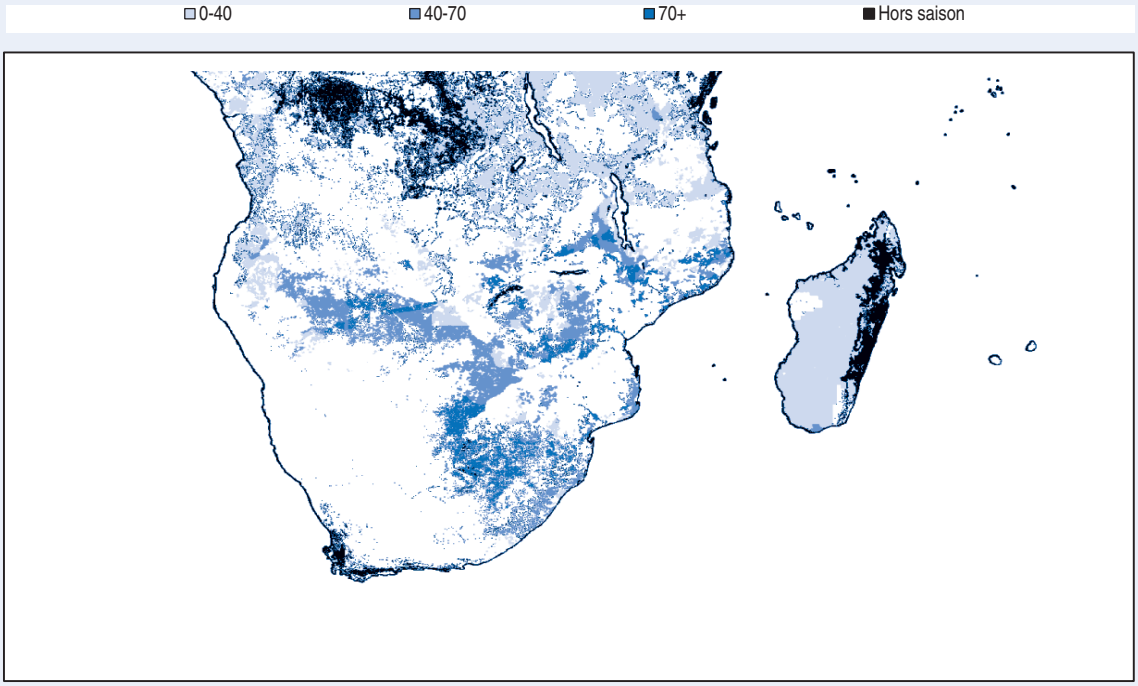

Source : Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO, 2016.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386029

Le coût des importations augmente d'autant plus que de nombreuses monnaies de la région se sont nettement dépréciées face au dollar des États-Unis. De plus, des règlementations strictes concernant la modification génétique[2], ainsi qu'une préférence pour le maïs blanc, limitent les possibilités d'approvisionnement[3] et augmentent sensiblement le prix du maïs blanc par rapport au maïs jaune, plus courants sur le marché mondial. Le prix du maïs devrait rester élevé jusqu'en mars 2017, où les premières livraisons en provenance de la région permettront d'atténuer la pression sur le faible niveau des stocks.

1. Base de données internationale sur les catastrophes – Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) : *www.emdat.be/database*.
2. Les réglementations portant sur la modification génétique varient au sein de la région. La majorité des pays n'accepte pas le maïs génétiquement modifié, d'autres ne peuvent en importer que dans certaines conditions.
3. Il n'y a que quelques producteurs excédentaires de maïs blanc dans le monde, parmi lesquels le Mexique et les États-Unis semblent être les seules sources viables pour le marché de l'export pour la saison commerciale actuelle.

Le rythme d'augmentation de la surface cultivée totale en ASS devrait ralentir par rapport à la décennie précédente en raison de la baisse générale des prix et du coût croissant de la mise en production de nouvelles terres arables (graphique 2.13). La plupart des nouvelles terres sont dédiées à la production de cultures de base telles que les céréales secondaires, le riz, et les racines et tubercules, bien que le rythme d'augmentation varie considérablement selon les régions et les pays. En Afrique australe, par exemple, c'est principalement du soja qui est cultivé sur ces nouvelles surfaces, tandis qu'en Afrique orientale, ce sont des céréales secondaires. En Afrique centrale et occidentale, les plus fortes augmentations concernent le riz et les racines et tubercules.

Graphique 2.13. **Surface cultivée en Afrique subsaharienne**

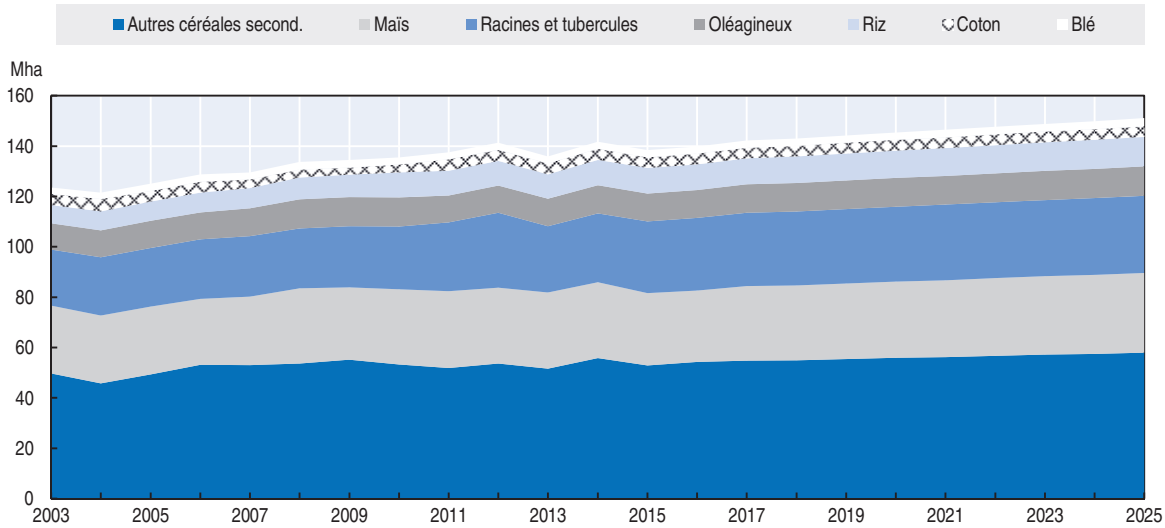

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386037*

Céréales

Les céréales restent la principale source d'énergie pour plus de 962 millions de personnes en ASS et sont donc essentielles à la sécurité alimentaire. Néanmoins, la composition de la consommation de céréales en ASS diffère de la norme mondiale : le maïs y est un produit de base important pour la consommation humaine. La croissance de la demande totale de céréales ralentit, s'établissant à 2.7 % par an pour la période de projection, contre 3.8 % par an au cours de la décennie écoulée. Pourtant, d'ici 2025, la consommation totale aura augmenté de plus de 52 Mt, soit un peu plus de 6 kg par habitant. D'ici 2025, la consommation totale de céréales dépassera 134 kg par habitant, chiffre qui reste inférieur à 40 % de la moyenne mondiale.

La consommation alimentaire reste le principal moteur de la croissance de la demande pour l'ensemble des produits céréaliers (graphique 2.14). Leur utilisation dans l'alimentation du bétail joue aussi un rôle important dans la hausse de la demande de maïs. D'ici 2025, la consommation alimentaire représentera près de 70 % de la demande totale de maïs et cette part sera encore plus importante pour les autres céréales secondaires, le blé et le riz. Le maïs continue de dominer le marché des céréales : il représentera près de 40 % de la consommation totale de céréales d'ici 2025, devant les autres céréales secondaires (27 %), le riz (18 %) et le blé (15 %). Toutefois, dans la lignée de préférences passées uniques, l'augmentation de la consommation variera d'un pays à l'autre. Si le maïs représentera la plus grande part de la demande supplémentaire de céréales en Afrique australe, orientale et centrale, l'augmentation de la demande de riz dépassera celles des autres céréales en Afrique occidentale.

La production de céréales devrait croître de 3.2 % par an d'ici 2025, ce qui représente 41 Mt supplémentaires par rapport à la période de référence 2013-15. Les céréales secondaires représentent la plus grande part de cet accroissement, le maïs et les autres céréales secondaires contribuant ensemble à plus de 80 % de ce supplément de production de céréales. Contrairement à la décennie écoulée, où l'augmentation de la production était

Graphique 2.14. **Composition de la demande de céréales en Afrique subsaharienne**

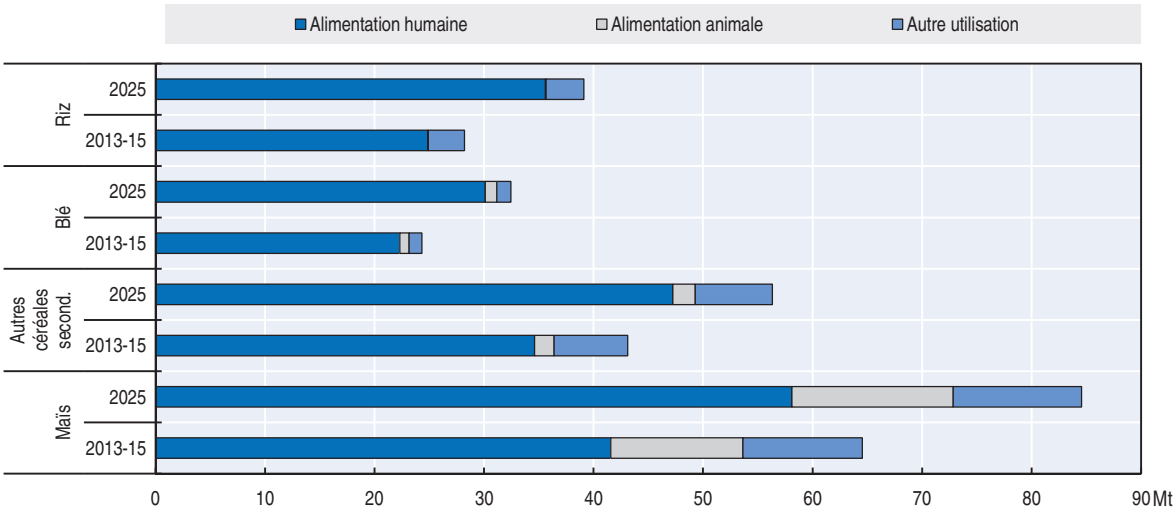

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386041*

due à l'accroissement des surfaces cultivées, l'amélioration de la productivité devrait jouer un rôle plus important dans ce phénomène. On observe des différences régionales, mais, au cours de la décennie à venir, la surface totale dédiée aux céréales augmentera d'environ 1 % par an tandis que le rendement progressera d'un peu moins de 2 % par an en moyenne (graphique 2.15). À quelques exceptions près, l'utilisation des engrais reste bien en deçà de la norme mondiale : le taux d'application d'engrais à l'hectare s'élève en ASS à moins de 20 % de celui des États-Unis ou de l'Inde, ce qui laisse penser que la région pourrait en intensifier l'utilisation pour appuyer davantage la croissance des rendements. Le développement de l'irrigation et l'utilisation de semences améliorées pourraient aussi contribuer à faire progresser les rendements. Cependant, cette utilisation accrue des engrais ne pourra réellement se concrétiser que si les ressources sont disponibles et si le développement des infrastructures améliore leur distribution afin d'en faciliter l'accès et d'en réduire le coût.

L'augmentation de la production de maïs ne concerne toujours que quelques pays ; l'Afrique orientale représentera plus de 50 % des 19 Mt supplémentaires de maïs produites en ASS d'ici 2025 et six pays contribueront ensemble à plus de 60 % du supplément de production (graphique 2.16). La contribution relative des terres à la croissance de la production varie fortement au sein de la région, mais l'on prévoit une croissance notable du rendement de plus de 1.8 % par an dans ces six pays. En Afrique du Sud, la croissance du rendement est suffisante pour permettre un accroissement de la production malgré une baisse de la surface cultivée, tandis qu'en Éthiopie, on note clairement une augmentation de la surface cultivée et du rendement. Bien qu'elle parte d'un niveau plus bas, la croissance de la production de la Zambie et de l'Ouganda dépasse 40 % sur la période de projection, soutenue par l'expansion permanente des surfaces cultivées et les améliorations du rendement. Appuyés par des programmes de subvention aux intrants qui permettent à de nombreux petits producteurs d'accéder aux moyens de production modernes, les deux pays produiront un excédent exportable de plus en plus important au cours de la décennie à venir.

Graphique 2.15. **Évolution de la surface cultivée et du rendement des céréales en Afrique subsaharienne**

Croissance annuelle entre 2016 et 2025

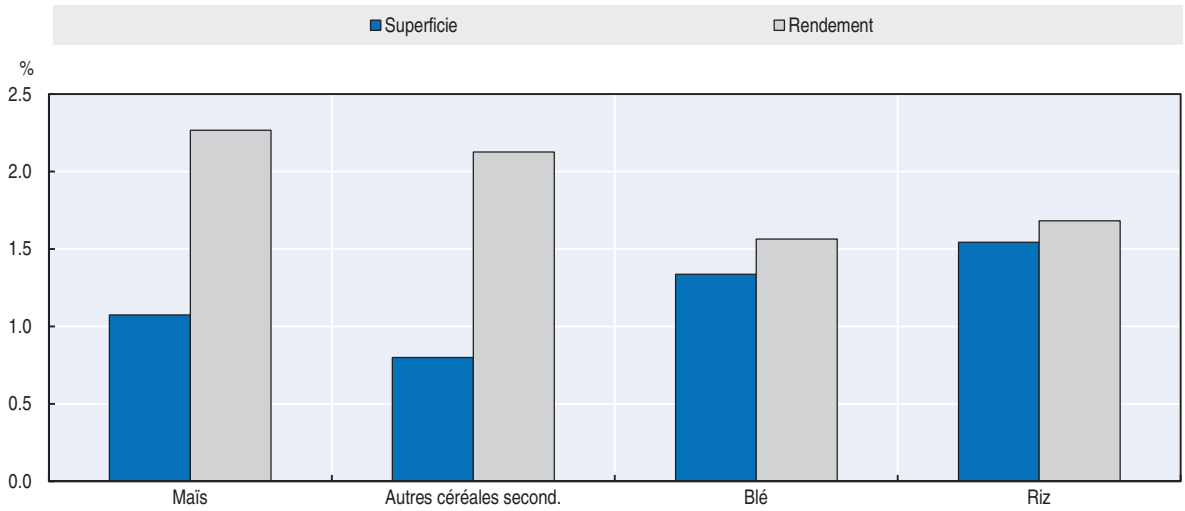

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386051*

Graphique 2.16. **Production de maïs dans certains pays d'Afrique subsaharienne**

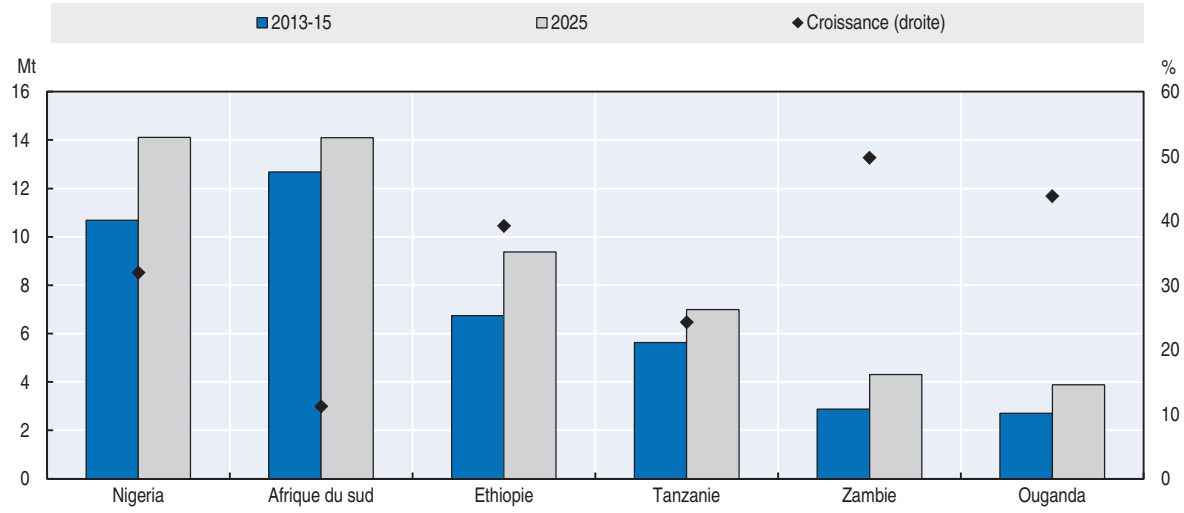

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386063*

L'augmentation de la production des autres céréales secondaires est concentrée en Afrique orientale et occidentale, où le sorgho et le millet sont courants dans le panier de consommation de céréales. Ensemble, l'Afrique orientale et l'Afrique occidentale représentent plus de 90 % de l'augmentation de la production. À elle seule, l'Éthiopie sera à l'origine de près de 40 % de la production supplémentaire d'ici 2025, devant le Nigeria (14 %) et le Soudan (10 %). Le rendement devrait nettement s'améliorer dans ces trois pays, mais la forte hausse de la production en Éthiopie et au Soudan sera encore renforcée par un accroissement des surfaces cultivées de respectivement 18 % et 22 % d'ici 2025.

Moins de 3 % du riz produit dans le monde provient de l'ASS, mais à 6 % par an, sa production a progressé plus rapidement que celle de toutes les autres céréales au cours de la décennie écoulée. Ses caractéristiques de stockage favorables, sa facilité de préparation et la polyvalence de sa consommation en font un produit prisé des consommateurs et d'ici 2025, l'ASS en produira plus de 20 Mt. Les cinq principaux producteurs (Nigeria, Madagascar, Mali, Tanzanie et Guinée) représenteront près de 65 % de la croissance de la production. Les surfaces consacrées à cette culture augmenteront dans ces cinq pays, bien que les efforts ciblés du Centre du riz pour l'Afrique et de l'Institut international de recherche sur le riz, combinés à l'utilisation de variétés améliorées, comme les cultivars *New rice for Africa* (nouveau riz pour l'Afrique) créés localement, contribueront aussi à soutenir la croissance du rendement.

Sur le plan de la production céréalière, le blé est le plus petit marché de l'ASS : il n'a représenté que 5 % de la production céréalière totale en 2015. Peu de pays disposent des attributs biophysiques nécessaires pour produire du blé à prix compétitif et sur la période de référence (2013-15), quatre pays représentaient plus de 90 % de la production de blé de la région, la part de l'Éthiopie étant supérieure à 70 %. La plus grande partie de l'augmentation de la production sera également attribuable à ces pays, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud, le Soudan et le Kenya accroissant leur production de respectivement 4 %, 1.3 %, 1.9 % et 2.4 % par an. La croissance de la production est le résultat d'une augmentation des surfaces cultivées et du rendement, sauf en Afrique du Sud, où la surface consacrée au blé devrait très légèrement diminuer. Cette projection s'inscrit dans une tendance à long terme de réduction de la surface en blé en Afrique du Sud (notamment dans la province de l'État-Libre) à la suite de la déréglementation des marchés agricoles. La réduction marquée de cette surface a été compensée par des gains de rendement et, sur la période de projection, la diminution de la surface cultivée et les gains de rendement devraient être plus faibles.

Malgré la croissance impressionnante de la production, la demande est telle que les importations de céréales continueront d'augmenter et dépasseront 49 Mt d'ici 2025, soit une hausse de 2.2 % par an. Comme par le passé, le blé et le riz constituent la plus grande partie des importations supplémentaires de céréales, les céréales secondaires ne représentant que 6 % de la croissance totale. Les importations de blé et de riz progressent en moyenne de respectivement 2.7 % et 3.3 % par an. Les importations sont concentrées dans quelques pays : le Soudan et le Nigeria représentent plus de 20 % des importations de blé et de riz respectivement. Pour tous ces produits, tous les pays de la région resteront en déficit, à quelques exceptions près pour le riz. Dans l'ensemble, les importations nettes de la région augmenteront dans la décennie à venir (graphique 2.17).

La région de l'ASS produit un excédent de céréales secondaires et, si le volume de cet excédent devrait diminuer d'ici 2025, la balance commerciale restera positive pour le maïs et les autres céréales secondaires. À l'inverse des importations de blé et de riz, le commerce du maïs est intrarégional pour l'essentiel. Les producteurs excédentaires traditionnels comme l'Afrique du Sud, la Zambie et l'Éthiopie continuent de représenter la plus grosse part de la croissance des exportations, le Kenya et le Zimbabwe restant les principaux marchés déficitaires (encadré 2.2). L'Afrique du Sud devrait réduire ses exportations dans la région de l'ASS à mesure que la demande toujours croissante du marché des aliments pour animaux favorisera un glissement de la production du maïs blanc vers le maïs jaune, ce qui se traduira par l'arrivée d'excédents de maïs jaune sur le marché mondial, mais pas dans le reste de la région de l'ASS.

Graphique 2.17. **Importations de céréales en Afrique subsaharienne**

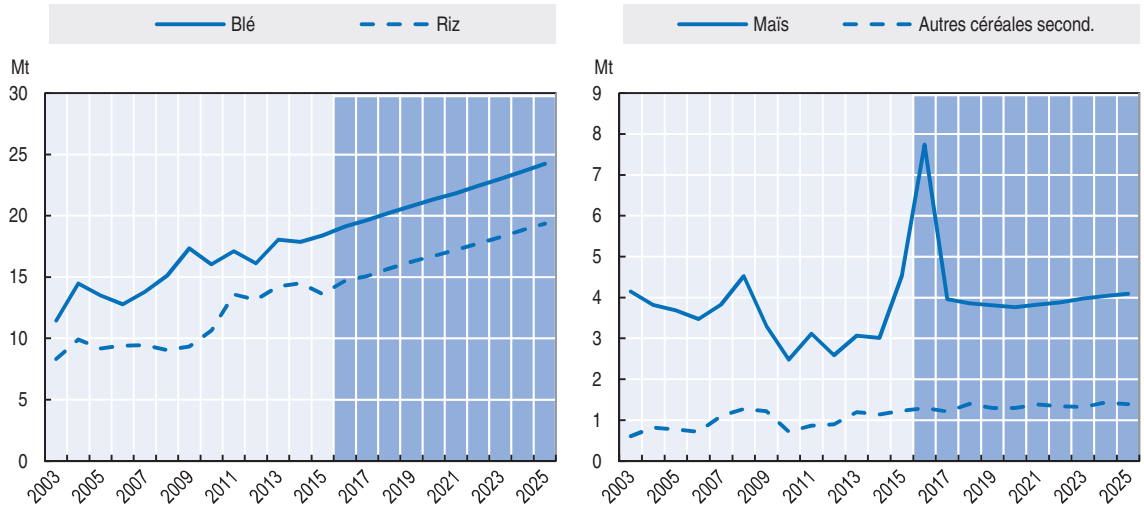

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386072

Racines et tubercules

Étant accessibles et riches sur le plan nutritionnel, les racines et tubercules sont une composante importante des régimes alimentaires de l'ASS, en particulier en Afrique centrale et occidentale, où la consommation par habitant dépasse celle de tous les produits céréaliers. Les préférences varient au sein de la région, mais la consommation alimentaire reste la principale composante de la demande totale et les produits sont parfois mélangés avec d'autres aliments de base importés, comme la farine de blé, afin de réduire le coût élevé des aliments. Ayant dépassé 65 kg par habitant, soit près du double de la moyenne mondiale, la consommation par habitant en Afrique centrale et occidentale stagnera sur la période de projection, mais celle de l'Afrique orientale augmentera (graphique 2.18). Toutefois, en tenant compte de la croissance de la population, on prévoit toujours un accroissement sensible de la demande totale dans l'ensemble de la région de l'ASS, qui devrait frôler 100 Mt (55 kg par habitant) d'ici 2025. Sur les 18 Mt supplémentaires qui seront consommées d'ici 2025, près de 9 Mt seront attribuées à l'Afrique occidentale, reflet de son taux de croissance annuel moyen de 2.6 %, contre respectivement 2.4% et 2.8 % en Afrique centrale et en Afrique orientale.

Grâce à leur adaptation aux environnements à rendement marginal et à leur flexibilité dans les systèmes d'exploitation mixte, les racines et tubercules contribuent grandement à la sécurité alimentaire et au niveau de revenus des ménages, en particulier chez les pauvres en milieu rural. Ces aliments étant périssables, leur commerce représente une très faible part du marché et la concentration de la production en Afrique occidentale reflète les préférences de consommation. À lui seul, le Nigeria représentera plus de 37 % de la croissance de la production sur la période de projection, grâce à l'accélération des gains de rendement par rapport à la décennie précédente. Différentes stratégies ont été mises au point pour améliorer les techniques de production des petits producteurs et la croissance du rendement est appuyée par des partenariats internationaux visant à faire adopter plus largement de nouvelles variétés.

Graphique 2.18. **Consommation de racines et de tubercules en Afrique subsaharienne**

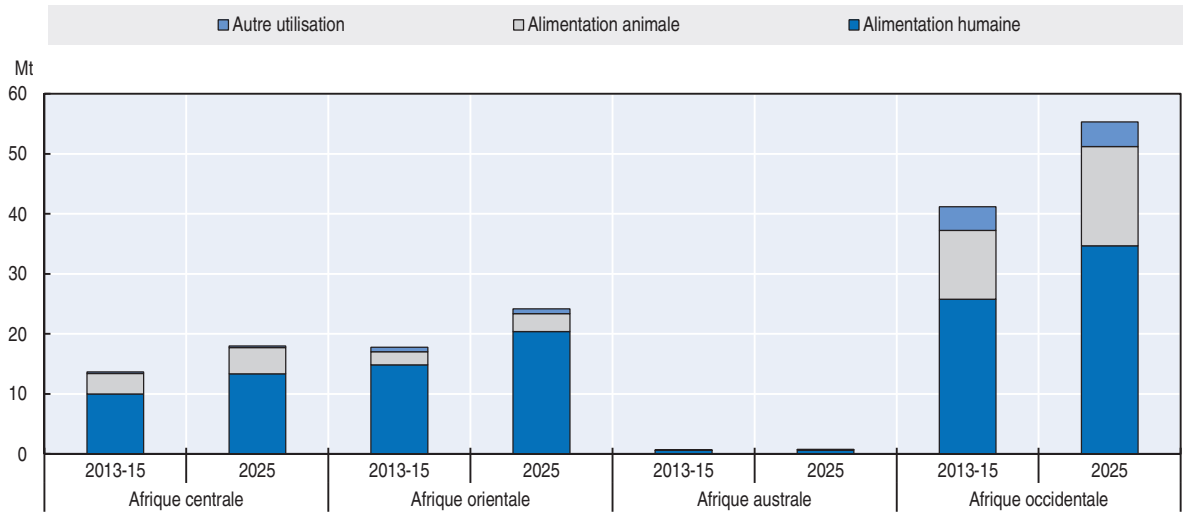

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386088

Oléagineux et produits oléagineux

Comme dans le reste du monde, la production d'oléagineux en ASS a augmenté rapidement au cours de la décennie précédente, mais s'est concentrée dans un petit nombre de pays. La production de soja a bondi d'un peu plus de 1 Mt, mais 90 % de la surface cultivée supplémentaire a été plantée en Afrique du Sud, ce qui signifie que la croissance totale dans le reste de l'ASS n'a que légèrement dépassé 0.1 Mt. De même, près de 75 % de la croissance de la production des autres oléagineux provient du Nigeria, de l'Afrique du Sud et du Sénégal. La production d'oléagineux en ASS devrait croître en moyenne de 2.3 % par an pour dépasser 11 Mt d'ici 2025, soit seulement 2 % de la production mondiale.

S'agissant de la production de soja, la situation de l'Afrique du Sud contraste nettement avec celle du reste de la région. Soutenue par un triplement de la surface cultivée et l'amélioration continue du rendement, la production de soja a été multipliée par cinq, dépassant 1 Mt en 2015, alors qu'elle n'était que de 0.2 Mt entre 2003 et 2005. Appuyée par la demande croissante du secteur des aliments pour animaux, la capacité de trituration a augmenté rapidement au cours des dernières années, mais la production de soja n'a pas crû au même rythme. Par conséquent, l'Afrique du Sud est passée du statut d'exportateur net à celui d'importateur net à partir de 2014. La production devrait enregistrer une croissance soutenue de 7 % par an d'ici 2025. À mesure que la production animale s'intensifiera, la demande de trituration devrait également croître dans le reste de la région. Par exemple, en Zambie, la production de soja devrait progresser de plus de 5 % par an en moyenne d'ici 2025, mais elle part d'un niveau bas.

La production des autres oléagineux se concentre en Afrique occidentale, le Nigeria étant à lui seul à l'origine de 30 % de l'ensemble de la production de l'ASS. L'Afrique

occidentale représente également plus de la moitié de la croissance de la production prévue, mais les taux de croissance sont plus homogènes dans la région que pour le soja. Les performances de certains pays montrent qu'une croissance significative de la production est possible, mais la productivité reste très faible par rapport aux normes mondiales, ce qui révèle un fort potentiel d'amélioration. Pour qu'elle soit significative, cette croissance devra également s'accompagner d'un développement et d'un agrandissement des usines de transformation.

L'ASS a représenté moins de 2 % de la consommation mondiale de tourteaux protéiques au cours de la période de référence de 2013-15, ce qui reflète le caractère extensif de la production animale dans la plus grande partie de la région. L'utilisation des tourteaux protéiques a cru de plus de 40 % au cours de la décennie écoulée, mais elle reste concentrée en Afrique du Sud et au Nigeria, qui représentent près de 60 % de leur utilisation totale. À mesure que la filière de l'élevage s'intensifiera dans les années à venir, l'utilisation des tourteaux protéiques se développera dans la plus grande partie de l'ASS, la croissance la plus rapide se produisant en Afrique occidentale (43 %) et en Afrique orientale (32 %). En Afrique australe, les perspectives de croissance sont plus modestes, s'établissant à 16 %, mais le point de départ se situe beaucoup plus haut ; ainsi, en volumes absolus, l'Afrique australe représente la plus grande part de l'utilisation supplémentaire de tourteaux protéiques. La part des importations dans la consommation totale baisse très légèrement, principalement en raison de l'augmentation des volumes de trituration et de la réduction des importations en Afrique du Sud.

La consommation d'huiles végétales en ASS a enregistré une croissance régulière au cours de la décennie écoulée, mais à 11 kg par habitant, elle reste bien en deçà de la moyenne mondiale. Cette augmentation de la consommation de 2.1 % par an et par habitant en fait l'un des produits qui ont connu la croissance la plus rapide dans la région au cours de la dernière décennie. La croissance devrait être soutenue, les progressions les plus rapides d'ici 2025 étant enregistrées en Afrique australe (1.4 % par an) et en Afrique orientale (1.2 % par an). Le nombre d'usines de transformation des oléagineux étant limité, les importations représentent une bonne part de la consommation totale : plus de 50 % en Afrique orientale et australe sur la période de référence. Les prix élevés du transport augmentent donc le coût des huiles végétales. Toutefois, les importations totales en ASS devraient progresser en moyenne de 3.7 % par an, tirées principalement par le Nigeria (4 % par an), le Soudan (5 % par an), l'Éthiopie (6 % par an) et le Kenya (3 % par an). Par conséquent, la part des importations dans la consommation totale en Afrique orientale augmentera encore pour frôler 90 % (graphique 2.19).

Légumineuses

Les légumineuses représentent un formidable potentiel pour réduire la malnutrition en ASS et leur contribution à l'apport total en protéines est plus élevée que dans toutes les autres régions du monde (encadré 2.4). La consommation par habitant reste largement supérieure à la moyenne mondiale de 6.9 kg par habitant en Afrique centrale (10 kg), orientale (22 kg) et occidentale (17 kg). La croissance de la consommation par habitant de 2.5 % par an (2.6 kg) durant la dernière décennie se maintiendra jusqu'à 2025 et elle dépassera 2.5 kg par habitant dans toutes les régions, sauf en Afrique australe, où la consommation est déjà faible sur la période de référence.

Graphique 2.19. **Consommation d'huiles végétales en Afrique subsaharienne**

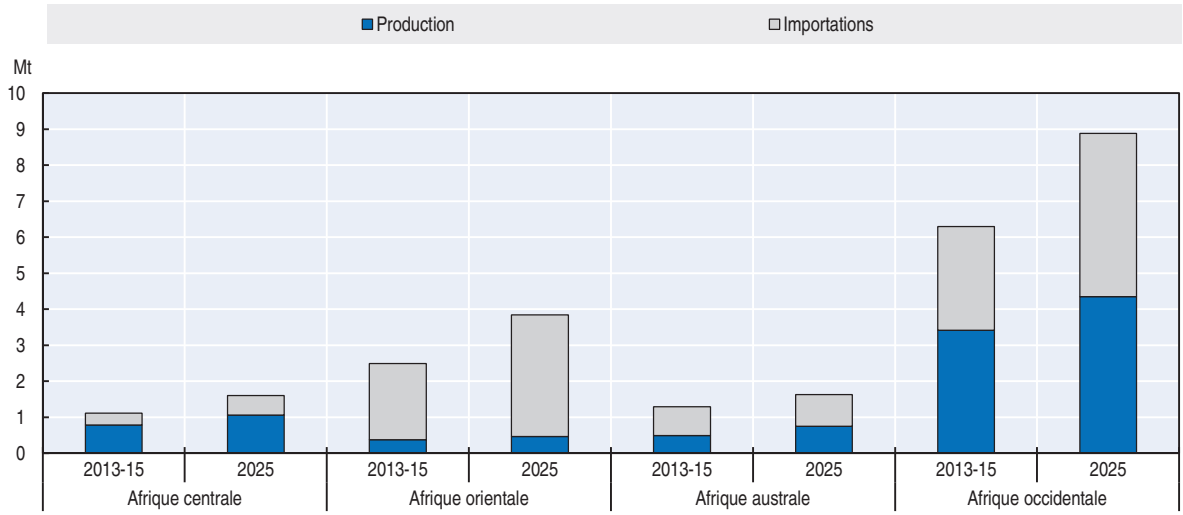

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386099*

Encadré 2.4. **2016, année internationale des légumineuses**

Les légumineuses[1] sont une composante essentielle de l'alimentation humaine depuis des siècles et continuent d'être une source majeure de protéines et un aliment de base tant dans les pays développés que dans ceux en développement. Étant des légumes secs, elles peuvent être entreposées longtemps sans perdre leur valeur nutritionnelle, ce qui offre une certaine flexibilité et améliore la disponibilité de la nourriture entre les récoltes. Les résidus de récolte peuvent également servir à nourrir les animaux, dont la santé se trouve améliorée par la teneur élevée en protéines de ces produits.

Les légumineuses sont une culture de plus en plus importante pour les petits exploitants dans un certain nombre de pays en développement. La récolte peut être soit consommée par la famille soit vendue, ce qui fournit un revenu complémentaire. Du fait qu'elles nécessitent beaucoup de main-d'œuvre, elles créent des emplois sur les exploitations pendant leur culture, puis au-dehors dans le cadre de leur transformation. Leur empreinte carbone est plus faible que celle de la quasi-totalité des autres groupes d'aliments et elles fixent l'azote dans les sols où l'on pratique la rotation des cultures. Les variétés adaptées aux conditions locales résistent à la sécheresse et peuvent être cultivées dans des sols très pauvres et des zones semi-arides, stabilisant ainsi la sécurité alimentaire dans les environnements secs.

Le Canada devrait rester le premier exportateur mondial, avec quelque 6 Mt de légumineuses expédiées (principalement des pois secs) et une production de 5.8 Mt en 2015-16, qui devrait atteindre 7.2 Mt en 2016-17, devant l'Australie, le Myanmar, les États-Unis et la Chine. L'Inde est le premier importateur mondial et les autres grands importateurs sont notamment l'Union européenne, la Chine, le Bangladesh et le Pakistan.

L'Inde, où les légumineuses constituent une source importante de protéines pour les personnes démunies ainsi que pour les végétariens, majoritaires au sein de la population, en est le plus gros consommateur. Le deuxième plus gros consommateur de légumineuses est la Chine qui, avec l'Inde, représente près de la moitié de la consommation mondiale. L'Inde, qui représente un quart de la production mondiale (20 Mt), est le principal producteur depuis 30 ans. La production de légumineuses est un marché influencé par l'action gouvernementale ; ainsi, les politiques intérieures de l'Inde et de la Chine relatives aux céréales pourraient avoir des répercussions sur le marché mondial.

Encadré 2.4. **2016, année internationale des légumineuses** *(suite)*

Graphique 2.20. Production mondiale de légumineuses en 2014 par région

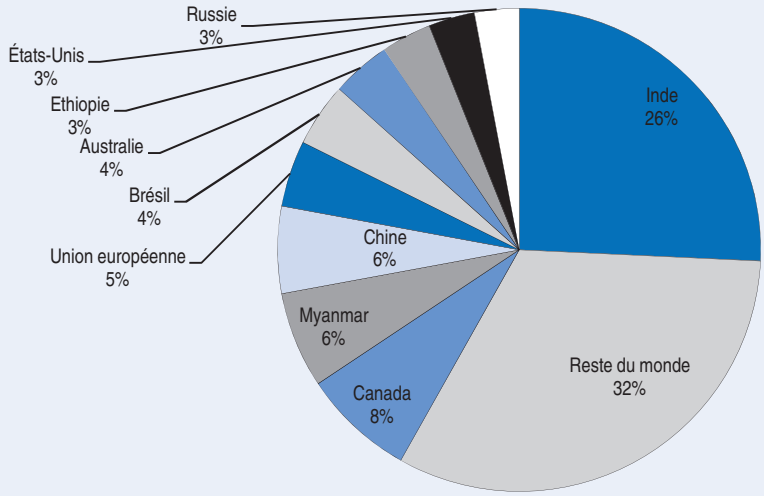

Source : FAOSTAT (2016). FAO, *http://faostat3.fao.org/*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386105*.

De manière générale, la consommation tend à diminuer lentement, mais régulièrement. Outre l'évolution des régimes alimentaires dans de nombreux pays, cette baisse pourrait s'expliquer en partie par l'incapacité des producteurs à répondre aux besoins de la population croissante. Les méthodes classiques d'amélioration des cultures, alliées aux outils modernes de biotechnologie et à l'ingénierie génétique, devraient jouer un rôle important dans l'augmentation des rendements. La disponibilité de ces innovations dans les pays en développement requiert des investissements massifs et récurrents dans la recherche agronomique, tant à l'échelle internationale que nationale.

1. Ce terme se limite aux cultures récoltées seulement pour leurs grains secs, et exclut donc les cultures récoltées vertes (pois frais, haricots verts, etc.) qui sont classées comme des légumes. Cette catégorie inclut les pois bambaras, les féveroles, les pois chiches, les doliques de Chine, les haricots secs, les pois secs, les lentilles, les lupins et les vesces. Pour plus de détails sur l'Année internationale des légumineuses, veuillez consulter le site Web des Nations Unies *http://iyp2016.org/*.

Entre 2013 et 2015, plus de 50 % des légumineuses ont été produites en Afrique orientale, laquelle représentera également plus de 65 % des 9.8 Mt supplémentaires qui seront produites en ASS d'ici 2025. La popularité des légumineuses en ASS s'explique par le faible coût des intrants, qui découle des bonnes performances des semences de ferme, et par l'impact positif de ces cultures sur la qualité des sols lorsqu'elles sont plantées aux côtés d'autres cultures telles que le maïs, ou en alternance avec celles-ci.

Coton

Le coton est devenu une culture de rente importante en ASS, malgré la faible part qu'il représente dans la production mondiale (5.5 %). Cultivé principalement pour le marché de l'export, il fournit aux petits producteurs un moyen de surmonter les difficultés d'accès aux intrants grâce à l'agriculture contractuelle et joue ainsi un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté dans les zones rurales. Les fibres artificielles, dont le prix a baissé à la faveur de la chute des cours du pétrole, ont exercé ces dernières années de fortes pressions concurrentielles sur les marchés mondiaux du coton. Bien qu'il existe des possibilités de création d'emplois dans les secteurs en aval tels que le filage et la confection, son utilisation sur les marchés intérieurs a diminué. Malgré une reprise

partielle au cours des cinq dernières années, la consommation reste largement inférieure aux niveaux observés au début des années 1990 et a représenté moins de 15 % de la production entre 2013 et 2015. Par conséquent, les exportations de fibre de coton gagnent en importance et la part de l'ASS dans les exportations mondiales est passée à 15 %. Sachant que la production va principalement à l'exportation, les revenus des producteurs restent sensibles aux taux de change relatifs et aux productions subventionnées dans d'autres régions du monde.

La production se concentre en Afrique occidentale, qui représente plus de 60 % du total de l'ASS, et où le coton se classe au deuxième rang derrière les fèves de cacao en matière de recettes tirées des exportations agricoles. Malgré une légère baisse des surfaces cultivées, la production de l'ASS devrait augmenter de 14 %, dépassant 1.5 Mt d'ici 2025. L'augmentation de la production et des exportations reste concentrée dans les quatre pays d'Afrique occidentale qui représentent depuis longtemps plus de 55 % de la production de l'ASS (graphique 2.21).

Malgré une reprise de la croissance de la demande intérieure au cours de la décennie à venir, 89 % de la production de l'ASS sera exportée d'ici 2025. La hausse des exportations dépasse 1.7 % par an au Mali et au Bénin (graphique 2.21), bien que le développement du secteur reste freiné par des contraintes d'infrastructures, notamment dans les pays enclavés, où les temps de passage des frontières terrestres créent des goulots d'étranglement qui retardent les expéditions. En surmontant ces obstacles, il serait donc possible d'augmenter la valeur générée par les exportations de coton.

Graphique 2.21. **Exportations de coton de certains pays d'Afrique subsaharienne**

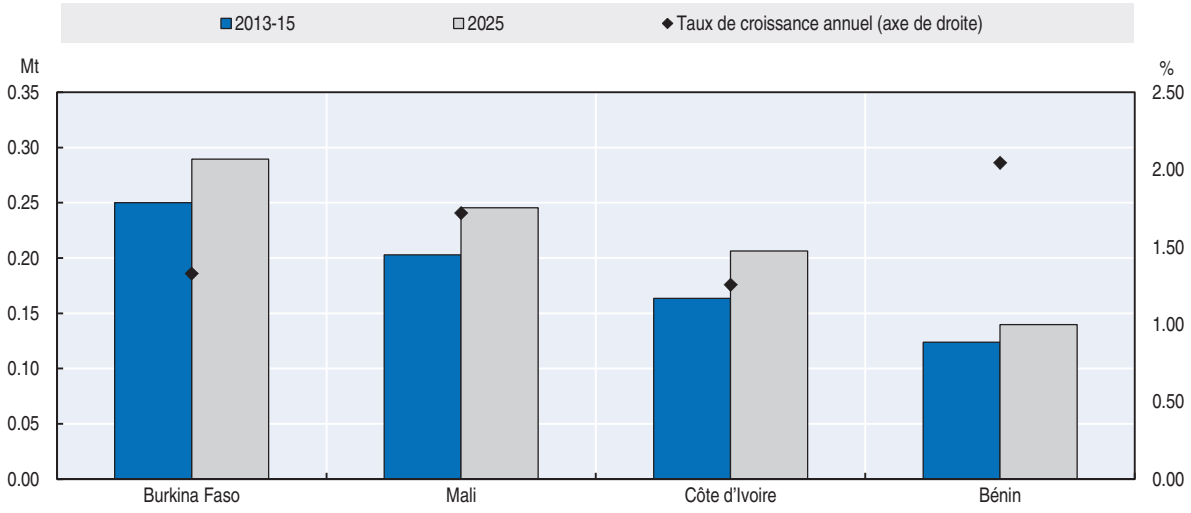

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386118*

Sucre

Le sucre incarne généralement une belle réussite du secteur agricole de l'ASS. Globalement, l'ASS est un importateur net. Pourtant, plusieurs pays d'Afrique orientale et australe se classent parmi les producteurs les moins chers du monde et exportent constamment leur production. Les pays les moins développés de l'ASS se sont vus accorder des quotas qui leur ont offert un accès préférentiel à un marché du sucre lucratif au sein de

l'Union européenne (UE), ce qui a soutenu la croissance de la production au cours de la décennie écoulée. Le Swaziland, l'île Maurice, le Mozambique, la Zambie, le Malawi et le Zimbabwe exportent tous du sucre vers l'Union européenne. Toutefois, des réformes importantes de la politique de l'Union européenne dans ce domaine rendent l'avenir de ces exportations incertain. Le coût élevé des transports fait augmenter le coût des exportations depuis les pays enclavés et la réduction attendue des prix de l'UE à la suite des réformes envisagées devrait réorienter les exportations destinées à l'UE vers l'ASS.

La consommation de sucre de l'ASS reste faible par rapport au reste du monde ; la consommation moyenne par habitant entre 2013 et 2015 ne s'élevait qu'à la moitié de la moyenne mondiale. Néanmoins, la demande d'importations, notamment de l'Afrique occidentale, reste forte (graphique 2.22) et devrait croître encore de 34 % ces dix prochaines années par rapport à la période de référence de 2013-15. La croissance de la consommation en Afrique orientale et australe devrait également dépasser 2 % par an. La demande d'importations augmentera nettement au Kenya et en Tanzanie d'ici 2025 et la production de l'Afrique orientale et australe sera suffisante pour couvrir les déficits des pays voisins. La balance commerciale des deux régions restera donc positive. En Afrique orientale en particulier, les importations de sucre raffiné viennent compléter les exportations de sucre brut (graphique 2.22), ce qui laisse penser que l'accès préférentiel au marché de l'UE a rendu les exportations de sucre brut plus rentables que le raffinage sur le marché intérieur.

Graphique 2.22. **Échanges nets de sucre en Afrique subsaharienne**

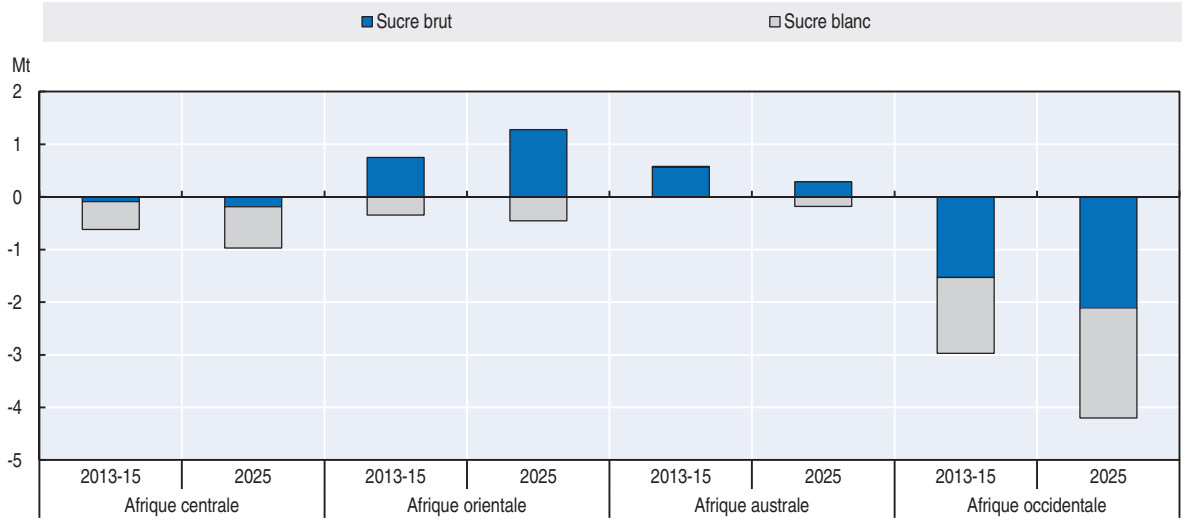

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386129*

La production de canne à sucre en ASS devrait croître d'environ 1.7 % par an au cours de la décennie à venir, principalement en Afrique orientale, où le Kenya et le Mozambique enregistreront une croissance importante. Toutefois, la croissance sera bien plus lente en Afrique australe, où la production ne progressera que de 0.2 % par an au cours de la décennie à venir. L'Afrique du Sud est le principal producteur de sucre en ASS : la surface consacrée à la canne à sucre y dépasse 300 kha, soit plus du double de celle de tout autre pays de la région. Comme dans de nombreux autres pays, le secteur sucrier y reste très réglementé. Bien qu'elle soit dotée d'un système de commercialisation à débouché unique,

l'industrie sucrière sud-africaine a du mal à accepter la réduction des marges bénéficiaires due principalement à une stagnation du rendement, voire une baisse dans certaines régions, une augmentation du coût des intrants et de la main-d'œuvre, et la réforme agraire. De ce fait, la surface plantée en canne à sucre reste stable et les exportations ont diminué de moitié au cours des dix dernières années, exacerbées par les ravages de la sécheresse de 2015. Une part significative des exportations du Swaziland est déjà destinée au marché sud-africain, mais la réduction des exportations vers l'Union européenne devrait augmenter les volumes exportés par le reste de la région en Afrique du Sud.

Le secteur sucrier offre un fort potentiel de croissance en ASS, dont la réalisation dépendra de la mesure dans laquelle la région parviendra à absorber les exportations traditionnellement destinées à l'Union européenne. Le niveau actuel des importations tend à montrer qu'il y a un marché, mais la réorientation des flux commerciaux est freinée par le coût excessif des transports. Les dispositifs améliorant l'accès aux marchés, comme l'accord de libre-échange tripartite EAC-COMESA-SADC, bénéficieront aux producteurs excédentaires, mais d'autres utilisations intérieures telles que la production de bioéthanol et la cogénération d'électricité pourraient aussi faire augmenter encore la demande. Cependant, ces projets nécessitent un cadre réglementaire cohérent concernant la production.

Biocarburants

En ASS, le secteur des biocarburants est restreint : il représente moins de 1 % du marché mondial. Néanmoins, plusieurs gouvernements soutiennent des initiatives liées aux biocarburants afin de stimuler la croissance économique et le développement rural. Dans de nombreux pays enclavés qui dépendent des importations de combustibles fossiles, les biocarburants ont été mis en avant comme moyen d'améliorer la sécurité énergétique. Par conséquent, bon nombre de pays ont rendu obligatoires les mélanges de carburant et de biocarburant dans différentes proportions. Des usines de biocarburant destiné à l'exportation ont par ailleurs été construites. Bien qu'elle soit partie d'un niveau très bas, la production d'éthanol a augmenté de plus de 90 % au cours de la décennie écoulée et devrait continuer de progresser de plus de 3 % par an d'ici 2025. La croissance de la production est concentrée en Afrique australe et occidentale, où elle s'élève à 7 % par an.

Le sucre est la principale matière première utilisée pour la production d'éthanol, devant le sorgho. L'utilisation de cultures vivrières de base telles que le maïs n'est pas courante, voire souvent interdite. La production de biodiesel est moins importante que celle d'éthanol et, au cours de la décennie écoulée, il n'y a eu que trois pays producteurs en ASS : l'Afrique du Sud, le Mozambique et la Tanzanie. Le jatropha a longtemps été présenté comme une culture offrant un fort potentiel pour la production de biocarburant, mais il n'a pas atteint le rendement escompté à cause de conditions de culture défavorables et des études plus récentes ont remis en question sa viabilité dans les environnements semi-arides en raison de ses importants besoins en eau. Le développement du biodiesel durant la période de projection sera donc principalement attribuable à l'Afrique du Sud dont le programme pour les biocarburants va dans ce sens. Le biodiesel est produit essentiellement à partir d'huile végétale, mais les volumes restent faibles et, comme l'Afrique du Sud reste un importateur net d'huile végétale, un développement à grande échelle semble peu probable.

Viande et œufs

En ASS, la consommation de viande par habitant, qui s'élève à seulement 11 kg par an, équivaut à moins d'un tiers de la moyenne mondiale, mais le niveau et la composition de la consommation varient notablement au sein de la région (graphique 2.23). La consommation de viande de l'Afrique australe est quatre fois plus élevée que celle des autres régions et, si elle est influencée par l'Afrique du Sud, la consommation de pays tels que la Namibie et le Bostwana est également largement supérieure à la moyenne de l'ASS. Toutefois, lorsqu'on tient compte de la population, la consommation totale de viande est plus importante en Afrique orientale et en Afrique occidentale, qui, ensemble, représentent une part de 54 % en ASS.

Malgré un point de départ relativement bas, la consommation totale de viande devrait augmenter de 35 % d'ici 2025, plus vite que toute autre région du monde. Soutenue par des revenus en hausse, l'urbanisation et l'augmentation soutenue de la population, la consommation devrait enregistrer une forte progression dans la majeure partie de l'ASS et dépasser 38 % en Afrique centrale, occidentale et orientale. La croissance plus faible de l'Afrique australe (20 %) traduit un ralentissement en Afrique du Sud, où la consommation par habitant dépasse déjà 45 kg (graphique 2.23). Les œufs représentent un produit de remplacement important, comme en témoigne la hausse de la consommation de 36 % sur la période de dix ans. La croissance de la consommation est également soutenue dans la région et dépasse 50 % en Afrique orientale.

Graphique 2.23. **Consommation de viande en Afrique subsaharienne**

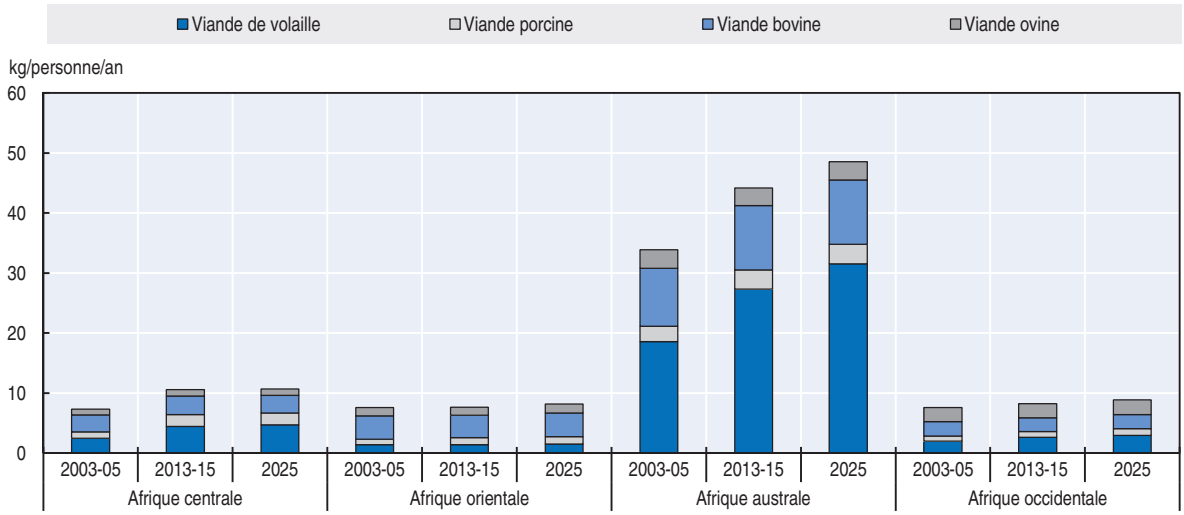

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386138*

Les préférences en matière de consommation de viande de la région sont uniques. La volaille représente 36 % de la consommation totale de viande entre 2013 et 2015, mais la part de la viande de bœuf (33 %) et de mouton (19 %) est largement supérieure à la moyenne mondiale. C'est donc la viande de porc qui est la moins consommée, avec une part nettement inférieure s'élevant à 12 %. Les préférences de consommation reflètent les préférences culturelles et religieuses, ainsi que la prédominance des systèmes de production extensifs reposant sur le pâturage, où le bétail paît souvent dans les prés

communaux. La part relative des différentes viandes dans le panier de consommation restera assez stable jusqu'en 2025.

La consommation de volaille a progressé plus rapidement que celle de toutes les autres viandes dans le passé et comme l'offre intérieure ne permet pas de répondre à la demande, près de 40 % de la consommation supplémentaire a été importée. La préférence pour la viande « brune », moins prisée dans de nombreux pays où la production est excédentaire, a permis d'importer cette viande à des prix très compétitifs et les volumes ont augmenté en moyenne de 13 % par an au cours de la décennie écoulée. La croissance de la consommation dans les principaux pays importateurs comme l'Afrique du Sud et l'Angola devrait ralentir, ce qui explique la baisse du taux de croissance des importations à 5 % par an d'ici 2025. L'Afrique du Sud est de loin le plus gros producteur de viande de volaille de la région et sera également à l'origine de la plus grande partie de l'augmentation de 19 % de la production d'ici 2025. Cette croissance reste bien inférieure à la demande et plus de la moitié de la viande de volaille consommée en plus en ASS d'ici 2025 sera importée (graphique 2.24).

Graphique 2.24. **Augmentation de la demande de viande en Afrique subsaharienne**

Évolution entre 2013-15 et 2025

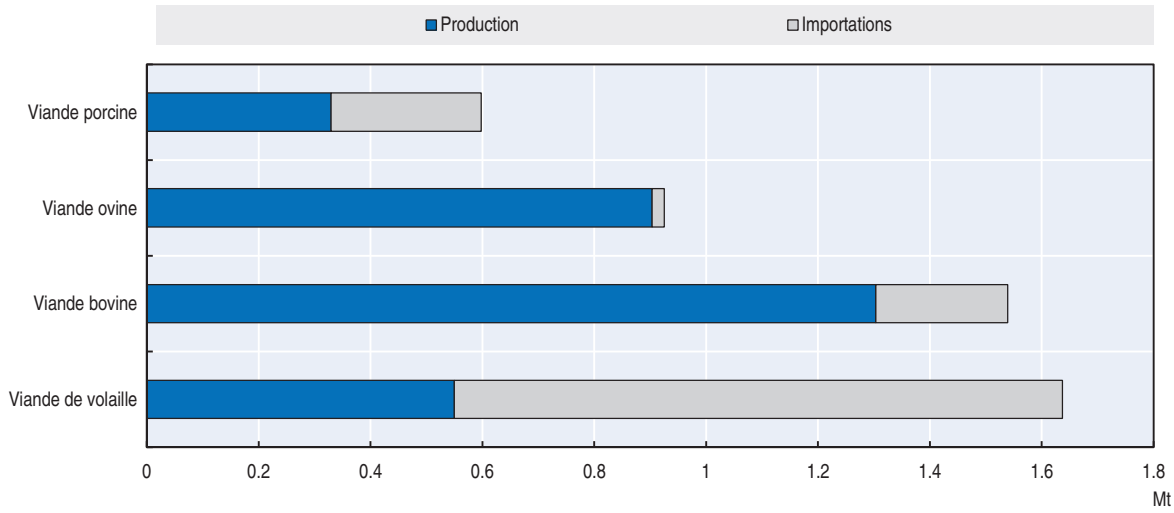

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386142*

Après avoir progressé de près de 4 % par an ces dix dernières années, la production d'œufs en ASS augmentera encore de 750 kt d'ici 2025, soit un taux de près de 3 % par an. La croissance devrait être particulièrement soutenue en Afrique orientale (4 % par an) et en Afrique occidentale (3 % par an), qui représenteront toutes deux plus de 70 % de la production d'œufs en ASS d'ici 2025.

Du fait des abondantes ressources en pâturages, la production extensive de viande bovine constitue une perspective intéressante en ASS, et en Afrique australe, cette viande est également un produit d'exportation important, notamment en raison de l'accès préférentiel du Botswana et de la Namibie au marché lucratif de l'Union européenne. L'ASS comptabilise 18 % du cheptel bovin mondial, de sorte qu'une grande partie de la viande consommée est produite dans la région. L'augmentation du cheptel a entraîné une hausse

de la production de viande bovine de près de 2 % par an ces dix dernières années, et ce en dépit de la prévalence relative des maladies animales. La production de viande par unité de bétail reste bien au-dessous de la moyenne mondiale, ce qui laisse penser que des gains de productivité significatifs sont possibles. Les bovins représentent également une importante source de richesse dans la région et beaucoup sont conservés à d'autres fins que la production de viande. L'augmentation de la production par unité de bétail devrait donc être marginale au cours de la décennie à venir. La majeure partie de l'augmentation de 27 % de la production de viande bovine découlera de l'agrandissement du cheptel. La consommation de viande bovine augmentera nettement dans la région, enregistrant une hausse de 2.6 % par an d'ici 2025. Cette croissance sera particulièrement marquée en Afrique orientale et occidentale, où le taux dépassera 4 % par an. Dans ces régions, la croissance de la consommation sera principalement tirée par le Kenya, la Tanzanie, l'Éthiopie, la Zambie et le Nigeria, où la consommation augmentera en moyenne d'au moins 3 % par an.

La consommation de viande ovine et porcine est bien plus faible en valeur absolue, mais ces deux secteurs ont enregistré une croissance impressionnante ces dix dernières années. La consommation de viande ovine continue de croître à un rythme similaire sur la période des *Perspectives*, tandis que la consommation de viande porcine ralentit depuis quelques années. La croissance de la consommation de viande porcine est vigoureuse dans la région, mais la production n'augmente pas suffisamment pour répondre à la demande et près de 45 % de la viande porcine supplémentaire consommée sera importée. À l'inverse, les importations de viande ovine ne représenteront qu'une très petite part de la consommation supplémentaire. La croissance est nettement plus rapide en Afrique orientale que dans le reste de l'ASS, où la viande est produite selon un système de pâturage extensif. En Afrique orientale, la production se concentre au Soudan et en Éthiopie, tandis qu'en Afrique occidentale, les principales sources de production sont le Nigeria et le Mali.

Poisson

Le poisson et les produits de la pêche jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire en ASS, car ils représentent une source précieuse de nutriments pour un régime alimentaire sain et diversifié. En ASS, la consommation moyenne de poisson par habitant est parmi les plus faibles du monde (8-9 kg, contre 19-20 kg à l'échelle mondiale), mais la contribution du poisson à l'apport en protéines animales est supérieure à la moyenne mondiale (plus de 20 %, contre 17 % à l'échelle mondiale) et dépasse 50 % dans des pays comme la Gambie, le Ghana, le Sénégal et la Sierra Leone. D'après les projections, l'offre de poissons destinés à la consommation devrait croître de 36 % d'ici 2025, par rapport aux niveaux moyens de 2013-15, mais en tenant compte de la forte croissance démographique, l'augmentation par habitant n'est que de 3 %. L'offre intérieure est insuffisante pour satisfaire la demande et les importations devraient représenter une part importante de l'offre de poissons de consommation, augmentant de 32 % en 2025 par rapport aux niveaux de 2013-15.

En ASS, la pêche représente environ 7 % de la production mondiale. Environ 40 % de la production halieutique de la région provient des plans d'eau intérieurs, chiffre particulièrement intéressant pour certains pays enclavés. La pêche souffre des conséquences du régime d'accès libre aux ressources halieutiques de l'ASS. De nombreux pays se sont davantage concentrés sur la production et la maximisation des revenus que sur la gestion durable de la productivité des ressources. Cette politique s'est soldée par une

surexploitation de certaines espèces précieuses, une modification des espèces de poissons présentes, et des prises irrégulières dans certains pays ces dernières années. À cause de ces facteurs et de la faible capacité de surveillance de nombreux pays, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée a augmenté. Le rôle des bâtiments de pêche étrangers, qui pêchent dans plusieurs eaux côtières de la région, souvent dans le cadre d'un accord d'accès étranger, est également à prendre en compte, vu qu'il a réduit les bénéfices des pays dont les ressources sont adjacentes, essentiellement en raison de modalités d'accès mal négociées. Étant donné que les pays adoptant des mesures de gestion plus conservatrices sont de plus en plus nombreux, y compris le contrôle plus strict de l'accès aux ressources (par exemple, enregistrement, systèmes de permis), la production halieutique totale devrait augmenter de 15 % d'ici dix ans par rapport aux niveaux moyens de 2013-15.

Des exploitations aquacoles ont été créées dans la plupart des pays de l'ASS, mais la part de la région dans la production mondiale de poissons d'élevage n'est actuellement que de 1 %. Au cours des dernières décennies, le rythme de croissance lent de cette filière a contrarié les tentatives des organismes de développement interne, des gouvernements et des investisseurs du secteur privé. Pourtant, il reste largement admis qu'à long terme, le potentiel considérable de l'aquaculture sera important pour surmonter les difficultés de la région liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Si des problèmes subsistent, les perspectives semblent s'améliorer dans un certain nombre de pays. La croissance est encourageante dans de nombreuses zones et s'accompagne de la généralisation d'installations et de techniques agricoles améliorées. Les mesures adaptées mises en œuvre par certains gouvernements ont permis au secteur privé de jouer un rôle moteur dans le développement de l'aquaculture, ce qui a donné lieu à l'apparition d'entreprises de petite et moyenne tailles et à la multiplication des projets commerciaux à grande échelle orientés vers le marché. Dans les années à venir, la filière devrait connaître une croissance plus soutenue en ASS, avec une augmentation de la production globale de 84 % d'ici 2025 par rapport au niveau moyen de 2013-15. La part de l'aquaculture dans la production halieutique totale de l'ASS a déjà augmenté, passant de 1 % en 2004 à 8 % en 2014, et devrait atteindre environ 12 % en 2025.

Produits laitiers

Compte tenu du potentiel considérable que la production laitière représente pour le développement économique et la sécurité alimentaire des zones rurales, les produits laitiers constituent une filière importante en ASS. En Afrique australe et orientale particulièrement, l'industrialisation de la filière montre que les produits laitiers peuvent être une source régulière de revenus qui réduit la pauvreté et améliore le niveau de vie. L'Afrique orientale représente actuellement plus de la moitié de la production laitière totale en ASS et le secteur des petites exploitations, très dynamique, a joué un rôle majeur dans l'accroissement de la production laitière de 37 % au cours de la décennie écoulée. La production devrait connaître une croissance soutenue sur la période de projection, progressant chaque année en moyenne de 2.7 % en Afrique orientale et de 2.5 % en ASS. La filière des produits laitiers du Kenya constitue une chaîne de valeur particulièrement bien développée dans la région, avec des exploitations de petite, moyenne et grande tailles, et représente près de 15 % de la production supplémentaire de lait. Les services de soutien, plus développés que dans d'autres parties de l'ASS, contribuent à la réussite de cette filière.

Les produits laitiers représentent une source majeure de protéines pour les consommateurs de l'ASS et les produits laitiers frais comptent pour plus de 90 % de la consommation totale de produits laitiers. La demande de produits laitiers a crû de 1.8 % par an ces dix dernières années et compte tenu de l'urbanisation et de la hausse constante des revenus, cette croissance devrait s'accélérer pour atteindre 2.6 % par an sur la période de projection. En Afrique orientale, la consommation est nettement supérieure à celle du reste de l'ASS (graphique 2.25), soutenue par une consommation par habitant dépassant 100 kg en Somalie, au Soudan et au Kenya. Non seulement ces niveaux sont nettement supérieurs à ceux du reste de la région, mais ils sont également bien au-dessus de la moyenne mondiale. Pourtant, si la consommation reste faible dans plusieurs pays, la croissance prévue pour la décennie à venir est vigoureuse (2.6 % par an).

Graphique 2.25. **Consommation de produits laitiers en Afrique subsaharienne**

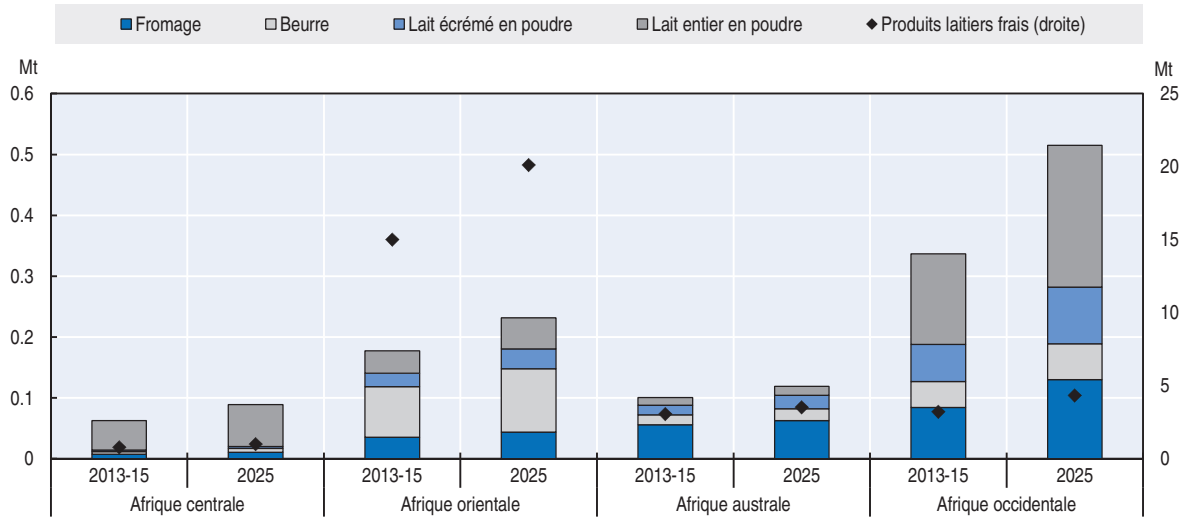

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386151*

Les produits frais représentant une proportion importante de la consommation de produits laitiers, le commerce ne constitue qu'une très petite part du marché intérieur. Cependant, en Afrique occidentale, le lait écrémé et le lait entier en poudre représentent près de 10 % de la consommation totale de produits laitiers, dont la majeure partie est importée. Cette tendance devrait se maintenir, appuyée par une forte demande. Les importations de lait écrémé et de lait entier en poudre en Afrique occidentale devraient augmenter de plus de 3 % par an pour dépasser 300 kt d'ici 2025. Bien qu'il n'apparaisse pas actuellement dans les produits étudiés, le lait en poudre réengraissé est un autre produit laitier important qui représente une part non négligeable des importations de produits laitiers, notamment en Afrique centrale et occidentale.

Cultures fruitières et plantes à boissons

Les revenus liés à l'exportation d'un certain nombre de pays en développement de l'ASS dépendent fortement de produits de base notamment tropicaux comme les plantes à boissons, les fruits et les matières premières. Ces exportations constituent une source

importante de revenus pour les petits exploitants et offrent aux ménages ruraux des possibilités d'emploi sur les exploitations et dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Au niveau macroéconomique, la production et l'exportation de plantes à boissons, de fruits et de matières premières tropicaux consolident les ressources publiques grâce aux recettes fiscales qu'elles génèrent, en plus de contribuer aux réserves de devises étrangères qui facilitent les importations de nourriture, ainsi que d'autres biens et services. Outre ces avantages, leur consommation offre des bénéfices nutritionnels importants qui contribuent à la sécurité alimentaire, et les revenus tirés des ventes donnent accès aux produits alimentaires de première nécessité, ainsi qu'à d'autres biens et services.

Les produits alimentaires qui génèrent des recettes d'exportation varient selon les régions : en Afrique australe, ce sont le vin et des fruits comme les agrumes et le raisin de table qui fournissent l'essentiel des recettes d'exportation de produits agricoles, tandis qu'en Afrique centrale et occidentale, ce sont les fèves de cacao et les bananes. En Afrique orientale, le tabac est important, de même que les plantes à boissons telles que le café et le thé.

L'Afrique du Sud est le premier exportateur de fruits de l'Afrique australe, au premier rang desquels se trouvent depuis longtemps les agrumes. L'Afrique du Sud est le deuxième plus gros exportateur d'agrumes du monde, et le premier de l'hémisphère sud. La production devrait connaître une croissance continue et, étant donné la part importante qu'elles représentent dans la production totale d'agrumes, les oranges représenteront l'essentiel de la production supplémentaire. L'évolution des prix relatifs entraîne une augmentation rapide de la production de mandarines, de citrons et de citrons verts. Les exportations étant prédominantes, la transformation des agrumes dans la région ne représente qu'une faible part du marché. La production de jus d'orange ne croît donc que de 0.5 % par an en moyenne, alors que l'augmentation prévue des exportations d'oranges s'élève à 3.5 % par an. La demande d'oranges fraîches en Afrique du Sud devrait connaître une hausse d'un peu moins de 2 % par an d'ici 2025.

Bien qu'il s'agisse généralement de secteurs plus restreints, les fruits tropicaux sont des cultures importantes dans la majeure partie de l'ASS. En Afrique du Sud, plus de 50 % de la production intérieure d'avocats est exportée et le taux de croissance annuel moyen des exportations devrait s'élever à 4 % au cours de la décennie à venir, contre 3.4 % ces dix dernières années. La Côte d'Ivoire et le Cameroun sont les principaux pays producteurs et exportateurs de bananes. Les autres fruits tropicaux en ASS contribuent davantage à l'alimentation qu'aux exportations, mais leur consommation progresse nettement dans la région. La consommation de papayes devrait croître de plus de 3 % par an dans les régions en développement de l'Afrique, tandis que la consommation d'ananas et de mangues devrait augmenter de respectivement 4.5 % et 4.1 % par an. Le Nigeria et le Soudan, en particulier, consomment de grandes quantités de fruits tropicaux et la majeure partie de la demande supplémentaire sera satisfaite par la production intérieure.

Les plantes à boissons sont une composante essentielle des recettes liées aux exportations des produits agricoles, notamment en Afrique orientale. Le Kenya est de loin le plus gros exportateur de thé et la croissance de sa production de 3.8 % par an dans la décennie à venir sera suffisante pour appuyer l'augmentation des exportations de 3.2 % par an, malgré une nette progression de la consommation intérieure. Le Rwanda et l'Ouganda devraient également voir leurs exportations croître de plus de 5 % par an, mais elles partent d'un niveau nettement plus bas.

Défis et incertitudes

Les perspectives agricoles de l'Afrique subsaharienne sont source d'optimisme pour de nombreuses raisons, mais la région fait également face à des incertitudes et des défis majeurs. La croissance de la demande est soutenue par un accroissement rapide de la population associé à des perspectives d'augmentation soutenue des revenus. Toutefois, les niveaux de revenus de vastes secteurs de la région restent très faibles et la croissance part d'un niveau bas. Il sera indispensable de maintenir et d'améliorer les conditions politiques et économiques à l'appui de la croissance de la production agricole et du renforcement de la sécurité alimentaire. Pour la grande majorité de la région, la marge de manœuvre budgétaire qui permettrait de contrer un ralentissement est limitée et la croissance pourrait dépendre de la capacité des gouvernements à anticiper les chocs affectant le système. Il est essentiel de mettre en œuvre des politiques qui maintiennent la stabilité macroéconomique pour que les investissements directs locaux et étrangers se poursuivent. Pour les pays riches en ressources dont la croissance a été largement soutenue par l'envolée des cours des produits agricoles, les futures trajectoires de croissance dépendront de l'importance des investissements dans la diversification économique et dans l'intégration aux chaînes de valeur mondiales, dans un cycle où les cours du pétrole et des autres produits agricoles sont plus bas.

Du point de vue de la demande, la répartition de la hausse des revenus dans la décennie à venir pourrait compter autant que le taux de croissance lui-même. Malgré l'impressionnante croissance économique enregistrée, les taux de pauvreté demeurent résolument élevés et touchent les femmes de manière disproportionnée ; elles sont pourtant une ressource cruciale pour l'agriculture et l'économie rurale. En plus d'être surreprésentées dans les emplois non rémunérés, saisonniers et à temps partiel, elles se heurtent à des difficultés pour accéder aux moyens de production, services et marchés agricoles, ce qui les empêche de sortir de la pauvreté (FAO, 2015). Une plus grande concentration de la propriété foncière et de la demande des consommateurs risque de limiter l'ampleur de la croissance économique et de ralentir la réduction de la pauvreté qui découlerait de toute croissance du secteur agricole. Plus important encore, si la croissance des revenus se limite à un petit segment de la société, les effets multiplicateurs susceptibles de favoriser une transformation économique plus rapide et inclusive seront réduits. À l'inverse, une croissance des revenus touchant un large segment de la population pourrait réduire significativement la pauvreté, ce qui augmenterait le nombre de consommateurs ayant des revenus moyens à élevés. L'expansion du nombre de consommateurs ayant les moyens financiers de varier davantage leur alimentation entraînera non seulement une hausse marquée de la demande totale de produits alimentaires, mais aussi une modification de la composition de la demande : la demande de produits animaux, de fruits et de légumes frais, ainsi que d'aliments transformés plus pratiques, augmentera au détriment des féculents traditionnels. La consommation de viande par tête, en particulier, restera très faible dans la région et des évolutions importantes des préférences alimentaires actuelles pourraient modifier complètement les perspectives liées à la demande.

Du point de vue de l'offre, l'un des principaux défis auxquels la région sera confrontée sera la faible progression des gains de productivité. À cet égard, l'importance de la concentration des terres agricoles, qui sera influencée par les politiques foncières, représente une incertitude majeure qui aura des répercussions considérables sur les pratiques de production et la croissance de la productivité. La concentration et

l'industrialisation croissantes des exploitations moyennes pourraient accélérer le rythme d'adoption des technologies, qui est plutôt faible jusqu'à présent. La hausse de l'efficacité d'un nombre croissant d'exploitations de petite, moyenne et grande tailles liées en une chaîne de valeur intégrée verticalement, avec un meilleur accès au crédit, à la technologie, aux services de développement agricole et aux contrats de rendement, pourrait avoir un effet notable sur les niveaux de production au cours de la décennie à venir. Un développement à l'avenant des secteurs alimentaires en amont et en aval pourrait augmenter les possibilités de revenus non agricoles, ce qui fournirait aux petits exploitants assez productifs le capital nécessaire pour passer d'une activité de subsistance à une activité à moyenne échelle plus commercialisée.

La productivité reste également faible dans le secteur de l'élevage et la production intensive de porc et de volaille ne s'est développée que dans certains pays. La région reste un importateur net de la plupart des céréales fourragères et de tourteaux protéiques, ce qui aboutit à des prix élevés qui ne favorisent pas les investissements dans les systèmes de production intensifs. Cependant, une hausse de la productivité qui entraînerait un supplément de production de céréales fourragères, associé à des prix plus bas, pourrait stimuler ces investissements, ce qui ferait augmenter significativement la demande de fourrage.

Compte tenu de la gravité de l'impact de la sécheresse 2015-16 sur la sécurité alimentaire dans la région (encadré 2.3), les effets potentiels du changement climatique ne peuvent être ignorés. Les sécheresses sont déjà plus fréquentes en ASS que dans la plupart des autres régions du monde et les cultures restent largement pluviales. Les impacts précis du changement climatique sur les systèmes d'exploitation africains varieront probablement d'une région à l'autre, selon un schéma difficile à prévoir, mais deux prévisions générales font consensus : une plus grande variabilité de la production agricole et une baisse possible de la productivité des cultures (Schlenker et Lobell, 2010). L'évolution des structures et des pratiques agricoles dans la région aura un effet sur la résilience face à la variabilité croissante du climat. L'augmentation du taux d'adoption des technologies, l'amélioration de l'accès aux systèmes d'irrigation et l'adoption de pratiques agricoles améliorées qui contribuent à cette résilience reste l'un des principaux défis de la région.

La faiblesse des infrastructures, notamment de transport, de distribution d'énergie, d'irrigation et de stockage, est sans conteste le plus grand défi que le secteur agricole de l'ASS doit relever. Le manque de réseaux de transport limite l'accès aux marchés, augmente souvent le taux déjà élevé des pertes après récolte et empêche la bonne distribution des intrants tels que les semences et les engrais. Cette insuffisance est également un facteur à l'origine du prix élevé des aliments, car elle augmente le coût des intrants et des produits alimentaires importés. Les différences importantes de prix qui existent entre régions excédentaires et déficitaires laissent penser que des investissements axés sur la réduction des coûts de transport offriraient des avantages considérables tant aux producteurs qu'aux consommateurs. Cette réduction, outre qu'elle stimulerait la demande en diminuant le coût des produits alimentaires importés, rendrait le marché de l'export plus lucratif pour les producteurs excédentaires.

Conclusions

L'importance du secteur agricole en ASS transparaît dans la part importante qu'il représente dans le PIB de la plupart des pays, dans sa part encore plus importante dans

l'emploi et dans son statut prioritaire dans le programme de développement. Si la valeur totale de la production agricole a nettement augmenté au cours de la décennie écroulée, l'ASS reste la région du monde où l'insécurité alimentaire est la plus forte et les progrès à l'égard de l'éradication de la faim ont été irréguliers ces dix dernières années. La Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture vise à éliminer la faim en Afrique d'ici 2025. Parmi ses autres objectifs se trouvent le doublement de la productivité agricole, la division par deux des niveaux actuels de pertes après la récolte et le triplement des échanges intrarégionaux. Dans le contexte de systèmes agricoles résilients, elle a aussi pour objectif d'offrir des systèmes de protection sociale et des possibilités d'emploi décentes aux populations rurales.

Compte tenu du rôle évident que l'agriculture est appelée à jouer dans le défi posé par l'éradication de la faim et l'amélioration de la sécurité alimentaire, ce chapitre présente les perspectives agricoles en ASS en considérant la région dans toute sa complexité. Le développement du secteur dans la décennie à venir continuera d'être influencé par l'action publique et les mégatendances, pour lesquelles le degré d'incertitude reste élevé. Ces mégatendances incluent des facteurs qui détermineront la demande alimentaire, tels la croissance démographique rapide, l'accroissement des revenus, l'essor consécutif d'une classe moyenne africaine, l'urbanisation rapide, l'accès facilité aux nouvelles technologies de l'information et des communications, ainsi que l'augmentation continue de la population rurale et le rôle que l'agriculture devrait jouer en tant que principale source d'emploi pour les nombreux jeunes qui entrent dans la population active.

À la lumière de ces facteurs, les *Perspectives* dépeignent une croissance optimiste de la demande alimentaire de plus de 3 % par an d'ici 2025, mais cette croissance est en grande partie tirée par l'accroissement de la population et la croissance de l'apport calorique par habitant reste modeste dans la majeure partie de la région. L'ASS présente une diversité exceptionnelle en matière de niveau de revenus et de préférences de consommation, qui est reflétée dans la variété des produits consommés selon les régions, mais la forte croissance de l'apport calorique liée aux huiles végétales et au sucre s'observe dans la majorité de l'ASS. La diversification croissante de la production offre aussi la possibilité de diversifier l'alimentation et d'accroître les revenus. La prévalence de la sous-alimentation a été ramenée à 5.2 % en Afrique australe en 2014-16, mais elle reste supérieure à 40 % en Afrique centrale. Compte tenu de la croissance rapide de sa population, l'ASS représentera une part croissante des personnes sous-alimentées à l'échelle mondiale (encadré 1.3). Dans la lignée de la hausse des revenus, c'est l'Afrique orientale qui devrait enregistrer la plus forte croissance de l'apport calorique et protéique par habitant sur la période considérée dans les *Perspectives*, tandis que l'Afrique centrale, qui reste minée par l'instabilité politique et les troubles civils, connaîtra le taux de croissance le plus faible.

L'ASS présente un fort potentiel agricole, mais la croissance de la production enregistrée jusqu'à présent s'explique principalement par l'expansion permanente de la surface cultivée. Si la production agricole totale devrait augmenter de 2.6 % par an d'ici 2025, l'expansion des surfaces devrait ralentir et une part croissante de l'augmentation de la production découlera de l'amélioration de la productivité. De multiples facteurs influent sur l'accélération des gains de productivité sur la période de projection, notamment l'adoption plus rapide des technologies, associée à l'émergence d'exploitations de taille moyenne et à une meilleure intégration des petits producteurs dans la chaîne de valeur. Malgré un certain nombre d'améliorations, d'importants écarts de rendement subsistent et les importations de la majorité des produits alimentaires de

base devraient augmenter. L'une des plus grandes incertitudes reste la mesure dans laquelle la région parviendra à combler ces écarts, ce qui représente un défi de taille.

Il apparaît clairement que le secteur agricole pourrait jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté, l'augmentation des revenus des ménages ruraux et l'amélioration de la sécurité alimentaire en ASS, et les perspectives présentées dans ce chapitre restent globalement positives. Toutefois, la croissance de ce secteur continuera d'être freinée par l'instabilité de l'environnement politique et le sous-développement des infrastructures qui limitent l'accès aux marchés et augmentent les pertes après récolte et le coût des échanges commerciaux. Les événements épizootiques et climatiques font aussi planer une menace sur le développement à moyen terme du secteur agricole. Par conséquent, le prix des aliments dans la région reste élevé, ce qui nuit à la sécurité alimentaire, en particulier du fait que la plupart des petits exploitants restent des acheteurs nets de produits alimentaires. Des différences de prix notables subsistent dans l'ensemble de la région et l'accroissement du commerce intrarégional offre des possibilités d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté.

Des investissements stratégiques des secteurs public et privé pourraient encore améliorer les perspectives présentées dans ce chapitre. L'intérêt marqué des investisseurs étrangers et nationaux est parfois freiné par l'absence de cohérence dans l'application des mesures gouvernementales. Par conséquent, si les investissements publics dans les infrastructures, la recherche et le développement agricoles sont primordiaux, la mise en place d'un environnement habilitant qui encourage les investissements privés et la création d'emplois dans les secteur agricole et non agricole aura des retombées très positives susceptibles d'assurer une transformation économique continue dans une région au potentiel incontestable. La mise en œuvre efficace de stratégies d'investissement aux niveaux national et continental aidera à atteindre les objectifs d'éradication de la faim et à transformer les systèmes alimentaires en Afrique, ouvrant la voie à une croissance inclusive et à une prospérité partagée.

Notes

1. Selon la définition de la Division de Statistique de l'ONU, la région de l'Afrique subsaharienne désigne l'ensemble de l'Afrique, Soudan compris, à l'exception de l'Afrique du Nord. Les groupements des régions sont consultables à la page *http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regnf.htm* et sont détaillés dans le glossaire.
2. Une mégatendance est un changement social, économique, politique, environnemental ou technologique qui apparaît en général lentement, mais qui, une fois en place, exerce une influence majeure sur le comportement humain (Jayne et al. 2014). La plupart des mégatendances mentionnées dans le présent document sont détaillées dans l'article de Jayne *et al.*, 2014.
3. Le rapport Perspectives économiques en Afrique 2014 prévoit que les investissements étrangers et les transferts officiels de fonds vers l'Afrique pourraient dépasser respectivement 80.0 milliards USD et 67.1 milliards USD en 2014.
4. Fuglie et Rada (2013) indiquent que la proportion de terres en jachère par rapport au total des terres agricoles en ASS a diminué, passant de 40 % en 1960 à environ 15 % en 2011. Jayne et al. (2014b) signalent que la mise en jachère a été en grande partie supprimée dans les zones d'agriculture familiale comptant plus de 250 personnes au km2 de terre cultivable.
5. Tous les détails relatifs à la Déclaration de Malabo se trouvent à la page : *http://pages.au.int/sites/default/files/Malabo%20Declaration%202014_11%2026-.pdf*.
6. Voici les pays inclus dans l'étude du projet de SPAAA : Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Nigeria, Ouganda et la République unie de Tanzanie.

Références

Allen, T. et P. Heinrigs (2016), « Adjusting food policies to emerging value chain opportunities in West Africa », *OECD West African Papers*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).

Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA) (2014), Africa Agriculture Status Report 2014: Climate Change and Smallholder Agriculture in Sub Saharan Africa, *http://hdl.handle.net/10568/42343*.

Angelucci F., J. Balié, H. Gourichon, A. Mas Aparisi, M. Witwer (2013), « Monitoring and Analysing Food and Agricultural Policies in Africa. MAFAP Synthesis Report 2013 », MAFAP Synthesis Report Series, Food and Agriculture Organisation Publications, Rome.

BAD (Banque africaine de développement) (2011), *The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa*, note sur le marché, avril, *www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/The%20Middle%20of%20the%20Pyramid_The%20Middle%20of%20the%20Pyramid.pdf*.

BAD, FAO et CEDEAO (Banque africaine de développement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) (2015), « Trade Policy » in *Agricultural Growth in West Africa: Market and policy drivers*, FAO, Rome, *www.fao.org/3/a-i4337e.pdf*.

BAD, OCDE et PNUD (2014), African Economic Outlook 2014: Global Value Chains and Africa's Industrialisation, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2014-en*.

Banque mondiale (2016), *World Development Indicators* [consulté le 15 mars 2016], disponible à l'adresse : *http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators*

Brink. A. B. et H.D. Eva (2009), « Monitoring 25 years of land cover change dynamics in Africa: A sample based remote sensing approach », Applied Geography, Volume 29, Issue 4, décembre, pp. 501-512, *http://0-dx.doi.org.innopac.up.ac.za/10.1016/j.apgeog.2008.10.004*

Chamberlin, J., T.S. Jayne et D. Headey. 2014. « Scarcity amid Abundance? Reassessing the Potential for Cropland Expansion in Africa » Food Policy, Vol. 48: 51-65.

Chapoto, A et N. Sitko (2014), « Understanding the effects of trade restrictions on maize prices », Presentation to COMESA/ACTESA Parliamentary Policy Seminar on Import and Export Bans, Lusaka, 11-12 août. *http://fsg.afre.msu.edu/zambia/COMESA_PRESENTATION.pdf*

Drechsel, P., L. Gyiele, D. Kunze et O. Cofie (2001), « Population Density, Soil Nutrient Depletion, and Economic Growth in Sub-Saharan Africa », Ecological Economics, Vol. 38, pp. 251-258.

FAO (2016, à paraître), Medium-term Outlook for Raw Materials, Horticulture and Tropical, Food and Agriculture Organisation Publications, Rome.

FAO, FIDA et PAM (2015), The State of Food Insecurity in the World 2015. Meeting the 2015 international hunger targets: taking stock of uneven progress, Food and Agriculture Organisation Publications, Rome.

FAO, CTA et FIDA (2014), Youth and Agriculture: Key challenges and concrete solutions, Food and Agriculture Organisation Publications, Rome.

Filmer, D. et L. Fox (2014), Youth Employment in Sub-Saharan Africa, Africa Development Series, Banque mondiale, Washington, DC. Doi:10.1596/978-1-4648-0107-5.

Fine, D., A. van Wamelen, S. Lund, A. Cabral, M. Taoufiki, N. Dörr, A. Leke, C. Roxburgh, J. Schubert et P. Cook (2012), Africa at Work: Job Creation and Inclusive Growth,McKinsey Global Institute, Boston.

FMI (Fonds monétaire international) (2012), International Jobs Report, Economist Intelligence Unit, Washington, DC.

Fuglie, K. et N. Rada (2013), « Resources, policies, and agricultural productivity in sub-Saharan Africa », Economic Research Report, N°145, US Department of Agriculture Economic Research Service, Washington, DC.

Global Information and Early Warning System on Food and Agriculture (GIEWS) (2016), « Delayed onset of seasonal rains in parts of Southern Africa raises serious concern for crop and livestock production in 2016 », GIEWS Special Alert No. 336, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome. Disponible en ligne à l'adresse : *www.fao.org/3/a-I5258e.pdf*

Jayne, T.S., K. Yeboah, J. Chamberlin, L. Traub, M. Muyanga, N. Sitko, A. Chapoto, C. Nkonde, W. Anseeuw et R. Kachule (2015), « Africa's Changing Farmland Ownership: Causes and Consequences », Plenary paper presented at the 29th International Conference of Agricultural Economists, Milan, Italie, août.

Jayne, T.S., F.H. Meyer et L. Traub (2014), « Africa's Evolving Food Systems: Drivers of change and the scope for influencing them », IIED Working Paper, IIED, Londres.

Jayne, T.S., D. Headey et J. Chamberlin (2014), « Land Pressures, the Evolution of Farming Systems, and Development Strategies in Africa: A Synthesis », Food Policy, Vol. 48, pp. 1-17.

Jayne T.S. et S. Rashid (2013), « Input Subsidy Programs in Sub-Saharan Africa: A Synthesis of Recent Evidence » Agricultural Economics, Vol. 44 (6), pp. 1-16.

Jayne, T.S. et D.L. Tschirley (2009), « Food price spikes and strategic interactions between the public and private sectors: Market failures or governance failures », Commodity Market Review 2010, pp. 3-18.

Minot, N. (2014), « Food price volatility in sub-Saharan Africa: Has it really increased? » Food Policy, Vol. 45, pp. 45-56.

Morrison, J. et A. Sarris. 2016 (à paraître), *Food Staple Market Volatility and Food Security in Eastern and Southern Africa: What role for trade and market policy?*, FAO, Rome.

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (2014), *Agriculture in Africa: Transformation and Outlook*, disponible en ligne à l'adresse : *www.nepad.org/system/files/Agriculture%20in%20Africa.pdf*

OCDE (2013), *Peuplement, marché et sécurité alimentaire*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264187443-en*.

The Regional Network of Agricultural Policy Research Institutes (ReNAPRI) (2015), *Anticipating the Future of Agriculture in the Region: Outlook for Maize, Wheat, Sugar and Rice*, Lusaka, Zambie.

Schlenker, D. et D. Lobell (2010), « Robust Negative Impacts of Climate Change on African Agriculture », *Environmental Research Letters*, vol. 5, n° 1.

Stoorvogel, J.J. et E. Smaling (1990), *Assessment of Soil Nutrient Depletion in Sub-Saharan Africa: 1983-2000, Nutrient Balances per Crop and per Land Use System*, rapport n° 28, vol. 2, Winand Staring Center, Wageningen.

Tittonell, P. et K. Giller (2012), « When Yield Gaps Are Poverty Traps: The Paradigm of Ecological Intensification in African Smallholder Agriculture », *Field Crops Research*, vol. 143, n° 1, pp. 76-90.

Yeboah, K. et T.S. Jayne (2015, à paraître), *Employment Trends in Sub-Saharan Africa: The Evolving Role of Agriculture*, document de travail sur le développement international, Michigan State University, East Lansing.

© OCDE/FAO 2016

PARTIE I

Chapitre 3

Aperçus par produit

Ce chapitre décrit la situation des marchés et les éléments marquants qui se dégagent de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme sur les marchés agricoles mondiaux et nationaux (projections à dix ans, de 2016 à 2025). Il apporte des informations sur le prix, la production, la consommation, les échanges et les principales incertitudes des céréales, des graines oléagineuses, du sucre, de la viande, des produits laitiers, des produits halieutiques et aquacoles, des biocarburants et du coton. Les projections quantitatives sont établies à l'aide du modèle d'équilibre partiel de l'agriculture mondiale Aglink-Cosimo. La version imprimée de ce chapitre comprend uniquement les aperçus par produit mais la version intégrale avec des informations plus détaillées et l'annexe statistique complète est disponible en ligne.

CÉRÉALES

Situation du marché

Les marchés mondiaux des céréales se caractérisent ces dernières années par des approvisionnements abondants dans un contexte de croissance plus lente de la demande. Par conséquent, les stocks mondiaux s'accroissent et les prix internationaux de l'ensemble des céréales atteignent des niveaux relativement bas par rapport à la décennie précédente. Même le recul de la production mondiale de céréales en 2015, suite à la récolte record de 2014, n'a pu inverser cette pression à la baisse, menant à de nouvelles diminutions des prix internationaux au cours de la campagne 2015 (pour une définition de la campagne, se référer au glossaire). Compte tenu des perspectives initiales de la production mondiale de céréales pour cette campagne, de la faiblesse de la demande et de l'importance des stocks en 2016, les marchés mondiaux sont susceptibles d'afficher des prix relativement bas. Dans ce contexte, seuls des changements profonds ou brusques de la demande ou de l'offre pourraient modifier les perspectives à court terme.

Principaux éléments des projections

Les prix ayant été relativement bas pendant la période de référence (2013-15), l'atonie de la croissance économique, le niveau élevé des stocks, la faiblesse des prix du pétrole et la vigueur du dollar des États-Unis sont susceptibles de continuer à exercer une pression sur les prix sur le court terme. Toutefois, sur le moyen terme, les prix du blé et des céréales secondaires devraient être déterminés principalement par les coûts et augmenter en valeur nominale, mais pas suffisamment pour progresser au même rythme que l'inflation, impliquant de légères baisses en valeur réelle. Quoi qu'il en soit, les prix des céréales dans leur ensemble, même en valeur nominale, devraient être plus bas en moyenne qu'au cours de la décennie précédente, tout en se situant bien au-dessus des niveaux des dix années antérieures.

La production mondiale de céréales devrait progresser de 12 % à l'horizon 2025 par rapport à la période de référence, ce qui s'explique en grande partie par les améliorations du rendement, malgré une extension des surfaces limitée. Par rapport à la période de référence, la production de blé en 2025 devrait enregistrer un accroissement de 10 % (71 Mt), l'Inde assurant la production de 10 Mt de plus, la Chine 7.9 Mt, l'Argentine 5.6 Mt, l'Ukraine 5 Mt, la République islamique d'Iran 4.7 Mt, la Turquie 4.2 Mt, l'Union européenne 3.5 Mt, la Fédération de Russie 3.1 Mt, le Canada 1.9 Mt[1] et les États-Unis 1.7 Mt. L'on prévoit également une hausse de la production de riz de 14 % (69 Mt), la majeure partie de celle-ci (59 Mt) étant assurée par des pays asiatiques, avec en tête l'Inde (20 Mt), puis l'Indonésie (8.1 Mt), le Viet Nam (6 Mt), le Bangladesh et la Chine (4 Mt chacun), ainsi que la Thaïlande (2.8 Mt). Selon les projections, la production de maïs devrait croître de 13 % (131 Mt), sous l'impulsion des États-Unis (27 Mt), du Brésil (21.5 Mt), de la Chine (21 Mt), de l'Argentine (6 Mt), de l'Union européenne (5.6 Mt) et de l'Indonésie (4 Mt). La production de céréales secondaires devrait afficher une hausse de 8 % (25 Mt), les plus fortes augmentations étant enregistrées en Éthiopie (5.5 Mt), en Argentine (3.1 Mt) et en Inde (2.9 Mt), suivie de près par le Nigéria (1.9 Mt).

La consommation mondiale de céréales devrait afficher une augmentation de 14 %, ou 340 Mt, pour atteindre 2 818 Mt à l'horizon 2025. La consommation de blé devrait s'accroître de 11 % par rapport à la période de référence et continue à être largement destinée à la consommation humaine (69 % de l'utilisation totale au cours de la période de projection). Il est prévu que l'utilisation du blé dans l'alimentation animale s'intensifie principalement en Chine, dans la Fédération de Russie et dans l'Union européenne, tandis que son utilisation comme biocarburant représente uniquement 1.2 % de l'utilisation mondiale en 2025. L'utilisation du maïs dans l'alimentation animale devrait accroître sa part dans l'utilisation totale, passant de 56 % au cours de la période de référence à 60 % en 2025. L'augmentation de l'utilisation totale de maïs prévue (157 Mt) s'explique principalement par une utilisation accrue dans l'alimentation animale (127 Mt) – essentiellement en raison de l'expansion rapide du secteur de l'élevage dans les pays en développement. La consommation humaine de maïs devrait progresser de 21 % (28 Mt), surtout dans les pays en développement, notamment ceux de l'Afrique où le maïs blanc est un aliment de base essentiel dans plusieurs pays. L'utilisation de céréales secondaires devrait quant à elle enregistrer une hausse de 11 % (31 Mt), stimulée en grande partie par la consommation humaine (16 Mt), suivie de près par la demande d'aliments pour animaux (14 Mt). L'accroissement de la consommation humaine est essentiellement attribuable à l'Afrique subsaharienne (13 Mt) et celui de la consommation d'aliments pour animaux à la Chine. Le riz reste principalement destiné à la consommation humaine directe, car il est un aliment de base majeur dans de nombreuses régions de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes. La consommation totale devrait connaître une hausse de 563 Mt à l'horizon 2025, essentiellement sous l'effet de la croissance démographique. Compte tenu de l'évolution prévue de la démographie, les pays asiatiques devraient représenter plus de 80 % de l'accroissement attendu de la consommation mondiale de riz.

Graphique 3.1. **Prix mondiaux des céréales**

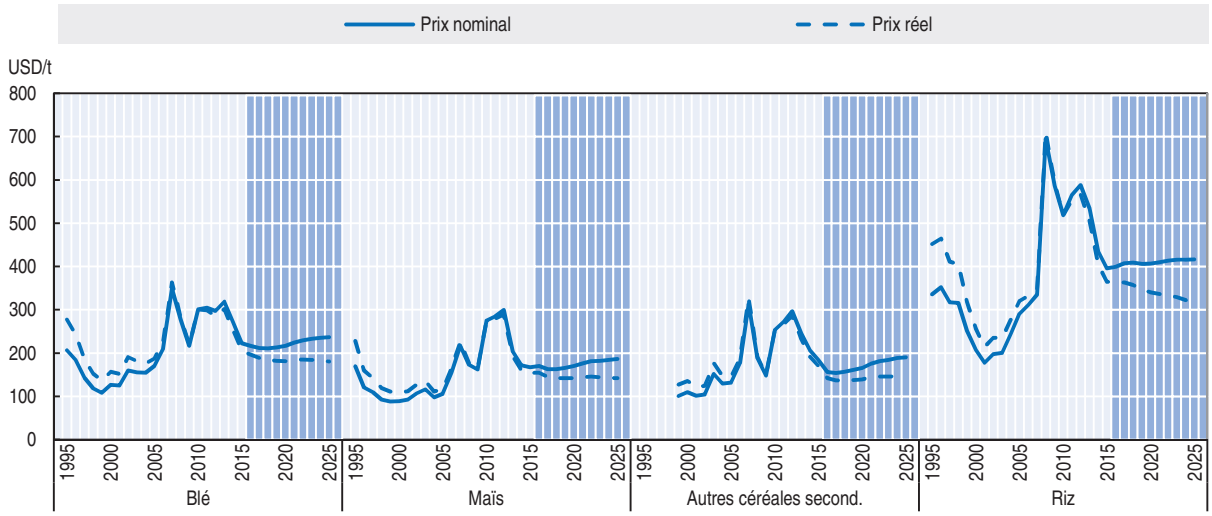

Note : blé : prix FAB du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, ports des États-Unis ; maïs : prix FAB. du maïs jaune de catégorie n° 2, ports des États-Unis ; céréales secondaires : orge fourragère, prix FAB Rouen, riz : prix du riz usiné, 100 %, grade B, FAB Thaïlande.
Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386166

À l'horizon 2025, les échanges céréaliers mondiaux devraient atteindre 417 Mt, soit 10 % de plus par rapport à la période de référence. Avec ce niveau, l'expansion des échanges mondiaux devrait être légèrement plus rapide que celle de la production (1.6 % par an contre 1.2 %), maintenant ainsi la part de la production mondiale échangée à 15 %. Pour le blé, cette proportion devrait se monter à 22 % d'ici à 2025, contre 12 % pour le maïs et 15 % pour les céréales secondaires. Conformément aux tendances antérieures, les pays développés devraient rester les principaux exportateurs de blé et de céréales secondaires vers les pays en développement, tandis que le riz est principalement échangé entre les pays en développement. Sur les marchés internationaux du riz, les acteurs devraient rester les mêmes, bien que les exportateurs comme le Cambodge et le Myanmar devraient accroître leurs parts du marché international au cours de la décennie.

La baisse des prix des céréales par rapport à la décennie précédente devant se poursuivre, elle aura des répercussions sur les décisions de production et par conséquent sur les réponses du côté de l'offre. Dans les dix prochaines années, le prix des céréales par rapport aux autres cultures, comme les oléagineux, constituera donc un facteur important, qui pourrait entraîner une redistribution accrue des cultures. Du côté de la demande, les évolutions dans les économies à croissance rapide auront des implications plus profondes pour les échanges. Les changements de la demande en Chine et le moment où ce pays écoulera ses stocks de maïs constitueront les principales incertitudes durant la période considérée.

Le chapitre détaillé des céréales est disponible en ligne à l'adresse
http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-7-fr

OLÉAGINEUX ET PRODUITS OLÉAGINEUX

Situation du marché

Au cours de la campagne 2015 (pour une définition de la campagne, se référer au glossaire), la production mondiale de soja a poursuivi sa progression, tandis que celle des autres oléagineux (colza, graines de tournesol et arachides) a baissé par rapport à 2014. Les faibles prix du pétrole brut et des céréales ont accentué la pression exercée sur les prix des oléagineux.

La production d'huile végétale a augmenté moins rapidement que celle des oléagineux, pour deux raisons. En premier lieu, les rendements en huile de palme ont reculé en Asie du Sud-Est, à cause du phénomène *El Niño* et, en second lieu, la part d'huile de soja (dont la teneur en huile est inférieure à celle des autres huiles oléagineuses) s'est accrue sur le marché des oléagineux. Cependant, l'accroissement de la demande d'huile végétale s'est récemment affaibli du fait de la contraction de la production de biodiesel issu d'huiles végétales en 2015 dans plusieurs pays développés et en développement. Les prix de l'huile végétale devraient d'abord repartir à la hausse au sein de la filière oléagineuse, sous l'effet de la stagnation de la production.

La croissance continue de la demande de tourteaux protéiques est le principal facteur expliquant la hausse de la production d'oléagineux observée ces dernières années. Elle a également entraîné une augmentation de la part des tourteaux protéiques dans les rendements des oléagineux, et *a fortiori* de ceux du soja, dont la teneur en protéines est supérieure à celle des autres oléagineux. Par rapport aux prix des céréales secondaires et des autres produits d'alimentation animale, les prix des tourteaux protéiques ont récemment diminué pour revenir dans la moyenne observée par le passé, et ainsi s'établir à un niveau environ 1.5 à 2 fois plus élevé que celui du maïs.

Principaux éléments des projections

En valeur nominale, tous les prix des oléagineux et produits oléagineux devraient connaître une augmentation au cours de la période étudiée. Les rapports de prix du secteur connaîtront quant à eux un léger ajustement au profit des tourteaux. En raison de la saturation de la demande alimentaire par habitant dans de nombreux pays émergents et du recul de la croissance de la production de biodiesel à partir d'huiles végétales, les prix réels des huiles végétales vont reculer, contrairement à ceux des tourteaux protéiques, qui vont légèrement progresser.

Durant la période considérée, la production mondiale de soja devrait continuer de gagner du terrain, mais à un taux de croissance annuel de 2.4 %, contre 4.2 % au cours de la décennie antérieure. Les autres oléagineux devraient quant à eux voir leur production croître de 1.2 % par an au cours de la décennie à venir, ce qui est bien inférieur aux 3.6 % de croissance annuelle enregistrée ces dix dernières années. À l'échelle mondiale, le soja et les autres oléagineux sont pour l'essentiel triturés pour produire des tourteaux et de l'huile, alors que la consommation alimentaire humaine de soja, d'arachides et de graines de tournesol devrait enregistrer une hausse légèrement moins rapide. On estime qu'en 2025, la production mondiale de soja et d'autres oléagineux sera triturée à hauteur de 91 % et 84 %, respectivement.

L'huile végétale comprend l'huile obtenue par trituration de soja et d'autres oléagineux (environ 55 %), de palme (36 %), de palmiste, de noix de coco et de graines de coton. Sa production mondiale restera concentrée dans quelques pays au cours de la décennie à venir. Malgré le ralentissement de l'extension des surfaces cultivées, la croissance reste solide dans les principaux pays producteurs d'huile de palme, à savoir l'Indonésie (2.5 % par an contre 8.1 % par an au cours de la dernière décennie), et la Malaisie (2.1 % par an, contre 2.4 % auparavant). L'autre moteur de la croissance est la production d'huile de soja, dont la matière première est de plus en plus abondante. L'essor de la demande d'huile végétale devrait fléchir au cours de la décennie à venir en raison : a) du recul de la croissance de la consommation alimentaire humaine dans les pays en développement, qui sera de 1.5 % par an contre 3.0 % au cours des dix années précédentes ; et b) de l'évolution de la production de biodiesel à partir d'huiles végétales, qui n'augmentera que de 1.5 % par an en raison de la satisfaction des obligations de mélange.

Les tourteaux de soja représentent la majeure partie de la production et de la consommation de tourteaux protéiques. La hausse de la consommation va sensiblement ralentir par rapport à la décennie écoulée (passant de 3.9 % par an à 2.2 % par an seulement) car la croissance de la production animale mondiale se tarit et l'inclusion des tourteaux protéiques est arrivée à saturation dans les rations alimentaires chinoises. La consommation chinoise de tourteaux protéiques devrait progresser de 2.7 % par an, contre 7.9 % par an pendant la décennie précédente ; elle restera toutefois supérieure au taux de croissance de la production animale.

La croissance des échanges mondiaux de soja devrait sensiblement ralentir au cours de la décennie à venir par rapport à la décennie écoulée. Cette évolution est directement liée au fléchissement anticipé du volume de soja trituré en République populaire de Chine (ci-après dénommée « la Chine »). Puisque la hausse de la production animale devrait se concentrer dans les principaux pays producteurs de tourteaux protéiques, la croissance de leur consommation intérieure devrait être stimulée, tandis que les échanges ne progresseront vraisemblablement que légèrement au cours de la décennie à venir, entraînant ainsi un recul de la proportion de la production mondiale faisant l'objet d'échanges internationaux.

Alors que les Amériques jouent un rôle prédominant dans les exportations de soja, d'autres oléagineux et de tourteaux protéiques, l'Indonésie et la Malaisie conservent une place prépondérante dans celles d'huile végétale (graphique 3.2). L'huile végétale est l'un des produits agricoles dont la proportion de la production échangée est la plus élevée (42 %). Cette proportion devrait rester stable tout au long de la période de projection.

Outre les problèmes et incertitudes communs à la plupart des produits de base (conjoncture macroéconomique, cours du pétrole brut et conditions météorologiques), la filière oléagineuse est soumise à différents facteurs influençant l'offre et la demande. L'essor attendu de la production de soja et d'huile de palme dépendra de la disponibilité de nouvelles terres agricoles, qui pourrait être limitée par de nouvelles lois en faveur de la protection de l'environnement. S'agissant du soja, le faible ratio stocks/consommation prévu à la fin de la période considérée est une source d'incertitude concernant la stabilité des prix, en cas de phénomènes météorologiques défavorables. Les politiques sur les biocarburants mises en œuvre par les États-Unis, l'Union européenne et l'Indonésie sont responsables des principales incertitudes pesant sur le secteur des huiles végétales du fait de leur impact sur une grande partie de la demande de ces pays.

Graphique 3.2. **Exportations d'oléagineux et de produits oléagineux par région**

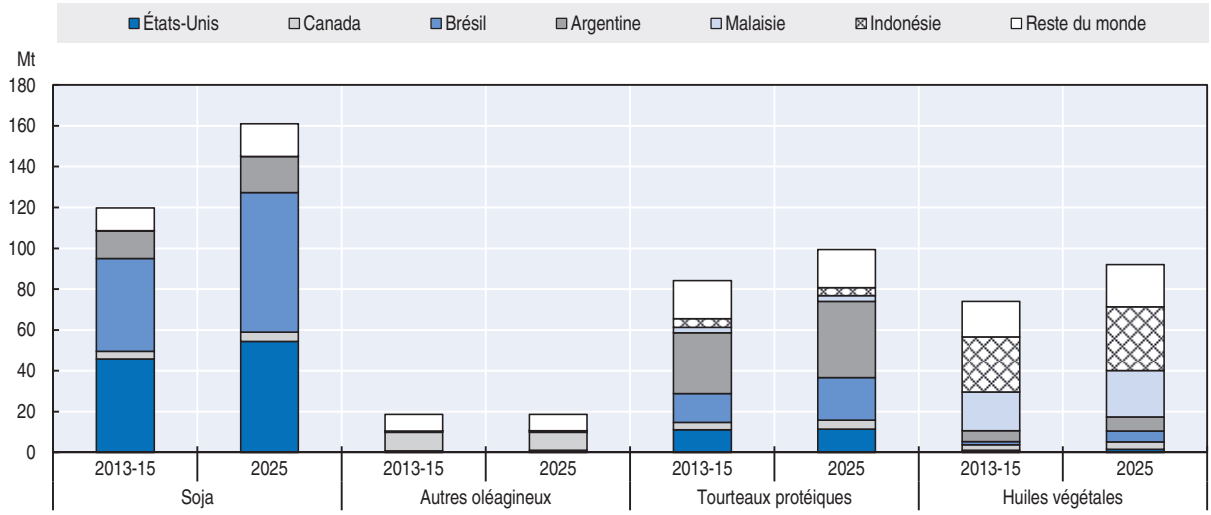

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386171*

Le chapitre détaillé des oléagineux et produits oléagineux est disponible en ligne à l'adresse
http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-8-fr

SUCRE

Situation du marché

Les prix internationaux du sucre ont chuté de plus de 30 % en 2014. La perspective d'un déficit de la production mondiale de sucre par rapport à la demande a fait monter les prix au début de la campagne en cours, mais, compte tenu du niveau toujours confortable des stocks, la hausse des prix ne devrait guère dépasser 2 % en moyenne durant la campagne 2015 (pour une définition de la campagne, se référer au glossaire).

De fait, la croissance de la production a marqué le pas depuis 2013, et la production mondiale de sucre devrait diminuer d'environ 5 Mt en 2015. Sachant que la consommation mondiale ne cesse d'augmenter, la phase excédentaire devrait prendre fin. Selon les prévisions, la production de sucre devrait progresser au Brésil (premier producteur et exportateur), en Australie, dans la Fédération de Russie et en Thaïlande, mais deux grands producteurs, l'Inde et l'Union européenne, enregistreront un recul. Après quatre années de reconstitution des stocks mondiaux, le ratio stocks/consommation devrait commencer à s'infléchir au début de la période des projections 2016-25.

Principaux éléments des projections

Le maintien des mesures de politique intérieure et les perspectives de production de canne à sucre du Brésil continueront d'influencer largement le marché du sucre à moyen terme. Les prix mondiaux du sucre libellés en dollars des États-Unis ne devraient guère augmenter, la production devant permettre de répondre à la demande mondiale qui continue d'augmenter en dépit des recommandations de l'OMS, qui préconise de ramener l'apport en sucres libres à moins de 10 % de la ration énergétique journalière totale.

S'agissant des hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent les *Perspectives*, les taux de change font partie des facteurs clés conditionnant le marché du sucre. Pendant la période des projections, le dollar des États-Unis devrait s'apprécier par rapport à la majorité des monnaies, ce qui renforcera la compétitivité des principaux exportateurs de sucre sur le marché mondial, en particulier celle du Brésil. À l'inverse, quelques pays déficitaires situés principalement en Asie (Chine, Corée, Japon, Malaisie) bénéficieront de l'affermissement de leurs taux de change par rapport au dollar des États-Unis, ce qui rendra leurs importations moins coûteuses en monnaie locale.

Avec le retour à une situation déficitaire, les cours mondiaux du sucre ne devraient que légèrement augmenter au cours des deux prochaines saisons, en raison du niveau élevé des stocks et des faibles prix du pétrole. Ils devraient ensuite connaître une hausse modérée. Selon les projections, en termes nominaux, le cours international du sucre brut (Intercontinental Exchange, contrat n° 11 à l'échéance la plus proche) s'élèvera à 342 USD/t (15.5 cts/lb) en 2025 tandis que le prix mondial du sucre blanc (Euronext Liffe contrat n° 407, Londres) atteindra 425 USD/t (19.2 cts/lb) en 2025. La surcote du sucre blanc (différence entre les prix du sucre blanc et du sucre brut) devrait accuser une baisse temporaire en 2017 en raison du fléchissement des importations de sucre brut de l'Union européenne, suite à la suppression des contingents, avant de revenir à un niveau proche de 83 USD/t en fin de période.

Graphique 3.3. **Variation des prix mondiaux nominaux du sucre libellés en différentes monnaies nationales**

2025 vs. 2013-15

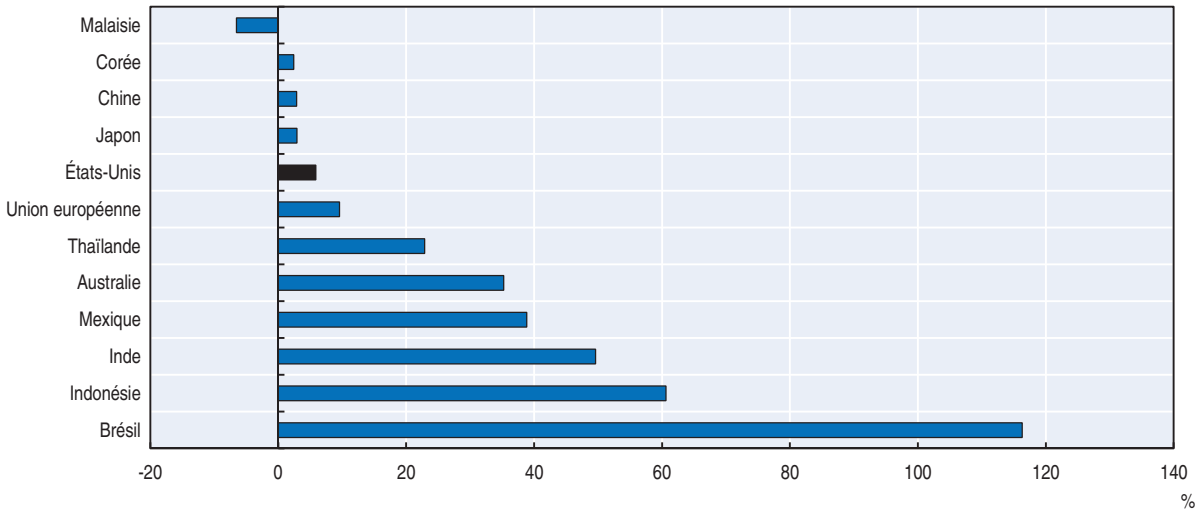

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386185*

De nombreux pays développés et en développement continueront d'appliquer des mesures de soutien interne dans le sous-secteur du sucre, notamment des tarifs d'importation élevés, des contingents tarifaires et des prix de soutien minimums. Ces mesures continueront de générer des distorsions et contribueront à la volatilité relativement marquée des marchés. De nouvelles mesures entraîneront toutefois une certaine libéralisation du marché du sucre, notamment la suppression des quotas dans l'Union européenne en 2017 et la libéralisation des échanges de sucre sur le marché libre en Inde.

Au Brésil, le secteur sucrier a été confronté pendant plusieurs années à des problèmes financiers, mais bénéficiera de la faiblesse du real brésilien. Les politiques gouvernementales continueront de soutenir la production d'éthanol à partir de canne à sucre, mais la proportion de canne à sucre consacrée à la production d'éthanol devrait légèrement baisser pendant la période considérée pour tomber à 57 %. Cela libérera du sucre sur les marchés intérieur et d'exportation. Au plan mondial, la part de la production de canne à sucre affectée à la production d'éthanol augmentera, passant d'environ 20.7 % pendant la période de référence à 22.3 % en 2025.

La production mondiale de sucre, en dépit de la baisse prévue pour la campagne prochaine dans certains pays producteurs, devrait enregistrer une hausse durant la décennie, nourrie par la croissance de la demande et la réduction des stocks. Au cours de cette période, la production devrait croître au rythme de 2.1 % par an en moyenne pour atteindre 210 Mt en 2025, soit quelque 39 Mt de plus que pendant la période de référence (2013-15). La production supplémentaire proviendra en majeure partie de pays producteurs de canne à sucre et non de betterave sucrière ; la croissance de la production sera principalement à mettre au compte de l'accroissement de la superficie exploitée, notamment au Brésil, même si une amélioration des rendements des cultures sucrières et du raffinage est prévue dans d'autres pays producteurs (Inde et Thaïlande).

La croissance anticipée de la demande mondiale de sucre pour les dix années à venir est plus régulière que celle de la production et s'établit à 2 % par an, ce qui ramène le ratio stocks/consommation, qui était de 45 % pendant la période de référence, à 39 % en 2025. Cependant, la croissance de la demande est inégale selon les régions puisqu'elle est presque nulle dans les pays développés dont les marchés sont à maturité alors que les perspectives s'améliorent dans les pays en développement, en particulier en Afrique et en Asie. Dans les pays en développement où le sucre représente une large part des apports caloriques, les habitudes de consommation ne devraient connaître aucun changement notable, le sucre étant une denrée énergétique peu coûteuse et facile d'accès, dont le transport et le stockage ne présentent pas de difficultés.

Compte tenu de l'augmentation de la demande mondiale, les exportations de sucre devraient évoluer à la hausse dans les pays qui ont récemment modernisé leur sous-secteur sucrier (Australie, Union européenne et Thaïlande, notamment). Le Brésil restera le principal producteur et exportateur, mais perdra des parts de marché au début de la période considérée, la production d'éthanol à base de canne à sucre y étant plus rentable à court terme. Le taux de change favorable devrait encourager l'investissement. Dans l'ensemble, la part des exportations de sucre du Brésil dans le total mondial devrait reculer au début de la période de projection avant de revenir à un niveau proche de celui de la période de référence (41 %). Les importations resteront par ailleurs diversifiées et répondront principalement à la demande émanant d'Afrique et d'Asie.

Les interactions entre le marché du sucre et les autres secteurs, notamment ceux des aliments du bétail, des biocarburants et d'autres édulcorants caloriques (comme l'isoglucose), auront des effets en retour à moyen terme. Compte tenu des politiques en place et des coûts fixes élevés, le secteur du sucre devrait par ailleurs demeurer volatil. Tout choc externe sur l'un des marchés connexes, ou sur les hypothèses exogènes, pourrait en outre modifier les résultats examinés dans le présent rapport.

Le chapitre détaillé du sucre est disponible en ligne à l'adresse
http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-9-fr

VIANDE

Situation du marché

Le fléchissement de la demande de viande enregistré dans les pays émergents et les pays exportateurs de pétrole tout au long de 2015 a fortement pesé sur les prix de la viande. Selon l'indice des prix de la viande de la FAO, ces prix ont atteint en 2015 leur niveau le plus bas depuis le début de 2010. Cette chute contraste avec la période de hausse continue, bien que parfois imprévisible, des prix de la viande observée depuis 2002. Une baisse d'une telle amplitude n'a été enregistrée qu'une seule fois au cours de cette longue période, au lendemain de la crise financière de 2007-08.

Le volume des échanges mondiaux n'a pas progressé en 2015. Les exportations de viande en provenance du continent américain, principale région productrice, ont régressé en 2015, sous l'effet du fléchissement de l'offre vers le reste du monde. La baisse des importations russes et le recul net des échanges en Amérique du Nord, estimé à près d'un million de tonnes, ont sensiblement réduit les volumes destinés aux autres régions du monde.

Principaux éléments des projections

Les perspectives du marché de la viande restent favorables. Les prix des céréales fourragères devraient rester faibles pendant la période considérée et ainsi contribuer à la stabilité d'un secteur confronté à des coûts des aliments du bétail particulièrement élevés et instables pour l'essentiel de ces dix dernières années. Cette évolution est particulièrement importante dans les régions comme les Amériques, l'Australie et l'Europe, où la production de viande est fortement tributaire des apports de céréales fourragères.

La production mondiale de viande devrait être 16 % plus élevée en 2025 qu'au cours de la période de référence (2013-15). À titre de comparaison, elle avait augmenté de près de 20 % au cours de la décennie précédente. Selon les prévisions, les pays en développement devraient assurer l'essentiel de cette progression grâce à la proportion croissante d'aliments protéiques d'origine végétale entrant dans les rations alimentaires. La volaille est le principal facteur de croissance de la production de viande, essentiellement sous l'effet de l'augmentation de la demande mondiale de cette source de protéine animale, moins chère que la viande rouge. Modiques, les coûts de production et les prix des produits ont contribué à faire de la volaille la viande préférée des producteurs et des consommateurs dans les pays en développement. Dans le secteur de la viande bovine, la production a baissé en 2015 après plusieurs années de décapitalisation dans de grandes régions productrices. Elle devrait toutefois rebondir en 2016, le recul enregistré au niveau de l'abattage étant amplement compensé par l'augmentation des poids carcasse. La production de viande porcine progressera après 2016, alimentée par la Chine, où le cheptel devrait se stabiliser après plusieurs années de contraction (diminution de 25 millions de porcs entre 2012 et 2015). La consolidation du secteur porcin contribuera également à l'essor de la production chinoise dans les années à venir. La production mondiale devrait aussi augmenter dans le secteur de la viande ovine, à hauteur de 2.1 % par an, soit plus

qu'au cours de la dernière décennie, sous l'impulsion de la Chine, du Pakistan, du Soudan et de l'Australie.

À l'échelle mondiale, 10 % de la viande fera l'objet d'échanges internationaux en 2025, contre 9 % en 2015, cette augmentation étant essentiellement attribuable à la volaille. La demande d'importations sera faible pendant les premières années de la période considérée, principalement en raison du recul des importations lié à l'embargo imposé par la Fédération de Russie et au ralentissement de la croissance en Chine, mais s'accroîtra au cours de la deuxième moitié de la période sous l'effet de la hausse des importations dans le monde en développement. C'est au Viet Nam, qui absorbe la part la plus importante des importations supplémentaires, tous types de viande confondus, que la demande d'importations croîtra le plus vite. En Afrique aussi, les importations de viande progressent rapidement, même si cette région part d'un niveau plus bas. Les pays développés devraient réaliser légèrement plus de la moitié des exportations mondiales de viande d'ici à 2025, mais leur présence diminue à un rythme régulier par rapport à la période de référence. À l'inverse, la part du Brésil dans les exportations mondiales devrait augmenter, passant à environ 26 %, soit près de la moitié de la progression attendue durant la période visée.

Les prix nominaux de la viande devraient d'abord rester comparables à ceux observés en 2010, puis suivre une légère tendance à la hausse dans la majorité des cas. D'ici à 2025, les prix de la viande bovine et porcine devraient s'apprécier pour atteindre environ 4497 et 1580 USD/t équivalent poids carcasse (epc) respectivement, tandis que les prix mondiaux de la viande ovine et de la volaille devraient augmenter pour s'établir à environ 3857 USD/t epc et à 1571 USD/t poids produit respectivement. En valeur réelle, les prix de la viande devraient toutefois s'orienter à la baisse par rapport à leurs récents niveaux élevés (graphique 3.4).

Graphique 3.4. **Prix mondiaux de la viande**

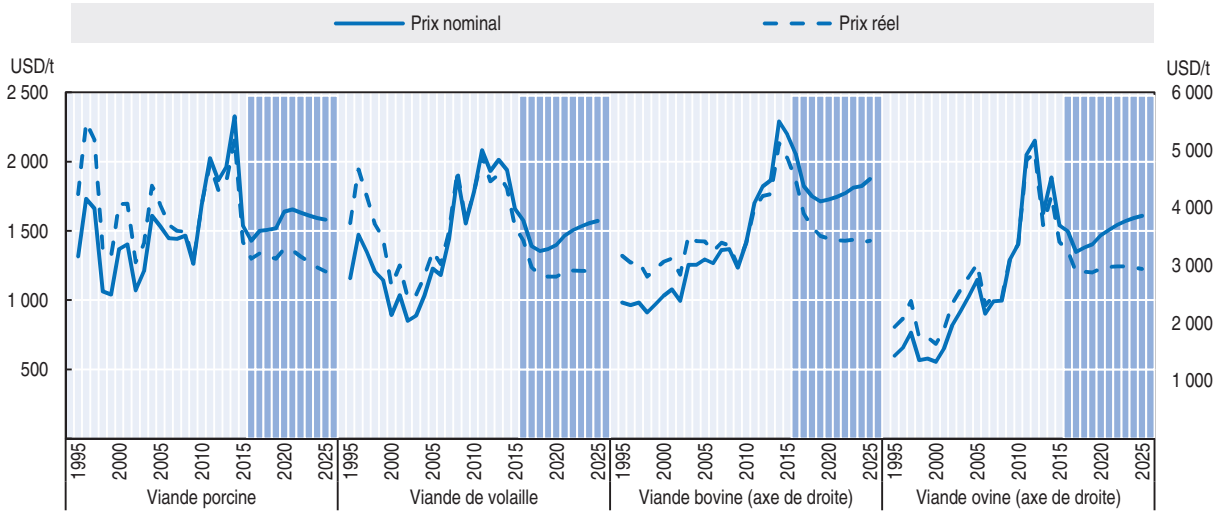

Note : Bouvillons, 1100-1300 lb poids paré, Nebraska, États-Unis. Prix du barème de l'agneau poids paré, moyenne toutes catégories, Nouvelle-Zélande. Gorets châtrés et cochettes, n° 1-3, 230-250 lb poids paré, Iowa/Minnesota, États-Unis. Brésil : valeur unitaire des exportations de poulet (FOB) en poids de produit.
Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386197*

La consommation mondiale annuelle de viande devrait atteindre 35.3 kg par habitant en poids au détail d'ici à 2025, soit une progression de 1.3 kg par rapport à la période de référence. La volaille absorbera l'essentiel de cette consommation supplémentaire. En valeur absolue, l'augmentation de la consommation totale des pays développés devrait rester faible au cours de la période considérée par rapport à celle du monde en développement, où elle est alimentée par une croissance démographique et une urbanisation rapides. C'est notamment le cas en Afrique subsaharienne, où la consommation totale au cours de la période étudiée croît plus rapidement que dans toute autre région. La composition de la croissance est également quelque peu unique, la croissance absolue de la viande bovine atteignant presque celle de la volaille.

À l'échelle mondiale, les flambées épizootiques et les politiques commerciales restent deux des principaux facteurs qui déterminent l'évolution et la dynamique du marché mondial de la viande. La mise en œuvre de divers accords commerciaux au cours de la période visée, comme le Partenariat transpacifique proposé, pourrait entraîner l'augmentation et la diversification des échanges. En 2015, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la santé a classé les produits carnés transformés[2] comme cancérogènes. Cette classification, qui a suscité des préoccupations chez les consommateurs à travers le monde, pourrait avoir une incidence sur les projections dans les pays où la consommation par habitant est élevée.

Le chapitre détaillé des viandes est disponible en ligne à l'adresse
http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-10-fr

LAIT ET PRODUITS LAITIERS

Situation du marché

Les prix mondiaux de l'ensemble des produits laitiers ont continué de reculer par rapport aux records atteints en 2013, notamment dans le cas du lait écrémé en poudre et du lait entier en poudre. Ce recul s'explique en grande partie par la baisse de la demande d'importations de la Chine, notamment de lait entier en poudre, qui a chuté de 34 % par rapport à 2014. Parallèlement à ce déclin de la demande chinoise de produits laitiers, la production des principaux marchés exportateurs a continué de croître entre 2014 et 2015, la production laitière totale augmentant de 4 % en Australie, 2 % en Union européenne, 1 % aux États-Unis et 5 % en Nouvelle-Zélande.

L'embargo sur les importations imposé par la Fédération de Russie continue d'entraver les échanges de produits laitiers. Les importations russes de fromage ont chuté de 62 % entre 2013 et 2015, essentiellement aux dépens de l'Union européenne, des États-Unis et de l'Australie. À l'inverse, le Bélarus a fortement augmenté ses exportations de fromage vers la Fédération de Russie pour répondre à la demande locale. Cet embargo devrait être maintenu jusqu'au début de 2017 ; on prévoit que les importations de fromage augmenteront fortement avec la reprise des échanges, essentiellement en provenance de l'Union européenne et des États-Unis, sans toutefois atteindre les niveaux d'avant l'embargo.

La production en Océanie est confrontée à la contraction du cheptel laitier, de 2.7 % en 2015, liée aux faibles prix des produits. La sécheresse et les conditions météorologiques défavorables liées au phénomène El Niño particulièrement prononcé ont limité la production des systèmes de pâturages océaniens en 2016 ; elles devraient entraîner le recul de 6.8 % de la production en Nouvelle-Zélande et l'arrêt de la croissance en Australie.

Conjuguée aux importantes marges dégagées par le passé, la levée des quotas laitiers européens, en avril 2015, a stimulé la croissance de la production laitière totale dans l'Union européenne. Cette hausse a toutefois été inégale selon les pays. Les livraisons de lait entre l'année de commercialisation 2014 et celle de 2015 (avril-mars) ont ainsi progressé de 18.5 % en Irlande, 3.7 % en Allemagne, 2.9 %au Royaume-Uni et 11.9 % aux Pays-Bas. La hausse de la production laitière et la faible croissance de la consommation intérieure devraient entraîner une augmentation de 58.5 % des exportations européennes des principaux produits laitiers entre les années de référence (2013-15) et 2025.

Principaux éléments des projections

La demande par habitant de produits laitiers dans les pays en développement devrait connaître une croissance régulière à moyen terme, alimentée par l'augmentation des revenus et la baisse des prix par rapport à leur niveau record de 2013. L'évolution des modes d'alimentation observée ces dernières années, vers une consommation accrue de produits d'origine animale aux dépens des aliments de base, devrait se poursuivre. La consommation devrait fortement progresser sur plusieurs marchés du Moyen-Orient et de l'Asie, dont l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Iran et

l'Indonésie; dans les pays en développement, la croissance de la consommation par habitant de produits laitiers, minimale dans le cas du fromage et maximale dans celui des produits laitiers frais, devrait se situer entre 0.8 et 1.7 %. À titre de comparaison, l'augmentation annuelle prévue de la consommation par habitant dans le monde développé devrait se situer entre 0.5 % dans le cas des produits laitiers frais et 1.1 % dans celui du lait écrémé en poudre.

D'ici à 2025, la production mondiale de lait devrait augmenter de 177 Mt (23 %) par rapport à celle des années de référence (2013-15), soit un rythme de croissance moyen de 1.8 % par an, inférieur aux 2.0 % enregistrés au cours de la décennie précédente. La majeure partie de cette croissance (73 %) devrait provenir des pays en développement, notamment de l'Inde et du Pakistan. L'essor de la production concerne essentiellement les produits laitiers frais, qui progresseront de 2.9 % par an dans les pays en développement et seront principalement absorbés par les marchés intérieurs. À l'échelle mondiale, la production des quatre principaux produits laitiers (beurre, fromage, lait écrémé en poudre et lait entier en poudre) s'accroît au même rythme que la production de lait, mais plus lentement que celle des produits laitiers frais.

Les prix nominaux de tous les produits laitiers devraient, à moyen terme, rebondir par rapport à leur faible niveau actuel sous l'effet de l'offre et de la demande, de même que les prix réels du lait en poudre. Les prix réels du beurre et du fromage devraient légèrement fléchir au cours de la décennie à venir, quoiqu'à partir d'un niveau de référence relativement élevé par rapport à celui des poudres de lait.

L'appréciation du dollar des États-Unis et de l'euro freinera la croissance des exportations des États-Unis et de l'Union européenne, moins compétitives sur le marché mondial. À l'inverse, les exportateurs argentins, australiens et néo-zélandais devraient être plus compétitifs sur le marché mondial en raison de la faiblesse relative de leur monnaie.

Après la forte baisse accusée en 2014-15, les exportations devraient progresser sans discontinuer au cours de la décennie à venir. Le beurre, le fromage, le lait écrémé en poudre et le lactosérum devraient connaître une croissance soutenue, supérieure à 2 %. Les exportations de lait entier en poudre devraient progresser au rythme plus modeste de 1.8 % par an. Les faibles prix des produits laitiers entravant l'entrée sur le marché des exportateurs non traditionnels, la croissance des exportations continuera d'être assurée par un groupe restreint de gros exportateurs. L'Union européenne sera le premier exportateur mondial de lait écrémé en poudre et de fromage, tandis que la Nouvelle-Zélande occupera cette place pour le beurre et le lait entier en poudre (graphique 3.5).

Le marché mondial des produits laitiers est sensible à la variabilité des conditions météorologiques, aux réformes de l'action publique, et à l'ouverture ou la fermeture des échanges dans les pays clés. L'évolution du marché des produits laitiers dépendra en grande partie de la demande d'importations de la Chine et de la vitesse avec laquelle les producteurs réagiront à la baisse des prix. Les présentes *Perspectives* prévoient le renforcement de la demande des pays en développement et supposent que les importations chinoises de lait écrémé en poudre et de fromage augmenteront au cours de la période considérée, même si celles de lait entier en poudre et de beurre ne retrouveront pas leur niveau de 2014 car l'essentiel de la demande de ces produits sera satisfaite en interne.

Graphique 3.5. **Exportations de produits laitiers, par région**

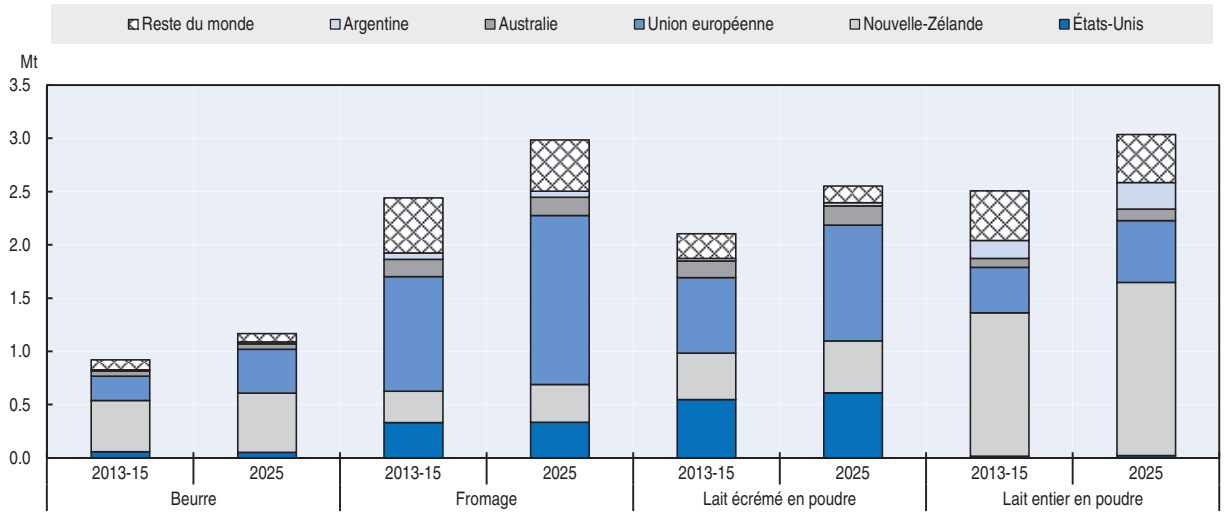

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386204*

Le chapitre détaillé des produits laitiers est disponible en ligne à l'adresse
http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-11-fr

PRODUITS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES

Situation du marché

En 2015, la production et la consommation de produits halieutiques et aquacoles ont enregistré une croissance soutenue. En 2014, pour la première fois, la part de l'aquaculture dans l'offre totale de poisson destiné à la consommation humaine a dépassé celle de la pêche et cette tendance s'est poursuivie en 2015. La même année, après une période d'expansion continue, les échanges de produits halieutiques et aquacoles ont reculé, en valeur. Ce fléchissement s'explique par une contraction de l'activité économique sur des marchés essentiels, l'évolution des taux de change et la diminution des prix du poisson. La Chine, premier pays producteur, transformateur et exportateur, et troisième importateur de produits halieutiques et aquacoles, est entrée dans une période de grande incertitude, allant jusqu'à réduire ses exportations de poissons, de mollusques et de crustacés en raison d'un ralentissement de son secteur de la transformation. La consommation de poissons et de fruits de mer de la Fédération de Russie a subi les effets de son embargo commercial qui se poursuit sur les importations provenant de certains pays. En Norvège, la valeur totale des exportations a atteint des niveaux sans précédent, tandis qu'en Thaïlande et dans d'autres grands pays fournisseurs de crevettes, la baisse du prix de ce produit a fait chuter la valeur totale des exportations. Les captures d'anchois (destinées principalement à produire de la farine et de l'huile de poisson) ont été meilleures que prévu, réduisant ainsi certaines pressions exercées à court terme sur le prix de la farine et de l'huile de poisson.

En 2015, d'après l'indice des prix du poisson de la FAO, les prix des espèces sauvages ont davantage progressé que ceux des produits d'élevage (période de référence 2002-04=100). Après avoir atteint un pic en mars 2014 (indice à 164), les prix du poisson ont affiché une tendance à la baisse (indice 135 en juillet 2015) en raison d'un fléchissement de la demande des consommateurs sur les principaux marchés et de l'accroissement de l'offre de certaines espèces. Entre fin 2015 et début 2016, ils ont commencé à remonter légèrement.

Principaux éléments des projections

Les perspectives du secteur de la pêche restent largement positives. En valeur nominale, les prix moyens du poisson devraient tous accuser une baisse au cours de la première partie de la période de projection, avant de se redresser dans les cinq dernières années de cette période. En 2025, les prix moyens à la production devraient être légèrement plus élevés qu'au cours de la période de référence de 2013-15, car la croissance de la demande devrait dépasser l'offre. Toutefois, les prix moyens des produits échangés destinés à la consommation humaine et à la production de farine et d'huile de poisson devraient afficher un léger recul en 2025 par rapport à la période de référence. En valeur réelle, tous les prix devraient cependant diminuer dans les dix prochaines années par rapport aux niveaux record de 2014.

Au cours de la période de projection, la production halieutique et aquacole mondiale devrait croître à un rythme de 1.5 % par an, ce qui signifie un repli par rapport aux 2.5 % par an de la décennie précédente. La production devrait atteindre 196 Mt, soit une hausse de

29 Mt (17 %) entre la période de référence et 2025. Les pays en développement, notamment ceux d'Asie, seront à l'origine de la majeure partie de la croissance de la production halieutique et aquacole. La production halieutique devant progresser de seulement 1 %, à l'horizon 2025, la majeure partie de la croissance sera attribuable à la production aquacole, qui prendra le pas sur la production halieutique totale en 2021 (graphique 3.6). En dépit de la part croissante de la production aquacole dans l'offre de poisson, la filière pêche devrait rester en tête pour un certain nombre d'espèces et sera vitale pour la sécurité alimentaire nationale et internationale.

L'aquaculture demeurera l'un des secteurs alimentaires se développant le plus vite, en dépit d'un repli de son taux de croissance annuel moyen qui sera de 3 % par an au cours de la période 2016-25, contre 5.4 % par an pendant la décennie précédente. Ce ralentissement s'explique par l'élévation des coûts, conjuguée à la concurrence d'autres activités qui ont elles aussi besoin d'espace, d'eau et de main-d'œuvre. D'après les projections, une grande partie de l'augmentation devrait concerner les espèces d'eau douce.

Graphique 3.6. **Production aquacole et halieutique**

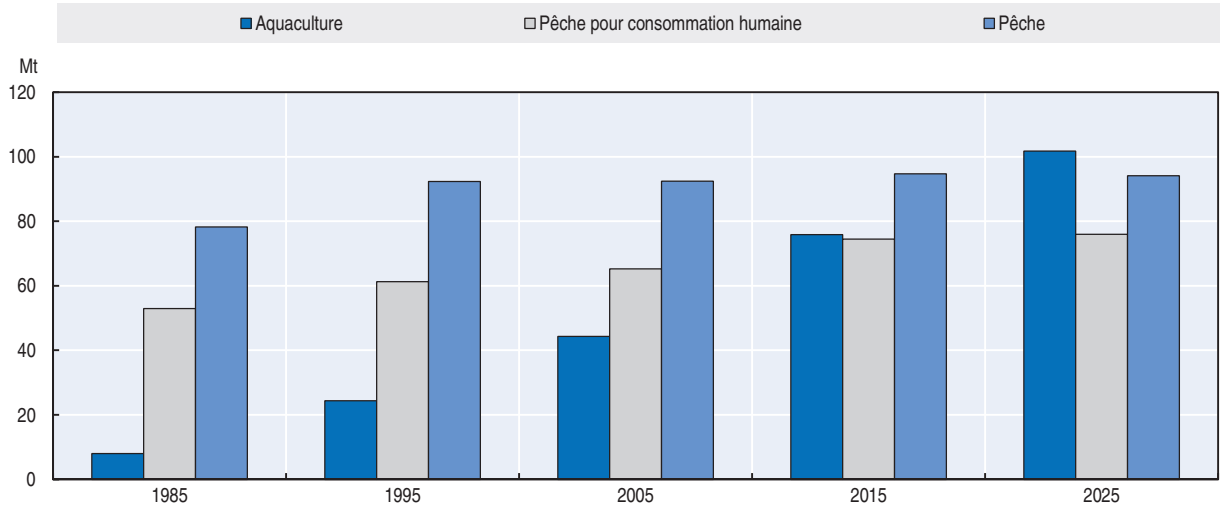

Note : la « pêche pour la consommation humaine » désigne la production halieutique, à l'exception des poissons d'ornement, des poissons destinés à la production de farine de poisson, d'huile de poisson et autres utilisations non alimentaires. L'ensemble de la production aquacole est présumé être destiné à la consommation humaine.
Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386213*

La production mondiale de farine de poisson devrait afficher une hausse de 15 % d'ici à 2025 par rapport à son niveau moyen de 2013-15, pour atteindre 5.1 Mt, tandis que celle de l'huile de poisson devrait progresser de 17 % pour atteindre 1 Mt au cours de la même période. En 2025, quelque 38 % de la farine de poisson seront obtenus à partir de sous-produits résultant de la transformation du poisson.

La consommation mondiale de poisson destinée à l'alimentation humaine devrait s'élever de 21 % (ou 31 Mt en équivalent poids vif (pv)) en 2025 par rapport à la période de référence, augmentant de 1.8 % par an dans la prochaine décennie, contre 3 % par an dans la décennie précédente. En 2025, le poisson issu de la production aquacole devrait représenter 57 % du poisson consommé. La consommation de poisson continuera à croître plus vigoureusement dans les pays en développement que dans les pays développés, où il

existe un ralentissement général de la croissance de la consommation. La consommation de poisson par habitant devrait progresser sur tous les continents, l'Asie et l'Océanie affichant la plus forte progression.

Les échanges de produits halieutiques et aquacoles (poisson destiné à la consommation humaine, farine de poisson) demeureront florissants, et environ 36 % de la production halieutique et aquacole (31 % échanges intra-UE exclus) devrait être exportée en 2025. Les échanges de poisson destiné à la consommation humaine devraient afficher une progression de 18 % (ou 7 Mt pv) à l'horizon 2025. Toutefois, leur taux de croissance annuel devrait passer de 2.3 % par an ces dix dernières années à 1.9 % par an au cours de la prochaine décennie, ce qui traduit un ralentissement de la production et de la demande. Les pays en développement continueront d'être les principaux exportateurs de poisson destiné à la consommation humaine, mais leur part dans les exportations mondiales enregistrera une baisse, passant de 67 % en 2013-15 à 66 % en 2025. Sur la même période, la part des pays développés dans les importations mondiales reculera, passant de 54 % à 53 %.

Un certain nombre d'incertitudes et de difficultés peuvent influencer les projections relatives aux produits halieutiques et aquacoles. Les perspectives de la pêche et de la production de farine et d'huile de poisson dépendent de la productivité naturelle, et donc incertaine, des stocks halieutiques et des écosystèmes, ainsi que des conditions météorologiques, variables. S'agissant de l'aquaculture, les éléments pertinents sont l'accessibilité et la disponibilité des sites, des ressources en eau, des technologies et des financements ; la viabilité, la disponibilité et le prix des juvéniles (œufs, frai, progénitures, alevins, larves) et des aliments pour animaux ; l'utilisation d'antibiotiques ; l'évaluation des impacts environnementaux, dont la pollution, les maladies ichtyologiques et les fugitifs ; et les questions de sécurité des aliments et de traçabilité. En outre, les mesures commerciales, les accords commerciaux et l'accès au marché continuent d'influencer fortement la dynamique du marché mondial du poisson.

Le chapitre détaillé des produits halieutiques et aquacoles est disponible en ligne à l'adresse
http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-12-fr

BIOCARBURANTS

Situation du marché

En 2015, les marchés des biocarburants ont connu de nombreuses évolutions sur le plan politique. Au Brésil, le régime fiscal a été modifié pour favoriser l'éthanol hydraté au détriment du bioéthanol[3], et le taux d'incorporation obligatoire de l'éthanol anhydre a été porté de 25 à 27 %. De son côté, l'Union européenne (UE) a modifié la directive sur les énergies renouvelables (DER) et la directive sur la qualité des carburants (DQC), et a décidé de plafonner à 7 % la part des cultures vivrières et fourragères utilisées pour produire des biocarburants à l'horizon 2020. L'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis (*US Environmental Protection Agency* – EPA) a pris sa décision finale concernant les orientations pour les années 2014-16 avec beaucoup de retard, en novembre 2015. Les obligations d'incorporation sont supérieures à celles proposées plus tôt dans l'année, mais restent très inférieures aux niveaux initialement proposés en 2007.

En termes nominaux, les prix mondiaux de l'éthanol[4] et du biodiesel[5] ont continué de baisser en 2015, en raison de l'affaiblissement des cours du pétrole brut et des matières premières utilisées pour produire des biocarburants. La demande de bioénergie dans le secteur des transports a été essentiellement influencée par les obligations d'incorporation dans les principales économies et par la stabilité de la consommation mondiale de carburant.

Principaux éléments des projections

Étant donné l'évolution des marchés du pétrole brut et le redressement des prix des matières premières utilisées pour produire des biocarburants, les prix internationaux de l'éthanol et du biodiesel devraient repartir à la hausse en termes nominaux au cours de la période de projection (graphique 3.7). La production mondiale d'éthanol devrait progresser modestement, passant de 116 milliards de litres en 2015 à 128.4 milliards de litres à l'horizon 2025. Le Brésil sera à l'origine de la moitié de cette hausse.

La production mondiale de biodiesel progressera sous l'impulsion des dispositifs mis en œuvre aux États-Unis, en Argentine, au Brésil et en Indonésie et, dans une moindre mesure, de la réalisation de l'objectif de la DER. Elle devrait ainsi passer de 31 milliards de litres en 2015 à 41.4 milliards de litres en 2025. La production de biocarburants avancés ne devrait quant à elle pas décoller au cours de la période étudiée.

S'agissant des États-Unis, la présente édition des *Perspectives* suppose que le taux maximal d'incorporation[6] de 10 % continuera de restreindre la consommation d'éthanol, que le durcissement de l'obligation d'incorporation de biocarburants avancés fera augmenter la consommation de biodiesel et que l'éthanol cellulosique ne sera pas disponible en grande quantité. Les prescriptions relatives aux biocarburants cellulosiques seront satisfaites grâce au gaz naturel comprimé (GNC) et au gaz naturel liquéfié (GNL) renouvelables. Au sein de l'UE, la part des biocarburants dans la consommation totale de carburants destinés aux transports, devrait atteindre 6.3 % d'ici à 2020, en tenant compte de la double comptabilisation des biocarburants durables. Pour atteindre l'objectif de 10 % fixé par la DER, l'UE table sur le développement de moyens de transport

fonctionnant avec d'autres sources d'énergie renouvelables, comme les voitures électriques.

On estime qu'au Brésil, les prix de l'éthanol hydraté resteront plus compétitifs que ceux du bioéthanol. Au cours de la période étudiée, la demande d'éthanol demeurera donc stable et sera principalement satisfaite par la production intérieure. En Indonésie, la production de biodiesel servira essentiellement à répondre à la demande intérieure, stimulée par l'obligation d'incorporation en vigueur dans le pays. En Inde, les nouvelles mesures visant à dédommager les sucreries face à la hausse des prix du sucre encourageront la production d'éthanol à partir de mélasse.

Ailleurs dans le monde, le développement des marchés des biocarburants, dont l'ampleur est moins importante, sera influencé par l'évolution des prix et des mesures de soutien, qui ouvrira des perspectives variables selon les pays.

Les échanges de biocarburants resteront limités. Les exportations d'éthanol devraient essentiellement provenir des États-Unis, où le taux maximal d'incorporation restreint l'augmentation de la demande intérieure. Pour ce qui est du biodiesel, les échanges se composeront surtout d'exportations de l'Argentine vers les États-Unis afin de satisfaire les prescriptions concernant ce produit et les biocarburants avancés. Les exportations indonésiennes de biodiesel devraient rester marginales compte tenu des droits de douane élevés imposés par les pays importateurs.

L'évolution des marchés de l'énergie et les possibles modifications de l'action publique constituent les principales incertitudes entourant les marchés des biocarburants au cours de la décennie à venir. Toutefois, certaines décisions récentes devraient atténuer quelque peu ces incertitudes, au moins à court terme.

Graphique 3.7. **Prix mondiaux des biocarburants**

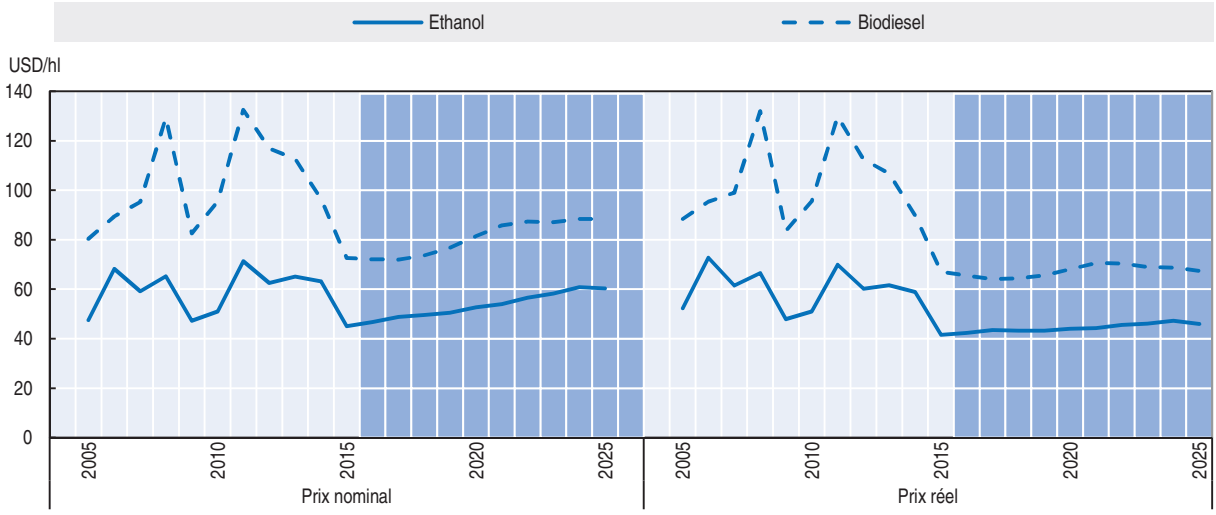

Notes : éthanol : prix de gros, États-Unis, Omaha ; biodiesel : prix à la production en Allemagne net de droits de douanes et de taxes sur l'énergie.

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386229*

Le chapitre détaillé des biocarburants est disponible en ligne à l'adresse
http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-13-fr

COTON

Situation du marché

Le marché mondial du coton a connu de profonds bouleversements durant la première moitié de la campagne de commercialisation de 2015 (pour une définition de la campagne, se référer au glossaire), en raison d'une forte baisse de la production – d'environ 9 % – dans les principaux pays producteurs. La production mondiale de coton n'avait pas accusé de recul aussi marqué depuis 2008. Cet affaissement inattendu de la production a conduit à un déstockage ; toutefois, le niveau des stocks mondiaux reste très élevé (20 Mt, soit 5 % de moins qu'en 2014).

La production a chuté dans presque tous les grands pays producteurs de coton, en premier lieu au Pakistan, aux États-Unis et en Chine, où la baisse a représenté 5 %, 19 % et 17 %, respectivement. Les mauvaises conditions météorologiques, le fléchissement de la demande sur le marché mondial et les incertitudes liées aux politiques sont autant de facteurs qui ont contribué à cet effondrement. La baisse des prix des fibres synthétiques sous l'effet de la détérioration des prix du pétrole a soumis les marchés mondiaux du coton à de fortes pressions concurrentielles. Cependant, selon les estimations, la consommation des filatures de coton a augmenté de 1 % par rapport à 2014 pour atteindre 24.3 millions de tonnes (Mt) environ pendant la campagne de commercialisation 2015. Selon les estimations, la consommation des filatures est restée stable en Chine et en Inde autour de 7.7 Mt et 5.3 Mt respectivement, mais elle a augmenté de plus de 2 % au Pakistan et de plus de 4 % au Bangladesh et fait un bond de 6 % au Viet Nam, les investissements directs chinois dans les filatures de ces deux derniers pays continuant d'évoluer à la hausse.

Les importations mondiales de coton ont diminué pour la troisième saison consécutive, de 2 % par rapport à 2014, pour tomber à 75 Mt. L'augmentation des importations de l'Indonésie, de la Turquie et du Viet Nam n'a pas été suffisante pour compenser le recul de 12 % de la demande d'importations de la Chine par rapport à 2014, la nouvelle politique de soutien du pays ayant réduit l'écart-prix intérieur et extérieur du coton. Par suite du ralentissement de la production, les exportations des États-Unis sont tombées à 2.2 Mt, soit 11 % de moins environ que l'année précédente. Les exportations de l'Inde ont quant à elles affiché une légère hausse.

Principaux éléments des projections

En dépit des pressions résultant du niveau élevé des stocks et de la rude concurrence des fibres synthétiques, les prix mondiaux du coton devraient, après un nouveau fléchissement prévu en 2016, demeurer relativement stables en valeur nominale. La période 2016-25 devrait être marquée par une relative stabilité du fait des politiques de soutien appliquées dans les principaux pays producteurs de coton, qui stabilisent les marchés. Ils devraient toutefois être inférieurs à la moyenne de 2013-15 en termes réels et nominaux.

La croissance de la production mondiale devrait être plus lente que celle de la consommation pendant les toutes premières années de la période considérée, en écho aux faibles niveaux de prix anticipés suite à la formation d'importants stocks mondiaux entre 2010 et 2014. Le ratio stocks/consommation devrait être supérieur à 40 % en 2025,

chiffre historiquement élevé mais très inférieur toutefois au pic de 87 % enregistrés en 2014. La superficie mondiale consacrée au coton devrait demeurer stable pendant les cinq premières années des projections puis croître à partir de 2020. Les rendements s'améliorent partout dans le monde et le rendement moyen mondial progresse lentement à mesure que la production se déplace de pays où les rendements sont relativement élevés, comme la Chine, vers des pays où ils sont relativement faibles en Asie du Sud.

La consommation mondiale de coton devrait augmenter de 1.5 % par an sous l'effet de la croissance économique et démographique, pour atteindre 28.3 Mt. En Chine, la consommation devrait tomber à 6.9 Mt dans le prolongement de la tendance baissière amorcée en 2010, tandis que l'Inde devient le premier pays en termes de consommation des filatures de coton (8 Mt) en 2025. Une augmentation de la consommation de coton des filatures est aussi prévue d'ici 2025 au Bangladesh, au Pakistan, en Turquie, en Indonésie et au Viet Nam.

Graphique 3.8. **Consommation de coton par région**

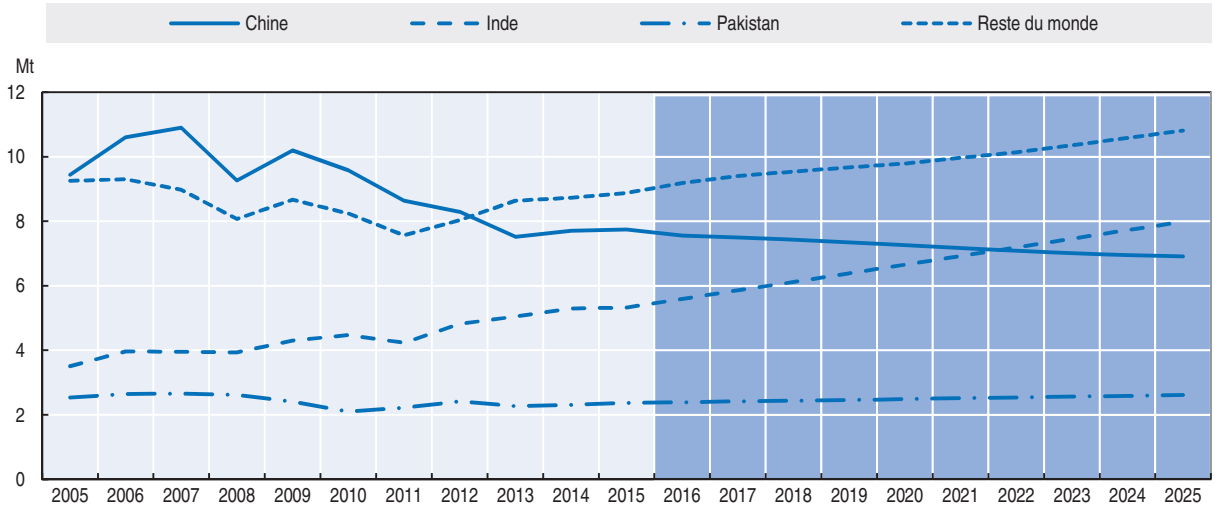

Source : OCDE/FAO (2016), « *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), *http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386236*

La croissance des échanges mondiaux de coton devrait être plus lente que les années précédentes, notamment que pendant la période 2011-13, où elle était tirée par l'essor des importations chinoises. Pour produire de la valeur ajoutée, les filatures commercialisent depuis quelques années du fil et du tissu de coton plutôt que du coton brut, et cette tendance devrait perdurer. Les échanges mondiaux de coton brut devraient cependant représenter 8.7 Mt en 2025, soit près de 7 % de plus que la moyenne enregistrée pendant la période 2013-15. Les États-Unis conservent leur position de premier exportateur mondial, comptant pour 28 % des échanges mondiaux. Les exportations du Brésil devraient presque doubler, passant de 0.7 Mt à 1.5 Mt, ce qui place le pays au deuxième rang des exportateurs de coton. L'Australie, dont la production a augmenté, devrait exporter 1.1 Mt de coton, c'est à dire 70 % de plus que pendant la période de référence. Les exportations des pays d'Afrique subsaharienne producteurs de coton, pris collectivement, iront croissant pour atteindre 1.4 Mt en 2025. Du côté des importations, la Chine devrait importer 1.6 Mt de coton en 2025 et parvient bon an mal an à conserver sa place de premier marché

d'importation. Sa position dominante sur le marché du coton sera fortement remise en cause à mesure que d'autres pays importateurs gagnent du terrain. Selon les projections, en 2025, le Bangladesh, l'Indonésie et le Viet Nam importeront chacun plus de 1 Mt.

En dépit de la hausse continue des coûts de la main-d'œuvre agricole qui pèse sur la production mondiale de coton, et de la concurrence toujours plus forte entre cultures pour l'utilisation des ressources, l'amélioration de la productivité liée au progrès technologique, notamment à l'adoption plus large du coton biotechnologique, pourrait assurer une bonne marge de progression à la production de coton dans les dix années à venir. Bien que les perspectives à moyen terme indiquent une croissance soutenue, certaines incertitudes à court terme entourant les présentes *Perspectives* pourraient se traduire par une volatilité à court terme de la demande, de l'offre et des prix. Un coup de frein à l'économie mondiale, l'effondrement des échanges mondiaux de textiles et de vêtements, la concurrence des fibres synthétiques, en termes de qualité et de prix, et les changements dans les politiques gouvernementales sont des facteurs importants qui peuvent se répercuter sur le marché du coton. Le niveau record des stocks est également un facteur déterminant pour le prix mondial du coton.

Le chapitre détaillé du coton est disponible en ligne à l'adresse
http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-14-fr

Notes

1. Ces accroissements en termes absolus dans l'Union européenne et au Canada sont quelque peu trompeurs puisque pendant la période de référence des récoltes exceptionnelles se sont produites en 2013 et 2014 dans l'Union européenne et une récolte particulièrement abondante a eu lieu au Canada en 2013.
2. Le terme « produits carnés transformés » désigne la viande qui a été transformée pour améliorer sa conservation ou rehausser sa saveur, par exemple en jambon ou en saucisses.
3. Le bioéthanol est un mélange d'essence et d'éthanol anhydre utilisé comme carburant pour les transports. Au Brésil, la majeure partie du parc automobile est constituée de véhicules polycarburants, qui peuvent fonctionner avec n'importe quel mélange d'essence et d'éthanol. À la pompe, les automobilistes ont le choix entre le bioéthanol (qui correspond actuellement à l'E27.5) et l'éthanol hydraté (E100).
4. Prix de gros, États-Unis, Omaha.
5. Prix à la production, Allemagne, net de droits de douane et de taxes sur l'énergie.
6. Le « taux maximal d'incorporation » renvoie aux contraintes techniques à court terme qui freinent la progression de la consommation d'éthanol. La présente édition des *Perspectives* suppose qu'aux États-Unis, les voitures ne pourront pas utiliser de l'essence mélangée à plus de 10 % d'éthanol.

ANNEXE

Tableaux des aperçus par produit

Tableau 3.A1.1. **Projections mondiales des céréales**

Année commerciale

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BLÉ												
Monde												
Production	Mt	720.3	721.7	733.2	739.8	747.3	753.9	760.1	767.7	775.6	783.6	791.3
Surface	Mha	222.2	222.6	222.8	223.3	223.6	223.7	223.6	223.6	223.9	224.1	224.4
Rendements	t/ha	3.24	3.24	3.29	3.31	3.34	3.37	3.40	3.43	3.46	3.50	3.53
Consommation	Mt	709.9	727.7	733.4	740.4	746.7	752.2	759.9	766.5	773.7	781.4	789.6
Alimentation animale	Mt	133.4	140.6	141.1	143.1	146.1	148.3	150.5	152.7	155.1	157.9	161.3
Alimentation humaine	Mt	487.7	497.2	503.5	508.6	513.4	518.1	523.3	528.2	532.8	537.9	543.8
Biocarburant	Mt	8.8	9.4	9.8	10.4	10.4	10.1	9.9	9.5	9.2	9.2	9.3
Autre	Mt	80.0	80.5	79.1	78.3	76.8	75.7	76.2	76.2	76.7	76.4	75.3
Exportations	Mt	157.8	152.5	155.0	158.3	161.2	163.3	165.6	167.8	170.0	172.4	174.5
Stocks, fin de période	Mt	196.2	196.6	196.4	195.8	196.4	198.1	198.3	199.5	201.4	203.5	205.3
Prix[1]	USD/t	271.0	216.5	211.7	210.8	213.1	216.6	224.0	229.0	233.2	235.5	236.9
Pays développés												
Production	Mt	381.5	374.0	379.9	383.2	386.7	388.9	391.1	394.0	397.2	400.5	403.3
Consommation	Mt	266.9	270.6	271.5	273.4	273.0	272.9	274.2	275.0	276.5	278.1	279.5
Échanges nets	Mt	109.1	106.3	108.4	111.2	113.5	115.0	116.6	118.3	119.8	121.5	122.8
Stocks, fin de période	Mt	69.5	73.8	73.8	72.4	72.6	73.6	73.9	74.6	75.6	76.5	77.5
Pays en développement												
Production	Mt	338.8	347.7	353.3	356.5	360.6	365.0	369.1	373.7	378.4	383.1	388.0
Consommation	Mt	443.0	457.1	461.9	467.0	473.7	479.3	485.7	491.5	497.2	503.3	510.1
Échanges nets	Mt	-106.9	-106.3	-108.4	-111.2	-113.5	-115.0	-116.6	-118.3	-119.8	-121.5	-122.8
Stocks, fin de période	Mt	126.7	122.9	122.6	123.3	123.8	124.5	124.4	124.8	125.8	127.0	127.7
OCDE[2]												
Production	Mt	291.8	290.9	291.3	293.6	295.9	297.1	298.6	300.6	302.8	305.0	306.6
Consommation	Mt	219.2	222.9	223.9	225.4	225.0	224.9	225.8	226.4	227.8	228.9	229.8
Échanges nets	Mt	68.7	67.9	69.7	69.7	71.0	71.4	72.5	73.5	74.3	75.3	76.0
Stocks, fin de période	Mt	51.9	57.0	54.7	53.2	53.2	54.0	54.3	54.9	55.7	56.5	57.3
MAÏS												
Monde												
Production	Mt	1 014.3	1 006.0	1 041.3	1 048.5	1 059.8	1 075.1	1 090.0	1 103.4	1 117.1	1 132.3	1 146.0
Surface	Mha	181.1	178.9	182.7	182.3	182.4	183.0	183.5	183.8	184.1	184.6	184.8
Rendements	t/ha	5.60	5.62	5.70	5.75	5.81	5.88	5.94	6.00	6.07	6.13	6.20
Consommation	Mt	986.7	1 024.9	1 038.6	1 060.1	1 062.8	1 073.7	1 087.2	1 102.6	1 114.7	1 130.6	1 143.4
Alimentation animale	Mt	555.9	583.9	599.2	614.8	616.1	622.1	635.8	649.2	660.3	671.7	682.9
Alimentation humaine	Mt	130.9	136.3	138.3	140.8	143.2	145.8	148.4	150.9	153.6	156.2	158.9
Biocarburant	Mt	148.0	156.9	161.4	160.9	159.6	159.4	157.1	156.3	155.2	156.6	154.4
Autre	Mt	102.0	101.4	93.3	96.0	95.4	97.2	96.7	96.1	95.4	95.4	95.8
Exportations	Mt	130.2	128.6	127.9	129.1	130.2	131.0	133.1	134.7	137.4	139.8	141.5
Stocks, fin de période	Mt	216.2	204.2	206.9	195.2	192.2	193.6	196.4	197.2	199.6	201.3	203.9
Prix[3]	USD/t	180.6	170.2	163.0	163.0	165.9	170.0	175.9	181.2	182.2	183.9	186.7
Pays développés												
Production	Mt	498.0	488.6	506.4	507.9	511.3	516.1	521.3	525.5	530.2	536.0	541.5
Consommation	Mt	444.2	453.9	461.7	474.2	468.6	470.8	474.5	480.6	483.2	489.2	492.2
Échanges nets	Mt	45.0	37.6	38.9	40.4	41.3	41.3	42.7	44.3	46.3	47.6	49.2
Stocks, fin de période	Mt	66.3	64.0	69.9	63.1	64.5	68.6	72.7	73.4	74.1	73.3	73.4
Pays en développement												
Production	Mt	516.3	517.4	534.9	540.5	548.5	559.0	568.8	577.8	586.9	596.3	604.5
Consommation	Mt	542.5	571.1	576.9	585.9	594.2	603.0	612.7	622.0	631.6	641.4	651.2
Échanges nets	Mt	-37.9	-37.6	-38.9	-40.4	-41.3	-41.3	-42.7	-44.3	-46.3	-47.6	-49.2
Stocks, fin de période	Mt	149.9	140.2	137.0	132.1	127.7	125.0	123.7	123.8	125.5	128.0	130.6
OCDE[2]												
Production	Mt	466.2	463.1	474.9	475.6	478.4	482.6	487.2	490.8	494.8	499.9	504.8
Consommation	Mt	459.7	471.9	479.2	491.8	486.0	488.0	491.8	497.8	500.4	506.4	509.2
Échanges nets	Mt	-2.7	-5.3	-9.2	-9.2	-8.9	-9.7	-8.8	-7.7	-6.2	-5.5	-4.4
Stocks, fin de période	Mt	65.6	63.7	68.6	61.6	63.0	67.2	71.4	72.0	72.7	71.7	71.7

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386714

Tableau 3.A1.1. **Projections mondiales des céréales** *(suite)*

Année commerciale

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
AUTRES CÉRÉALES SECONDAIRES												
Monde												
Production	Mt	298.9	294.1	295.2	296.9	300.3	304.2	307.8	312.0	316.1	320.0	324.2
Surface	Mha	158.2	157.4	156.9	156.7	157.1	157.7	158.0	158.6	159.2	159.6	160.2
Rendements	t/ha	1.89	1.87	1.88	1.89	1.91	1.93	1.95	1.97	1.99	2.01	2.02
Consommation	Mt	290.5	291.2	294.0	296.8	299.9	303.0	306.6	310.1	313.9	317.7	321.6
Alimentation animale	Mt	163.5	160.1	161.0	162.3	164.7	167.5	169.7	171.9	173.9	175.9	177.9
Alimentation humaine	Mt	74.5	77.4	78.4	79.8	81.2	82.7	84.1	85.7	87.2	88.8	90.5
Biocarburant	Mt	3.9	4.2	4.2	4.3	4.3	4.2	3.8	3.6	3.4	3.4	3.4
Autre	Mt	48.6	49.6	50.4	50.3	49.7	48.7	49.0	49.0	49.3	49.5	49.9
Exportations	Mt	45.5	40.2	40.4	40.7	41.4	42.6	43.6	45.1	46.6	48.1	49.8
Stocks, fin de période	Mt	55.3	59.0	58.4	56.7	55.2	54.5	53.7	53.7	54.1	54.6	55.3
Prix[4]	USD/t	212.4	156.4	153.9	157.1	161.4	166.0	175.3	181.0	184.5	188.4	190.0
Pays développés												
Production	Mt	185.8	177.5	177.3	176.6	177.4	178.6	179.7	181.0	182.3	183.5	184.9
Consommation	Mt	150.7	151.9	152.6	152.7	152.5	152.5	152.8	152.7	152.9	153.0	153.1
Échanges nets	Mt	31.3	24.8	24.9	25.2	26.2	27.1	27.8	28.7	29.6	30.5	31.7
Stocks, fin de période	Mt	35.4	39.4	39.2	37.9	36.6	35.6	34.8	34.3	34.2	34.2	34.3
Pays en développement												
Production	Mt	113.1	116.6	118.0	120.3	122.8	125.5	128.1	131.0	133.8	136.5	139.4
Consommation	Mt	139.8	139.3	141.5	144.0	147.3	150.6	153.9	157.4	161.0	164.7	168.6
Échanges nets	Mt	-26.7	-23.0	-23.1	-23.3	-24.4	-25.3	-25.9	-26.8	-27.7	-28.7	-29.8
Stocks, fin de période	Mt	19.9	19.6	19.2	18.8	18.6	18.8	19.0	19.4	20.0	20.4	21.0
OCDE[2]												
Production	Mt	155.4	148.4	147.9	147.3	148.0	149.1	150.0	151.2	152.4	153.4	154.6
Consommation	Mt	130.6	131.1	131.7	131.9	131.8	131.8	132.1	132.1	132.2	132.2	132.1
Échanges nets	Mt	21.5	17.0	16.6	16.6	17.4	18.2	18.7	19.6	20.4	21.3	22.4
Stocks, fin de période	Mt	28.9	32.8	32.4	31.2	30.1	29.2	28.4	28.0	27.7	27.7	27.7
RIZ												
Monde												
Production	Mt	493.4	503.6	510.5	517.7	524.7	531.0	537.0	543.4	549.7	556.3	562.6
Surface	Mha	162.3	160.2	160.3	160.6	160.8	161.0	161.0	161.2	161.3	161.4	161.5
Rendements	t/ha	3.04	3.14	3.18	3.22	3.26	3.30	3.34	3.37	3.41	3.45	3.48
Consommation	Mt	490.8	510.3	512.1	519.0	525.8	532.3	538.7	544.8	550.5	556.7	563.2
Alimentation animale	Mt	20.9	22.6	22.5	22.6	22.7	22.9	23.1	23.2	23.4	23.5	23.5
Alimentation humaine	Mt	397.9	408.8	413.9	419.6	424.9	430.2	435.1	439.8	444.1	448.7	453.6
Exportations	Mt	44.3	42.7	43.7	44.8	46.2	47.1	48.0	48.7	49.6	50.6	51.4
Stocks, fin de période	Mt	169.7	159.1	157.5	156.1	155.1	153.7	152.0	150.6	149.9	149.4	148.9
Prix[5]	USD/t	454.7	399.6	407.6	409.2	405.8	407.0	409.7	413.4	415.5	415.4	416.3
Pays développés												
Production	Mt	17.9	18.0	18.2	18.4	18.5	18.6	18.7	18.8	18.9	19.0	19.1
Consommation	Mt	18.9	18.8	18.8	18.9	19.0	19.1	19.1	19.2	19.3	19.4	19.4
Échanges nets	Mt	-1.0	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.6
Stocks, fin de période	Mt	5.3	4.8	4.6	4.5	4.4	4.4	4.4	4.5	4.6	4.8	5.1
Pays en développement												
Production	Mt	475.4	485.6	492.2	499.3	506.2	512.4	518.3	524.6	530.9	537.2	543.5
Consommation	Mt	471.9	491.4	493.3	500.1	506.8	513.3	519.5	525.5	531.3	537.3	543.8
Échanges nets	Mt	1.8	0.5	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6
Stocks, fin de période	Mt	164.4	154.3	152.8	151.6	150.7	149.3	147.6	146.1	145.2	144.6	143.7
OCDE[2]												
Production	Mt	21.6	21.4	21.6	21.7	21.7	21.8	21.9	21.9	22.0	22.0	22.1
Consommation	Mt	22.7	22.7	22.7	22.8	22.8	22.8	22.8	22.8	22.8	22.9	22.8
Échanges nets	Mt	-1.3	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-1.0	-1.0	-1.0
Stocks, fin de période	Mt	6.7	6.5	6.2	6.1	5.9	5.9	5.9	5.9	6.0	6.1	6.4

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2013-15est : Les données pour 2015 sont estimées.

1. Prix FAB du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai), moins les paiements EEP, le cas échéant.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation FAB du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (Sept/Août).
4. Prix à l'exportation FAB de l'orge fourragère, Rouen.
5. Usiné 100%, classe b, estimation de prix nominal, FAB Bangkok (janvier/décembre).

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386714

Tableau 3.A1.2. **Projections mondiales des oléagineux**

Année commerciale

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
SOJA												
Monde												
Production	Mt	298.7	318.7	324.5	334.7	342.9	351.3	358.9	367.9	377.6	384.4	393.9
Consommation	Mt	298.8	320.9	326.7	334.9	343.2	351.9	359.0	367.2	376.6	384.0	393.9
Trituration	Mt	268.1	289.0	294.5	302.2	310.3	318.8	325.5	333.4	342.3	349.5	359.0
Stocks, fin de période	Mt	34.6	36.2	33.9	33.7	33.5	32.9	32.7	33.4	34.4	34.8	34.8
Prix[1]	USD/t	433.3	347.5	370.7	373.5	381.1	390.5	414.2	423.7	416.1	430.0	427.3
Pays développés												
Production	Mt	117.0	121.5	123.7	126.0	127.2	128.4	129.9	131.8	133.5	134.4	135.9
Consommation	Mt	83.3	87.2	87.7	88.7	89.2	90.1	90.7	91.0	92.1	92.3	93.4
Trituration	Mt	75.3	79.3	79.7	80.5	81.4	82.3	82.9	83.2	84.2	84.6	85.7
Stocks, fin de période	Mt	10.1	14.4	13.0	12.5	12.2	12.2	11.9	12.1	12.4	12.2	12.5
Pays en développement												
Production	Mt	181.7	197.2	200.8	208.8	215.7	222.9	229.0	236.1	244.0	250.0	258.0
Consommation	Mt	215.5	233.7	239.0	246.2	254.0	261.8	268.3	276.2	284.5	291.7	300.5
Trituration	Mt	192.8	209.7	214.8	221.6	229.0	236.5	242.6	250.2	258.1	264.9	273.3
Stocks, fin de période	Mt	24.5	21.8	20.9	21.2	21.2	20.7	20.9	21.3	22.0	22.6	22.4
OCDE[2]												
Production	Mt	110.3	114.0	115.5	117.5	118.4	119.3	120.5	122.0	123.4	124.0	125.1
Consommation	Mt	83.5	87.5	87.9	88.9	89.5	90.3	91.0	91.3	92.4	92.7	93.9
Trituration	Mt	75.4	79.5	79.8	80.6	81.5	82.5	83.1	83.4	84.5	84.8	86.0
Stocks, fin de période	Mt	9.9	14.3	12.9	12.3	12.1	12.0	11.7	12.0	12.3	12.1	12.3
AUTRES OLÉAGINEUX												
Monde												
Production	Mt	144.5	143.6	145.9	148.0	149.8	151.7	153.6	155.5	157.1	158.9	160.7
Consommation	Mt	143.9	143.4	145.1	147.4	149.5	151.5	153.5	155.7	157.3	159.1	160.7
Trituration	Mt	119.6	118.8	120.5	122.6	124.7	126.6	128.6	130.7	132.4	134.2	135.8
Stocks, fin de période	Mt	9.3	8.3	9.0	9.6	9.9	10.1	10.1	10.0	9.7	9.4	9.4
Prix[3]	USD/t	444.7	400.5	409.0	391.6	391.0	401.9	412.5	407.2	411.8	422.3	433.1
Pays développés												
Production	Mt	83.8	82.7	84.3	85.4	86.5	87.5	88.6	89.7	90.6	91.8	92.8
Consommation	Mt	74.8	75.3	76.3	77.5	78.5	79.5	80.5	81.5	82.3	83.3	84.0
Trituration	Mt	67.2	67.4	68.4	69.4	70.4	71.3	72.3	73.3	74.0	74.9	75.7
Stocks, fin de période	Mt	7.0	6.9	7.6	8.1	8.4	8.6	8.6	8.4	8.1	7.8	7.8
Pays en développement												
Production	Mt	60.7	60.9	61.6	62.6	63.3	64.2	64.9	65.8	66.5	67.1	67.9
Consommation	Mt	69.1	68.1	68.8	70.0	71.0	72.0	73.0	74.2	75.0	75.9	76.7
Trituration	Mt	52.4	51.4	52.1	53.2	54.3	55.3	56.3	57.4	58.4	59.3	60.1
Stocks, fin de période	Mt	2.3	1.4	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6
OCDE[2]												
Production	Mt	58.2	56.0	57.0	57.4	57.9	58.3	58.6	59.1	59.3	59.8	60.2
Consommation	Mt	54.5	53.9	54.4	54.9	55.3	55.7	56.0	56.4	56.6	56.9	57.1
Trituration	Mt	48.6	47.7	48.2	48.6	49.0	49.3	49.7	50.0	50.2	50.5	50.7
Stocks, fin de période	Mt	5.8	5.5	6.2	6.6	6.8	7.0	7.0	6.7	6.4	6.1	6.0
TOURTEAUX PROTEIQUES												
Monde												
Production	Mt	301.1	317.0	322.7	330.6	338.6	346.8	353.6	361.5	369.9	377.0	385.7
Consommation	Mt	298.0	316.9	322.9	330.6	338.5	346.5	353.6	361.2	369.6	376.8	385.6
Stocks, fin de période	Mt	16.0	16.1	15.9	16.0	16.1	16.4	16.4	16.7	16.9	17.1	17.3
Prix[4]	USD/t	391.0	289.7	296.9	302.8	312.3	318.0	340.8	350.0	352.1	360.8	368.5
Pays développés												
Production	Mt	99.4	102.0	103.0	104.5	105.7	106.9	107.9	108.6	109.7	110.4	111.6
Consommation	Mt	114.6	118.9	119.4	120.9	122.5	123.7	124.3	125.2	126.4	127.0	128.3
Stocks, fin de période	Mt	2.2	2.0	2.0	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.3	2.3	2.4
Pays en développement												
Production	Mt	201.8	215.0	219.7	226.1	232.9	239.9	245.8	252.9	260.2	266.6	274.2
Consommation	Mt	183.4	198.0	203.4	209.7	216.1	222.8	229.3	236.0	243.2	249.9	257.2
Stocks, fin de période	Mt	13.8	14.1	13.9	13.9	14.0	14.2	14.2	14.4	14.7	14.8	14.9
OCDE[2]												
Production	Mt	92.5	94.8	95.5	96.8	97.8	98.7	99.5	100.0	101.0	101.4	102.4
Consommation	Mt	119.2	123.2	123.8	125.3	126.7	127.9	128.5	129.5	130.9	131.6	133.2
Stocks, fin de période	Mt	2.1	2.0	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386723

Tableau 3.A1.2. **Projections mondiales des oléagineux** *(suite)*

Année commerciale

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
HUILES VÉGÉTALES												
Monde												
Production	Mt	174.1	180.5	184.2	188.5	192.7	197.1	201.2	205.6	210.1	214.3	218.9
dont huile de palme	Mt	61.1	63.3	65.1	66.8	68.4	70.0	71.7	73.4	75.1	76.8	78.6
Consommation	Mt	173.4	181.0	184.1	187.8	192.1	196.7	200.7	204.9	209.4	213.8	218.3
Alimentation humaine	Mt	141.6	147.0	149.4	152.8	156.1	159.4	162.6	166.3	170.2	173.9	178.0
Biocarburants	Mt	22.4	23.3	23.5	23.6	24.2	25.1	25.4	25.7	25.8	26.2	26.2
Exportations	Mt	74.1	76.7	78.0	79.5	81.3	83.0	84.6	86.4	88.3	90.3	92.1
Stocks, fin de période	Mt	23.7	22.5	22.7	23.3	23.9	24.3	24.8	25.5	26.2	26.7	27.2
Prix[5]	USD/t	782.2	736.5	759.8	761.9	777.2	806.0	826.6	826.5	821.1	830.3	834.3
Pays développés												
Production	Mt	44.0	44.8	45.2	45.8	46.4	47.0	47.5	48.0	48.6	49.1	49.7
Consommation	Mt	49.1	49.1	49.1	49.2	49.5	50.1	50.2	50.3	50.3	50.4	50.2
Stocks, fin de période	Mt	3.9	3.9	3.9	3.9	3.9	3.9	4.0	4.0	4.1	4.0	4.1
Pays en développement												
Production	Mt	130.1	135.8	139.0	142.7	146.4	150.1	153.7	157.6	161.5	165.2	169.2
Consommation	Mt	124.3	131.9	135.0	138.7	142.6	146.6	150.5	154.6	159.1	163.5	168.1
Stocks, fin de période	Mt	19.8	18.6	18.8	19.4	20.0	20.3	20.8	21.4	22.1	22.6	23.1
OCDE[2]												
Production	Mt	36.5	36.9	37.1	37.5	37.8	38.1	38.4	38.6	39.0	39.2	39.5
Consommation	Mt	48.8	49.2	49.2	49.3	49.8	50.4	50.6	50.7	50.8	51.0	50.8
Stocks, fin de période	Mt	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.4	3.4	3.4	3.4	3.5

Note : Moyenne 2013-15est : Les données pour 2015 sont estimées.

1. Soja, U.S., CAF Rotterdam.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Colza, Europe, CAF Hambourg.
4. Prix moyen pondéré des tourteaux protéiques, port Européen.
5. Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen.

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888933386723*

Tableau 3.A1.3. **Projections mondiales du sucre**

Année commerciale

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
MONDE												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	257.0	268.2	271.9	274.2	276.8	278.9	279.7	280.0	280.4	282.1	284.1
Surface	Mha	4.4	4.5	4.5	4.5	4.6	4.6	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Rendements	t/ha	58.63	58.99	59.79	60.31	60.71	61.16	61.51	61.88	62.28	62.69	63.10
Utilisation en biocarburant	Mt	12.8	12.7	10.0	10.5	10.4	10.4	10.4	9.5	9.5	9.3	9.3
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	1 811.6	1 850.3	1 875.1	1 908.5	1 943.3	1 976.0	2 009.2	2 046.4	2 083.4	2 118.0	2 151.9
Surface	Mha	26.9	27.2	27.3	27.7	28.0	28.3	28.7	29.1	29.4	29.7	30.0
Rendements	t/ha	67.37	68.08	68.57	68.98	69.41	69.74	70.03	70.42	70.86	71.30	71.73
Utilisation en biocarburant	Mt	374.3	409.5	414.0	420.0	430.3	440.1	448.4	457.1	462.9	471.4	479.0
SUCRE												
Production	Mt tq	170.8	173.7	177.8	181.9	187.2	191.4	194.7	198.8	202.6	206.2	210.0
Consommation	Mt tq	166.8	172.9	175.3	178.2	181.8	185.7	189.6	193.5	197.3	201.0	204.7
Stocks, fin de période	Mt tq	74.5	68.4	67.4	67.5	69.3	71.4	72.9	74.6	76.3	77.9	79.6
Prix, sucre brut[1]	USD/t	323.0	325.3	330.4	337.6	335.8	330.9	334.0	333.1	333.5	337.4	341.9
Prix, sucre raffiné[2]	USD/t	408.0	398.6	388.3	402.5	405.8	407.0	406.9	408.8	413.7	419.0	424.5
Price, isoglucose[3]	USD/t	539.7	472.1	450.8	457.6	470.1	477.2	476.3	487.7	498.6	500.6	508.3
PAYS DÉVELOPPÉS												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	202.2	210.8	213.5	214.8	216.1	216.9	216.6	215.8	215.1	215.8	216.7
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	78.1	82.9	85.0	86.9	89.2	90.4	90.8	91.0	91.5	92.3	93.1
SUCRE												
Production	Mt tq	39.1	40.2	41.5	41.9	42.6	42.9	43.0	43.2	43.4	43.7	43.9
Consommation	Mt tq	47.6	47.4	47.0	46.7	47.0	47.3	47.5	47.8	48.1	48.3	48.6
Stocks, fin de période	Mt tq	14.1	12.4	12.7	12.9	13.4	13.9	14.2	14.4	14.5	14.5	14.5
ISOGLUCOSE												
Production	Mt	9.5	9.4	10.1	10.3	10.4	10.5	10.7	10.8	10.9	11.0	11.1
Consommation	Mt	8.2	8.1	8.7	8.9	9.0	9.0	9.2	9.2	9.3	9.3	9.3
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	54.8	57.4	58.4	59.4	60.7	62.0	63.2	64.2	65.3	66.3	67.4
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	1 733.5	1 767.4	1 790.2	1 821.7	1 854.0	1 885.6	1 918.4	1 955.3	1 992.0	2 025.7	2 058.8
SUCRE												
Production	Mt tq	131.8	133.5	136.4	140.0	144.6	148.5	151.7	155.6	159.3	162.6	166.1
Consommation	Mt tq	119.2	125.5	128.3	131.4	134.8	138.4	142.0	145.7	149.2	152.6	156.2
Stocks, fin de période	Mt tq	60.3	56.0	54.7	54.6	55.9	57.5	58.7	60.2	61.8	63.4	65.1
ISOGLUCOSE												
Production	Mt	3.3	3.4	3.4	3.5	3.5	3.6	3.6	3.6	3.7	3.7	3.8
Consommation	Mt	4.1	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	4.7	4.8	4.9	5.0	5.1
OCDE[4]												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	161.3	166.8	169.9	171.1	172.5	173.1	172.7	172.1	171.6	172.0	172.7
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	120.3	125.0	126.2	128.0	130.8	132.3	132.5	132.3	132.4	133.0	134.1
SUCRE												
Production	Mt tq	37.9	38.9	40.2	40.6	41.2	41.5	41.6	41.7	41.8	42.0	42.3
Consommation	Mt tq	43.8	43.9	43.4	43.2	43.5	43.8	44.0	44.2	44.5	44.7	44.9
Stocks, fin de période	Mt tq	12.4	11.2	11.3	11.2	11.4	11.7	11.7	11.7	11.6	11.6	11.6
ISOGLUCOSE												
Production	Mt	10.6	10.5	11.1	11.3	11.5	11.6	11.8	11.9	12.0	12.1	12.2
Consommation	Mt	10.3	10.2	10.8	11.1	11.2	11.3	11.5	11.6	11.7	11.9	11.9

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2013-15est : Les données pour 2015 sont estimées.
tq : tel quel.

1. Prix mondial du sucre brut, ICE contrat No11 le plus proche, octobre/septembre.
2. Prix du sucre raffiné, contrats futurs No. 407,marché de l'Euronext, Liffe, Londres, octobre/septembre.
3. Prix de gros des Etats-Unis, référence HFCS-55, octobre/septembre.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386736

Tableau 3.A1.4. **Projections mondiales des viandes**

Année civile

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
MONDE												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	67 962	69 106	70 029	70 891	72 239	73 141	74 185	75 164	75 974	76 894	77 766
Consommation	kt epc	67 340	68 832	69 718	70 598	71 934	72 836	73 874	74 851	75 666	76 586	77 461
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	117 005	118 402	119 920	121 533	123 045	124 468	125 838	127 115	128 528	129 833	131 001
Consommation	kt epc	116 674	118 398	119 742	121 337	122 833	124 261	125 640	126 914	128 325	129 628	130 797
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	110 280	115 192	117 630	119 321	120 886	122 758	124 393	126 059	127 889	129 568	131 255
Consommation	kt pac	109 811	115 247	117 608	119 321	120 895	122 766	124 392	126 058	127 888	129 565	131 255
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	14 137	14 473	14 778	15 076	15 426	15 800	16 229	16 571	16 844	17 113	17 438
Consommation	kt epc	14 042	14 492	14 805	15 107	15 453	15 818	16 229	16 562	16 844	17 105	17 430
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête[1]	kg pad	34.0	34.3	34.4	34.6	34.7	34.8	34.9	35.0	35.1	35.2	35.3
PAYS DÉVELOPPÉS												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	29 198	29 277	29 441	29 782	30 214	30 380	30 580	30 786	30 916	31 080	31 246
Consommation	kt epc	28 656	28 708	28 805	29 142	29 510	29 687	29 882	30 071	30 187	30 358	30 501
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	42 524	44 141	44 396	44 730	45 090	45 201	45 306	45 430	45 625	45 865	46 085
Consommation	kt epc	39 608	40 864	41 156	41 381	41 666	41 741	41 823	41 871	41 960	42 080	42 178
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	45 679	47 975	48 781	49 341	49 821	50 367	50 825	51 235	51 694	52 128	52 575
Consommation	kt pac	43 149	45 555	46 171	46 578	46 903	47 446	47 816	48 203	48 652	49 000	49 382
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	3 369	3 283	3 306	3 325	3 373	3 423	3 477	3 516	3 540	3 576	3 607
Consommation	kt epc	2 631	2 650	2 664	2 667	2 682	2 697	2 716	2 735	2 754	2 769	2 783
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête[1]	kg pad	65.0	66.8	67.2	67.5	67.8	68.1	68.3	68.5	68.7	68.9	69.2
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	38 764	39 830	40 588	41 109	42 025	42 760	43 605	44 377	45 059	45 815	46 520
Consommation	kt epc	38 685	40 124	40 913	41 456	42 424	43 149	43 991	44 780	45 479	46 228	46 959
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	74 481	74 261	75 524	76 803	77 954	79 267	80 532	81 685	82 904	83 969	84 916
Consommation	kt epc	77 066	77 534	78 586	79 956	81 166	82 520	83 817	85 043	86 365	87 549	88 618
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	64 601	67 218	68 849	69 980	71 065	72 392	73 568	74 824	76 195	77 439	78 680
Consommation	kt pac	66 661	69 692	71 438	72 743	73 991	75 320	76 577	77 855	79 236	80 564	81 873
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	10 768	11 190	11 472	11 751	12 053	12 377	12 752	13 055	13 304	13 537	13 831
Consommation	kt epc	11 411	11 841	12 141	12 440	12 771	13 121	13 513	13 827	14 089	14 337	14 648
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête[1]	kg pad	26.6	26.6	26.8	27.0	27.1	27.3	27.4	27.6	27.7	27.8	28.0
OCDE[2]												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	27 289	27 419	27 621	28 008	28 404	28 523	28 695	28 878	28 966	29 093	29 208
Consommation	kt epc	26 248	26 571	26 612	26 933	27 272	27 398	27 566	27 733	27 798	27 939	28 031
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	40 665	41 964	42 062	42 393	42 750	42 865	42 982	43 082	43 250	43 450	43 634
Consommation	kt epc	37 913	39 399	39 392	39 637	39 922	40 011	40 129	40 187	40 292	40 421	40 526
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	44 110	46 238	47 088	47 661	48 143	48 712	49 171	49 579	50 043	50 510	51 000
Consommation	kt pac	41 113	43 688	44 284	44 669	44 971	45 493	45 829	46 169	46 571	46 914	47 314
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	2 708	2 623	2 633	2 650	2 688	2 730	2 773	2 801	2 816	2 845	2 870
Consommation	kt epc	1 990	2 003	2 002	2 002	2 007	2 015	2 026	2 036	2 047	2 054	2 062
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête[1]	kg pad	65.7	67.8	67.9	68.2	68.4	68.6	68.7	68.7	68.8	69.0	69.1

Note : Année civile : Année se terminant le 30 Septembre pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2013-15est : Les données pour 2015 sont estimées.

1. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386742

Tableau 3.A1.5. **Projections mondiales du secteur laitier : Beurre et fromage**

Année civile

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BEURRE												
Monde												
Production	kt pp	10 375	10 726	10 950	11 149	11 328	11 527	11 717	11 917	12 116	12 319	12 522
Consommation	kt pp	10 291	10 641	10 864	11 076	11 264	11 461	11 652	11 851	12 052	12 258	12 462
Variation de stocks	kt pp	-2	-4	14	4	-4	-5	-4	-1	-2	-2	-1
Prix[1]	USD/t	3 650	2 848	2 969	2 968	3 051	3 188	3 310	3 356	3 405	3 482	3 520
Pays développés												
Production	kt pp	4 592	4 800	4 893	4 977	5 033	5 103	5 153	5 220	5 287	5 358	5 433
Consommation	kt pp	4 038	4 204	4 280	4 343	4 383	4 429	4 469	4 515	4 560	4 608	4 654
Pays en développement												
Production	kt pp	5 782	5 925	6 057	6 172	6 295	6 424	6 564	6 697	6 829	6 961	7 089
Consommation	kt pp	6 253	6 436	6 583	6 733	6 882	7 033	7 183	7 336	7 493	7 650	7 807
OCDE[2]												
Production	kt pp	4 245	4 450	4 533	4 604	4 651	4 723	4 778	4 853	4 921	4 987	5 057
Consommation	kt pp	3 634	3 841	3 893	3 955	3 995	4 042	4 083	4 134	4 184	4 233	4 281
Variation de stocks	kt pp	-2	-4	14	4	-4	-5	-4	-1	-2	-2	-1
FROMAGE												
Monde												
Production	kt pp	22 224	22 937	23 366	23 747	24 031	24 382	24 722	25 039	25 350	25 696	26 028
Consommation	kt pp	21 918	22 692	23 145	23 471	23 773	24 116	24 454	24 772	25 084	25 431	25 765
Variation de stocks	kt pp	25	-22	-46	10	-8	0	3	1	1	1	-1
Prix[3]	USD/t	4 064	3 154	3 275	3 328	3 392	3 507	3 558	3 627	3 698	3 782	3 834
Pays développés												
Production	kt pp	17 709	18 350	18 652	18 974	19 196	19 469	19 753	19 998	20 242	20 519	20 779
Consommation	kt pp	16 830	17 422	17 755	17 958	18 160	18 382	18 607	18 818	19 026	19 265	19 473
Pays en développement												
Production	kt pp	4 515	4 586	4 715	4 774	4 835	4 913	4 969	5 041	5 108	5 177	5 249
Consommation	kt pp	5 088	5 270	5 390	5 512	5 613	5 734	5 846	5 954	6 057	6 166	6 292
OCDE[2]												
Production	kt pp	17 079	17 602	17 924	18 242	18 457	18 718	19 003	19 249	19 489	19 755	20 004
Consommation	kt pp	16 250	16 930	17 194	17 397	17 596	17 813	18 030	18 233	18 434	18 671	18 876
Variation de stocks	kt pp	25	-22	-46	10	-8	0	3	1	1	1	-1

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE.
Moyenne 2013-15est : Les données pour 2015 sont estimées.

1. Prix à l'exportation FAB, beurre à 82% m.g., Océanie
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation, FAB, fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386755

Tableau 3.A1.6. **Projections mondiales du secteur laitier : Poudres et caséine**

Année civile

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
Monde												
Production	kt pp	4 181	4 449	4 351	4 421	4 505	4 626	4 741	4 830	4 952	5 061	5 169
Consommation	kt pp	4 013	4 341	4 466	4 503	4 544	4 652	4 751	4 850	4 953	5 067	5 177
Variation de stocks	kt pp	13	1	-17	-4	-2	4	12	4	5	2	2
Prix[1]	USD/t	3 439	2 227	2 213	2 352	2 432	2 612	2 674	2 800	2 928	3 033	3 116
Pays développés												
Production	kt pp	3 625	3 858	3 759	3 817	3 886	3 985	4 087	4 158	4 262	4 353	4 447
Consommation	kt pp	1 871	1 999	2 036	2 009	1 984	2 028	2 054	2 084	2 118	2 158	2 196
Pays en développement												
Production	kt pp	557	591	592	604	619	640	654	672	690	707	722
Consommation	kt pp	2 142	2 342	2 429	2 494	2 560	2 624	2 697	2 766	2 836	2 909	2 981
OCDE[2]												
Production	kt pp	3 418	3 626	3 536	3 589	3 658	3 750	3 854	3 924	4 026	4 116	4 211
Consommation	kt pp	1 937	2 085	2 132	2 112	2 093	2 144	2 177	2 214	2 255	2 302	2 347
Variation de stocks	kt pp	13	1	-17	-4	-2	4	12	4	5	2	2
LAIT ENTIER EN POUDRE												
Monde												
Production	kt pp	4 011	4 121	4 269	4 375	4 465	4 549	4 642	4 728	4 816	4 906	4 998
Consommation	kt pp	3 850	3 999	4 147	4 253	4 343	4 427	4 520	4 606	4 695	4 785	4 877
Variation de stocks	kt pp	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix[3]	USD/t	3 647	2 599	2 527	2 617	2 688	2 850	2 929	3 026	3 127	3 216	3 305
Pays développés												
Production	kt pp	2 464	2 468	2 629	2 699	2 746	2 788	2 836	2 882	2 920	2 964	2 998
Consommation	kt pp	623	624	644	653	659	665	673	682	685	691	697
Pays en développement												
Production	kt pp	1 547	1 653	1 640	1 675	1 719	1 761	1 806	1 846	1 896	1 943	2 000
Consommation	kt pp	3 228	3 375	3 504	3 600	3 684	3 762	3 847	3 924	4 010	4 094	4 179
OCDE[2]												
Production	kt pp	2 696	2 719	2 877	2 949	2 998	3 044	3 096	3 144	3 187	3 233	3 272
Consommation	kt pp	899	912	940	956	969	984	999	1 015	1 026	1 039	1 053
Variation de stocks	kt pp	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POUDRE DE LACTOSÉRUM												
Prix de gros, États-Unis[4]	USD/t	1 188	868	879	964	1 009	1 054	1 044	1 107	1 156	1 205	1 244
CASÉINE												
Prix[5]	USD/t	8 657	7 758	7 176	7 720	7 860	8 338	8 535	8 818	9 146	9 310	9 483

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE.
Moyenne 2013-15est : Les données pour 2015 sont estimées.

1. Prix à l'exportation FAB, lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation FAB, lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.
4. Prix à l'exportation FAB, lactosérum doux non hygroscopique, Europe occidentale.
5. Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386767

Tableau 3.A1.7. **Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture**

Année civile

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
POISSON[1]												
Monde												
Production	kt	166 889	170 861	173 619	177 120	181 393	185 698	186 522	188 429	190 869	193 424	195 911
dont aquaculture	kt	73 305	77 708	80 214	83 531	87 527	91 583	94 404	95 257	96 941	99 425	101 768
Consommation	kt	166 187	170 782	173 546	177 043	181 322	185 623	186 444	188 356	190 792	193 344	195 827
alimentation humaine	kt	146 648	151 503	154 286	157 788	162 071	166 357	168 542	170 098	172 328	175 040	177 679
transformation industrielle	kt	15 623	15 359	15 426	15 498	15 580	15 680	14 402	14 834	15 116	15 031	14 951
Prix												
Aquaculture[2]	USD/t	2 145.2	2 082.8	2 002.7	1 931.9	1 831.5	1 803.5	1 849.1	1 970.5	2 035.7	2 115.5	2 184.3
Pêche[3]	USD/t	1 527.0	1 485.2	1 469.7	1 457.1	1 432.5	1 428.8	1 451.0	1 483.6	1 511.1	1 572.1	1 634.5
Produits échangés[4]	USD/t	2 866.7	2 722.4	2 624.0	2 540.0	2 412.0	2 370.0	2 428.0	2 539.0	2 595.0	2 661.0	2 719.0
Pays développés												
Production	kt	29 018	29 198	29 165	29 215	29 353	29 430	29 433	29 326	29 247	29 251	29 305
dont aquaculture	kt	4 393	4 591	4 677	4 808	5 021	5 227	5 332	5 305	5 319	5 412	5 521
Consommation	kt	36 748	36 542	36 468	36 499	36 784	36 981	37 077	36 996	37 294	37 608	38 045
alimentation humaine	kt	31 917	31 678	31 778	31 880	32 231	32 500	32 635	32 673	33 065	33 441	33 950
transformation industrielle	kt	4 387	4 432	4 270	4 211	4 156	4 096	4 070	3 953	3 861	3 801	3 732
Pays en développement												
Production	kt	137 871	141 663	144 454	147 905	152 040	156 267	157 090	159 103	161 622	164 173	166 606
dont aquaculture	kt	68 911	73 117	75 537	78 723	82 507	86 356	89 073	89 953	91 622	94 013	96 247
Consommation	kt	129 439	134 240	137 079	140 544	144 539	148 642	149 367	151 360	153 499	155 735	157 781
alimentation humaine	kt	114 732	119 825	122 509	125 908	129 839	133 857	135 907	137 425	139 264	141 599	143 730
transformation industrielle	kt	11 235	10 927	11 156	11 286	11 424	11 584	10 332	10 881	11 255	11 230	11 220
OCDE												
Production	kt	31 135	31 192	31 369	31 485	31 635	31 773	31 493	31 540	31 651	31 727	31 842
dont aquaculture	kt	6 165	6 457	6 549	6 677	6 932	7 196	7 358	7 344	7 376	7 500	7 628
Consommation	kt	38 680	38 996	39 153	39 258	39 587	39 838	39 809	39 870	40 306	40 710	41 227
alimentation humaine	kt	32 314	32 600	32 777	32 958	33 370	33 686	33 855	33 940	34 411	34 850	35 410
transformation industrielle	kt	5 827	5 833	5 824	5 758	5 684	5 629	5 442	5 417	5 381	5 348	5 304
FARINE DE POISSON[5]												
Monde												
Production	kt	4 436.9	4 506.7	4 626.0	4 723.5	4 819.3	4 914.3	4 654.9	4 846.3	4 991.0	5 047.4	5 103.4
à partir de poisson entier	kt	3 164.9	3 166.2	3 207.9	3 241.8	3 274.9	3 310.9	3 002.9	3 125.4	3 208.2	3 198.1	3 188.8
Consommation	kt	4 523.4	4 527.1	4 534.7	4 664.5	4 770.5	4 893.7	4 945.2	4 730.3	4 906.0	4 982.5	5 077.1
Variation de stocks	kt	-86.5	-20.3	91.3	59.1	48.8	20.6	-290.3	116.0	85.0	64.8	26.3
Prix[6]	USD/t	1 671.0	1 397.2	1 101.1	1 114.7	1 156.5	1 203.2	1 383.4	1 325.5	1 360.0	1 388.9	1 435.2
Pays développés												
Production	kt	1 351.7	1 483.1	1 484.9	1 507.6	1 535.0	1 557.7	1 586.3	1 596.9	1 612.8	1 636.0	1 657.9
à partir de poisson entier	kt	893.7	915.1	886.2	877.7	869.4	860.3	858.5	837.7	822.5	813.4	802.6
Consommation	kt	1 887.3	1 711.6	1 693.4	1 705.8	1 709.7	1 724.9	1 693.4	1 608.8	1 639.8	1 629.7	1 627.8
Variation de stocks	kt	-32.3	27.7	22.3	10.1	9.8	6.6	-79.3	41.0	20.0	14.8	8.3
Pays en développement												
Production	kt	3 085.2	3 023.7	3 141.1	3 215.9	3 284.4	3 356.6	3 068.6	3 249.4	3 378.3	3 411.4	3 445.6
à partir de poisson entier	kt	2 271.2	2 251.1	2 321.7	2 364.0	2 405.5	2 450.6	2 144.4	2 287.7	2 385.6	2 384.7	2 386.2
Consommation	kt	2 636.1	2 815.4	2 841.4	2 958.6	3 060.8	3 168.8	3 251.8	3 121.4	3 266.3	3 352.8	3 449.4
Variation de stocks	kt	-54.2	-48.0	69.0	49.0	39.0	14.0	-211.0	75.0	65.0	50.0	18.0
OCDE												
Production	kt	1 580.7	1 731.7	1 765.8	1 785.0	1 806.5	1 826.9	1 815.1	1 843.1	1 868.6	1 894.2	1 918.5
à partir de poisson entier	kt	1 134.6	1 180.8	1 186.6	1 177.1	1 165.4	1 156.5	1 116.8	1 115.9	1 112.9	1 108.6	1 102.8
Consommation	kt	2 038.7	1 836.1	1 822.7	1 844.3	1 856.0	1 880.8	1 854.4	1 771.4	1 812.4	1 808.2	1 812.2
Variation de stocks	kt	-41.2	42.7	47.3	15.1	4.8	6.6	-124.3	61.0	40.0	19.8	13.3

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386772

Tableau 3.A1.7. **Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture** *(suite)*

Année civile

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
HUILE DE POISSON[5]												
Monde												
Production	kt	857.8	918.1	933.8	948.9	965.5	981.8	935.0	966.1	990.0	997.7	1 005.6
à partir de poisson entier	kt	531.4	591.0	594.6	597.5	600.8	604.8	546.2	565.6	577.7	573.4	569.2
Consommation	kt	862.7	912.3	917.1	937.5	952.2	976.5	983.8	964.3	976.4	981.2	998.2
Variation de stocks	kt	-4.9	5.8	16.7	11.4	13.4	5.3	-48.8	1.8	13.6	16.6	7.4
Prix[7]	USD/t	1 922.3	1 913.1	1 704.2	1 665.5	1 679.5	1 730.6	1 966.8	1 826.4	1 830.6	1 837.6	1 862.7
Pays développés												
Production	kt	390.1	399.4	400.4	406.2	413.7	419.6	426.6	429.4	433.2	438.8	444.1
à partir de poisson entier	kt	170.5	184.7	177.5	175.2	173.2	170.9	170.0	165.1	161.1	158.7	155.8
Consommation	kt	533.3	593.6	568.9	574.0	583.0	600.3	617.3	584.0	590.6	591.5	602.9
Variation de stocks	kt	-11.6	10.8	3.7	3.4	3.4	3.3	-15.8	0.8	2.6	2.6	2.4
Pays en développement												
Production	kt	467.7	518.7	533.4	542.6	551.9	562.1	508.4	536.8	556.7	558.9	561.6
à partir de poisson entier	kt	360.9	406.3	417.1	422.3	427.6	433.9	376.1	400.5	416.5	414.7	413.4
Consommation	kt	329.3	318.7	348.2	363.5	369.1	376.2	366.5	380.3	385.8	389.7	395.3
Variation de stocks	kt	6.7	-5.0	13.0	8.0	10.0	2.0	-33.0	1.0	11.0	14.0	5.0
OCDE												
Production	kt	489.4	504.5	514.0	520.8	528.5	536.0	537.3	545.7	553.4	561.7	569.7
à partir de poisson entier	kt	237.4	255.7	255.1	251.7	248.1	245.3	236.7	235.4	233.4	231.6	229.4
Consommation	kt	656.0	687.3	679.8	693.2	706.3	727.7	738.6	715.2	724.0	725.9	739.0
Variation de stocks	kt	-18.8	20.8	13.7	8.4	3.4	0.3	-22.8	0.8	3.6	6.6	2.4

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques.
Moyenne 2013-15est : Les données pour 2015 sont estimées.

1. Les données sont en équivalent poids vif.
2. Valeur unitaire mondiale de la production de poissons issue de l'aquaculture (base poids vivant).
3. La valeur de la production de poissons pêchés est estimée par la FAO, déduction faite des poissons utilisés pour réduction.
4. Valeur unitaire mondiale des échanges (somme des importations et des exportations).
5. Les données sont en poids de produit.
6. Farine de poisson, protéine 64-65%, Hambourg, Allemagne.
7. Huile de poisson, sans origine, N.O. Europe.

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386772

Tableau 3.A1.8. **Projections mondiales des biocarburants**

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
ÉTHANOL												
Monde												
Production	mln L	111.5	119.3	122.0	123.2	124.2	125.1	125.1	125.7	126.4	128.0	128.4
à partir du maïs	mln L	59.2	62.9	64.9	64.8	64.4	64.2	63.3	63.1	63.0	63.4	62.6
à partir de la canne à sucre	mln L	26.9	29.5	29.9	30.3	31.1	31.8	32.4	33.0	33.4	34.1	34.6
à partir de la biomasse	mln L	0.4	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5
Consommation	mln L	111.5	119.9	123.1	124.4	125.3	126.1	126.0	126.6	127.3	128.8	129.2
dont consommation de carburant	mln L	89.0	96.5	99.4	100.3	100.8	101.2	100.7	101.0	101.2	102.4	102.3
Exportations	mln L	7.3	7.7	7.8	8.0	7.8	8.2	8.0	7.8	7.7	7.4	6.9
Prix[1]	USD/t	57.8	46.7	48.8	49.5	50.5	52.7	54.0	56.5	58.2	60.9	60.3
Pays développés												
Production	mln L	66.5	71.3	73.3	73.7	73.4	73.1	72.1	71.6	71.4	71.8	71.0
Consommation	mln L	68.0	71.9	74.3	74.8	74.6	74.4	73.2	72.7	72.3	72.9	72.2
dont consommation de carburant	mln L	61.6	65.4	67.7	68.3	68.1	67.9	66.7	66.2	65.8	66.4	65.6
Échanges nets	mln L	-1.4	-0.4	-0.9	-1.1	-1.2	-1.3	-1.1	-1.0	-0.9	-1.1	-1.2
Pays en développement												
Production	mln L	45.1	48.0	48.6	49.5	50.8	52.0	53.0	54.1	55.0	56.2	57.4
Consommation	mln L	43.5	48.0	48.9	49.6	50.7	51.7	52.8	53.9	54.9	55.9	57.0
dont consommation de carburant	mln L	33.7	37.9	38.7	39.3	40.4	41.2	42.2	43.3	44.2	45.1	46.2
Échanges nets	mln L	1.0	-0.2	0.4	0.6	0.7	0.7	0.5	0.5	0.4	0.6	0.6
OCDE[2]												
Production	mln L	64.8	69.6	71.6	71.9	71.6	71.3	70.3	69.8	69.6	69.9	69.1
Consommation	mln L	66.8	70.8	73.1	73.6	73.4	73.1	71.9	71.4	71.1	71.6	70.9
dont consommation de carburant	mln L	60.8	64.7	67.0	67.5	67.3	67.0	65.8	65.3	64.9	65.5	64.7
Échanges nets	mln L	-1.9	-1.0	-1.5	-1.7	-1.8	-1.8	-1.7	-1.6	-1.5	-1.7	-1.7
BIODIESEL												
Monde												
Production	mln L	31.1	33.2	34.5	35.3	36.7	37.9	38.8	39.6	40.2	40.8	41.4
à partir de l'huile végétale	mln L	25.2	26.3	26.6	26.9	27.5	28.4	29.0	29.3	29.5	29.8	30.1
à partir des déchets	mln L	2.4	2.9	3.4	3.7	4.2	4.4	4.7	5.1	5.4	5.8	6.0
à partir de la biomasse	mln L	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Consommation	mln L	30.3	33.5	34.7	35.5	36.9	38.1	39.0	39.8	40.4	41.0	41.6
Exportations	mln L	4.0	2.2	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.6
Prix[3]	USD/t	93.9	72.1	71.9	73.7	76.8	81.5	85.9	87.3	87.1	88.4	88.4
Pays développés												
Production	mln L	18.1	19.4	19.9	20.3	21.1	21.7	22.0	22.3	22.4	22.4	22.4
Consommation	mln L	19.9	20.7	21.5	22.0	22.9	23.4	23.7	24.0	24.0	24.1	24.1
Échanges nets	mln L	-1.8	-1.3	-1.6	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7
Pays en développement												
Production	mln L	13.0	13.9	14.6	15.0	15.5	16.3	16.8	17.3	17.8	18.4	18.9
Consommation	mln L	10.4	12.7	13.2	13.5	14.0	14.7	15.3	15.8	16.4	16.9	17.5
Échanges nets	mln L	2.6	1.1	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.4
OCDE[2]												
Production	mln L	18.7	20.1	20.7	21.1	22.0	22.5	22.9	23.1	23.2	23.3	23.3
Consommation	mln L	20.3	21.3	22.2	22.7	23.5	24.1	24.5	24.7	24.8	24.8	24.8
Échanges nets	mln L	-1.7	-1.2	-1.5	-1.6	-1.6	-1.6	-1.6	-1.6	-1.5	-1.5	-1.5

Note : Moyenne 2013-15est : Les données pour 2015 sont estimées.

1. Prix de gros, États-Unis, Omaha.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Prix à la production en Allemagne net de droits de douanes sur le biodiesel et de la taxe sur l'énergie.

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386785

Tableau 3.A1.9. **Projections mondiales de coton**

Année commerciale

		Moyenne 2013-15est	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
MONDE												
Production	Mt	24.9	23.6	23.9	24.3	24.7	25.2	25.8	26.4	27.1	27.6	28.0
Surface	Mha	32.7	31.2	31.5	31.6	31.7	32.0	32.3	32.5	32.8	32.9	33.1
Rendements	t/ha	0.72	0.76	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.83	0.84	0.85
Consommation[1]	Mt	23.9	24.7	25.2	25.5	25.9	26.2	26.6	26.9	27.4	27.8	28.3
Exportations	Mt	8.1	7.3	7.5	7.6	7.7	7.8	7.9	8.1	8.3	8.5	8.7
Stocks, fin de période	Mt	20.2	18.8	17.5	16.3	15.1	14.1	13.3	12.8	12.5	12.2	11.8
Prix[2]	USD/t	1 699.1	1 280.3	1 239.7	1 300.6	1 344.8	1 432.4	1 486.4	1 528.1	1 524.0	1 501.6	1 479.4
PAYS DÉVELOPPÉS												
Production	Mt	5.4	5.3	5.3	5.5	5.5	5.6	5.8	6.0	6.1	6.3	6.4
Consommation	Mt	1.7	1.8	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.1
Exportations	Mt	4.2	3.7	3.9	4.0	4.0	4.1	4.2	4.3	4.5	4.6	4.7
Importations	Mt	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Stocks, fin de période	Mt	1.5	1.5	1.5	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
Production	Mt	19.5	18.3	18.6	18.8	19.1	19.6	20.0	20.5	20.9	21.3	21.6
Consommation	Mt	22.2	22.9	23.3	23.6	24.0	24.3	24.6	25.0	25.4	25.8	26.2
Exportations	Mt	3.9	3.6	3.6	3.6	3.6	3.7	3.7	3.8	3.9	3.9	4.0
Importations	Mt	7.6	7.0	7.1	7.2	7.3	7.4	7.6	7.8	8.0	8.1	8.3
Stocks, fin de période	Mt	18.7	17.3	16.0	14.7	13.5	12.5	11.7	11.2	10.8	10.5	10.2
OCDE[3]												
Production	Mt	4.9	4.7	4.8	4.9	5.0	5.0	5.2	5.3	5.5	5.7	5.8
Consommation	Mt	3.3	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.5	3.5	3.5	3.5	3.6
Exportations	Mt	3.3	2.9	3.0	3.1	3.2	3.2	3.4	3.5	3.6	3.8	3.9
Importations	Mt	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Stocks, fin de période	Mt	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2013-15est : Les données pour 2015 sont estimées.

1. La consommation du coton correspond à celle de la filature et non à la demande finale du consommateur.
2. Indice Cotlook A, Middling 1 3/32", coût et fret hors assurance, ports d'extrême Orient (août/juillet).
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933386791

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
(51 2016 02 2 P) ISBN 978-92-64-25903-4 – 2016

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025

Cette douzième édition conjointe des *Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO* présente des projections à l'horizon 2025 pour les principaux produits agricoles, les biocarburants et le poisson. Le rapport 2016 comprend un chapitre spécial sur les perspectives et les défis auxquels l'Afrique subsaharienne sera confrontée.

Sur la période de dix ans couverte par les Perspectives, un ralentissement de la croissance de la demande sera compensé par des gains d'efficacité de production, impliquant des prix réels des produits agricoles relativement stables. Toutefois, les incertitudes des marchés et des politiques donnent lieu à un risque de volatilité résurgente. Les projections pour l'agriculture en Afrique subsaharienne indiquent une augmentation des disponibilités alimentaires, ce qui favorisera une diminution de l'incidence de la malnutrition. Les perspectives du secteur pourraient être bien meilleures si les politiques menées dans la région étaient plus stables, si des investissements stratégiques publics et privés étaient consentis, notamment dans les infrastructures, et si des activités de recherche et de vulgarisation adaptées étaient menées.

Sommaire

Résumé

Chapitre 1. Vue d'ensemble des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025*

Chapitre 2. L'agriculture en Afrique subsaharienne : Perspectives et enjeux pour la décennie à venir

Chapitre 3. Aperçu par produit

Des chapitres par produit plus détaillés sont disponibles en ligne à l'adresse ***http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-fr***.

Les projections et les tendances passées sont présentées dans l'annexe statistique du rapport et apparaissent plus en détail à l'adresse ***http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr***.

Des informations complémentaires sont disponibles en ligne sur ***www.agri-outlook.org/fr/***.

Veuillez consulter cet ouvrage en ligne : ***http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-fr***.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.
Rendez-vous sur le site ***www.oecd-ilibrary.org*** pour plus d'informations.

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-25903-4
51 2016 02 2 P

9 789264 259034